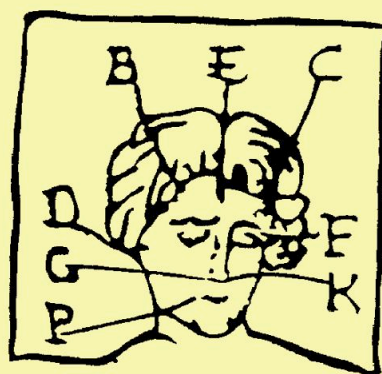


corpus

revue de philosophie

n° 28

Philosophies de l'histoire à la Renaissance



**CORPUS DES ŒUVRES DE PHILOSOPHIE
EN LANGUE FRANÇAISE**

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DU CNL, DES MINISTÈRES DE LA CULTURE ET DE LA RECHERCHE
ET DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS X NANTERRE

N° ISSN : 0296-8916

PHILOSOPHIES DE L'HISTOIRE

A LA RENAISSANCE

Corpus n° 28

Textes et documents réunis par

Philippe DESAN, University of Chicago

Editorial

Le 100ème volume de la Collection des Oeuvres de Philosophie en Langue Française sera consacré à la question mise au concours de l'Académie de Berlin en 1784 sur l'universalité de la langue française. Les textes ont été réunis par Pierre Pénisson. A cette occasion, on trouvera, dans le numéro spécial de la revue accompagnant ce volume, études, traductions et documents pour illustrer la fameuse question.

Dans ses prochaines livraisons, la revue publiera un dossier Fréret (préparé par Catherine Volpilhac-Auger) et un inédit de Ch. Bonnet (présenté par S. Nicolas). Ce numéro est à la fabrication.

Un numéro spécial sur le thème de l'Anti-Machiavel est en préparation (sous la direction de Christiane Frémont) pour fin 1996.

FRANCINE MARKOVITS

SOMMAIRE

Philippe Desan (University of Chicago) :	
<i>Les philosophies de l'histoire à la Renaissance</i>	7
George Huppert (University of Illinois, Chicago) :	
<i>La rencontre de la philosophie avec l'histoire</i>	11
Guido Oldrini (Université de Bologne) :	
<i>Le noyau humaniste de l'historiographie au XVIe siècle ...</i>	27
Jean-Marc Mandosio :	
<i>L'histoire dans les classifications</i>	
<i>des sciences et des arts à la Renaissance</i>	43
François Roudaut (Université de Haute Normandie) :	
<i>La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien,</i>	
<i>Guy Le Fèvre de La Boderie.....</i>	73
Alan Savage :	
<i>L 'histoire orale des Huguenots.....</i>	91
Jaume Casals (Université Autonome de Barcelone) :	
<i>"Adviser et derriere et devant" : Transition</i>	
<i>de l'histoire à la philosophie dans le Discours</i>	
<i>de la servitude volontaire.....</i>	103
Marie-Dominique Couzinet (CNRS):	
<i>Fonction de la géographie dans la connaissance historique :</i>	
<i>le modèle cosmographique de l'histoire universelle</i>	
<i>chez F. Bauduin et J. Bodin.....</i>	113
James J. Supple (University of St. Andrews) :	
<i>Etienne Pasquier et les "mystères de Dieu"</i>	147

DOCUMENTS

Arnaud Coulombel et Philippe Desan, <i>Présentation du</i>	
<i>Pourparler du Prince</i> d'Estienne Pasquier.....	169
Etienne Pasquier, <i>Le Pourparler du Prince</i>	173

Les philosophies de l'histoire à la Renaissance

Peut-on véritablement parler de philosophie de l'histoire à la Renaissance ? Et qui plus est, doit-on mettre "philosophies" au pluriel ? Le présent numéro de *Corpus* a pour but d'adresser ces deux questions qui nous paraissent fondamentales quand on étudie la Renaissance française. La philosophie et l'histoire représentent deux disciplines qui se chevauchent de plus en plus souvent au XVI^e siècle. Mais ces deux termes possèdent néanmoins des acceptions particulières à cette époque. La philosophie est en crise dans la mesure où les Anciens ne possèdent plus l'autorité toute puissante dont ils avaient durant plus de quinze siècles. De même, la Renaissance ne possède pas encore les systèmes philosophiques auxquels nous sommes aujourd'hui habitués. En effet, d'un point de vue épistémologique, la philosophie possède encore des frontières bien floues au XVI^e siècle. On doit pour cette raison partir d'une définition quelque peu différente de ce que la philosophie deviendra à partir de Descartes. Il existe certes des problèmes philosophiques mais non pas de philosophie en tant que discipline. Ou du moins la philosophie apparaît en filigrane dans toutes sortes de réflexions portant aussi bien sur l'homme, la société, ou le monde matériel. Car les penseurs de la Renaissance ont bien d'autres préoccupations que de s'interroger trop longtemps sur l'universalité de l'âme ou la substance des choses ; leurs questions relèvent d'un ordre plus pratique et conjoncturel. On pourrait en ce sens affirmer que la réflexion philosophique de la Renaissance témoigne d'un certain recul – du moins quand on considère la difficulté à réunir un corpus canonique cohérent – par rapport aux thèses développées durant l'Antiquité et le Moyen Âge.

L'absence d'une discipline aux bornes bien établies tient peut-être au fait que l'homme de la Renaissance écrit sans se préoccuper de savoir s'il fait de la philosophie, de la littérature, de

CORPUS, revue de philosophie

l'histoire ou même de la physique. Il rapporte tout à lui-même et son écriture se veut totalisante. On a souvent avancé que la plus grande découverte de la Renaissance fut l'individu. Rien n'est plus certain, mais cet individu tâtonne sans trouver de repères stables auxquels se raccrocher. De l'homme au cosmos tout se tient sans pourtant connaître un rapport durable. Les modèles pullulent. Seule l'histoire fait figure de savoir durable pouvant être directement exploité pour servir à telle ou telle cause. L'histoire sert de fil conducteur pour l'homme qui se déplace avec une incrédulité constante entre une multitude de problèmes ontologique et cosmologiques qui viennent chaque jour l'abasourdir sans qu'il puisse pour autant les résoudre. On se soucie peu de copier ou même de répondre aux modèles philosophiques pris chez les grecs et les scolastiques, seul l'expérience individuelle sert de garantie à une vérité subjective qui prévaut désormais sur tous les textes que le monde a pu jusqu'à présent assembler. Tout comme Montaigne qui faisait de l'histoire sa "droit balle", les penseurs de la Renaissance cherchent dans les documents historiques une certaine continuité capable de légitimer leur propre discours. On invoque l'histoire de plus en plus souvent, quel que soit l'objet du discours.

Si l'individu émerge grandi de cette remise en cause de la connaissance, on pourrait aussi avancer qu'il en ressort fragmenté. L'histoire universelle fait place à une série d'histoires nationales, voire particulières. L'histoire devient avant tout l'histoire de celui qui l'écrit, dans le sens où l'homme a besoin d'expliquer son être dans un monde présent et immédiat. Le passé sert désormais à comprendre et à expliquer le présent, et bientôt à prédire l'avenir. L'histoire se transforme alors rapidement en science prospective – proche du politique. Ce n'est d'ailleurs pas une coïncidence si bon nombre d'historiens sont aussi des politiques – jurisconsultes et avocats dans leur majorité. Le contrôle de l'histoire représente à cet égard un des grands enjeux de la Renaissance. On écrit l'histoire pour prouver ses origines, démontrer son lignage, affirmer son autorité, expliquer ses

Les philosophies de l'histoire à la Renaissance, Philippe *DESAN*

actions, etc. Le discours sur l'histoire éclate littéralement. Mais cette multiplicité de discours sur le monde, l'individu et leur histoire crée inévitablement un relativisme souvent associé à ce qu'on appelle aujourd'hui l'historicisme. Il n'existe désormais plus une seule histoire partagée par tous les descendants d'Adam et Eve mais une multitude d'histoires qui sont en compétition les unes avec les autres.

L'histoire engendre un nombre toujours croissant d'interprétations et donc de philosophies. Comme les articles qui suivent en témoignent, on ne peut donc pas parler d'une philosophie de l'histoire à la Renaissance mais bien de philosophies de l'histoire. Des hommes de tous horizons, aux parcours intellectuels les plus divers, s'interrogent sur le devenir des sociétés et se lancent dans ce qu'on nomme alors "l'écriture de l'histoire". Les notions de civilisation et de progrès font l'objet d'un débat des plus passionnés. Les problèmes de méthode, d'organisation du matériau historique, de l'accumulation d'un corpus, et de la place de l'historien dans la société sont tour à tour abordés. De plus, on sent autour de soi la présence d'une histoire qui se fait au quotidien et enveloppe l'individu d'un voile épais, presque incompréhensible. Bref, il s'agit d'interpréter l'histoire pour mieux se comprendre soi-même. Le moi de la Renaissance passe inexorablement par l'histoire. En se penchant sur le passé on tente désormais de mieux comprendre les comportements humains dans ce qu'ils ont de plus particulier. De l'homme on passera ensuite aux sociétés et aux civilisations. De l'histoire naîtra en fait la psychologie et la sociologie.

Depuis Machiavel on comprend mieux l'intérêt de l'histoire pour le Prince qui, grâce à une meilleure compréhension de celle-ci, sera à même de conserver son pouvoir. Les guerres de religion ont même renforcé ce sentiment d'une double histoire (humaine et divine) au sein d'une même société, d'une même culture. Dans ce climat politique et social des plus troublés, l'historien fait figure de philosophe. Il transcende en quelque sorte les événements pour transformer ceux-ci en véritables modèles théoriques qui

CORPUS, revue de philosophie

permettront de donner à l'homme une direction vers un devenir meilleur. Car l'histoire est aussi un outil à la Renaissance. Elle permet notamment d'affirmer les différences sociales et politiques ; elle démarque et sert à différencier les cultures. On pourrait ainsi avancer que la nation française se forme sur le dos de l'histoire à la Renaissance.

Que cela soit Le Fèvre de La Boderie, La Ramée, La Boétie, Le Roy, La Popelinière, d'Aubigné ou Pasquier, les philosophes-historiens de la Renaissance se complaisent à élucider ce rapport problématique entre le particulier et l'universel. Comme la liste de noms donnés le démontre, la catégorie d'historien est d'ailleurs des plus vastes. Penser à la Renaissance c'est effectivement d'abord penser l'histoire¹. Si ces hommes qui pensent l'histoire hésitent à offrir un modèle durable c'est peut-être parce que leurs philosophies tentent précisément de faire ressortir des différences, de ne jamais gommer les exceptions. Qu'on se le dise: il y aura autant de philosophies qu'il y aura de philosophes-historiens à la Renaissance. Cette cacophonie philosophico-historique est pourtant une bonne chose à une époque où on a trop tendance à penser l'homme et le monde à partir d'une norme et où l'histoire n'exprime plus qu'un temps à jamais résolu et sans exemple ou modèle crédible.

PHILIPPE DESAN
University of Chicago

1 Voir notre livre, *Penser l'Histoire à la Renaissance*, Caen, Editions Paradigme, 1993.

La rencontre de la philosophie avec l'histoire

Les antécédents de nos sciences sociales sont dans ces rencontres de la philosophie avec l'histoire, la seconde servant de laboratoire à la première. Charles Morazé.¹

Ecrire l'histoire contemporaine, celle à laquelle on a participé, celle qu'on a vécue, ce genre d'histoire est sans problèmes. Du moins, les difficultés à résoudre ne sont pas les mêmes que celles que rencontre l'historien du passé. On pourrait presque être d'accord avec le grand historien de la pensée historique que fut le Professeur Arnaldo Momigliano lorsqu'il disait, en passant, et plus ou moins sérieusement, que n'importe quel idiot était capable d'écrire l'histoire de son temps. L'idiot raconterait ce qu'il croit savoir. Le résultat, évidemment, serait une histoire bête. Un observateur intelligent, par contre, pourrait produire un rapport utile. Or cette manière d'écrire l'histoire n'a pas changé beaucoup, au fond, depuis Thucydide.²

Ecrire l'histoire du passé révolu, du passé qui n'est ni celui d'hier ni celui d'avant hier, d'un passé en dehors de la mémoire, est une entreprise tout autre. Il ne s'agit plus dans ce cas de faire une sélection plus ou moins intelligente des événements vécus ou observés, mais de faire surgir le profil d'un passé là où il n'y avait rien, sauf peut-être des légendes, en travaillant avec des sources qui ne sont que des fragments ou des restes très difficiles à interpréter, et dont l'authenticité, en premier lieu, est à établir ou à rejeter. Des mots gravés sur une pierre, d'autres sur un morceau de parchemin, une médaille, un poème ancien, voilà les trésors qui fournissent de quoi bâtir, très lentement, l'explication de la vie d'un peuple disparu. Il s'agit de créer une mémoire artificielle là où il n'y avait, auparavant, que l'oubli. Tel est le but de l'historien moderne.

Les anciens, selon toute probabilité, n'ont jamais su produire une histoire de cette sorte, à de rares exceptions près - le cas

1 *Annales E.S.C.* 23 1968, p. 233.

2 Arnaldo Momigliano, *Histoire et historiens dans l'antiquité* (Genève, 1958) p. 27.

CORPUS, revue de philosophie

Hérodote notamment -, exception sans conséquence, car les successeurs d'Hérodote ne se sont pas intéressés outre mesure à l'histoire de leurs ancêtres lointains. Ce ne sont pourtant pas des difficultés d'ordre technique qui y faisaient obstacle. Après tout, quels étaient les instruments de travail qu'avait à sa disposition Heinrich Schliemann lorsqu'il partit à la découverte de Troie? Homère dans sa poche et une pioche à la main : instruments bien connus des contemporains de Thucydide. La difficulté était plutôt d'ordre épistémologique. La philosophie grecque demandait en effet des certitudes que l'historien n'était pas à même de livrer. Hérodote, jugé d'après cette perspective, n'était qu'un menteur. Il n'est pas surprenant si, à sa suite, les anciens n'ont pas réussi à écrire une histoire autre que contemporaine sans tomber dans les pièges qui guettent le chroniqueur privé de sources : une histoire légendaire, une histoire tout au plus vraisemblable, un collage de rumeurs et d'anecdotes édifiantes. Cette capitulation des anciens devant l'histoire, quand, et sous quelles circonstances, sera-t-elle relayée par la passion moderne du passé, par ce désir de faire renaître n'importe quel aspect de l'expérience humaine, désir qu'un Athénien du temps de Platon aurait eu du mal à comprendre ?

Savons nous quand la recherche historique devint réalité? Était-ce à Berlin, au début du dix-neuvième siècle, dans le séminaire de Leopold von Ranke ? Plus tôt, fin dix-huitième, chez les savants professeurs de Goettingen ? Plus tôt encore, dans le monde des érudits antiquaires du dix-septième siècle ? C'était là, pensait Momigliano, qu'il fallait chercher la genèse de la méthode historique moderne. Ces collectionneurs de chartes et de médailles comprenaient très bien la distinction fondamentale qu'il fallait faire entre les sources authentiques contemporaines de l'événement et les autres écrits. Depuis quelque temps, nous savons que les érudits du dix-septième siècle étaient eux-mêmes tributaires des érudits du siècle précédent. René Pintard nous a appris à voir dans les érudits français du début du dix-septième siècle des épigones formant une arrière-garde héroïque, qui défendaient les positions acquises par leurs prédécesseurs³ parmi

3 Voir René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVIIIe siècle*, Paris, Slatkine, 1983 [1943].

La rencontre de la philosophie avec l'histoire, George HUPPERT

lesquels on comptait des hommes illustres, tels l'avocat Estienne Pasquier ou le médecin Nicolas Vignier, ainsi que toute une foule d'érudits sans prétentions littéraires, le maire de Fontenay le Comte, Jean Besly, par exemple.⁴

Il ne s'agissait nullement d'une "rare troupe" - l'expression est de La Popelinière⁵ - mais de tout un monde d'avocats, d'officiers, de médecins et de notables humanistes qui se connaissaient, qui correspondaient régulièrement et qui se plaisaient à collectionner et à discuter au cours de rencontres fréquentes dans les salons plutôt pédants qui, pour ces gens de robe, étaient l'équivalent des bals et des parties de chasse des gentilshommes. "M. le President de Marka m'a fait l'honneur de venir expressement de l'armée jusques icy, où nous avons coulé doucement près de deux jours, tant à veoir mes petits brouillards qu'en autres plaisirs", écrit Jean Besly à son correspondant parisien.⁶

Pour un érudit tel que Jean Besly, écrivant dans les premières années du dix-septième siècle, c'étaient les historiens de la génération précédente, surtout le grand Vignier, qui faisaient autorité : "Je le tiens pour le premier d'entre nos antiquaires quem longe sequor et vestigia semper adoro", écrit Besly au sujet de Vignier.⁷ Quant à ceux de ses contemporains qui prétendaient écrire l'histoire de la France, tel Scipion Dupleix, Besly sait à quoi s'en tenir : "C'est l'une des plus insignes effronteries qui se practiqua jamais par un homme de qualité et d'honneur envers ses semblables", écrit-il. "Cest la pluspart une pure copie des escrits de Vignier, mais avecque cette impudence que les impertinences dont l'histoire françoise estoit corrompue que ce brave defaiseur de monstres (Vignier) a ostées par un labeur incomparable, cestuy cy (Dupleix) s'est attribué tout l'honneur." Pourtant, Dupleix, "quant il se départ de la compagnie de Vignier, se faict veoir du tout abécédaire en nostre histoire."⁸

4 Sur Pasquier et Vignier voir George Huppert, *L'idée de l'histoire parfaite*, Paris, Flammarion, 1973. Sur Jean Besly, voir Huppert, "La liberté du cerveau " in *Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel*, Toulouse, Privat, 2 volumes, 1973) II, pp. 267-277.

5 Sur La Popelinière, voir Huppert, *Idee...*

6 Huppert, "Liberté...", p. 270.

7 *Ibid.*, p. 271.

8 *Ibid.*, p. 272.

CORPUS, revue de philosophie

Parmi les érudits contemporains de Besly qui continuaient à "défaire des monstres" à la manière de Vignier, comme François Du Chesne, par exemple, l'esprit critique était encore vivant. Cet esprit qui avait animé les recherches de Pasquier ou de Vignier au siècle précédent reposait sur une méthode dont l'atout principal était le rejet catégorique d'"Auteurs sans verité" dont les opinions étaient "volantes, sans couleur et sans apparence de quelque raison."⁹ L'historien critique s'emploie à défricher le terrain choisi - c'est-à-dire à soumettre la littérature secondaire à une critique sans merci - cette littérature où "il se trouve aux uns tant de choses frivoles et inutiles, aux autres tant de desguisements et défauts." A la différence des auteurs sans vérité, l'historien critique "arreste principalement sa créance sur les escrits de ceux qui ont peu voire ou entendre les choses qu'il dit."¹⁰

Voilà l'essentiel de la méthode critique appliquée à l'histoire médiévale au moins depuis 1560, date de la publication du premier livre des *Recherches de la France* d'Estienne Pasquier.¹¹ Parmi les contemporains et correspondants de Pasquier, même parmi ceux qui dans leur pratique n'étaient pas aussi scrupuleux que Pasquier, on savait quand même, comme le dit l'avocat Florimond de Raemon, que "la verité d'un fait esloigné de nostre cognoissance ne dépend que de l'autorité de celui qui témoigne l'avoir veu ou qui nous en baille quelque preuve certaine."¹²

La méthode critique en histoire avait été élaborée au seizième siècle et elle continuait à avoir ses partisans au dix-septième siècle. Mais les érudits de la génération de Besly et de Du Chesne étaient surtout des antiquaires, grands collectionneurs de manuscrits et de médailles. Il faut bien reconnaître que ces antiquaires n'écrivaient que rarement de l'histoire. Du temps de Pasquier, l'érudit devenait facilement historien, écrivant en français pour un public cultivé. Il se lançait dans des polémiques, il voulait créer une histoire véritable du moyen âge, là où, d'après lui, il n'y avait eu jusque-là que fadaïses et fictions, car les chroniqueurs avaient été pour la plupart des moines qui parlaient

9 François Du Chesne, *Histoire d'Angleterre*, Paris, 1641, Préface.

10 *loc. cit.*

11 Sur Pasquier, voir Huppert, *Idée...*

12 Huppert, "Liberté...", p. 269.

La rencontre de la philosophie avec l'histoire, George HUPPERT

des événements de leur temps "comme aveugles-nés des couleurs."¹³

L'érudit qui était en même temps historien appartenait à une espèce qui, vers 1620, semblait vouée à la disparition. Capables, dans leur correspondance privée, de critiquer les historiens à grand tirage, tel Scipion Dupleix, qui se souciaient assez peu de vérité, nos érudits continuaient à collectionner, mais ils n'écrivaient que rarement des histoires générales en français.

Pourquoi? Parce que le climat politique avait changé brutalement vers 1620. L'érudition, tout à coup, était devenue suspecte. L'esprit critique, s'il se montrait en public, devenait "libertinage" dans le vocabulaire des idéologues imbus de l'esprit de la contre-réforme. L'atmosphère politique de ces années à Paris était celle d'une chasse aux athées menée par les prédicateurs en vogue. Le Goebbels de la contre-réforme en France, le Père François Garasse S.J., savait deviner le libertin caché. Son traité sur *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps - ou pretendus tels* (1624) est une somme de sa science. En 1622, il avait déjà publié un traité de 985 pages contre Pasquier, qui venait de mourir .

C'est dans cette Recherche des *Recherches de maistre Pasquier, pour la defense de nos Roys, contre les outrages, calomnies et autres impertinences de Pasquier* que Garasse explique à ses lecteurs ce qu'est l'"impertinence", pourquoi il faut se méfier de la méthode critique en histoire et pourquoi il faut punir sévèrement (brûler vifs si possible) les impertinents qui, comme feu maistre Pasquier, osent contredire les histoires édifiantes tirées de l'Escriture Sainte. "Quand vous raconterez quelque histoire d'importance prise de Moyse, de Xenophon, de Cesar, de Thucydide, de Paul Emile, un impertinent vous dira froidement, cela est faux, vous vous trompez, il n'est pas ainsi que vous dites, mon papier-journal et Clopinel disent le contraire. Un impertinent, lorsque vous direz que vous avez vu telle chose dans Pline, vous arrêtera tout court, disant : Y avez vous esté jamais? Car j'y ay esté, moy, et j'en puis parler comme tesmoing oculaire, c'est une très belle ville."¹⁴

13 Le mot est de Pithou. Voir Huppert, *Idée*, p. 34.

14 Garasse, *Recherches*, p. 79.

CORPUS, revue de philosophie

Ces papiers-journaux qui irritent tant Garasse sont les registres d'archives et les manuscrits dont Pasquier se sert pour détruire les fantaisies des chroniqueurs : il leur oppose ses témoins oculaires, c'est-à-dire, les sources contemporaines de l'événement. Quant aux choses tirées de Pline, et la réplique de l'impertinent mis en scène par Garasse qui demande : "Y avez vous jamais esté ?" - on croit presque entendre la voix du jeune apothicaire Pierre Belon, qui faisait partie du cercle iconoclaste de Pasquier vers 1550. Belon revenait d'un long voyage au Moyen-Orient, son Pline toujours dans sa poche, mais bien moins crédule qu'au départ : car il avait vérifié sur place plusieurs des recettes anciennes, celle par exemple, qui louait les vertus médicinales de la *terra sigillata* de l'île de Lemnos. Belon avait bien compris qu'il s'agissait d'une simple superstition et que Pline manquait d'esprit critique en rapportant ces histoires peu croyables. Lui, Belon, était allé voir sur place.

L'impertinent de Garasse, c'est le philosophe de Pasquier et de son cercle. A l'impertinent, d'ailleurs, il faut ajouter le libertin, très bien défini par Garasse : "Par ce mot de libertin je n'entends ny un Catholique, ny un heretique, ny un politique, mais un certain composé de toutes ces qualités." On reconnaît le libertin aux opinions qu'il exprime : lorsqu'il affirme par exemple "qu'il faut procéder doucement envers les hérétiques, que c'est une barbarie de punir les Huguenots, que l'Inquisition est une cruauté de cannibales."¹⁵

Ce libertin, cet impertinent n'est certainement pas une invention du Père Garasse. Pour Garasse, l'esprit critique est dangereux. Lorsqu'il n'était pratiqué qu'à l'intérieur d'un cercle restreint d'érudits, lorsqu'il ne se manifestait qu'en discussions spécialisées concernant l'autorité d'une charte ou la valeur d'une médaille, lorsque les seules publications qui résultaient de ce genre d'érudition étaient des collections de documents latins, Garasse et ses confrères n'y voyaient aucun inconvénient. Mais les *Recherches* de Pasquier présentaient un véritable danger car elles étaient écrites en français, elles visaient un public beaucoup plus large, et, surtout, ces *Recherches* prétendaient remanier, voire créer, une histoire générale de la France qui ne correspondait pas

¹⁵ *Ibid.*, p. 681.

La rencontre de la philosophie avec l'histoire, George HUPPERT

aux images d'Epinal de la propagande produite par les religieux et les historiographes officiels de la Cour.

L'histoire de Pasquier n'était pas neutre : elle a été conçue dans le contexte idéologique des années 1550, celui de l'époque précédant les guerres de religion. C'est justement ce contexte idéologique que j'essaierai de définir ici. Ce n'est pas par hasard que Pasquier appelle Pierre de La Ramée l'un des trois grands révolutionnaires de son temps - les autres étant, d'après lui, Copernic et Paracelse.¹⁶ La Ramée avait été le maître à penser du jeune Pasquier, d'abord au collège de Presles, où Pasquier avait été son élève, puis, et jusqu'au moment de son meurtre, en 1572, en qualité d'ami et de voisin. C'était La Ramée qui avait appris à Pasquier ce qu'était la vraie philosophie. Non pas celle d'Aristote, mal comprise et mal enseignée par les théologiens de l'Université, mais une philosophie tout autre, naturelle, et seule capable de servir de méthode pour comprendre l'homme, la Nature et l'histoire.

Dès 1543, à ses débuts, La Ramée avait publié ses *Remarques contre Aristote*, traité qui avait provoqué une guerre sainte contre le jeune maître es arts : toute la Sorbonne demandait sa punition. Le livre avait été confisqué. A l'auteur on avait défendu d'enseigner la philosophie. Très bien protégé, La Ramée continua à défier la Sorbonne en sa qualité de principal du collège de Presles. De son collège il réussit à faire une école-pilote dont les jeunes professeurs étaient des hellénistes et des mathématiciens de premier rang et dont l'enseignement ne correspondait pas du tout aux normes de l'université : c'était un collège d'humanités où on ne lisait que les meilleurs auteurs de l'antiquité.

Ecoeuré par l'enseignement soi-disant philosophique de l'Université, La Ramée était persuadé que tout l'enseignement scolastique qu'il avait été obligé de subir pour obtenir son grade de maître es arts ne lui avait apporté "autre chose que perte de temps." Après ces années gâchées, il lui arriva de tomber "comme conduit par quelque bon ange, en Xenophon, puis en Platon, ou je

16 Pasquier, *Lettres*, 1619, II, p. 596, où il est question de "Trois Grands Hommes, innovateurs ou hérétiques, si vous voulez, qui voulurent troubler l'ancienneté".

CORPUS, revue de philosophie

cogneus la philosophie de Socrate."¹⁷ Pour La Ramée, qui emploie "philosophie" et "dialectique" comme synonymes, il n'y a qu'une "seule méthode" pour "juger toutes choses." C'est celle de Platon et d'Aristote, certes, mais on la "trouve dans Virgile et dans Cicéron" aussi bien que "dans Homère et Démosthènes." Cette même méthode, d'ailleurs, "préside aux mathématiques, à la philosophie, aux jugements et à la conduite des hommes. Elle n'est de l'invention d'Aristote, ni de Ramus."¹⁸

Ainsi, la philosophie ou dialectique - ce que Garasse nomme "impertinence" - n'est pas l'invention d'un professeur célèbre mais une force de la nature. La Ramée est convaincu que "les premiers hommes ... ont pensé de dialectique." S'agit il d'Adam ou de Moïse ? Non : Prométhée avait été "docteur de cet art." Héraclite, aussi, bien sûr, ainsi que Démocrite, Hippocrate, Socrate parmi tant d'autres. Poètes, philosophes ou médecins, tous les auteurs de l'antiquité païenne semblent capables d'exercer cet art. Hélas, "Galien a esté le dernier en ceste philosophique eschole de dialectique - et en a fermé la porte, qui ne fut oncques depuis ouverte."¹⁹

La perspective adoptée par La Ramée est celle des humanistes qui sont ses maîtres. Mais lui, La Ramée, veut se faire entendre de l'université. Peine perdue. Il se met alors à écrire en français pour un autre public. Et c'est en français qu'il défend sa position : on a cessé selon lui de penser depuis le début de l'ère chrétienne. La Ramée est persuadé, pourtant, que tous les hommes sont capables de raisonner. Même Aristote le reconnaît.²⁰ C'est donc la façon dont on enseigne dans les collèges et dans les universités qui doit être responsable de la mort de la philosophie. Il s'agit de trouver l'antidote à l'enseignement actuel, qui ne consiste qu'à "caqueter, en l'eschole, des reigles" de la logique. Le moyen qu'il emploie au collège de Presles pour remédier à cet état de choses est "d'exercer et pratiquer" le raisonnement dialectique en

17 La Ramée, *Remonstrance*, 1567, cité par Michel Dassonville dans son édition de la *Dialectique*, Genève, Droz, 1964, p. 22.

18 Cité par Dassonville, p. 25; ce passage date de 1569.

19 Dassonville, pp. 51-52.

20 La Ramée, *Dialectique*, Avignon, 1556, p. 18 : "tous hommes, voire idiots, usent de Dialectique".

La rencontre de la philosophie avec l'histoire, George HUPPERT

apprenant a connaître "les poètes, orateurs, philosophes" de l'antiquité "en imitant premierement leur bonne invention ... et puis en taschant les esgaller, voire surmonter, en traitant et disputant de toutes choses par soy mesme et sans plus avoir egard a leurs disputes."²¹

Voilà donc le but d'une éducation moderne : éviter la scolastique, apprendre à penser en suivant l'exemple de Cicéron et de Platon, de Hippocrate et d'Euclide, puis arriver au point où on n'a plus besoin des modèles antiques, car "nous avons tous les moyens d'inventer toutes choses."²² Cette indépendance d'esprit et cette méthode philosophique, d'après La Ramée, peuvent être appliquées à n'importe quel problème. A l'histoire, par exemple. En fait, La Ramée offre une "demonstration oculaire" comme dirait son élève Pasquier. En 1559, faisant suite à un cours qu'il avait fait sur les mémoires de guerre de Jules César, La Ramée publie un *Traité des façons et des coutumes des anciens gaulois* qui peut servir de démonstration : voilà comment on peut écrire une histoire philosophique.²³

La dédicace, en date du 8 décembre 1558, signée à Paris en son collège de Presles et adressée à son puissant protecteur, le cardinal de Lorraine, explique les motifs qui ont poussé l'auteur à écrire de l'histoire. D'abord, son patriotisme : "j'ayme mon pays." Ensuite, son désir d'écrire "cette partie morale de l'histoire de mon pais." Morale : c'est-à-dire des mœurs, à la manière de l'histoire philosophique des lumières et même à la manière de l'histoire sociale d'aujourd'hui. Les objectifs, en tout cas, se ressemblent.

Que peut on savoir, au juste - et avec quel degré de certitude - des mœurs des tribus celtes telles qu'elles étaient avant la conquête romaine ? Telle est la question que pose La Ramée. "La recherche serait bien grande et malaisée", admet-il, si son but avait été "l'histoire certaine" de tout ce qui s'est passé. Ce serait une tâche impossible, car les sources manquent. Après tout, il ne veut rien affirmer que "par la preuve d'auteurs suffisans

21 Dassonville, p. 154.

22 *Ibid.*, p. 99.

23 Ecrit en latin, le traité est traduit immédiatement en français par l'un de ses élèves, Michel de Castelnau, plus tard ambassadeur à Londres. Le livre est publié par l'imprimeur attitré, ami et voisin, André Wechel.

CORPUS, revue de philosophie

(compétents) et dignes de foy. "Le seul auteur de ce genre, en fait, est César, "le plus singulier et le plus grand Auteur et Maître de notre Histoire."

Car César "a compris une certaine forme et semblance de la Gaule ancienne" et il a l'avantage d'être un auteur raisonnable, philosophique. Mais il ne peut être question d'objectivité chez lui : c'est un ennemi des Gaulois. Et en ce qui concerne les mœurs des Gaulois primitifs avant le contact avec la civilisation romaine, César est une source indirecte. Comment faire pour contrôler ses observations? Quelles sources supplémentaires ou parallèles pourrait on utiliser ?

La *Ramée* pose tous les problèmes de méthode. Il lui arrive même d'en résoudre plusieurs. Au cours de sa lecture critique de César, il réussit à se faire une idée assez juste de la société semi-barbare que décrit le général romain. La *Ramée* voit bien, par exemple, que les mœurs des tribus les plus éloignées des romains sont plus simples que celles des tribus à moitié "civillisez" par leur contact avec une civilisation supérieure, mais ce sont justement ces primitifs qu'il admire. Ils ne savent pas encore construire des ponts. Mais ils sont aussi généreux que les "capitaines Grecs" dont parle Homère : ils savent "festoyer l'étranger." Ce sont des hommes libres et vertueux parce qu'ils n'ont pas encore inventé la propriété privée. "L'égalité des biens" est l'explication, pour La *Ramée*, de leur bonheur et de leur vertu. Il parle de "républiques démocratiques." Il insiste sur le fait que "le gouvernement des Républiques Gauloises ne souffrait point que ses sujets fussent opprimés ou trompés" par leur chefs. Il insiste sur la supériorité de ces nobles sauvages sur "ces petits délicats de Grecs." Les philosophes grecs avaient bien compris la théorie d'une république heureuse : "chasser les deux principales pestes du genre humain, qui sont richesse et pauvreté, de la cité." Les Germains, par contre, ainsi que les autres tribus, "n'ont point imaginé l'idée d'une très heureuse république par disputes et discours seulement, mais l'ont accomplie par effet en leurs bons exemples et bonnes coutumes."²⁴

Ce sont les Germains de Tacite plutôt que les Gaulois de César qui servent d'exemple ici, mais La *Ramée* avait préparé le

24 *Traité des mœurs des anciens gaulois*, Paris, 1581 [1559], p. 20 v.

La rencontre de la philosophie avec l'histoire, George HUPPERT

terrain dès les premières pages de son traité : il fait de l'histoire comparative, surtout quand César ne lui donne pas les renseignements qu'il cherche. Dans ce cas, La Ramée se décide à "parangonner les façons qui se ressemblent en ces nations : veu que Cesar a bien daigné comparer les coustumes de Gaule et de Germanie." En fait, La Ramée trouve qu'il y avait "une grande Germanité, ou, pour mieux l'entendre, fraternité de façons et de coustumes" entre Gaulois et Germains.²⁵

Dans ce petit traité publié à la hâte qui est, comme la plupart de ses écrits, un défi lancé à une orthodoxie ou une autre, La Ramée accepte les critères d'une nouvelle historiographie humaniste et critique : il ne veut rien affirmer sans preuves. Mais son traité n'est pas exactement un travail d'érudition. C'est un écrit idéologique. Fils de paysan, réformateur de l'enseignement, homme politique, professeur au Collège de France, La Ramée est le prototype de l'intellectuel moderne. Il a son séminaire, son cénacle et son équipe. Il maîtrise les média. Comme l'explique Pasquier qui faisait partie de l'équipe La Ramée lorsqu'il avait dix-sept ans, "en toutes choses du monde, auparavant qu'elles se trouvent arrivées à leur accomplissement, il faut que premierement il y ait quelque hardy entrepreneur qui face planche aux plus sages."²⁶

Pas plus que La Ramée, Pasquier n'allait se contenter du rôle sage et tranquille de l'érudit ou de l'antiquaire : "je suis d'avis", écrit il, "qu'il faut fuir cela comme un banc ou ecueil en pleine mer."²⁷ Son but, comme celui de La Ramée, sera d'interroger l'histoire, d'après les meilleures règles, pour en tirer une philosophie et des conclusions d'utilité publique. La Ramée, entrepreneur plus hardi que son disciple, fait de l'ethnologie rétroactive pour démontrer que l'égalité des biens est le meilleur moyen d'assurer le bonheur des hommes. Pasquier étudie les Croisades pour conclure "qu'il ne peut se persuader qu'il faille avancer nostre Religion par les armes."²⁸ C'est une conclusion à

25 *Ibid.* p. 7 v.

26 Pasquier, *Oeuvres*, Paris, 1723, 2 volumes, I, p. 3. (lettre écrite en janvier 1586).

27 *Ibid.*, II, p. 47.

28 *Ibid.*, I, p. 618.

CORPUS, revue de philosophie

laquelle il arrive souvent, d'ailleurs. Mais il se montre prudent. "Connoissant le danger qui escherroit à celui qui voudroit entreprendre d'ecrire une histoire moderne, j'ay voulu prendre pour mon partage les anciennestez de la France."²⁹ Malgré cette décision prudente, il n'évitera pas d'être accusé d'impertinence par Garasse car il trouve moyen, malgré sa neutralité proclamée ("Je diray seulement ce que je pense estre de l'histoire"), de dénoncer les vices des moines et des princes.

C'est ainsi qu'il résume la personnalité de Louis XI de façon à scandaliser un Garasse : le roi avait "l'esprit prompt, remuant, versatile ; fin et faint en ses entreprises, léger à faire des fautes ; ambitieux, il se jouait de la Justice ; pour parvenir à son but il n'espargnoit rien ni du sang ni de la bourse de ses sujets." Bien "qu'il fit contenance d'estre plein de religion et de piété, si en usoit il tantost selon la commodité de ses affaires, tantost par superstition admirable, estimant luy estre toutes choses permises quand il s'estoit acquitté d'un pelerinage." On ne peut mieux dire en si peu de mots. Et le but de ce morceau de bravoure est de mettre la recherche historique au service de la philosophie, d'apprendre à agir justement : "c'est la plus belle philosophie que je rapporte de son histoire (celle de Louis XI)."³⁰

La valeur philosophique de ses recherches dépend, bien entendu, de la vérité de ses conclusions. Ce qui explique sa résolution "de ne rien dire qui importe sans en faire preuve." Conscient de la nouveauté de son entreprise, Pasquier explique qu'il "apportoit opinions non aucunement touchées ou reconnues par ceux qui avoient écrit nos Annales." Ses interprétations étant nouvelles, il voulait "autoriser" ses opinions "par les Anciens", c'est-à-dire les sources documentaires, dont il avait "recueilly" ses " conjectures."³¹

Voilà donc une nette distinction entre, d'une part, les preuves et les documents et d'autre part les "opinions" et "conjectures" que l'historien tire de ses sources. Il s'agit bien de conjectures dans l'esprit de Pasquier. Il est prêt à changer d'avis si on lui montre qu'il se trompe. Mais ses conjectures ne sont pas neutres, pas

29 *Ibid.*, I, p. 6.

30 *Ibid.*, II, p. 65.

31 *Ibid.*I, préface du premier livre des *Recherches*.

La rencontre de la philosophie avec l'histoire, *George HUPPERT*

plus que celles de La Ramée. Ce que l'histoire lui apprend, c'est ce qu'il savait déjà. Ses recherches, tout au plus, servent à confirmer ses parti pris : l'amour de son pays, bien sûr. Mais aussi une méfiance sans bornes envers les puissants de ce monde : "Je hay ces mots de puissance absolue", répète-t-il volontiers, après son ami Pibrac, un autre ancien de Presles.³² Mépris aussi pour les "Sermonneurs et Prescheurs" qui "trouvent toujours quelque echantillon mal pris dans la Sainte Ecriture qui leur sert d'echappatoire pour soustenir leur party. Ce temps pendant, un pauvre peuple guidé d'un bon zèle se laisse mener par les oreilles avec une simplicité qu'il tourne puis après en fureur."³³ Comme La Ramée, Pasquier admire "l'égalite des biens", et, comme lui, il se refuse à "asservir son esprit dessous les preceptes d'autrui."³⁴ En somme, la stratégie prudente adoptée par Pasquier en évitant toute discussion de l'histoire contemporaine, n'était qu'une feinte : un historien philosophe pouvait très bien exprimer des opinions politiques tout en parlant des Gaulois ou de Louis XI.

Garasse l'a très bien compris. Il s'acharne à terrasser le monstre Pasquier parce qu'il comprend les dangers que pose une histoire impertinente : c'est qu'elle insiste sur la vérité de ses conclusions. Ce n'est plus de la littérature : cela veut être une science prête à nier les vérités chères à cette autre science, la théologie. Voilà pourquoi il fallait à tout prix supprimer l'histoire des impertinents en 1622, et voilà pourquoi il fallait imposer silence à ceux qui seraient tentés de sortir de leurs bibliothèques et de publier leurs conjectures, preuves à l'appui. Pour les défenseurs de l'univers scolastique, les archives constituaient un terrain aussi dangereux que l'étaient les lunes de Jupiter. L'historien, comme l'astronome, devenait un concurrent redoutable pour les théologiens à l'instant même où il osait parler de "demonstrations oculaires", de vérités sans appel capables de contredire les vérités infiniment malléables de l'univers "Aristotélien". En 1624, enfin, la Faculté de Théologie réussit à

32 *Ibid.*, II, p.155.

33 *Ibid.*, I , p. 699.

34 *Ibid.*, I, p. 1047.

faire condamner à la peine capitale "quiconque se mèlerait de critiquer Aristote."³⁵

Les historiens étaient dangereux, mais presque malgré eux. Ils étaient tous croyants et sujets fidèles. Seuls les théologiens et leur parti semblaient scandalisés par les *Recherches* de Pasquier. Même les théologiens n'avaient pas bien compris, il me semble, toute l'envergure du problème, toute la distance qui les séparait de leurs adversaires. Un Garasse, aisément agacé, craint les impertinents. Ancien professeur de collège, il ne peut s'empêcher de voir en Pasquier l'élève doué, plus savant que son professeur, et prêt, à tout instant, à se moquer de lui. Mais Pasquier est autrement et plus profondément subversif.

Sans s'en prendre ouvertement à l'histoire des bien-pensants, Pasquier et ses confrères entrent dans un monde parallèle et sans contact aucun avec les "histoires d'importance" des Grandes Chroniques, des Vies des Saints ou de Paul Emile.³⁶ Quant à l'histoire "tirée de Moïse" et l'histoire gréco-romaine, ces réservoirs d'images pieuses et d'*exempla* qui vont fournir toute la matière du théâtre classique, l'historien philosophe ne s'y aventure pas. S'il lui arrive de faire confiance à Plutarque ou à Tite Live, lorsqu'il dresse le portrait de l'homme en général, comme le fait Montaigne, il se demande aussi si ces histoires, belles et dramatiques à souhait et composées par des hommes raisonnables, peuvent être considérées comme vraies. L'historien critique est réduit à un scepticisme impuissant devant Plutarque ou Moïse, parce qu'il ne peut pas contrôler ces sources. Ni Moïse ni Plutarque ne l'invitent à aller voir les archives dont ils se seraient servis.

Grecs, Romains, Juifs : leurs histoires sont importantes, mais encore inaccessibles à la critique - et, d'ailleurs, trop dangereuses pour l'érudit prudent. Tout autre est la situation des peuples sans histoire - du moins sans histoire raisonnable - celle des Français, par exemple, surtout cette partie de leur histoire qui a laissé des traces importantes dans les archives. C'est bien là que l'on peut enfin écarter les récits fabuleux des chroniqueurs, d'un Paulus

35 Copie de l'arrêt de la Cour "contre Villon, Bidault et Declaves, pour avoir proposé des thèses en public contre les dogmes d'Aristote et autres mauvaises propositions" Bibliothèque Nationale, manuscrits Dupuy, 581, p.119.

36 Voir Huppert, *Idée...*

La rencontre de la philosophie avec l'histoire, George HUPPERT

Aemilius qui "parle sans Auteur" - c'est-à-dire sans citer de sources authentiques.³⁷ On commence à zéro, à la suite de Vignier "plus docte, plus curieux, moins passionné que tous ses devanciers."³⁸ Poussé par l'amour qu'il "doit à sa patrie", l'historien philosophe part à "la recherche du vrai", explique La Popelinière.³⁹ Et il doit, en premier lieu, comme l'architecte qui veut "eslever un grand edifice", en "jetter les fondemens en lieu net et assuré." Il commencera donc en faisant "déraciner de l'entendement des hommes" toutes ces fables et légendes, celle des origines Troyennes des Français, par exemple, fantaisies qui encombraient l'imagination historique et faisaient obstacle à la recherche.⁴⁰ On va se passer des chroniqueurs s'ils n'ont pas "tiré leurs memoires des Registres publics : car s'ils les tirent des bruits communs ils ne sont si croyables."⁴¹ Au lieu de bruits communs, on consultera les archives, où il est rarement question des vertus des rois ou des miracles produits par la Providence Divine.

Sans doute, la recherche du vrai peut être décevante. Les archives ne contiennent que rarement les réponses aux questions qu'on voudrait leur poser. Ce sont ces questions, pourtant, qui supportent la charpente de la nouvelle histoire. Au lieu de raconter, une fois de plus, des histoires connues de tout le monde, la nouvelle histoire s'impose une tâche tout autre : elle part à la découverte de faits encore inconnus. L'ancienne et la nouvelle histoire ont donc peu de points de contact. Elles procèdent de motifs différents. La première veut être édifiante, théâtrale et sans surprises, car toujours identique à elle-même. Comme l'a bien noté Philippe Ariès, depuis le XVI^e siècle "des générations successives n'ont pas reculé devant la monotonie de ce même récit, fixé une fois pour toutes quant à l'essentiel."⁴²

37 La Popelinière, *Dessein de l'histoire nouvelle des François*, Paris, Fayard, 1989, 2 volumes, p. 328, II. (Corpus des oeuvres de philosophie en langue française).

38 *Ibid.*, p. 276.

39 La Popelinière, *Histoire des Histoires*, même éditeur, I, p. 11.

40 *Dessein...*, II, p. 303.

41 *Idée...*, I, p. 253.

42 Philippe Ariès, *Le temps de l'histoire*, Monaco, 1954, p. 163.

CORPUS, revue de philosophie

Tandis que l'ancienne histoire raconte toujours la même chose, la nouvelle est à peine capable de construire un récit. Elle ne raconte pas. Elle pose des questions et s'acharne à trouver des réponses plus ou moins satisfaisantes, en interprétant les rares sources auxquelles l'historien peut se fier. Ce n'est donc pas une histoire qu'écrit l'historien critique : il présente ses recherches qui, seules, peuvent un jour conduire à la rédaction d'une histoire "telle qu'on doit" la faire, une histoire "accomplie", telle "qu'aucun, de quelque temps et langue qu'il soit n'a faict." Cette histoire n'est encore qu'une Idée.⁴³ Mais si un jour la recherche du vrai permet la création d'une histoire nouvelle, ce sera une histoire sans rapport aucun avec les histoires qu'admire un Garasse. Au lieu de faire l'éloge des qualités exceptionnelles des rois de France, cette nouvelle histoire devra "comprendre le divers naturel, moeurs, coustumes, et façons de faire du peuple dont elle parle."⁴⁴ Ce sera donc une histoire telle que La Ramée et Pasquier l'avaient inaugurée : une histoire culturelle et anthropologique, une histoire sérieuse, sans rapport avec les histoires qu'on raconte aux enfants ou celle qu'on écrit pour plaire aux rois. Cette histoire que Pasquier invente dans ses *Recherches* n'est pas entièrement dépourvue d'intérêt dramatique, mais on n'y trouvera que rarement le récit de faits d'armes héroïques ou de martyres spectaculaires. Le drame est tout autre. C'est l'historien lui-même, l'historien en quête de découvertes, qui devient le héros du récit. Le lecteur est invité à apprécier les difficultés du parcours, la chasse aux documents, les triomphes du "defaiseur de monstres." Ce n'est plus Jeanne d'Arc au bûcher, mais plutôt Schliemann devant Troie qui sera, un jour, mis en scène par cette science nouvelle issue de la rencontre entre l'histoire et la philosophie.

GEORGE HUPPERT
University of Illinois, Chicago

43 La Popelinière, *Idée*, I, p. 142.

44 *Ibid.*, p. 78.

Le noyau humaniste de l'historiographie au XVI^e siècle

Les études consacrées à l'éclaircissement des nouveautés méthodologiques qui s'annoncent pendant la Renaissance attirent d'habitude l'attention, non sans raison, sur les disciplines relatives au domaine traditionnel des *artes*, aussi bien *sermocinales* (surtout la dialectique) que *reales* (surtout les mathématiques). Ce serait cependant une erreur de mépriser ce qui sort de l'enseignement des doctrines de base les plus consolidées, du *curriculum* de la Faculté des Arts. D'autres disciplines ressentent les effets des transformations en cours ; en ce qui concerne le sujet de notre recherche, il importe de remarquer qu'on perçoit notamment l'exigence d'un renouvellement de la méthodologie chez les représentants de l'historiographie et du droit.

1. Ces disciplines se trouvent désormais, l'une et l'autre en phase de renouvellement profond. Il faut d'abord souligner les aspects qu'elles ont en commun, les origines communes de leur problématique liée aux thèmes de la Renaissance. Toutes deux plongent leurs racines dans le sol déjà profondément creusé, en long et en large, par le premier humanisme italien. Sous son influence, les juristes et les historiens de la Renaissance héritent, en toute conscience, d'un intérêt pour les grands modèles classiques, aussi bien historiques que juridiques.

En second lieu, il faut fixer et pénétrer les caractéristiques fondamentales de cette nouvelle tendance propre aux deux disciplines. De leurs origines communes et de leur commun rattachement à la tradition du monde classique, renouvelée au sens humaniste, naît l'impulsion à les comprendre dans leur unité, leur conjonction et leur collaboration réciproque. Presque tous les grands spécialistes d'histoire au XVI^e siècle sont aussi des juristes, ou ont du moins affaire d'une façon ou d'une autre avec le droit et la politique. Si un Pasquier, un Pithou, un De Thou, un Bacon ou un Raleigh ont suivi des études de droit, des auteurs tels que Baudouin et Bodin - auxquels on attribue le

CORPUS, revue de philosophie

mérite d'avoir rapproché et réuni pour la première fois, jusque sur le plan conceptuel¹, les deux disciplines - sont des juristes au sens propre du terme. Admirateur de Cicéron, glossateur et interprète des *monumenta* du droit romain, Baudouin, en soulignant le caractère indispensable de cet héritage tant pour le droit que pour l'histoire², établit dans son essai *De institutione historiae universae* - comme le fera Bodin quelques années plus tard, et d'une façon plus approfondie, dans sa *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* - le modèle du critère de

-
- 1 Cf. F. von Bezold, "Zur Entstehungsgeschichte der historischen Methodik", *Internationale Monatsschrift für Wissenschaft, Kunst und Technik*, 1914 (que je cite d'après son livre *Aus Mittelalter und Renaissance. Kulturgeschichtliche Studien*, München-Berlin, 1918, p. 371) ; F. Renz, *Jean Bodin. Ein Beitrag zur Geschichte der historischen Methode im 16. Jahrhundert*, Gotha, 1905, pp. 38-40 ; J.L. Brown, *The "Methodus ad facilem historiarum cognitionem" of Jean Bodin : A Critical Study*, Washington, 1939, p. 38 sqq. ; D.R. Kelley, "The Theory of History", dans *The Cambridge History of Renaissance Philosophy*, éd. par Ch.B. Schmitt and others, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1988, p. 755 sqq. Par la suite j'utilise notamment les travaux de E. Fueter, *Geschichte der neueren Historiographie*, München-Berlin, 1911 ; J.W. Thompson, *A History of Historical Writing*, New York, 1942 ; E. Garin, "Il concetto della storia nel pensiero del Rinascimento", *Rivista critica di storia della filosofia*, VI (1951), pp. 108-118 (reimprimé dans son livre *Medioevo e Rinascimento. Studi e ricerche*, Bari, Laterza, 1961², pp. 192-200, ainsi que dans *Zum Begriff und Problem der Renaissance*, éd. par A. Buck, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1969, pp. 245-262) ; G. Huppert, *The Idea of Perfect History : Historical Erudition and Historical Philosophy in Renaissance France*, Urbana-Chicago-London, University of Illinois Press, 1970 ; D.R. Kelley, *Foundations of Modern Historical Scholarship: Language, Law, and History in the French Renaissance*, New York-London, Columbia University Press, 1970 ; R. Landfester, *Historia magistra vitae. Untersuchungen zur humanistischen Geschichtstheorie des 14. bis 16. Jahrhunderts*, Genève, Droz, 1972 ; C. G. Dubois, *La conception de l'histoire en France au XVI^e siècle (1560-1610)*, Paris, Nizet, 1977 ; A.B. Ferguson, *Clio Unbound: Perception of the Social and Cultural Past in Renaissance England*, Durham N.C., Duke University Press, 1979. On trouvera des détails bibliographiques plus circonstanciés dans l'étude à laquelle je suis maintenant en train de travailler, *Storiografia e diritto nella congiuntura del ramismo*, dont cet essai n'est qu'une section. Ici l'appareil critique s'en tient aux références de base.
- 2 F. Balduini *Iuris Civilis Schola Argentinenensis*, Argentorati, 1555, f. Biiij sqq. ; *Iuris Civilis Catechesis*, Basileae, 1557.

Le noyau humaniste de l'historiographie au XVI^e siècle Guido OLDRINI

"conjonction" entre l'histoire et le droit.³ Il est persuadé que, d'un côté, on ne peut comprendre la physionomie et le cours de l'histoire sans l'étude des lois, et que, de l'autre, la clef de voûte de la compréhension du droit (de la genèse des institutions, du sens des normes etc.) est justement l'histoire : d'où la maxime *caecam sine historia iurisprudentia*, à laquelle Baudouin se conforme d'un bout à l'autre de son activité.⁴ En effet, comment faire autrement pour s'orienter dans le marasme de la législation et des événements historiques, comment saisir parmi eux l'essentiel et seulement l'essentiel ? Baudouin pose la question dans les termes suivants :

*Quid nos ? Cum profiteor agere me velle de institutione historiae universae, deque huius cum iurisprudentia coniunctione : sentio hanc Iurisprudentiam, illius quoque universitatis partem esse [...]. Ubi factum aliquod historia recitavit, excutiendum nobis illud iterum est : et de Iure ac usu est quaerendum. De facti Iure dico : hoc est, an quod factum esse dicitur, iustum, bonum, rectum sit, et ad exemplum propterea trahi possit : an vero sit iniustum, et propterea damnandum atque fugiendum. Sic enim vocari in iudicium debet.*⁵

Il faut par ailleurs que les historiens et les juristes veillent à ne pas confondre les "quaestionis juris" avec celles de fait, à ne pas prendre "aut privilegium pro lege, aut factum pro iure." Sous le nom de "loi" ne se cachent parfois que des exemples fortuits, des faits tout nus ; or nos ancêtres déjà suivaient le principe selon lequel on doit juger d'après les lois seulement, non d'après les exemples ("legibus, non exemplis iudicandum esse"). L'exigence d'une collaboration mutuelle et continue entre les deux disciplines, selon Baudouin, a justement là son origine. En vue de

3 F. Balduini *De institutione historiae universae, et eius cum iurisprudentia coniunctione* (1561), éd. par J. Cluten, Argentorati, 1608, liv. II, p. 185 sqq. ; I. Bodini *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (1566), dans *Oeuvres philosophiques de Jean Bodin*, éd. par P. Mesnard, Paris, Presses Universitaires de France, 1951, p. 109 et *passim*.

4 Voir A. Wicquot, *François Balduin d'Arras, jurisconsulte, historien et théologien diplomate (1520-1573)*, Arras, 1890, pp. 126-127, 164 sqq.

5 Balduini *De institutione historiae...*, liv. II, p. 186.

CORPUS, revue de philosophie

résultats adéquats, réellement convenables sous le rapport historique et juridique, dit-il,

ad certum Ius recurrendum est, et cum historia coniungenda est Iurisprudentia: illam dico Iurisprudentiam, quae est, esseque debet, qualis esse dicitur, rerum divinarum atque humanarum noticia, iusti atque iniusti scientia. Quo vero magis inquiremus, cur haec coniunctio requiratur, magis sentiemus tam eam esse necessariam, quam unius corporis indivisae partes aut membra divelli neque possunt neque debent. Ego quidem nondum satis statuere potui, plusne lucis historia ex Iurisprudentiae libris, an Iurisprudentia ex historicis monumentis accipiat. Sed liquido affirmare possum, sic utramque esse comparatam, ut (quod ille ait) altera alterius poscat opem, et coniuret amice.⁶

Le renouvellement humaniste des deux disciplines, favorisé par leur unité dialectique, présente la caractéristique suivante : en rupture avec la prédominance de leurs traditions médiévales respectives - lesquelles résistent encore en partie (notamment dans les annales des chroniqueurs en historiographie ainsi que dans la pratique des glossateurs et commentateurs en droit) -, elles visent à une construction doctrinale interne bien charpentée, à leur formalisation de principe. Il saute tout de suite aux yeux comment et combien l'historiographie tire profit de ses nouvelles prémisses humanistes. La remise en circulation des sources historiques classiques (Thucydide, Polybe, César, Salluste, Suétone, le Tacite de la *Germania*, mais d'abord surtout Livius, qui de Léonardo Bruni, ou mieux de Pétrarque, reste une autorité jusqu'à Machiavel et même après), l'instauration de rapports réciproques plus étroits avec les *artes sermocinales*, l'absorption et l'emploi de plus en plus consistant de catégories logiques et rhétoriques, bouleversent considérablement le terrain qui sert de base à la réflexion dans la sphère de l'historiographie, en transformant la perspective aussi bien que la substance et la qualité. Bien sûr, cette transformation ne se réalise pas d'emblée ; elle ne se fait que peu à peu et procède par degrés. Conformément au modèle de Cicéron, de Sénèque et de Plutarque, l'histoire ne prend d'abord la forme, chez les historiens de la Renaissance, que d'un tissu bigarré d'*exempla* destinés à instruire et à édifier

6 Ibid., liv. II, pp. 187-189.

Le noyau humaniste de l'historiographie au XVI^e siècle Guido OLDRINI

moralement. Ceux-ci, appelés à confirmer des jugements d'une prétendue valeur universelle, sont ensuite rédigés, rangés et classés selon des tables déterminées de *loci communes*, en vue d'élaborer une sorte de topique de la recherche historique : ces *loci* font office de catégories sous lesquelles se subsume l'amas déréglé des faits ; il servent de critères pour la sélection et l'agencement des matériaux, et donc aussi de condition nécessaire - quoique non suffisante - pour l'élévation de l'historiographie au rang d'une *ars*.

Au XVI^e siècle, aucun théoricien important ne s'écarte plus de ces fondements humanistes. Les grands maîtres des premières décennies du siècle (Erasme, Budé, Vivès), les représentants de la pédagogie réformée allemande à partir de Mélanchthon (Sturm, Grynaeus, Chytraeus, Freigius), les proto-adeptes de l'humanisme actifs en Angleterre (Thomas More, Elyot, Polydore Virgile), le 'concordiste' espagnol Sebastián Fox Morcillo et, plus tard encore, à partir des années 60, des spécialistes italiens, auteurs de traités d'*ars historica*, tels que Patrizi ou Aconce (dans le sillage desquels se situe Thomas Blundeville, le premier théoricien anglais de l'historiographie), le suisse-allemand Theodor Zwinger (dont le *Theatrum vitae humanae* n'est qu'un assemblage monstre d'*exempla* tirés des auteurs les plus divers sur les sujets les plus divers, d'après l'admonestation d'Erasme, - ci-même citée⁷ - *De exemplorum copia et delectu* : "Non vetustate tantum, sed varietate et copia commendantur historiae"), en France surtout le Pasquier des *Recherches* et des écrits politiques, le Bodin de la *Methodus*, le Le Roy de la *Vicissitude ou variété des choses*, le Montaigne de la première édition des *Essais*, un historien chrétien-apologétique tel que l'"avocat a la Cour" Pierre Droit de Gaillard, - tous ces auteurs et d'autres encore ne se lassent jamais d'insister sur le but éducateur de l'histoire et sur la pluralité des fonctions que les *exempla* exercent dans ce cadre : puisqu'ils doivent non seulement prouver la vérité et la validité universelle des principes, mais persuader aussi le lecteur dans son for intérieur, en le convaincant soit par l'autorité des références objectives, soit par leur réitération et leur efficacité formelle (artifices rhétorico-stylistiques). "Vere igitur Historia est testis temporum, lux

7 T. Zwingeri *Theatrum vitae humanae* (1565), Basileae, 1571, I, p. 16.

veritatis, vita memoriae, magistra vitae, nuncia vetustatis, ut Cicero verissime simul et gravissime definit", tel est ce que confirme Chytraeus dans son *De lectione historiarum recte instituenda*, en rapportant à la lettre - de même qu'en Angleterre, et en anglais, Thomas Elyot⁸ - un passage bien connu du *De Oratore*.⁹ Vu que la nature des hommes est toujours la même, et que les mêmes restent donc aussi "negocia, consilia, occasiones etiam et eventus", il en déduit sans barguigner l'extrême utilité (*utilitas*) des enseignements qu'on peut tirer des expériences du passé au profit de ceux qui vivent dans le présent :

Valde igitur utile est in lectione Historiarum, Exempla omnium humanorum officiorum, tanquam in illustri posita loco, prudenter accomodare ad Regulas seu Leges vitae : Quarum haec prima et summa est, quae affirmat, vere esse Deum, conditorem et inspectorem Imperiorum, et vitae hominum, onnipotentem et iustum [...].

*Atque ita Historia, vere est, ut Thucydides loquitur, krh~ma ejx ajeiV xugkeivmeuou, hoc est, perpetuus thesaurus exemplorum, et expressa imago totius vitae humanae, ad omnia mundi tempora congruens.*¹⁰

Or, par rapport aux matériaux fournis par ce *thesaurus exemplorum*, la fonction spécifique des *loci* est de pourvoir, de manière méthodique, à leur arrangement le plus approprié. Ni la composition, ni la réception historiographiques - Fox Morcillo,

8 T. Elyot, *The Boke named the Governour* (1531), éd. par H.H.S. Croft, London, 1883, I, p. 82 (cité par A.B. Ferguson, *The Articulate Citizen and the English Renaissance*, Durham N.C., Duke University Press, 1965, p. 193.)

9 D. Chytraeus, *De ratione discendi et ordine studiorum in singulis Artibus recte instituendo*, Witebergae, 1564, f. K2r (cf. Ciceronis *De Orat.*, II, 9, 36). Publié en tant que section finale du texte, son *De lectione historiarum* parut aussi en brochure séparée, Argentinae, 1565 (réimprimé dans *Artis historicae penus*, éd. par I. Wolfius, Basileae, 1579, II, pp. 452-565). On trouve une bibliographie très soignée des écrits historiques de l'auteur dans le portrait - par ailleurs superficiel, d'un point de vue critique - de D. Klatt, "Chyträus als Geschichtslehrer und Geschichtsschreiber", dans *Beiträge zur Geschichte der Stadt Rostock*, V (1909), Heft 1-2, p.163 sqq.

10 Ibid., ff. K3r-4v.

Le noyau humaniste de l'historiographie au XVI^e siècle Guido OLDRINI

Patrizi, Aconce, Blundeville s'accordent tous à le souligner ¹¹- ne peuvent être abandonnées à leur sort et se passer des *loci* qui les organisent et les guident. Chaque phénomène historique a sa place, son agencement temporel, son ordre interne, son cours et ses phases successives d'évolution ("hys beginning, augmentacion, state, declination, and ende", d'après la formule synthétique de Blundeville.) Aussi faut-il que les historiens s'y tiennent scrupuleusement, en énumérant par exemple, comme le veut Patrizi, "prima l'attore, dopo la cagione, appresso l'apparecchio, et gli stromenti, quindi il luogo, et in ultimo il tempo" (d'abord l'agent de l'action, ensuite la cause, le dispositif, les moyens, le lien et enfin le temps) : sous peine, autrement, de provoquer les méprises, les confusions et les fautes de construction que Bodin, dans l'avant-propos à la *Methodus*, a relevées et déplorées dans l'historiographie de son temps.¹² Au début du chapitre III de cet ouvrage, après avoir ramené l'histoire dans les limites des seules actions humaines ("angustis hominum actionibus") et l'avoir définie "*rerum ante gestarum vera narratio*", Bodin spécifie :

*humanarum autem actionum tanta varietas est et confusio, tanta historiarum ubertas et copia, ut nisi certis quibusdam generibus hominum actiones ac res humanae distribuantur, nec plane historiae percipi, nec perceptae memoria diu contineri possunt. Quod igitur viri docti facere solent in aliis artibus, ut memoriae consulant, idem quoque in historia faciendum judico : id est, ut loci communes rerum memorabilium certo quodam ordine componantur, ut ex iis, velut e thesauris, ad actiones dirigendas exemplorum varietatem proferamus.*¹³

11 S. Foxii Morzilli *De historiae institutione dialogus*, Antverpiae, 1557, f. 104r sqq.; F. Patritio, *Della historia diece dialoghi*, Venetia, 1560, dial. X, f. 59v sqq. ; G. Aconcio, "Delle osservazioni et avvertimenti che haver si debbono nel legger delle historie" (1564?), dans son "*De Methodo*" e *opuscoli religiosi e filosofici*, éd. par G. Radetti, Firenze, 1944, pp. 311-312 ; T. Blundeville, *The True Order and Methode of Wryting and Reading Histories*, London, 1574, ff. A3r, F1r (réimprimé par H.G. Dick, "Thomas Blundeville's The True Order etc.", *The Huntington Library Quarterly*, III, 1939-40, pp. 155, 164) : d'où sont tirés aussi les passages que je cite ensuite dans le texte.

12 Bodin, *Oeuvres philosophiques*, p. 114.

13 Ibid., p. 119.

CORPUS, revue de philosophie

Baudouin, pour sa part, avait déjà écrit :

*Rerum ratio ordinem temporum desiderat, regionum descriptionem. Vult etiam, quoniam in rebus magnis, memoriaeque dignis consilia primum, deinde acta, postea eventus expectantur, et de consiliis significari quid scriptor probet, et in rebus gestis declarari, non solum quid actum, aut dictum sit, sed etiam quomodo: et cum de eventu dicatur, ut causae explicentur omnes, vel casus, vel sapientiae, vel temeritatis : hominumque ipsorum, non solum res gestae, sed etiam, qui fama ac nomine excellent, de cuiusque vita, atque natura.*¹⁴

Malgré les différences parfois marquées qui séparent les auteurs sur la notion de *methodus* (différences que, on le comprend bien, je ne peux aborder ici, pas même en leurs grandes lignes), tous ont l'exigence pressante de faire valoir aussi des critères méthodologiques objectifs pour les matières de ce domaine : à savoir, une *dispositio* du matériel qui corresponde non pas aux choix arbitraires ni aux coups de tête de chaque historien, mais justement à l'"ordre naturel" des événements représentés. Leur sélection, leur enregistrement, leur rangement, leur entrelacement réciproque etc., ne doivent jamais se faire au détriment de l'unité logique qui les enchaîne.

2. Il faut tenir compte du fait que, tout comme cela s'est produit dans l'historiographie à partir environ de la parution de l'*Actius* de Pontano (1499), l'emploi des *loci*, les instances topiques, les liens avec la dialectique et la sensibilité à l'*ordo* font leur irruption retentissante et irrésistible dans le droit. On comprend dès lors la

14 Balduini *De institutione historiae...*, liv. I, pp. 94-95. Ce sont des penchants méthodologiques similaires que manifestent Christophe Milieu, Fox Morcillo, le proramiste Freigius et d'autres encore. Bien plus faible l'intérêt pour la méthodologie historiographique qu'on relève en Angleterre, peut-être à cause de la "tendency of English humanists to prefer the practical to the theoretical" (A.B. Ferguson, *Clio Unbound...* p. 432.) A une exception près : le cas Blundeville, épigonique mais localement important, puisqu'il a rendu accessibles au lecteur anglais les idées de Patrizi et celles - restées inédites - d'Aconce sur l'histoire (cf. J. Jacquot, "Les idées de Francesco Patrizzi sur l'histoire et le rôle d'Acontius dans leur diffusion en Angleterre", *Revue de littérature comparée*, XXVI, 1952, pp. 342-347.)

Le noyau humaniste de l'historiographie au XVI^e siècle Guido OLDRINI

nouveauté de la situation : une nouvelle perspective s'ouvre pour l'historiographie et pour le droit grâce à leur nouvelle organisation ainsi qu'à l'épanouissement, chez l'une et l'autre, de la tendance à se doter de structures formelles stables. La greffe de critères formels constructifs tout à fait nouveaux, tirés de l'humanisme, ainsi que l'emploi de catégories logiques et rhétoriques permettent de jeter les fondements nécessaires à la construction d'une "théorie" du droit et de l'histoire dans toute la force du terme, et contribuent ainsi à les élever au rang des autres *artes* : cette transformation révèle la tendance générale de l'époque à faire valoir en tout lieu des prétentions méthodologiques, en exigeant que le développement et l'enseignement de chaque discipline s'en tiennent à une règle déterminée.

Il en résulte deux ordres de conséquences. Tout d'abord, sur le plan pratique et opérationnel, on laisse de côté, en tant qu'indéfectibles, les techniques de travail des historiens et des juristes des siècles passés. On prend position à l'unanimité contre l'étroitesse corporative, le manque de sens historique, la pratique du simple enregistrement des faits, le goût ou l'indulgence pour la liste de cas et le désordre dans le travail de compilation : pensons, chez les juristes, à l'accumulation chaotique des gloses et des commentaires, rédigés d'une manière aride, dans le seul but d'attiser des controverses ; ou bien, chez les historiens, aux limites intrinsèques des annales, dont les critères mêmes de rédaction les rendent inutilisables d'un point de vue pratique. Tout travail de ce genre (chroniques, annales, *yearbooks*) tombe sous le coup de la critique des novateurs. Si, en Italie, Patrizi lui nie pour sa part, en principe, toute valeur¹⁵, si, d'une manière plus générale, les chroniques de type médiéval, bourrées de légendes et de miracles, et rédigées en l'absence de sens critique, cèdent de plus en plus le pas à des histoires plus raisonnées, plus soucieuses de compréhension et plus raffinées du point de vue stylistique, si les gloses et les commentaires juridiques cèdent la place à la philologie du *mos gallicus*, c'est justement parce que les développements scientifiques des deux disciplines et leur conquêtes humanistes montrent que les anciennes démarches ne

15 Patritio, *Della historia*, dial. IV, f. 22^r sqq. et dial. V, ff. 29v-30r. (Voir aussi C. Vasoli, *Francesco Patrizi da Cherso*, Roma, Bulzoni, 1989, p. 66.)

sont plus, désormais, à la hauteur des exigences du présent. Ces approches ne tarderont pas, d'ailleurs, à disparaître, ou du moins elles subiront une telle transformation qu'elles changeront de nature et prendront un aspect, des contours et des nuances etc., qui les rendront sans commune mesure avec ce qu'elles avaient été dans le passé.

Le deuxième ordre de conséquences vise directement le plan théorique. Les historiens et les juristes d'origine humaniste n'étaient pas encore à même d'accomplir le tournant décisif qui leur aurait permis de conquérir l'autonomie scientifique de leurs deux disciplines. Ils ont toutefois contribué efficacement à mettre en branle le processus qui visait à contourner, à repousser, voire à surmonter les entraves théoriques de l'aristotélisme, lequel se fondait sur une hostilité de principe à l'idée d'accorder un statut épistémologique aux disciplines idéographiques ainsi que normatives. Bien entendu, *ars* et *scientia* sont toujours conçues comme deux domaines séparés, et l'on cède continuellement - comme Vivès et Aconce, à l'instar d'Erasme, le faisaient encore *ex professo* pour l'historiographie¹⁶ - à la tentation de situer les deux disciplines dans le cadre de la simple *prudentia* ; mais cela ne les empêche pas du tout, loin de là, de réclamer leur statut d'*artes*. Elles aussi, en effet, réclament une structure à elles : une structure rationnelle précise, analogue, sur le plan formel, à celle de toutes les autres disciplines qu'on reconnaît comme *artes*.

Afin de ne pas dresser un tableau simplifié et faussé des problèmes que je viens d'aborder, je préciserai quelques points. L'un des traits caractéristiques des tendances historiques et juridiques dominantes jusqu'aux environs de 1560 est que leurs idées innovatrices, la philologie, l'emploi de démarches logico-rhétoriques et la formalisation poussée entraînent autant de bornes [en italien : comportano altretonti limitis, - c'est-à-dire qu'ils ont des limites !!!]. Comme nous l'avons vu, les deux disciplines balayaient définitivement le vieil édifice médiéval et avec

16 J.L. Vivis *De tradendis disciplinis* (1531), dans *Opera omnia*, distributa et ordinata a G. Majansio, Valentiae Edetanorum, 1782-90, VI, p. 252 ; Aconcio, *op. cit.*, p. 306 sqq. Quant à Erasme, cf. tout récemment W. Ludwig, "Erasmus und Schöfferlin - vom Nutzen der Historie bei den Humanisten", dans A. Buck (éd.), *Humanismus und Historiographie*, Weinheim: VCH Acta Humaniora, 1991, pp. 64-65.

Le noyau humaniste de l'historiographie au XVI^e siècle Guido OLDRINI

lui, notamment, le noyau idéologique qui est à son fondement, l'universalisme : tant l'universalisme impérial (concernant le droit romain) - dont les glossateurs et les commentateurs s'étaient fait l'écho dans le droit - que l'universalisme cosmologico-généalogique, propre à l'historiographie, qui concevait l'histoire comme l'effet d'un développement *ab origine* selon les desseins de la providence : un thème dont la critique de ce dernier thème est traitée par Patrizi dans le VI^e livre (en entier) de ses dix dialogues *Della Historia*. Cependant, le providentialisme et l'universalisme ne disparaissent pas totalement avec la nouvelle forme d'histoire : ils ne subsistent pas seulement à titre d'héritage du passé, mais se maintiennent en tant qu'éléments fondateurs et composantes conceptuelles de la théorie en construction. Si les topiques historiographiques dont j'ai parlé plus haut ne peuvent pas encore prétendre et ne prétendent pas (du moins pas plus que les juridiques) au titre de "science", cela tient essentiellement au fait qu'elles continuent de s'enraciner dans une idéologie "universaliste" dont le point de repère philosophique reste Aristote (même s'il est désormais relu selon des prescriptions humanistes). Or, cet universalisme les empêche d'atteindre, voire contredit tout à fait, une formulation cohérente de leur exigence de spécificité.

Deux points méritent ici notre attention. Dans quelle mesure l'universalisme imprègne-t-il également les tendances historiographiques de la première moitié du XVI^e siècle? Malgré la nouveauté de ces tendances, leur ouverture d'esprit, leur sensibilité humaniste et leur "sécularisation" graduelle¹⁷, l'universalisme sert encore souvent de pivot dans la conception de l'histoire. On le voit très bien en examinant, par exemple, les apports de l'historiographie protestante allemande d'inspiration mélanchthonienne ou, en Angleterre, ceux des historiens de l'époque des Tudors jusqu'à, environ, Polydore Virgile. (Le passage, cité ci-dessus, extrait du *De lectione historiarum* de Chytraeus, auteur dont le modèle inspirera par la suite l'exilé protestant français Richard Dinoth dans l'épître au lecteur de ses *Adversaria historica*, parus à Bâle en 1581, est significatif.) Les cinq livres *De scribenda universitatis rerum historia* que le suisse

17 Cf. A. Klempt, *Die Säkularisierung der universalhistorischen Auffassung. Zum Wandel des Geschichtsdenkens im 16. und 17. Jahrhundert*, Göttingen, 1960.

CORPUS, revue de philosophie

Christophe Milieu - lequel fut quelque temps professeur d'*humanitas* à Lyon (1544) - publie d'abord en édition rarissime à Florence (1548), puis à Bâle (1551), révèlent combien le prototype de l'universalisme humaniste perdure dans le domaine de l'historiographie. Le vieux et le nouveau se joignent ici étroitement. Les prétentions universalistes (providentialisme, cosmographie etc.) vont de pair avec les scrupules méthodologiques et le culte de Cicéron ; la désinvolture de l'exposition, les naïvetés, les longueurs, les répétitions et l'amas chaotique de notions de tout genre y côtoient aussi bien l'exaltation de l'utilité et de la propagation de l'histoire ("Est quippe Historia ad omnem vitae partem, conditionem, aetatem, locum et tempus, iucunda, fructuosa, atque per omne doctrinarum genus sparsa et proseminata")¹⁸, que, dans le dernier livre (véritable *tentamen* d'histoire du savoir, des origines jusqu'à Erasme et Budé), la célébration du mouvement humaniste de la Renaissance.¹⁹

Le second point, qui ne diffère qu'en apparence du précédent, concerne le rôle de l'*ordo*. Prendre parti en faveur des conquêtes humanistes n'implique pas, en soi, des effets positifs dans ce domaine. Il est des humanistes notoires, dont les oeuvres (telles, par exemple, les *Annotationes in Pandectas* et le *De Asse* de Budé, ou le *De tradendis disciplinis* de Vivès) ne sont pas du tout, loin de là, des chefs-d'oeuvre d'"ordre". C'est donc sans doute un pas en avant décisif que les topiques juridiques et historiques de la première moitié du siècle ainsi que les études *de juris/historiae arte* etc., aient fait de l'*ordo* le pivot ou l'un des pivots de l'instance de formalisation avancée par les deux disciplines. Ceci dit, l'*ordo* n'a pas l'importance qu'on lui a assignée en théorie. J'ai déjà eu plus haut l'occasion d'indiquer que l'Allemagne et l'Angleterre accusaient des retards considérables en raison du développement inégal (qui se vérifie aussi sur le plan chronologique) des tendances humanistes dans les différents pays ; la littérature critique parle, et pour cause, à propos de l'humanisme juridique

18 C. Mylaei *De scribenda universitatis rerum historia libri quinque*, Basileae, 1551, liv. IV, p. 205 (réimprimé dans le recueil cité plus haut *Artis historicae penus*, II, p. 264.)

19 Ibid., liv. V, p. 300 sqq. (réimpr., p. 385 sqq.)

Le noyau humaniste de l'historiographie au XVI^e siècle

Guido OLDRINI

allemand, d'un divorce presque total entre théorie et pratique²⁰ et, au sujet de l'historiographie en Angleterre pendant la première phase des Tudors, de liens beaucoup trop nombreux et trop étroits avec le passé ainsi que de méthodes et de valeurs "associées plus étroitement [...] aux modes d'écriture de l'histoire traditionnels que novateurs."²¹ Ce traditionalisme, notons le, concorde tout à fait avec l'"insularité" (*alias*, le retard) typique du droit anglais de l'époque.²² Mais même là où les tendances humanistes parviennent à se déployer dans toute leur ampleur et influencent, en profondeur, comme nous l'avons déjà vu, les deux doctrines, même là l'*ordo* n'agit pas en vertu d'une nécessité objective pressante ; le plus souvent il reste quelque chose d'extérieur, ajouté *a posteriori*, à titre de support ou d'expédient pédagogique. Cette extériorité de l'*ordo* est tout aussi frappante dans le droit que dans l'historiographie, comme l'avait déjà remarqué Friedrich von Bezold :

20 Cf. R. Stintzing, *Geschichte der deutschen Rechtswissenschaft*, München-Leipzig, 1880-84, I, pp. 96-97 (et, par référence au droit humaniste en général, P. Koschaker, *Europa und das römische Recht*, München-Berlin, 1953², p. 116 ; F. Wieacker, *Privatrechtsgeschichte der Neuzeit unter besonderer Berücksichtigung der deutschen Entwicklung*, Göttingen, 1952, pp. 85-86.)

21 "more closely related [...] to traditional than innovative historical writing" : Cf. F.S. Fussner, *The Historical Revolution: English Historical Writing and Thought, 1580-1640*, New York-London, 1962, p. 230 ; F.J. Levy, *Tudor Historical Thought*, San Marino (California), 1967, p.86 sqq. K.B. Chatlos, *Vernacular Historical Writing in Early Renaissance England*, Ph. D., Lincoln, University of Nebraska, 1976, pp. 62-63 (d'où vient aussi le passage cité dans le texte). Ni l'*History of King Richard III* de Thomas More ni l'*Anglica historia* de Polydore Virgile ne marquent une coupure complète avec le passé, car leurs auteurs, "influenced by humanist scholarship", sont eux-mêmes tous les deux "like other renaissance historians, (...) indebted to the medieval tradition" (A. Gransden, *Historical Writing in England*, Ithaca N.Y., Cornell University Press, 1974-82, II, pp. 433, 445.)

22 Cf. D.R. Kelley, "History, English Law and the Renaissance", *Past and Present*, n° 65, 1974, pp. 24-51 (réimprimé comme n° XI de son propre recueil d'essais, *History, Law and the Human Sciences: Medieval and Renaissance Perspectives*, London : Variorum Reprints, 1984) ; A.B. Ferguson, *Clio Unbound...*, p. 259 sqq.

CORPUS, revue de philosophie

*il ne s'agit pas de la création consciente d'une science de l'histoire, mais de l'éducation à la "lecture", c'est-à-dire à la juste compréhension des oeuvres historiques qui existent, fréquemment aussi à la juste composition historiographique.*²³

D'où il ressort de toute évidence que dans l'historiographie (de même que dans le droit), des tendances critiques et non-critiques se mêlent et s'opposent continuellement. On voit donc apparaître une situation contradictoire très caractéristique (il serait absurde et illégitime de le nier.) D'un côté, l'historiographie est gênée par ses hypothèques, ses très lourdes contraintes et ses schèmes du passé, même si ceux-ci, d'un point de vue conceptuel, ont déjà été surmontés ; de l'autre, elle regarde en avant, au delà de l'horizon ouvert par l'humanisme. Les grandes conquêtes humanistes continueront bien sûr de servir de base à la recherche scientifique ; mais il se développe peu à peu, par rapport à la critique humaniste de la première période et en liaison étroite avec le progrès du droit, une notion de "critique" bien différente. L'historiographie change à nouveau de registre et réalise un tournant dans le tournant. Qu'on confronte le modèle traditionnel classique de l'histoire en tant que produit de la rhétorique (*opus maxime oratorium*), de Valla jusqu'au-delà de Pontano, ou bien le moralisme historiographique de Mélanchthon, Vivès, Fox Morcillo (ou de Polydore Virgile en Angleterre), avec les positions que vont adopter, à la suite de Patrizi et de Baudouin, les grands historiens et théoriciens de l'historiographie tels que Bodin, Pasquier, De Thou, Du Haillan, La Popelinière ou Camden. Tous ont été prévenus - même si ce n'est que d'une façon tacite et indirecte - par la leçon 'réaliste' de Machiavel; tous ont été soutenus et poussés en avant par la vague d'intérêts politico-sociaux ("nationaux") qui, dès la moitié du siècle, a fait bien du chemin dans les couches les plus larges des classes montantes. Certains ont été impliqués parfois personnellement dans les heurts entre factions civiles et religieuses en lutte perpétuelle. Ils vont dès lors prendre conscience de la nécessité de régler de près leurs comptes avec les problèmes de leur temps. Ils prennent conscience du fait que, même en histoire, il faut savoir descendre sur le terrain de l'engagement politique pratique et se mesurer directement avec la

23 F. von Bezold, *op. cit.*, p. 364.

Le noyau humaniste de l'historiographie au XVI^e siècle ***Guido OLDRINI***

réalité. Bref, désormais, plus que le modèle rhétorique ou moraliste, c'est le réalisme politique qui convient à l'histoire.

GUIDO OLDRINI
Université de Bologne

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance

Nul, ou presque, ne considère plus aujourd'hui la philosophie comme une discipline générale, pouvant légitimement se targuer d'embrasser l'ensemble des connaissances humaines ; la spécialisation des compétences scientifiques, amorcée depuis plus de deux siècles, a fait perdre, sans doute irrémédiablement, à la philosophie le caractère encyclopédique qu'elle gardait encore à une époque relativement récente, pour n'être plus qu'une discipline particulière (dont la nature même est d'ailleurs assez problématique). La classification des sciences et des arts, c'est-à-dire l'activité qui consiste à définir, distinguer et hiérarchiser l'ensemble des connaissances humaines, a donc cessé, fort logiquement, d'être considérée comme une activité philosophique¹, et elle est même souvent tenue pour anti-philosophique.

A la Renaissance², en revanche, la philosophie désigne à la fois une discipline particulière (identifiée avec la métaphysique) et l'ensemble des connaissances humaines. Les "divisions de la philosophie", selon l'expression alors en usage, ne font qu'un avec la classification des sciences et des arts. Les discussions sur ce sujet sont fort en vogue durant toute cette période, qui voit le cadre médiéval du savoir³ se modifier et se complexifier

1 Le philosophe britannique R.G. Collingwood (1889-1943), par exemple, écrit que "la philosophie [...] ne peut être, ni même inclure, une classification de son objet, car toute classification est arbitraire [...]. La classification en tant que telle, c'est-à-dire une manière commode et utile de diviser le domaine à étudier, est non-philosophique" (*The Idea of a philosophy of something* [...] (1927), dans *The Idea of history*, Oxford university press, 1994, p. 336).

2 J'emploie le terme "Renaissance" pour qualifier, par convention, une période (1450-1650) et non un courant de pensée particulier.

3 Pour un aperçu général des classifications médiévales, voir James A. Weisheipl, "Classification of the sciences in medieval thought", *Mediaeval studies*, XXVII (1965), p. 54-90 ; Gilbert Dahan, "Les classifications du savoir aux XIIe et XIIIe siècles", *L'Enseignement philosophique*, XL (1990), 4, p. 5-27. Sur la place de l'histoire dans ces classifications, voir Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980, p. 18-43.

progressivement, pour finir par éclater et par être abandonné, la référence aux auteurs antiques servant tantôt à conforter la tradition, tantôt à la critiquer⁴.

Dans les classifications de la Renaissance, l'histoire jouit d'un statut épistémologique complexe. Il s'agit tout d'abord d'une discipline en soi, dotée d'un objet propre, dont la délimitation précise s'avère toutefois assez difficile. L'histoire est ensuite considérée comme un art auxiliaire de la théologie et de la philosophie naturelle, ce qui pose divers problèmes : l'emploi du mot histoire, dans ces deux cas, est-il justifié ? s'agit-il toujours de la même discipline, adaptée à des usages particuliers, ou le même mot recouvre-t-il des notions, en réalité, tout à fait distinctes ? Enfin, l'histoire désigne un mode spécifique de connaissance, orienté vers la pratique, dont la portée très générale finit par dépasser largement le cadre strict de la discipline du même nom.

I. Une discipline aux contours flous

Dans l'Antiquité, l'histoire a été classée, au sein des sept arts libéraux, parmi les arts du discours formant le *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique) et servant d'introduction aux études philosophiques⁵. Selon la définition qu'en donne Isidore de Séville (560 ?-636) dans ses *Etymologies*, manuel encyclopédique de base du monde médiéval, encore très utilisé à la Renaissance, l'histoire est "le récit des actions accomplies (*res gestae*), grâce auquel les choses qui ont eu lieu dans le passé peuvent être connues"⁶. Pour

4 Sur des aspects particuliers de ces questions, voir Jean-Marc Mandosio, "La place de l'alchimie dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance", *Chrysopoeia*, IV (1990-1991), p. 199-282 (version abrégée dans *Alchimie et philosophie à la Renaissance*, Paris, Vrin, 1993, p. 11-41) ; "Entre mathématiques et physique : les "sciences intermédiaires" à la Renaissance", dans *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Age*, Genève, Droz, 1994, p. 115-138.

5 Avec les quatre disciplines mathématiques composant le *quadrivium* (arithmétique, géométrie, astronomie, musique).

6 San Isidoro de Sevilla, *Etimologías* [*Etymologiarum libri XX*], texto latino, versión española y notas por José Oroz Reta [...] y Manuel-A. Marcos

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, Jean-Marc MANDOSIO

Isidore, l'histoire doit être avant tout considérée comme un genre littéraire : s'agissant d'une forme de récit, "cette discipline relève de la grammaire, car ce qui est digne de mémoire, on le confie aux lettres"⁷. La grammaire désigne ici, dans un sens très large, "la science du discours correct" et recouvre tout ce qui concerne la parole et l'écrit, depuis les rudiments de la prononciation et de l'orthographe jusqu'aux divers genres littéraires⁸.

En tant que genre, l'histoire devrait être distinguée des annales, car "l'histoire se rapporte aux temps que nous avons vus et les annales à des années que notre époque n'a pas connues"⁹. Bien qu'Isidore finisse par réintégrer les annales dans l'histoire, cette distinction ne manque pas d'intérêt. L'histoire au sens strict a en effet partie liée avec la vision et la connaissance directe : "Le mot histoire vient du grec *historein*, qui signifie voir ou connaître. Chez les anciens, en effet, on n'écrivait l'histoire que si l'on avait participé aux actions décrites et si on les avait vues. [...] Ce qu'on a vu, en effet, on le raconte sans mentir"¹⁰. C'est justement ce caractère de témoignage direct qui permet de garantir la véracité de l'histoire ; car, faute d'un critère de vérité, on pourrait confondre les récits historiques (incluant, cette fois, les annales) avec deux autres genres de discours qui s'en rapprochent sur le plan de la forme, mais s'en distinguent nettement quant au fond : "Il y a aussi une différence entre l'histoire, l'argument et la fable. Car l'histoire se rapporte aux choses qui ont réellement eu lieu ; les arguments aux choses qui n'ont pas eu lieu, mais qui auraient pu se produire ; les fables aux choses qui n'ont pas eu lieu et n'auraient pas pu se produire car elles sont contraires à la nature"¹¹. Le critère permettant de distinguer le récit véridique (histoire) du récit simplement vraisemblable (argument) ou purement fantaisiste (fable), même si l'on prend l'histoire au sens

Casquero [...], Madrid, Biblioteca de autores cristianos, 1993, t. I, I, 41, p. 358.

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*, I, 5, p. 285.

9 *Ibid.*, I, 44, p. 358-360. Isidore se réfère ici à Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, V, 18.

10 *Etymologiarum libri XX*, *op. cit.*, I, 41, p. 358.

11 *Ibid.*, I, 44, p. 360. La source d'Isidore est cette fois Quintilien, *Institution oratoire*, II, 4, 2.

restreint de "choses vues par l'auteur", est très ténu : le fait d'avoir assisté à un événement ne garantit évidemment pas la fiabilité du témoignage.

Le statut donné à l'histoire par Isidore n'est pas encore obsolète, à la fin du XVe siècle, pour un humaniste comme Ange Politien (1454-1494) dont le *Panepistemon* (1491), opuscule consacré aux divisions de la philosophie, marque véritablement le début des classifications de la Renaissance¹². Politien place l'histoire au sein de la "philosophie rationnelle" (regroupant les arts du discours), avec la grammaire, la dialectique, la rhétorique et la poétique¹³ ; si l'histoire est toujours associée aux arts du discours, elle a toutefois acquis, comme la poétique, le statut de discipline autonome et ne fait plus partie intégrante de la grammaire. L'histoire est la partie de la philosophie rationnelle qui "raconte"¹⁴, et elle se divise en "histoire fabuleuse" et "histoire qui fait foi"¹⁵. Contrairement à Isidore, Politien intègre les récits fictifs dans l'histoire (tout en reconnaissant qu'ils relèvent partiellement de la poétique)¹⁶, mais il prend bien soin de les distinguer de l'"histoire qui fait foi", c'est-à-dire l'histoire véridique. Celle-ci comporte quatre parties : la géographie, ou "histoire des lieux" ; la chronique, ou "histoire des époques" ; l'"histoire naturelle" ; l'"histoire des actions accomplies"¹⁷.

L'histoire au sens d'Isidore n'est plus qu'un aspect particulier d'une conception plus générale de l'histoire, qui cesse de porter exclusivement sur "les choses qui ont eu lieu dans le passé" pour désigner diverses disciplines consistant à décrire ou à énumérer des objets, situés aussi bien dans le temps (les époques et les

12 Voir Jean-marc Mandosio, "Filosofia, arti e scienze : l'enciclopedismo di Angelo Poliziano", à paraître dans *Poliziano e il suo tempo*, actes du colloque de Montepulciano (juillet 1994).

13 *Panepistemon*, dans Angelo Poliziano, *Opera omnia*, Torino, Bottega d'Erasmus, 1971, t. I (fac-similé de l'éd. de 1553), p. 463.

14 *Ibid.*

15 *Ibid.*, p. 471.

16 Le critère de répartition est purement formel : les récits fabuleux et historiques relèvent de l'histoire lorsqu'ils sont en prose et de la poétique lorsqu'ils sont en vers (*ibid.*, p. 471-472).

17 *Ibid.*, p. 471.

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, *Jean-Marc MANDOSIO*

événements de l'histoire humaine) que dans l'espace (les lieux géographiques et les êtres naturels).

Le conflit entre la définition traditionnelle de l'histoire (celle d'Isidore) et les sens multiples qui découlent de l'élargissement de la perspective historique attesté par Politien apparaît clairement dans les *Pandectes* (1548) de Conrad Gesner (1516-1565), bibliographie encyclopédique dans laquelle l'auteur manifeste une certaine perplexité quant à la place et à la définition du domaine de l'histoire. Gesner situe l'histoire parmi les disciplines "préparantes", qui introduisent à la connaissance des disciplines "substantielles"¹⁸ ; ces arts propédeutiques comportent les sept arts libéraux traditionnels (que Gesner appelle les arts "nécessaires"), auxquels s'ajoutent cinq arts dits "ornementaux" car ils "embellissent" la culture que doit acquérir le lettré : ici figure l'histoire, avec la poétique, la géographie, la magie et les arts mécaniques¹⁹. Cette rubrique fourre-tout regroupe en réalité les arts auxquels Gesner ne parvient pas à attribuer une place précise dans le schéma global du savoir.

Gesner s'avoue incapable de différencier nettement les ouvrages d'histoire et de géographie : "Certains géographes ont écrit en historiens, [...] et certaines des références que je classe dans la géographie seraient sans doute plus à leur place dans l'histoire"²⁰. Après s'être demandé s'il ne vaudrait pas mieux confondre purement et simplement les deux disciplines "pour ne pas [se] tromper dans la répartition des références"²¹, Gesner résout la difficulté en adoptant le même ordre d'exposition des matières pour l'histoire et la géographie, "selon les divisions des terres et des peuples"²², c'est-à-dire en suivant un classement géographique.

18 Les six disciplines "substantielles" sont les trois parties de la philosophie (physique, métaphysique, éthique) et les trois disciplines universitaires ou facultés (droit, médecine et théologie).

19 *Tabula de singulis Pandectarum libris, eorumque ordine secundum philosophiae divisionem*, dans *Partitiones theologicae* [...], Zurich, 1549 (le livre XXI des *Pandectes*, consacré à la théologie, est paru isolément, un an après les dix-neuf premiers livres).

20 *Pandectarum* [...] *libri XXI*, Zurich, 1548, XI, 1, f. 109v.

21 *Ibid.*, XII, 1, f. 120.

22 *Ibid.*, XI, 1, f. 109v.

CORPUS, revue de philosophie

Le rapprochement de la géographie et de l'histoire, qui paraît naturel, ne va pas de soi à la Renaissance, la géographie étant alors couramment classée parmi les sciences mathématiques et subordonnée à la géométrie, en tant que science de la mesure des distances. Ainsi La Popelinière (1541-1608), par exemple, parle de "la géographie et autres sciences mathématiques"²³. Les navigateurs, étant assimilés aux géographes, peuvent en conséquence être considérés comme des "mathématiciens" par les auteurs de l'époque : c'est pourquoi l'encyclopédiste Theodor Zwinger (1533-1588) mentionne Christophe Colomb parmi les "géomètres expérimentés"²⁴.

Outre la géographie, Gesner énumère d'autres domaines limitrophes de l'histoire : l'éthique (s'agissant des "calamités" historiques qui, en tant que revers de fortune, fournissent des anecdotes de portée morale, des "exemples"), la théologie (concernée par l'"histoire ecclésiastique", que Gesner sépare de l'histoire ordinaire)²⁵. Lorsqu'il aborde la question des "histoires fabuleuses", il sépare, comme Politien, les "fables poétiques", c'est-à-dire en vers, rattachées à la poétique, des "récits fabuleux écrits en prose, pour plaire davantage que pour instruire", qui relèvent de l'histoire, bien qu'ils soient distincts des "histoires véridiques" ; en revanche, "les fables d'Esope et autres semblables" doivent prendre place dans l'éthique, dans la mesure où elles visent avant tout à "éduquer les mœurs"²⁶. Prudent, Gesner réserve une place aux "histoires douteuses"²⁷, dont il ne peut dire si elles appartiennent à l'histoire véridique ou à l'histoire fabuleuse.

Contrairement à Ange Politien, Gesner ne considère pas que l'histoire naturelle relève de la discipline historique proprement dite. Jean Bodin (1529-1596), en revanche, dans sa *Méthode pour faciliter la connaissance de l'histoire* (1572), distingue "trois sortes d'histoire ou de récit véridique : l'histoire humaine, l'histoire

23 *L'Idée de l'histoire accomplie*, I, dans *L'Histoire des histoires* [...] (1599), Paris, Fayard, 1989, t. II, p. 15.

24 *Theatrum humanae vitae* [...], Bâle, 1586, V, 3, t. II, p. 1258-1259.

25 *Pandectarum* [...] *libri XXI*, *op. cit.*, XII, 1, f. 120.

26 *Ibid.*, XII, 13, f. 160v.

27 *Ibid.*, XII, 15, f. 161.

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, Jean-Marc MANDOSIO

naturelle et l'histoire sacrée"²⁸, ces trois genres pouvant en constituer quatre si l'on dissocie l'histoire naturelle de "l'histoire mathématique"²⁹.

L'élargissement de l'histoire à des domaines autres que le récit des actions humaines est critiqué de façon virulente par La Popelinière dans *L'Idée de l'histoire accomplie* (1599). Il s'indigne des "fautes de tous ces contemplatifs"³⁰ qui, comme Bodin, ont voulu élaborer "une disposition générale de toutes les histoires, célestes, humaines et naturelles", croyant qu'ils pourraient ainsi fonder une histoire "universelle"³¹. Or cette notion recouvre des types d'"histoires" qui n'ont en commun que le nom et ne correspondent en rien à ce qu'est réellement l'histoire proprement dite (et encore moins à ce que devrait être "l'histoire accomplie" que La Popelinière appelle de ses vœux). L'exemple de Bodin illustre parfaitement, aux yeux de La Popelinière, cette contradiction : Bodin commence par définir l'histoire comme "un narré des choses faites", puis il la subdivise en "quatre espèces, divine, naturelle, humaine et mathématique", ce qui l'amène à inclure dans l'histoire de "curieuses recherches fort éloignées de la connaissance et actions des hommes, à laquelle néanmoins puis après il restreint le mot d'histoire"³². Bodin reconnaît donc, de fait, que l'histoire ne concerne à proprement parler que le "narré" des "actions des hommes". Il vaut mieux, conclut La Popelinière, s'appliquer à "éclaircir l'obscurité de l'histoire particulière", c'est-à-dire l'histoire au sens propre, que "d'extravaguer ainsi sur l'[histoire] universelle"³³.

Pour La Popelinière, l'histoire est avant tout un récit, une narration, puisque son nom même est dérivé du verbe grec signifiant "narrer, déduire [= exposer] ou discourir". Mais elle se

28 *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, I, dans Jean Bodin, *Oeuvres philosophiques*, texte établi, traduit et publié par Pierre Mesnard, Paris, Presses universitaires de France, 1951, p. 114 et 281.

29 *Ibid.*, p. 116 et 283. Les notions d'histoire naturelle et d'histoire sacrée sont étudiées en détail dans la seconde partie du présent article.

30 *L'Idée de l'histoire accomplie*, *op.cit.*, I, t. II, p. 27.

31 *Ibid.*, p. 28.

32 *Ibid.*

33 *Ibid.*

distingue des "contes", "fables et tels autres légers propos"³⁴ en ce qu'elle est un récit véridique et non une fiction. L'autorité de Platon qui, "après avoir dit que tout narré est faux ou vrai, [...] appelle simplement le vrai histoire, le faux poésie"³⁵, et de Quintilien, qui oppose l'histoire, discours véridique, à "l'argument, [...] discours vraisemblable"³⁶, confirme le lien indissociable de l'histoire et de la vérité. La Popelinière conteste que le critère de vérité de l'histoire puisse résider dans le fait qu'elle rapporte les "choses seules auxquelles auraient assisté ceux qui les décriraient", puisque "peu [d'historiens] ont parlé de ce qu'ils ont vu" et "presque tous" ont utilisé les "histoires précédentes". Or la connaissance historique ne peut s'appuyer exclusivement sur l'expérience directe ("une chose vue à l'oeil, touchée ou connue par les sens charnels") : en effet, la seule mémoire des choses personnellement vécues, sans recours aux sources écrites, rendrait "toujours ignorant [des] choses passées" au cours des époques antérieures. Ainsi l'histoire fondée sur "la vue des choses" n'est pas "mieux histoire que l'autre", qui repose sur des témoignages de seconde main³⁷, tout le problème étant d'évaluer la confiance qu'il est loisible de leur accorder.

L'histoire véritablement "accomplie" doit être entendue dans un sens plus restreint que celui qu'en donne Bodin. En effet, "le discours qui doit être proprement appelé histoire"³⁸ n'est pas un simple "narré des choses faites"³⁹ par les hommes, sans plus de précision, mais seulement "de celles dont est bâti chacun Etat", ce "qui est le vrai sujet de l'histoire"⁴⁰. Tout ce qui ne concerne pas,

34 *Ibid.*, p. 26.

35 *Ibid.*, p. 27. Pour Platon, les "compositions littéraires" sont "de deux sortes : les unes véridiques, les autres mensongères" (*La République*, II, 376e, dans *Oeuvres complètes*, t. I, traduction [...] par Léon Robin [...], Paris, Gallimard, 1950, p. 925) ; la "fausseté" des fables mythologiques (poésie) a pour origine le défaut de connaissance vraie des "événements de l'antiquité" (histoire) (*ibid.*, 382d, p. 934).

36 *L'Idée de l'histoire accomplie*, op. cit., I, t. II, p. 27 ; voir ci-dessus, note 11.

37 *Ibid.*, p. 26-27.

38 *Ibid.*, p. 25.

39 *Ibid.*, p. 28.

40 *Ibid.*, p. 29.

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, Jean-Marc MANDOSIO

directement ou indirectement, l'Etat et le gouvernement n'a pas sa place dans l'histoire. De plus, l'histoire ne peut pas se contenter d'exposer "le fait simple, sans en reprendre la source, [la] suite ni l'issue de ce qui en est advenu" ; elle doit s'efforcer d'en expliquer les "plus notables causes, [ainsi] que la suite des effets et événements"⁴¹. La recherche des causes caractérise donc la véritable histoire, qui ajoute ainsi à sa nature traditionnelle de récit véridique une dimension supplémentaire, puisqu'elle accède au statut de science à part entière, la connaissance des causes étant la marque distinctive de la science. L'histoire "accomplie" étant encore à venir, La Popelinière admet que l'histoire telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à lui ne mérite pas d'être considérée comme une science.

On voit se développer durant la Renaissance deux manières différentes, voire antagonistes, de concevoir l'histoire : l'une, qui part de la définition traditionnelle de l'histoire comme récit véridique des actions humaines et culmine avec le projet (ou le rêve) d'une histoire scientifique⁴², s'efforce de délimiter avec précision un domaine historique limité à la sphère des actions humaines ; l'autre tend à élargir la notion d'histoire bien au-delà de cette sphère, en y incluant notamment l'histoire naturelle et l'histoire sacrée. Pour bien saisir la portée de cet antagonisme, il faut chercher à comprendre en quoi consistent exactement ces deux dernières formes d'histoire et quel rapport elles entretiennent avec la physique et la théologie, d'une part, et avec l'histoire humaine, d'autre part.

41 *Ibid.*, p. 26.

42 Sur la transformation progressive de l'histoire "littéraire" en histoire "scientifique" au XVI^e siècle, voir George Huppert, *The Idea of perfect history* [...], Chicago, The University of Illinois Press, 1970 (*L'idée de l'histoire parfaite*, traduit [...] par Françoise et Paulette Braudel, Paris, Flammarion, 1973).

II. L'histoire humaine, entre physique et théologie

1. L'histoire naturelle

A la Renaissance, l'histoire naturelle est généralement définie, conformément à la tradition aristotélicienne, comme une annexe de la physique, celle-ci étant la science théorétique⁴³ ayant pour objet les corps naturels. La différence entre la physique proprement dite et l'histoire naturelle réside pour Aristote dans le fait que la physique, conformément à son statut de science théorétique, étudie "les principes, les causes et les éléments"⁴⁴ des êtres naturels alors que l'histoire naturelle (dont le type est l'*Histoire des animaux*) consiste à recueillir et à énumérer des observations ; elle se distingue donc de la physique par son caractère descriptif⁴⁵. La distinction aristotélicienne est à l'origine de la division courante, à la Renaissance, de la physique en deux parties bien distinctes⁴⁶. Clemens Timpler (1567 ?-1624), par exemple, affirme dans son *Système méthodique de physique* (1605) que la physique doit être divisée, tant "selon les lois de la méthode" que selon "Averroès, Zabarella et les autres philosophes" qui suivent la tradition aristotélicienne, en deux parties : la physique "générale" ou "commune", qui traite du corps naturel "de façon générale, selon sa nature commune en laquelle toutes ses espèces s'accordent", et la physique "spéciale" ou "propre", qui traite du corps naturel "selon la nature propre de chacune de ses

43 Aristote distingue trois types de connaissances philosophiques : théorétique (comprenant la physique, les mathématiques et la métaphysique), pratique (comprenant l'éthique, l'économique et la politique), poiétique (comprenant tous les arts mécaniques).

44 *The Physics*, with an English translation by Philip H. Wicksteed [...] and Francis M. Cornford, Cambridge (Mass.), Harvard university press, 1980, t. I, I, 1, 184a, p. 10.

45 Voir Augustin Mansion, *Introduction à la physique aristotélicienne* [1945], Louvain-la-Neuve, Editions de l'Institut supérieur de philosophie, 1987, p. 22-25.

46 Voir Jean-Marc Mandosio, "La scienza della natura nelle classificazioni rinascimentali delle scienze e delle arti", à paraître dans *L'Uomo e la natura nel Rinascimento*, actes du colloque de Montepulciano (juillet 1992).

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, Jean-Marc MANDOSIO

espèces"⁴⁷. Cette partie de la physique correspond à l'histoire naturelle, souvent exposée de façon séparée, sous la forme d'"histoires" des divers genres d'êtres naturels (lapidaires, bestiaires, etc.)⁴⁸. La zoologie, la botanique, la minéralogie tendent ainsi à acquérir une certaine autonomie au XVI^e siècle, mais elles n'ont encore ni nom ni statut précis en dehors de la physique, dont elles constituent un simple appendice.

Quel rapport l'histoire naturelle entretient-elle avec l'histoire des actions humaines ? Tout d'abord, sur le plan de la forme, il s'agit, dans les deux cas, d'un récit ou d'une énumération : les annales et autres chroniques sont, de ce point de vue, comparables aux recueils de botanique ou de zoologie. Ensuite, sur le plan de la méthode, les uns et les autres sont constitués, pour une bonne part, de faits ou d'événements singuliers (observations de première main, choses connues par ouï-dire, références livresques de toutes sortes) agrégés les uns aux autres, le caractère énumératif et compilatoire de l'histoire humaine et de l'histoire naturelle étant très accentué à la Renaissance. Rien ne semble donc distinguer ces deux types d'"histoire", si ce n'est que l'une ordonne les événements dans un cadre chronologique, alors que l'autre est indépendante de la dimension temporelle. En revanche, leur degré de certitude n'est pas le même : pour Bodin, "l'histoire humaine [est] incertaine et confuse" alors que "l'histoire naturelle [est] certaine, sauf lorsque l'influence de la matière ou d'un mauvais esprit la rend incertaine et inégale à elle-même"⁴⁹. Bodin ne fait là que reprendre une idée très répandue⁵⁰.

L'incertitude de l'histoire humaine tient avant tout à son caractère conjectural : portant exclusivement sur des événements

47 *Physicae [...] systema methodicum* [...], Hanovre, 1605, I, p. 16.

48 Voir par exemple les oeuvres d'Ulisse Aldrovandi, Conrad Gesner, Pierre Belon...

49 *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, op. cit., I, p. 116 et 283. Traduction modifiée.

50 Ainsi, par exemple, le mathématicien Adriaan Van Roomen (1561-1615) considère que la géographie est une science très incertaine parce qu'elle repose sur la "tradition multiple" et "souvent discordante" des historiens et des poètes, alors que la cosmographie est fondée sur les "axiomes certains" de l'astronomie (*Universae mathesis idea* [...], Würzburg, 1602, IX, p. 40-41).

CORPUS, revue de philosophie

passés, elle ne peut vérifier directement le bien-fondé de ses sources et doit se fier au témoignage des "monuments", écrits ou autres. Les faits recueillis par l'histoire naturelle sont, eux, en principe vérifiables, puisque les êtres naturels sont à peu près stables et ne se modifient pas au fil du temps : seul le genre humain évolue, étant la seule espèce dont les individus soient doués de libre-arbitre ("l'histoire humaine est pour l'essentiel le produit de la volonté des hommes, qui jamais n'est la même")⁵¹. L'objet même de l'histoire naturelle rend donc celle-ci, par essence, plus objective que l'histoire humaine⁵². De plus, l'histoire naturelle repose sur une science théorétique, la physique, qui "étudie les causes opérant dans la nature et déduit leur marche progressive à partir d'un premier principe"⁵³ ; l'histoire humaine, elle, ne dispose pas d'un tel socle scientifique : si on la fait dépendre d'une science pratique, comme le fait Bodin (puisque l'histoire humaine, exposant "les actions de l'homme vivant en société", relève de la politique, qui est une des trois parties de la science pratique telle que la définit Aristote), on ne lui donne pas un fondement certain. Aristote a en effet établi que la certitude des sciences pratiques est moindre que celle des sciences théorétiques, puisque "les sciences les plus exactes sont celles qui sont le plus sciences des principes, car celles qui partent de principes plus abstraits sont plus exactes que celles qui se tirent de principes plus complexes"⁵⁴ ; ainsi, conformément à ce qu'affirme Aristote, la connaissance que donne l'histoire naturelle, qui dépend de la "science", est, pour Bodin, "nécessaire", donc

51 *Methodus ad facilem historiarum cognitionem, op. cit.*, I, p. 115 et 282.

52 L'objectivité - et donc la certitude - de l'"histoire mathématique" (voir ci-dessus, I) est toutefois plus grande que celle de l'histoire naturelle, parce qu'elle porte sur un objet plus abstrait, donc prêtant moins le flanc aux erreurs qu'entraîne la nécessaire médiation des sens : "l'histoire mathématique [est] plus certaine encore [que l'histoire naturelle] parce qu'elle échappe à tout mélange de matière" (*ibid.*, p. 116 et 283).

53 *Ibid.*, p. 112 et 281.

54 *La Métaphysique*, [...] [trad. fr.] par Jean Tricot, Paris, Vrin, 1966, t. I, A, 2, 982a, p. 14.

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, *Jean-Marc MANDOSIO*

certaine, alors que l'histoire humaine, dépendant d'une simple "vertu", la prudence⁵⁵, ne peut atteindre que le "probable"⁵⁶.

La comparaison de l'histoire naturelle et de l'histoire humaine est également entreprise par François Baudoin (ou Balduin, 1520-1573), dans ses *Prolégomènes à l'institution d'une histoire universelle* (1561). Baudoin conçoit l'existence humaine comme l'exercice d'une double activité, de "spectateur" et d'"acteur", dans le "vaste amphithéâtre" qu'est le monde dans lequel Dieu a placé le genre humain⁵⁷. En tant que spectateurs, nous pouvons voir aussi bien "les choses qui se présentent [actuellement] devant nos yeux" que celles "que notre mémoire embrasse et rend présentes, bien qu'elles soient passées". Le spectacle des choses actuelles (et "créées une fois pour toutes") constitue le domaine de l'histoire naturelle, qui a pour objet "la structure admirable, la grandeur, la beauté" du monde ; elle appartient au genre théorique et se confond avec la science naturelle en général (puisque "Platon, dans le *Phédon*, appelle histoire la science des choses physiques")⁵⁸. Le second type de spectacle, portant sur les choses passées, correspond à l'histoire humaine, qui représente "comme sur des tableaux peints" la pièce jouée par l'humanité sur la "scène" de l'amphithéâtre du monde⁵⁹. Si l'histoire naturelle est "très digne", Baudoin s'efforce de démontrer que l'histoire humaine ne l'est pas moins⁶⁰. Il répond ainsi aux arguments des aristotéliens, pour qui les sciences théorétiques, dont la physique, sont plus "hautes" et "nobles" que les sciences

55 Pour Aristote, la prudence, qui n'est ni une science ni un art, ne peut rien "démontrer" ; elle ne peut que "délibérer" (*Ethique à Nicomaque*, nouvelle traduction [...] par Jean Tricot, 1967, VI, 5, 1140a-b, p. 285).

56 *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, *op. cit.*, I, p. 112 et 281. Traduction modifiée.

57 *De Institutione historiae universae [...] prolegomenon [...]*, Paris, 1561, I, p. 1.

58 *Ibid.*, p. 2. Platon considère la connaissance de la nature comme une "histoire naturelle" parce qu'elle est incapable de dépasser le stade de la simple description, bien qu'elle prétende constituer véritablement un "savoir des causes de chaque chose" (*Phédon*, 36a, dans *Oeuvres complètes*, *op. cit.*, t. I, p. 823 ; voir aussi *ibid.*, 110b, p. 844).

59 *De Institutione historiae universae [...] prolegomenon [...]*, *op. cit.*, p. 2.

60 *Ibid.*, p. 2-3.

pratiques, car "la science la plus haute doit avoir pour objet le genre le plus élevé"⁶¹ : la nature étant le règne du nécessaire, alors que les actions humaines sont contingentes, l'objet de l'histoire naturelle a en soi plus de dignité que celui de l'histoire humaine. Baudoin utilise deux arguments pour établir la supériorité de l'histoire humaine sur l'histoire naturelle : elle la domine, d'une part, en ce que "Dieu participe et agit beaucoup plus" dans l'histoire humaine⁶² que dans l'histoire naturelle et, d'autre part, en ce que, "l'homme étant le plus noble des animaux, l'histoire des hommes est beaucoup plus admirable" que l'histoire naturelle⁶³. L'histoire humaine est donc supérieure parce qu'elle procède, en réalité, de la volonté divine. Il convient dès lors d'examiner de plus près le rapport existant entre l'histoire humaine et l'histoire sacrée.

2. L'histoire sacrée

Tout comme Baudoin, Bodin met en évidence le lien qui unit l'histoire humaine à l'histoire sacrée. L'histoire humaine représente en effet le premier degré de l'ascension vers la connaissance de Dieu, qui est "la véritable histoire" : "Grâce à cette nouvelle méthode nous serons conduits [...] de la considération initiale de notre propre personne, puis de la famille et de la société civile, à l'observation de la nature et enfin à la véritable histoire, c'est-à-dire à la contemplation de l'Eternel"⁶⁴. Cet ordre doit permettre aux "ignorants" de saisir "d'abord dans les choses humaines la bonté et la transcendance divines, pour les percevoir ensuite dans les causes les plus remarquables de la nature, dans les propriétés et la splendeur des corps célestes, enfin dans l'ordre admirable, le mouvement, l'immensité, l'harmonie et la beauté de l'univers : autant de degrés qui nous conduiront enfin à retrouver notre filiation divine, à renouer

61 *La Métaphysique*, *op. cit.*, E, 1, 1026a, p. 333.

62 Baudoin divise ainsi l'histoire en trois parties : "histoire sacrée, histoire civile [= politique], histoire militaire" (*De Institutione historiae universae* [...] *prolegomenon* [...], *op. cit.*, I, p. 41).

63 *Ibid.*, p. 5-6.

64 *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, *op. cit.*, I, p. 114 et 281. Traduction modifiée.

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, Jean-Marc MANDOSIO

l'union totale avec Dieu"; et Bodin ajoute que "ceux qui conçoivent autrement l'histoire enfreignent les lois éternelles de la nature"⁶⁵. L'histoire humaine est donc, pour Bodin, une propédeutique à l'histoire sacrée, cette dernière ayant pour objet "l'action et les manifestations du Dieu souverain et des esprits immortels"⁶⁶.

C'est l'histoire sacrée qui donne à l'histoire humaine, en dernière analyse, la certitude qui lui fait défaut si on la considère isolément : l'histoire humaine est en effet "incertaine et confuse" ; l'histoire naturelle n'est qu'à peu près "certaine", l'histoire mathématique "plus certaine encore"⁶⁷ ; mais "l'histoire sacrée [est] la plus certaine de toutes", car son objet est "par essence à peu près immuable"⁶⁸.

L'histoire sacrée, telle que la définit Bodin, diffère de l'histoire humaine en ce qu'elle est d'essence "contemplative", son objet étant "éternel" et "immuable", puisqu'il s'agit de Dieu lui-même, perçu à travers ses manifestations. Alors que l'histoire profane se contente de décrire les événements sans les rapporter à une fin transcendante et sans y voir l'intervention de la providence divine, l'histoire sacrée interprète l'histoire humaine en fonction des desseins de Dieu, tels que les définit le dogme chrétien. Bien qu'il s'agisse d'une forme de contemplation (*theoria*), l'histoire sacrée relève d'un autre ordre de connaissance que les sciences théorétiques : sa certitude ne procède pas de la raison, où la nécessité logique entraîne seule l'adhésion de l'intellect, mais de la foi religieuse. Incertaine en elle-même, l'histoire humaine n'acquiert un sens que lorsqu'elle est rattachée à l'histoire sacrée, et sa pratique se trouve ainsi justifiée. Ensemble, les trois genres d'histoire (humaine, théorétique (= naturelle + mathématique) et sacrée), précisément ordonnés et hiérarchisés, donnent accès à "la sagesse authentique, [qui est] le bien suprême et souverain de l'homme" : l'histoire humaine permet de distinguer "l'honnête et le

65 *Ibid.*, p. 115 et 282. Traduction modifiée.

66 *Ibid.*, p. 112 et 281.

67 Voir ci-dessus, II, 1.

68 *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, *op. cit.*, I, p. 116 et 283.

honteux", l'histoire naturelle et mathématique "le vrai et le faux", l'histoire sacrée "la piété et l'impiété"⁶⁹.

La notion d'une histoire humaine inféodée à la théologie prend sa source dans la tradition chrétienne, qui considère l'histoire selon un double point de vue : celui de l'exégèse et celui de l'eschatologie, ces deux aspects se soutenant mutuellement. Concernant le premier point, il faut rappeler que l'histoire est le premier des quatre "sens", ou modes d'interprétation, au moyen desquels l'Ancien et le Nouveau Testament peuvent (et doivent) être compris dans une perspective chrétienne : sens historique, allégorique, tropologique, anagogique. Selon la définition classique qu'en donne Raban Maur (780-856), "l'histoire consiste en un récit adéquat des actions accomplies (*res gestae*)"⁷⁰ et constitue l'aspect le plus superficiel - car correspondant au sens littéral - du texte sacré. L'interprétation historique doit donc précéder les trois autres, qui permettent d'accéder à des significations plus élevées : le sens allégorique interprète le texte en y déchiffrant les "mystères" de l'Eglise, le sens tropologique en en tirant la "moralité", le sens anagogique en y lisant les "joies éternelles de la patrie céleste". Si l'on compare l'âme humaine à une maison, "l'histoire établit les fondations, l'allégorie dresse les murs, l'anagogie pose le toit, la tropologie [...] orne et décore"⁷¹.

Au XVI^e siècle, cette hiérarchie des sens de l'Écriture demeure inchangée. La *Rhétorique du prédicateur* (1574) d'Agostino Valerio (1531-1606), "composée [...] pour être enseignée aux jeunes clercs dans les séminaires", rappelle ainsi qu'"il y a quatre sortes de sens : l'historique ou littéral, le tropologique ou moral, l'allégorique et l'anagogique"⁷². Le sens historique,

69 *Ibid.*, p. 112 et 281.

70 *Allegoriae in universam sacram scripturam*, dans *B[eaati] Rabani Mauri [...]* *Opera omnia* [...], t. VI, Paris, Migne, 1852 (*Patrologiae Latinae cursus completum*, t. CXII), col. 849. L'histoire dont il est ici question ne fait qu'un avec l'histoire profane telle que la définit Isidore de Séville (voir ci-dessus, I).

71 *Ibid.*

72 *De Rhetorica ecclesiastica ad clericos* [...], Vérone, 1574, III, 49 (*La Rhétorique du prédicateur*, [...], traduction française par l'abbé Dinouart [1750], dans *Dictionnaire d'éloquence sacrée* [...] par M. l'abbé Nadal [...], Paris, Migne, 1851 (*Nouvelle encyclopédie théologique*, t. VI), col. 1119).

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, Jean-Marc MANDOSIO

"explication nette et sincère des paroles selon le sens qu'elles ont dans la langue originale, soit que l'expression soit propre ou métaphorique"⁷³, est le premier pas qu'il est indispensable d'avoir franchi dans la compréhension des textes pour pouvoir accéder aux autres sens, qui sont, eux, spirituels et mystiques, donc d'un niveau supérieur. L'histoire n'est qu'un moyen et ne constitue nullement une fin en soi : puisqu'il est établi que "la lettre tue, mais l'esprit vivifie"⁷⁴, le sens littéral, auquel on accède grâce à la connaissance historique, doit être dépassé. Selon les préceptes consignés par Hugues de Saint-Victor (1096 ?-1141) dans son *Art de lire*, "ce qui convient, quand on étudie, c'est d'apprendre d'abord l'histoire et de confier à [sa] mémoire la réalité des événements"⁷⁵ ; mais cela ne suffit pas, car "celui qui suit la lettre seule ne peut aller bien loin sans se tromper"⁷⁶. Et en effet, selon la perspective chrétienne, l'histoire n'a de sens et ne peut être réellement comprise que si elle est subordonnée à une conception eschatologique, dont la lecture allégorique et anagogique des textes sacrés donne la clef et que le sens historique ne permet pas d'apercevoir.

Le sens allégorique, comme le rappelle Valerio, "montre que tout ce qui est arrivé dans les premiers temps figurait et annonçait ce qui devait se passer dans la loi nouvelle", et le sens anagogique "rapporte tout ce qui s'est fait autrefois au temps de Jésus-Christ et à la céleste patrie"⁷⁷. Chacun des événements qui constituent l'histoire humaine comporte ainsi une dimension surnaturelle, qui en révèle le sens et qui se rattache à la succession des époques déterminée par le plan divin : création, chute, rédemption de l'humanité par Jésus-Christ, résurrection, fin des temps. L'histoire humaine n'est donc pas une discipline autonome, mais une servante de la théologie. Elle ne rapporte qu'en apparence les actions humaines ; en réalité, comprise à la lumière du dogme

73 *Ibid.*

74 Saint Paul, *Deuxième épître aux Corinthiens*, 3, 6.

75 *Didascalicon*, VI, 3 (*L'Art de lire*, introduction, traduction et notes par Michel Lemoine, Paris, Cerf, 1991, p. 210).

76 *Ibid.*, VI, 4, p. 220.

77 *La Rhétorique du prédicateur*, *op. cit.*, III, 49, col. 1119.

CORPUS, revue de philosophie

chrétien, elle consigne "les faits de Dieu"⁷⁸, "à partir du moment où le monde a commencé et jusqu'à la fin des siècles"⁷⁹. Dieu est le véritable acteur de l'histoire, dont le genre humain n'est que l'instrument.

La subordination de l'histoire humaine à l'histoire sacrée, que Baudoin et Bodin reprennent à leur compte, ne les empêche pas de développer une théorie de l'histoire très indépendante, au moins en apparence, d'une quelconque perspective théologique. La Popelinière ne manque pas de reprocher à Bodin cette inconséquence⁸⁰ : à quoi bon, en réalité, proclamer que l'histoire embrasse aussi bien la nature que le plan divin, si on la restreint en réalité aux seules actions humaines ? Baudoin et Bodin, comme La Popelinière, s'efforcent en réalité d'élaborer une approche de la méthode historique prenant largement pour modèle la méthode mise au point par les juristes pour apprécier la valeur des témoignages et définir le régime de la preuve⁸¹ ; l'histoire se trouve ainsi fondée comme discipline autonome, capable non seulement de décrire, mais encore d'expliquer "la succession des choses humaines et la façon dont elles s'enchaînent les unes avec les autres"⁸², en réduisant au strict minimum la part des interventions surnaturelles. Comment un tel projet peut-il se concilier avec l'affirmation selon laquelle "Dieu participe et agit" dans l'histoire humaine (Baudoin), où se manifestent "la bonté et la transcendance divines" (Bodin) ? Cette contradiction apparente s'explique par le fait que l'histoire humaine ne se confond pas, pour ces auteurs, avec l'histoire sacrée : elles sont liées, mais ne se placent pas sur le même plan

78 *L'art de lire, op. cit.*, VI, 3, p. 214.

79 *Ibid.*, p. 215.

80 Voir ci-dessus, I.

81 Toujours dans le but d'établir des critères objectifs permettant de distinguer l'histoire véridique des fables, puisque "rien n'est plus étranger à l'histoire que la fable, et rien ne s'en rapproche autant" (François Baudoin, *De Institutione historiae universae [...] prolegomenon [...]*, *op. cit.*, I, p. 42). Trouver ces critères, c'est donner à l'histoire la dimension scientifique (c'est-à-dire le pouvoir de déterminer les causes des événements, et non simplement de décrire ces derniers) qui, selon l'avis commun, lui a fait défaut jusqu'alors.

82 *Ibid.*, p. 28.

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, Jean-Marc MANDOSIO

et n'ont pas le même objet. La providence divine ne se manifeste dans l'histoire humaine qu'exceptionnellement et, pour l'ordinaire, Bodin considère que Dieu, ayant décidé de doter l'homme d'un libre-arbitre, lui permet d'agir en suivant sa propre volonté, sans être constamment sous l'emprise d'un déterminisme rigide. L'histoire humaine peut ainsi être située à mi-chemin de l'histoire naturelle, dans laquelle tout est soumis à l'ordre de la nature (d'où son caractère certain, au niveau de la raison), et de l'histoire sacrée, dans laquelle tout est soumis à la volonté divine (d'où son caractère certain, au niveau de la foi). Entre ces deux déterminismes, l'histoire humaine est le lieu où s'exprime le libre-arbitre des individus (d'où son caractère incertain), conformément, en fait, à la volonté expresse de Dieu lui-même. La reconnaissance d'un fort degré d'autonomie de l'histoire humaine par rapport à la nature et au divin découle ainsi, paradoxalement, d'un présupposé d'ordre théologique : l'historien est donc justifié d'avance s'il s'attache à écrire une histoire qui puisse se distinguer non seulement des fables édifiantes et de l'histoire naturelle, mais aussi de l'histoire sacrée.

III. L'histoire comme connaissance philosophique

1. Histoire et philosophie pratique

Dûment distinguée de la physique et de la théologie, l'histoire est la plupart du temps considérée comme relevant de la philosophie pratique. C'est l'opinion de Bodin (pour qui l'histoire, subordonnée à la politique, a également une finalité éthique, puisqu'elle doit permettre de différencier "l'honnête et le honteux")⁸³, et c'était déjà avant lui un thème récurrent dans la pensée humaniste. Il trouve son expression philosophique la plus achevée dans l'encyclopédie de Theodor Zwinger, le *Théâtre de la vie humaine* (1586), qui classe "l'histoire proprement dite" parmi les "dispositions (*habitus*) pratiques de la philosophie, tournées vers la connaissance et la possession du bien"⁸⁴. La philosophie

83 Voir ci-dessus, II, 2.

84 *Theatrum humanae vitae* [...], *op. cit.*, VI, t. II, p. 1553.

pratique telle que la conçoit Zwinger se compose de trois parties. Les deux premières sont "théoriques" (car "de même que les dispositions théoriques possèdent leur pratique propre, de même les dispositions pratiques possèdent leur théorie, c'est-à-dire la connaissance des préceptes et des exemples, qui permet de comparer, confirmer, répandre et illustrer lesdites dispositions") : il s'agit du droit, qui fournit "les préceptes universels" de la philosophie morale, et de l'histoire, qui en expose les "exemples particuliers". La troisième partie peut être appelée "la pratique" de la philosophie pratique, puisqu'il ne s'agit plus, dans ce cas, d'énoncer des préceptes ou des exemples, mais d'agir directement en se montrant "honnête ou malhonnête"⁸⁵.

Zwinger prend bien soin de préciser qu'il traite de "l'histoire des actions humaines"⁸⁶, "qui dépendent de la volonté et du choix de l'homme"⁸⁷, et non des autres formes d'histoire qui n'en dépendent pas, comme par exemple l'histoire naturelle : "De même que l'homme occupe la première place parmi toutes les créatures mortelles, on appelle histoire, au sens propre, le commentaire et l'observation des passions - et surtout des actions - humaines ; et historiens ceux qui exposent, par écrit ou de vive voix, ou bien les choses accomplies par les hommes dans le passé, ou bien leurs passions, dans la mesure où elles servent leurs actions"⁸⁸. Puisque, dans ces actions et ces passions, "l'origine des vertus et des vices se montre au grand jour", l'histoire doit être considérée comme une partie de la philosophie pratique. Les "préceptes généraux des vertus et des vices" que contient l'éthique⁸⁹ et que le droit transpose sous forme de règles ne suffisent pas à inspirer l'amour du bien : les "exemples particuliers" rapportés par l'histoire "sont d'autant plus efficaces et aptes à modifier [les comportements] que la sensation paraît plus évidente et plus certaine que la raison"⁹⁰. En tant que compte rendu d'exemples

85 *Ibid.*, p. 1555.

86 *Ibid.*

87 *Ibid.*, VI, 2, p. 1579.

88 *Ibid.*, p. 1579-1580.

89 Qui est, on s'en souvient, la première partie de la philosophie pratique selon Aristote.

90 *Theatrum humanae vitae* [...], *op. cit.*, VI, 2, p. 1580.

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, *Jean-Marc MANDOSIO*

particuliers, l'histoire frappe les sens davantage que la raison, puisqu'elle fait revivre, comme sur une scène de théâtre⁹¹, les événements qu'elle expose ; elle relève donc avant tout de la connaissance sensible. Zwinger ne dit pas que la sensation est réellement plus "évidente" et "certaine" que la raison, mais qu'elle "paraît" telle ; or, pour agir sur les actions humaines, il faut orienter les passions vers le bon et l'honnête, et la connaissance intuitive, directe, qu'apporte la sensation (qui est elle-même une passion de l'âme et du corps) est beaucoup plus propre à émouvoir et à susciter la passion d'imiter les bonnes actions que tous les préceptes que peuvent fournir l'éthique et le droit, qui, procédant de la raison, ne s'adressent qu'à l'intellect. Si "les préceptes universels l'emportent en dignité sur les actions particulières"⁹², les exemples particuliers l'emportent donc en efficacité.

L'"histoire pratique"⁹³, entièrement mise au service de l'éthique par Zwinger, est "le miroir de la vie"⁹⁴, dont la fin est de "nous rendre plus prudents par l'exemple des autres hommes"⁹⁵. De ce point de vue, "l'histoire métaphysique"⁹⁶, qui expose "les choses éternelles", et "l'histoire naturelle des métaux, des plantes, des animaux, et même des hommes", ne peuvent être considérées comme relevant de la même discipline, sauf lorsqu'elles mettent en relation les objets dont elles traitent avec les biens et les maux "du corps et de la fortune" : car ni les objets métaphysiques, ni les objets naturels "ne sont bons ou mauvais en eux-mêmes, mais seulement en tant qu'on les rapporte à l'homme"⁹⁷.

91 D'où le titre de l'ouvrage de Zwinger, qui se présente comme une collection d'exemples historiques (voir ci-dessous, III, 2). Baudoin compare également l'histoire à une pièce de théâtre (voir ci-dessus, II, 1).

92 *Ibid.*, VI, p. 1555.

93 *Ibid.*, VI, 2, p. 1580.

94 *Ibid.*, p. 1581.

95 *Ibid.*, p. 1579.

96 A ne pas confondre avec l'histoire sacrée. La métaphysique, discipline rationnelle appartenant à la philosophie, est nettement séparée de la théologie, qui relève de la foi, non de la raison, et est extérieure à la philosophie.

97 *Ibid.*, p. 1580.

CORPUS, revue de philosophie

Dans la mesure où l'histoire consiste en une "description non fabuleuse des actions accomplies"⁹⁸, Zwinger s'efforce de dénombrer les vertus que l'historien doit respecter pour que son oeuvre soit conforme à la définition du genre historique. Il en trouve cinq : 1°) "la vérité, première vertu de l'historien" ; 2°) "le récit achevé de ce qui est raconté" (l'historien doit traiter complètement son sujet, quel qu'il soit) ; 3°) "l'ordre" (l'historien doit respecter la chronologie - c'est "l'ordre essentiel" du récit historique - ou, si son sujet ne se prête pas à une exposition linéaire, un plan méthodique - qui est "l'ordre accidentel" de l'histoire) ; 4°) "la clarté du discours" ; 5°) "l'élégance du discours". Cette dernière vertu ne doit pas, toutefois, "corrompre la première vertu, c'est-à-dire la vérité", qui doit toujours l'emporter. Zwinger déconseille ainsi d'écrire l'histoire en vers : "la poésie est en elle-même inapte à l'histoire, car la fiction est contraire à la vérité" ; d'où il s'ensuit que "si l'historien [qui écrit en vers] invente des fictions, il fait de la mauvaise histoire, et s'il n'en invente pas, il fait de la mauvaise poésie"⁹⁹.

Tout comme Bodin, Zwinger distingue deux formes d'histoire des actions humaines : "l'histoire propre" (= particulière) et "l'histoire commune" (= générale). La première, selon Bodin, "se borne à recueillir les dits et les faits mémorables d'un seul homme, ou tout au plus d'un seul peuple", alors que la seconde "raconte les actions de plusieurs hommes ou de plusieurs cités"¹⁰⁰. Zwinger divise l'histoire "commune" en "histoire religieuse" ou "ecclésiastique" et "histoire profane" ou "universelle" ; l'histoire "propre" ou "privée" (qu'il limite à "la description de la vie d'individus particuliers") comporte également une partie religieuse (hagiographie) et une partie profane¹⁰¹.

Pour La Popelinière, inféoder l'histoire à la philosophie pratique en y voyant un "trésor éternel d'exemples, vive image de la vie humaine, qu'on peut accommoder à tout temps", ou une "instruction très belle et vrai préparatif aux actions politiques, et

98 *Ibid.*

99 *Ibid.*, p. 1581.

100 *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, *op. cit.*, I, p. 115 et 282. Traduction modifiée.

101 *Theatrum humanae vitae* [...], *op. cit.*, VI, 2, p. 1582.

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, Jean-Marc MANDOSIO

noble maîtresse pour enseigner comme il faut patienter [= supporter] les fouets de fortune", c'est concevoir l'histoire "par les effets et accidents d'icelle plus que par la substance [...] de son sujet"¹⁰². La fonction exemplaire de l'histoire, les éventuels enseignements éthiques ou politiques qui peuvent en être tirés, ne sont pas sa "substance" réelle, mais un simple usage que l'on en fait ; ce sont donc seulement des "effets et accidents". La véritable "substance" de l'histoire, selon La Popelinière, réside dans cette définition : "un narré vrai, général, éloquent et judicieux des plus notables actions des hommes, et autres accidents y représentés selon les temps, les lieux, leurs causes, progrès et événements"¹⁰³. Cette définition de l'histoire est assez proche de celle qu'en donne Zwinger lorsqu'il énumère les vertus de l'historien : Zwinger, en réalité, ne confond pas l'usage "pratique" de l'histoire (bien qu'il soit pour lui essentiel et non accidentel, contrairement à La Popelinière) et la discipline à laquelle doit se soumettre l'historien pour que son discours n'ait pas seulement, comme la fable, les apparences de la vérité mais la possède réellement. Le fait que les tenants d'une nouvelle histoire plus "accomplie" que les anciennes, tels que La Popelinière, se réfèrent à la méthode des juristes, tout comme Bodin, qui pourtant subordonne, lui aussi, l'histoire humaine à la philosophie pratique, montre également que la valeur exemplaire accordée à l'histoire n'exclut pas la recherche d'une histoire épurée, dans son élaboration, de ses scories religieuses et morales¹⁰⁴. En revanche, Zwinger se différencie nettement de La Popelinière dans la finalité qu'il donne à son propre discours sur l'histoire : alors que La

102 *L'Idée de l'histoire accomplie*, *op.cit.*, I, t. II, p. 22.

103 *Ibid.*, p. 33.

104 L'influence croissante de la méthode des juristes sur celle des historiens tend d'ailleurs plutôt à renforcer l'idée que l'histoire relève de la philosophie pratique (qui embrasse, par définition, le domaine juridique), non seulement par son objet, mais encore par sa méthode. La Popelinière, en restreignant l'"histoire accomplie" au récit des "choses dont est bâti chacun Etat", ce qui est "le vrai sujet de l'histoire" (voir ci-dessus, I), reconnaît d'ailleurs lui-même que l'histoire est d'essence politique, donc pratique. Mais les historiens comme La Popelinière se déclarent hostiles à l'égard de toute généralisation et ne se soucient guère, en réalité, de donner à l'histoire un statut précis au sein de la philosophie.

CORPUS, revue de philosophie

Popelinière cherche à fonder une nouvelle forme d'histoire, Zwinger ne vise qu'à déterminer la meilleure manière de classer les histoires déjà écrites par d'autres au sein d'un vaste programme encyclopédique.

2. L'histoire comme dimension de toute connaissance

C'est dans l'encyclopédie de Zwinger que la notion d'histoire acquiert sa plus grande extension, non plus au sens étroit d'un récit vrai des actions humaines, mais dans un sens beaucoup plus large, dont l'histoire humaine ne constitue plus qu'un cas particulier. Zwinger répartit toutes les connaissances en deux catégories : celle des "préceptes généraux" ou "universels" et celle des "exemples particuliers" ou "singuliers". A la première catégorie correspond une forme d'exposition qu'il appelle les "commentaires théoriques" ; à la seconde les "commentaires historiques". L'histoire se trouve ainsi définie, avec la théorie, comme l'un des deux grands modes d'acquisition et d'exposition des connaissances humaines. Chaque secteur de la philosophie (celle-ci regroupant en son sein l'intégralité des connaissances qu'il est possible d'acquérir) a donc à la fois sa théorie et son histoire : "les physiciens, les médecins, les mathématiciens, les théologiens, les [philosophes] éthiques et les juristes possèdent par conséquent leur histoire propre"¹⁰⁵. Il ne faut pas confondre l'histoire propre à chaque discipline, au sens que Zwinger donne, dans ce contexte, au mot histoire, avec l'historiographie de chacune de ces disciplines : l'histoire qui expose les "exemples particuliers" des mathématiques, par exemple, n'est en rien une histoire des mathématiques retraçant leur origine et leur développement à travers la suite des temps. Chaque discipline a bien, pour Zwinger, une histoire au sens étroit (temporel) du mot, mais cette histoire trouve fort logiquement sa place au sein de l'histoire humaine ; ce n'est pas du tout de cela qu'il est ici question.

La conception élargie de l'histoire, définie non plus comme une discipline parmi d'autres, mais comme un mode de connaissance à part entière, tire son origine de la différence, établie par Aristote à propos de la physique, entre la science

105 *Theatrum humanae vitae* [...], *op. cit.*, *Proscenia*, t. I, f. *5v.

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, Jean-Marc MANDOSIO

naturelle (qui traite des principes généraux) et l'histoire naturelle (qui énumère des êtres particuliers). Etendue à toutes les disciplines, cette distinction entre science (générale) et histoire (particulière) est remise à la mode par les "ramistes" et "semi-ramistes"¹⁰⁶, disciples de Pierre de La Ramée (1515-1572), dont la méthode dichotomique de division des questions à traiter, héritée du *Sophiste* de Platon, est systématiquement exploitée, à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, pour devenir un principe universel de classification. Lorsqu'il subdivise les connaissances en une partie théorique et une partie historique, en préceptes généraux et exemples particuliers, Zwinger ne fait que reprendre ce principe, auquel il donne une dimension encyclopédique et un fondement philosophique original. Cette problématique est évidemment aux antipodes de celle des historiens qui cherchent à définir exactement l'objet et la méthode de leur discipline, et on comprend aisément qu'ils aient cherché, comme le fait la Popelinière, à se démarquer nettement de toute "disposition générale" en la matière¹⁰⁷.

Zwinger considère que la connaissance théorique et la connaissance historique, lorsqu'elles sont réunies, permettent d'"embrasser toutes choses" et d'atteindre à "la perfection de l'idée", c'est-à-dire à la réalisation complète du modèle idéal de "l'homme, animal divin". A elles deux, elles composent la totalité de la sagesse humaine : "Ce sont les deux ailes indissociables, selon l'opinion des Académiciens, par lesquelles l'homme philosophe est élevé et ramené vers sa patrie céleste". Théorie et histoire constituent deux niveaux différents d'appréhension du réel, qui se complètent parce qu'ils se proposent des fins complémentaires : la théorie, "contemplation de la nature des choses universelles", vise à "la connaissance du vrai", alors que l'histoire, "connaissance des choses singulières", a pour fin "l'action en vue du bien"¹⁰⁸. Si la théorie relève, cela va de soi, de la philosophie théorétique, l'histoire - même au sens très large où

106 Voir, par exemple, Sylvain Matton, "L'alchimie chez les ramistes et semi-ramistes", *Argumentation*, V (1991), p. 403-446. Zwinger peut être rangé, tout comme Timpler (voir ci-dessus, II, 1), parmi les ramistes.

107 Voir ci-dessus, I.

108 *Theatrum humanae vitae* [...], *op. cit.*, *Proscenia*, t. I, f. *3.

ce terme est ici employé - appartient bel et bien à la philosophie pratique. En effet, l'universel est connu au moyen de la science, par une opération purement intellectuelle qui "s'appuie sur la raison" ; le singulier, en revanche, ne peut être connu de la même façon, puisqu'il n'y a de science que du général, conformément au principe aristotélicien. Le mode d'appréhension spécifique des choses singulières est une connaissance "entièrement empirique, reposant sur l'expérience singulière, le conseil et les actes" et placée "sous la protection des sens, parmi lesquels la vue tient le premier rang"¹⁰⁹. Procédant de l'expérience sensible et non de la seule raison, la connaissance du singulier n'est accessible que par le truchement des passions du corps et l'âme, affectés par les objets extérieurs ; or les passions relèvent de l'éthique, c'est-à-dire de la philosophie pratique, qui envisage l'homme à travers son action et ses passions ; la connaissance historique doit donc procéder par exemples (puisque, étant d'ordre pratique, elle vise à orienter l'action humaine en vue du bien) et non par préceptes, ces derniers étant réservés à la connaissance rationnelle pure.

Il apparaît clairement, au vu de ce qui précède, que la philosophie de la connaissance de Zwinger est modelée par une préoccupation éthique dominante, qui l'amène à faire pencher systématiquement la connaissance historique du côté de l'éthique, comme si cela allait de soi. Pour donner la mesure de cette préoccupation, il suffit de rappeler que l'imposant *Théâtre de la vie humaine* de 1586, en quatre énormes volumes, n'est en réalité qu'un gigantesque recueil d'exemples historiques, répartis selon toutes les branches du savoir : usant d'une métaphore, Zwinger peut affirmer qu'il a construit son *Théâtre* avec du bois "tiré de la forêt des exemples"¹¹⁰. Il a voulu exposer l'ensemble des activités humaines, dans un but édifiant, sur le mode historique, en faisant apparaître sur la scène de son théâtre tous les faits singuliers (concernant des personnages, des peuples, des anecdotes ou des événements en tous genres) qu'il a pu trouver, afin de composer

109 *Ibid.* La référence à la vue met en évidence le fait que l'histoire élargie que définit Zwinger prend en partie sa source dans une réflexion sur l'étymologie et la tradition antique de l'histoire (au sens restreint), considérée comme ne rapportant que des choses vues.

110 *Theatrum humanae vitae* [...], *op. cit.*, *Proscenia*, t. I, f. **.

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, Jean-Marc MANDOSIO

"l'histoire naturelle de l'humanité"¹¹¹, c'est-à-dire la description complète de tous les exemples particuliers se rapportant, de près ou de loin, à l'homme - ce qui finit par englober l'intégralité de l'expérience humaine.

Au sein de la vaste entreprise de Zwinger, l'histoire au sens étroit du terme ne représente plus qu'un cas particulier de "l'histoire naturelle de l'humanité". Il n'en est pas moins vrai que cette dernière peut elle-même être considérée comme une extension à l'ensemble des choses connaissables de la "description non fabuleuse des actions accomplies", qui définit l'histoire proprement dite. Dès lors que l'histoire au sens large, construite sur le modèle de l'histoire naturelle, et l'histoire au sens étroit se trouvent toutes deux rattachées de la même façon à la philosophie pratique, leur parenté est mise en relief et leur différence d'objet et de méthode est atténuée : histoire naturelle et histoire humaine, reliées par une finalité éthique commune, cessent de s'opposer pour devenir les deux facettes d'une même activité, définie comme la connaissance des exemples singuliers.

Une vingtaine d'années après Zwinger, Francis Bacon (1561-1526) entreprend à son tour de définir l'histoire comme un mode de connaissance à part entière, recouvrant toutes sortes de disciplines, dont l'histoire au sens traditionnel du terme n'est, ici encore, qu'un cas particulier. Dans son traité *Du Progrès et de la promotion des savoirs* (1605), Bacon divise le "savoir humain" en trois parties, qui "correspondent respectivement aux trois parties de l'entendement [...], qui est le siège du savoir : l'histoire correspond à [la] mémoire, la poésie à [l']imagination, et la philosophie à [la] raison"¹¹². Il précise que "le savoir sacré admet la même distribution"¹¹³. L'histoire, dans son ensemble, comprend quatre parties : "histoire de la nature, histoire du politique, histoire de l'Eglise et histoire des lettres"¹¹⁴. Cette division s'inspire des trois parties de l'histoire selon Bodin

111 *Ibid.*

112 *The Two bookes [...] of the proficiencie and advancement of learning [...]*, Londres, 1605, II (*Du Progrès et de la promotion des savoirs*, traduit par Michèle le Doeuff, Paris, Gallimard, 1991, p. 89).

113 *Ibid.*

114 *Ibid.*, p. 90.

CORPUS, revue de philosophie

(naturelle, civile et sacrée), auxquelles Bacon ajoute une quatrième partie, l'histoire des lettres, décrivant "de siècle en siècle l'état global du savoir" ; cette forme d'histoire n'existe pas encore, alors que "les trois premières existent bien"¹¹⁵. Entre l'histoire naturelle et l'histoire politique, figure "l'histoire géographique", qui est "un mélange de plusieurs choses" : "Elle est en effet composée d'histoire naturelle, en tant qu'elle traite des contrées elles-mêmes, d'histoire politique, en tant qu'elle traite des lieux que les gens habitent, de leurs gouvernements et de leurs mœurs, et de mathématiques, en tant qu'elle traite des climats et de la situation par rapport aux astres"¹¹⁶.

Conformément à ses préoccupations, Bacon a surtout détaillé l'histoire naturelle, qu'il s'est proposé de rénover de fond en comble. Dans sa *Grande Instauration des sciences* (1620) figure, à la suite du *Novum Organum*, une *Préparation en vue d'une histoire naturelle et expérimentale* comprenant deux parties : la première traite de "l'histoire primaire", qui expose les "préceptes généraux"¹¹⁷ de l'histoire naturelle ; la seconde est un "catalogue d'histoires particulières"¹¹⁸. Ce que Zwinger avait distingué sous les noms de théorie générale et d'histoire particulière est réintégré par Bacon dans la catégorie de l'histoire, qui englobe dès lors aussi bien la science (au sens aristotélicien du terme) de la nature que l'histoire naturelle proprement dite. La primauté donnée par Bacon à l'expérimentation au détriment de la théorie pure explique ce rattachement de la théorie à l'histoire, celle-ci étant, selon l'expression de Zwinger, "sous la protection des sens". Bacon a vraisemblablement lu Zwinger, dont on retrouve la terminologie (mais il a pu connaître ce vocabulaire d'origine ramiste par d'autres truchements) et, de façon sous-jacente, les définitions dans la conception baconienne de l'histoire¹¹⁹. Celle-ci va

115 *Ibid.*

116 *Ibid.*, p. 102. Voir ci-dessus, I.

117 *Parasceve ad historiam naturalem et experimentalem*, aph. 10 (*Novum organum, with other parts of the Great instauration*, translated and edited by Peter Urbach and John Gibson, Chicago, Open court, 1994, p. 312).

118 *Ibid.*, p. 315.

119 Le caractère "méthodique" de la classification de Zwinger est encore vanté, près d'un siècle plus tard, par Leibniz dans les *Nouveaux essais*

L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance, Jean-Marc MANDOSIO

connaître une longue postérité, puisqu'elle sera reprise dans ses grandes lignes en 1751 par Diderot, qui fera de la classification de Bacon la base du "système des connaissances humaines" de l'*Encyclopédie*¹²⁰.

Conclusion

La notion d'histoire, à la Renaissance, ne renvoie pas à une discipline aux contours bien délimités, mais à un ensemble complexe de disciplines et de discours, que certains auteurs (comme Politien, Bodin ou Zwinger) s'efforcent de regrouper à l'intérieur d'un même concept, alors que d'autres (comme La Popelinière) veulent les séparer pour fonder une histoire épurée, seule véritablement digne à leurs yeux d'être appelée histoire. Un accord à peu près unanime se fait jour pour considérer que l'histoire au sens strict doit être distinguée de l'histoire naturelle et de l'histoire sacrée, qui sont situées sur des plans différents, tant au niveau de l'objet que de la méthode - ce qui n'empêche pas qu'il y ait des liens entre ces diverses formes d'"histoire". Le statut flottant de la géographie montre toutefois qu'il est difficile d'assigner un domaine spécifique à l'histoire, même lorsqu'elle est nettement distinguée de la physique et de la théologie. La subordination de l'histoire à l'éthique, qui est considérée comme normale par la plupart des auteurs, se voit contestée, notamment par La Popelinière, qui donne un statut exclusivement politique à l'histoire, la maintenant néanmoins ainsi à l'intérieur de la sphère pratique. Enfin, l'évolution la plus significative, durant ces deux siècles, concerne le statut de l'histoire : considérée au départ comme un simple genre littéraire (le récit véridique), l'histoire finit

sur l'entendement humain [1705], IV, 21 (Paris, GF-Flammarion, 1990, p. 413).

120 Diderot propose, à la suite de Bacon, "une distribution générale de la connaissance humaine, qui paraît assez bien fondée, en histoire qui se rapporte à la mémoire, en philosophie qui émane de la raison, et en poésie qui naît de l'imagination. [...] Histoire : 1. Sacrée. 2. Civile. 3. Naturelle" (*Explication détaillée du système des connaissances humaines*, dans *Encyclopédie* [...], *articles choisis*, Paris, GF-Flammarion, 1986, p. 187-188 ; voir également les *Observations sur la division des sciences du chancelier Bacon*, *ibid.*, p. 204-205).

CORPUS, revue de philosophie

par acquérir une dimension véritablement philosophique en devenant, chez Zwinger, un mode de connaissance à part entière, au moyen duquel toutes les expériences singulières peuvent être perçues et communiquées.

En s'interrogeant sur l'objet de l'histoire et sur la localisation de cette discipline (ou des disciplines rassemblées sous ce nom) au sein de la philosophie dans son ensemble, les auteurs de la Renaissance poursuivent une réflexion sur la méthode historique et notamment sur la question de la détermination d'un critère de vérité (puisque l'histoire se distingue, en principe, par sa véracité). Les controverses sur la classification des sciences et des arts représentent, on le voit, davantage qu'un simple jeu formel extérieur à la philosophie : elles constituent un aspect important (bien qu'aujourd'hui négligé) du débat philosophique au temps de la Renaissance.

JEAN-MARC MANDOSIO

La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, Guy Le Fèvre de La Boderie.

A la fin du XVe siècle, des chrétiens se mettent à étudier la Kabbale, cette pensée ésotérique juive qui se fonde sur le *Zohar*.¹ On sait le rôle précurseur que va jouer Jean Pic de La Mirandole (1463-1494) dans ce mouvement que l'on a appelé des Kabbalistes chrétiens.² Il sera suivi, entre autres, par le cardinal Gilles de Viterbe (1465-1532) puis, en France, principalement par Johann Reuchlin (1455-1522) et Guillaume Postel (1510-1581), le maître de Guy Le Fèvre de La Boderie (1541-1598). Après avoir étudié l'hébreu, l'arabe et le syriaque, Le Fèvre effectue de 1566 à 1567 la transcription en hébreu et la traduction en latin de la version syriaque du *Nouveau Testament*, avant de partir pour Anvers travailler à la Bible Polyglotte que fera paraître Plantin en 1570-1571 avec l'aide de Philippe II. Il publie en 1571 un *Dictionarium syro-chaldaicum* et, la même année, un long poème, *L'Encyclie des Secrets de l'Eternité*, où il s'attache à définir les concepts de raison et de nature dans leurs rapports avec Dieu. Il fait paraître ensuite, de 1578 à 1582, un recueil de poésies, les *Diverses Meslanges poetiques*, des *Hymnes Ecclesiastiques*, et traduit trois traités de Ficin³ ainsi que *L'Harmonie du Monde* de Georges de Venise.⁴ Il publie la même année un long poème, *La Galliade, ou de la Revolution des Arts et Sciences*, qu'il rééditera, augmenté, en

1 Il est édité pour la première fois à Mantoue en 1558. Voir Meir Benayahu, *Ha-Defus Ha-Ivri be-Cremona [Impressions hébraïques à Crémone]*, Jérusalem, 1971.

2 Pour reprendre le titre du livre de François Secret, *Les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Paris, Dunod, 1964, réédition à Milan, Archè, 1989.

3 *De la Religion Chrestienne [...] Avec La Harangue de la dignité de l'homme*, par Jean Picus Comte de Concorde et de La Mirandole, Paris, Gilles Beïs, 1578 ; *Discours de l'honneste amour sur le Banquet de Platon*, par Marsile Ficin, [...], Paris, Jean Macé, 1578 ; *Les Trois livres de la vie [...] par Marsile Ficin, [...]*, Paris, Abel L'Angelier, 1582.

4 Paris, Jean Macé, 1578.

1582.⁵ Par ses liens avec les jésuites de Louvain, avec la Famille de la Charité, avec Guillaume Postel et avec les milieux orientalistes, Le Fèvre occupe une position particulière en ce qu'elle est située en marge des grands courants définis par ceux dont la pensée est fortement marquée (Bodin ou Montaigne par exemple). L'attention portée à la kabbale permet la découverte de l'essence même du religieux dans le christianisme : c'est là que se trouve la spécificité de la pensée de Le Fèvre concernant sa conception de l'histoire.

La Galliade s'ouvre sur une image à la fois cosmologique et temporelle : celle du premier ciel se lovant comme un serpent autour du monde.⁶ Le temps est présenté comme intégré dans l'éternité dont le mouvement circulaire est l'image.⁷ Ce qui est immédiatement posé, c'est la nature supérieure du présent sur le passé et sur l'avenir. Il n'y a, *sub specie aeternitatis*, que du présent. Le Fèvre rejoint ici la pensée de saint Augustin : "il y a trois temps, le présent du passé, le présent du présent, le présent du futur."⁸ Et l'auteur des *Confessions* continue ainsi : "le présent du passé est la mémoire, le présent du présent est la vision, le présent du futur est l'attente."⁹ L'histoire est, avant tout, la description d'un déroulement. Elle tourne autour de ce point fixe

5 Seules deux oeuvres de Le Fèvre ont fait l'objet de rééditions modernes : les *Diverses Meslanges Poétiques*, édition critique par Rosanna Gorris, Genève, Droz, 1993, et *La Galliade* (1582), édition critique par François Roudaut, Paris, Klincksieck, 1993. L'édition de *L'Encyclie* et celle des *Hymnes ecclesiastiques* est en préparation.

6 I, 1-8 : "Comme le premier Ciel qui les autres embrasse,
Et les tire apres soy, si justement compasse
Son mouvement réglé, que son avancement,
Son milieu et sa fin vient au commencement,
De la mesme façon que lon voit se retordre
En soymesme un Serpent, et replié se mordre
Par le bout de la queue, au pourtrait ancien
Qu'à la rondeur de l'an donnoit l'Egyptien :
[...]."

7 Voir par exemple Aristote, *Du Ciel*, II, 3, 286 a 9-12.

8 *Les Confessions*, XI, 20, 26: "tempora sunt tria, praesens de praeteritis, praesens de praesentibus, praesens de futuris".

9 *Ibid.* : "praesens de praeteritis memoria, praesens de praesentibus contuitus, praesens de futuris expectatio."

La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, *François ROUDAUT*

qu'est Dieu en tant que créateur du monde. Elle est le discours que l'on peut tenir sur cette "certaine imitation mobile de l'éternité" qu'est le temps, selon la formule célèbre de Platon dans le *Timée* (37d). Si le temps est en effet ontologiquement séparé de l'éternité, il est cependant en relation avec elle. Les comparaisons sont possibles car le monde d'en-bas est à la ressemblance du monde d'en-haut.¹⁰ Dieu est le repos éternel, c'est-à-dire "l'unité enveloppant le mouvement qui est un repos ordonné en une série."¹¹ C'est-à-dire que le temps est orienté, qu'il est mouvement, suivant une conception classique que l'on trouve chez saint Paul par exemple.¹² Le travail de l'historien consiste à dérouler cette série d'événements dont la succession temporelle est la preuve même des liens de causalité qu'ils entretiennent entre eux. Ce n'est pas en effet l'esprit qui introduit de la raison dans le monde, le structure et rend le réel rationnel. Le réel était déjà rationnel, grâce au temps, cet "organe dont se sert l'âme pour remplir sa fonction fondamentale, celle d'ordonner et d'examiner la dispersion des choses."¹³ L'histoire n'existe donc, pour Le Fèvre, que comme un mouvement de redécouverte. Elle est acte de mémoire et, par là, action de grâces. Le Fèvre développe dans *La Galliade* une sorte d'anti-confession (si l'on prend ce terme dans le sens dans lequel le comprend saint Augustin) : non pas un aveu d'ignorance, mais l'expression d'un bonheur dû à une mémoire enfin retrouvée. Le douzième sonnet liminaire est explicite : la Muse va chanter un ouvrage dédié au duc d'Alençon, mais dont le cadre sera le "temple de Memoire", et le sujet

*"L'entresuyte des ans, et des Arts la memoire."*¹⁴

10 Le Fèvre reprendra cette pensée dans *L'Encyclie*, p. 120, où il est question du "Moteur métoyen / Tant de l'Eternité que du Temps citoyen."

11 Nicolas de Cues, *De Docta Ignorantia*, II, 3 (Ed. Argent. (1488) I, 33): "unitas motum complicans, qui est quies seriatim ordinata."

12 *Epître aux Romains*, III, 21.

13 Comme le dit, à propos de Nicolas de Cues, Ernst Cassirer, *Individu et cosmos dans la philosophie de la Renaissance*, traduction française par Pierre Quillet, Paris, Editions de Minuit, 1983, p. 57.

14 *La Galliade*, I, v. 21.

CORPUS, revue de philosophie

Il s'agit moins de reprendre une définition banale de l'histoire que de signaler que le travail de l'historien consiste d'abord à se déprendre du lieu et du moment dans lequel il vit s'il veut accéder à la seule possession réelle. Le présent ne cesse en effet de fuir. Et des Druides aussi bien que de tout instant de l'histoire du monde,

*"Il ne nous reste rien fors la seule memoire."*¹⁵

C'est que la mémoire est, littéralement, cette "autre nature" (*altera natura*) dont parle Bovelles dans *L'Art des Opposés* (VII, 86). La quête est difficile : parfois on ne sait plus "qui ont esté les Princes"¹⁶ dont il faut pourtant donner moins les hauts faits que la "nature" si on ne veut pas rompre le lien qui nous retient au passé originel.

L'historien doit en effet acquérir une vision globale. Idéalement, seuls ceux qui ont connu le ravissement extatique peuvent prétendre à cette contemplation du déroulement de l'aventure humaine dans laquelle ils trouvent "ce présent du présent" cher à saint Augustin. C'est, par exemple, le cas de saint Jean,

*"Sur le temps envolé, et hors de lieu abstrait."*¹⁷

Une telle conception fait de l'histoire un domaine que seuls les mystiques peuvent véritablement aborder, car elle ne concerne pas, au premier chef, l'aventure des hommes, mais le sens (ou les sens) que Dieu a donné et va donner à cette aventure. L'histoire des peuples est prévue de toute éternité¹⁸ : il s'agit de "devuyder le temps."¹⁹

15 *La Galliade*, III, v. 442.

16 *La Galliade*, I, 1375. Seul demeure, par exemple, le souvenir de la présence de Gether.

17 *La Galliade*, III, 1480. Un ravissement d'un ordre inférieur, celui du sixième degré, permet lui aussi cette vision globale : témoin Cornelius dont il est question au troisième cercle, v. 1307.

18 Dans *La Galliade*, I, 838, il est question "du destin eternal/Preveu devant les temps à l'Armenie [...]."

19 *La Galliade*, I, 341.

La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, *François ROUDAUT*

Ce flux continu qu'est l'histoire nécessite un discours qui se développe selon le rythme imposé par l'annalistique. Le Fèvre précise dès les premiers vers qu'il entend dérouler "l'entresuyte des ans" (I, 21) "de rang" (I, 22). Cependant, plutôt que de choisir une progression par année (à l'instar des nombreux manuels de chronographie), Le Fèvre suit le principe de la succession des générations, qui présente le double avantage de ne pas s'éloigner de l'Écriture et de rendre le temps lui-même presque "tangibile", puisqu'il est défini comme mesurant "le mouvement par une certaine succession."²⁰ Cette démarche est la preuve même de la capacité de l'âme à s'élever au-dessus de sa condition mortelle pour parvenir à rejoindre le lieu de son origine : celui des régions éthérées où elle prouve enfin son infinité.²¹ On le voit, le mouvement premier qu'implique la démarche historique est celui d'une sortie hors de soi, d'un travail de désengagement du monde. Par l'histoire, la raison se réalise vraiment comme "Entendement tout pur."²²

Si l'histoire est une des possibilités données à l'être humain d'atteindre un au-delà, ce n'est pas parce qu'elle conduirait à un éparpillement du sens et à un éclatement des interprétations que l'on pourrait donner de l'aventure humaine, mais parce qu'elle ramène à un lieu unique d'où tout était parti, et où tout doit revenir : celui que Le Fèvre nomme le "point centrique."²³ Le titre même de l'oeuvre souligne ce mouvement de reploiement : "Galliade" vient en effet de "Galal" qui signifie "retourner et replier", comme l'indique la première note marginale du texte. L'histoire est donc susceptible d'un double mouvement : une

20 Ficini, *Théologie Platonicienne*, VIII, 16 : "tempus quod successione quadam metitur motum infinitum esse oportet".

21 On retrouve une position ficinienne explicitée dans la *Théologie Platonicienne*, VIII, 16 : "Si le temps qui mesure le mouvement par une certaine succession doit être infini, (si toutefois le mouvement est infini) à combien plus forte raison doit être infinie l'intelligence qui mesure non seulement le mouvement et le temps par une notion stable, mais encore l'infinité elle-même, puisqu'il faut que la mesure soit proportionnée à ce qu'elle mesure et que du fini à l'infini il n'y ait aucune proportion ?" (traduction R. Marcel, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. 330).

22 *La Galliade*, IV, 548.

23 *L'Encyclie*, p. 105 ; *Hymnes ecclésiastiques*, f. 238 r°.

explicatio, sortie hors de soi, et une *complicatio*, retour en soi. L'image utilisée par Le Fèvre est celle de l'encyclie, qui donne son titre à l'une de ses oeuvres. Ces deux dernières notions, centrales dans la pensée de Nicolas de Cues²⁴, se retrouvent dans *La Galliade* : il est question, dans le dernier vers du sonnet 17, du "cours du Temps qui les Siecles replie" ; et un ajout de Le Fèvre dans sa traduction du *Phénix* de Lactance, à la fin de son épopée, parle du "temps qui en rond se replie" (vers 179). Ces deux citations qui, d'une certaine manière, ouvrent et ferment *La Galliade*, laisseraient croire, à tort, à la reprise de la théorie de l'éternel retour. Il s'agit en fait d'un repliement de l'histoire sur elle-même, semblable à celui qu'effectue le Nouveau Testament sur l'Ancien.²⁵ Il n'y a rien d'autre dans le temps que du "présent ordonné" : le passé et le futur sont le "développement du présent."²⁶ On retrouve la conception augustinienne à laquelle il a été fait référence ci-dessus. Il n'y a qu'un seul temps pour Le Fèvre, qui s'inscrit là dans la lignée d'historiens moins médiévaux que, tout simplement, chrétiens.²⁷ Noé est l'emblème de cette conception, lui qui est

*Le bon Janus qui en esprit compasse
Le temps qui est passé, et qui présent se passe,*

24 Voir sur ce sujet l'étude de Carlo Riccati, "*Processio*" et "*Explicatio*". *La doctrine de la création chez Jean Scot et Nicolas de Cues*, Napoli, Bibliopolis, 1983.

25 *La Galliade*, III, 181-182 : "Et en un autre monde, et en un autre temps, Et apres le retour de certains cercles d'ans".

26 *De Docta Ignorantia*, II, 3 (Ed. Argent. I, 33) : "[...] ita nunc sive presentia complicat tempus, [...] nihil ergo reperitur in tempore nisi presentia ordinata, preteritum igitur et futurum est explicatio presentis [...]. Una est ergo presentia omnium temporum complicatio et illa quidem presentia est ipsa unitas".

27 Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier Montaigne, 1980, p.21 : "A rigoureusement parler, pour un historien chrétien, il n'y a bien qu'un temps". Cette pensée est chez saint Augustin, *De Genesi ad Literam*, V, XX, 41 : "l'univers déploie les siècles que Dieu avait comme repliés en lui lors de cette première création" (traduction de P. Agaësse et A. Sogniac dans *Oeuvres de saint Augustin*, Paris, Desclée de Brouwer, 1972, "Bibliothèque augustinienne" vol. 48, p. 433.)

La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, *François ROUDAUT*

*Et le temps advenir, comme Devin sçavant
Qui voit des deux costez, et derriere, et devant.*²⁸

Noé, nouveau Janus "quadrifrons"²⁹, contient en lui le déroulement même du monde auquel il donne sens et forme. Noé avait reçu un monde chaotique ; il le transforme en un jardin.³⁰

L'absence presque constante de dates permet à Le Fèvre de souligner que le temps n'est mobile qu'en apparence seulement, et immobile en réalité. L'univers est stable : c'est la condition même de son harmonie.³¹ Cette nature fallacieuse de l'histoire trouve son expression dans la théorie de la *translatio imperii et studii*. Cette théorie, particulièrement développée au Moyen-Age³², est principalement fondée sur les songes du *Livre de Daniel* (II, 36-45, et VII, 3-27) et sur les exégèses qui en ont été faites.³³ Très lu au XVI^e siècle³⁴, ce songe vient conforter l'idée que la fin du monde est proche puisque le savoir est parvenu aux limites de l'Occident : on ne peut désormais assister qu'au repliement de l'histoire sur elle-même, repliement qui trouve son sens dans l'analogie avec les Sephiroth de la Kabbale. La première, Hochmah, est en effet l'Orient et la dernière, Malcuth, l'Occident. Parce que celle-ci signifie le Règne, elle sert à justifier les prétentions du roi de France à la monarchie universelle. Ramener l'empire en Syrie, lieu du paradis terrestre selon Postel, c'est opérer non seulement un

28 *La Galliade*, I, 555-558. Le Fèvre avait déjà tenu ce discours dans *L'Encyclie*, p. 237. Dans le deuxième cercle de *La Galliade*, vers 887-888, la position est encore plus claire : le lecteur apprend que Noé est celui qui connut

"Les temps du premier monde, et qui vid le repaire
De ce Monde second duquel il est le Pere."

29 *La Galliade*, I, 555-558.

30 *La Galliade*, I, 35.

31 Voir *L'Encyclie*, p. 22.

32 Voir, entre autres textes critiques, Etienne Gilson, *La Philosophie au Moyen-Age*, Paris, Payot, 1986 (1^{ère} éd. 1944), p. 193-194 ; Ernst-Robert Curtius, *La Littérature européenne et le Moyen-Age latin*, traduit de l'allemand par J. Bréjoux, Paris, Agora, 1986, pp. 69-72.

33 En particulier saint Augustin, *La Cité de Dieu*, XVIII, 2, et XX, 23; saint Jérôme, *In Danielelem*, VII.

34 Voir Claude-Gilbert Dubois, *La Conception de l'histoire en France au XVI^e siècle (1560-1610)*, Paris, Nizet, 1977, p. 387 sq.

CORPUS, revue de philosophie

retour "historique" mais également une restitution métaphysique, cette "restitutio mundi" dont parlent Postel et Ficin après Platon.³⁵ L'histoire doit conduire à une nouvelle genèse qui a pour fonction d'effacer la chute. C'est la raison pour laquelle Le Fèvre parle de "siecles ordonnez."³⁶ L'histoire fait advenir les oracles que la lecture spirituelle peut dégager de l'Écriture. Elle en offre au lecteur un commentaire "exact" parce que prouvé par les faits.³⁷

Tout entière soumise à une cause unique qui manifeste les volontés de Dieu, ou plutôt de l'Un il s'agit pour elle de

*[...] ramener en fin toute diversité
Des langues et des gents au point de l'unité.*³⁸

C'est une histoire qui n'est pas exotérique mais ésotérique. Elle ne vient pas du texte biblique lui-même et ne se transmet pas de roi à roi (III, 383 sq.) mais de prêtre à prêtre (III, 401 sq.). Elle constitue une histoire parallèle à la première en s'appuyant sur un développement secret et ouvre à l'homme une voie d'accès aux vérités les plus cachées :

*Mais j'appelle Destin ceste entresuite et ordre
Qui par les cieux se fait, et vient ensemble tordre
Tous les trois temps en un, ensemble entrecroisant
Au futur le passé, au passé le présent :
Voire si l'homme arrive à parfaite accordance,*

35 Postel, *De Originibus* [...], Basileae, 1553, p. 44 ; Ficin, *Théologie Platonicienne*, IV, 2, et XVII, 3 ; Platon, *Politique*, 270 a. Après Joachim de Flore, *Concordia Novi et Veteris Testamenti*, Venetiis, 1519, III, 6, 41 d., Le Fèvre est bien évidemment influencé par la notion de *restitutio in pristinum statum* développée en particulier par saint Grégoire de Nysse, *De Anima et resurrectione* (Migne, *Patrologie grecque*, tome XLIV, col. 100-101) et par Origène, *De Principiis*, III, 6, 6 (Migne, *Patrologie grecque*, tome XI, col. 338-340.)

36 *La Galliade*, I, 15.

37 Voir par exemple ces lignes de préface au *Novum Jesu Christi Testamentum*, p. III, où Le Fèvre écrit : "Quamvis autem initio 24. Cap. Evangelii secundum Mathaeum, ubi certa quaedam indicia, et Adventus sui vestigia non obscura designat, de futuro templi Hierosolymitani excidio, quod non ita multo post sub Vespasiano Romanorum imperatore contigit, verba faciat: [...]."

38 *La Galliade*, II, 1245-1246.

La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, *François ROUDAUT*

*Il pourra commander jusqu'à la Providence
Par dessus tous les Cieux, par tout où est compris
Le Nombre, Hierarchie, et ordre des Esprits :
Tant grande est la puissance, et hautain le courage
De l'homme à Dieu conjoint, et Chef de son ouvrage.*³⁹

Comme on le voit, la Providence prend ici le nom de destin pour ménager à l'homme un espace où exercer sa liberté. Les hommes ou les peuples peuvent refuser de suivre les desseins de Dieu et d'obéir aux injonctions de l'ange qui leur a été attribué.⁴⁰ La Providence demeure cependant "la divine loy qui tout par ordre range"⁴¹, celle qui permet à l'histoire de se dérouler dans le sens d'un progrès.

Il est nécessaire de cacher une partie du sens pour augmenter le progrès de l'humanité, progrès dû au désir de rejoindre Dieu. C'est ainsi qu'à propos des deux versets des *Proverbes* (XXV, 2) qui se trouvent en épigraphe à *La Galliade* :

*C'est la gloire de Dieu la parole cacher
C'est la gloire des rois la parole chercher,*

Postel fait le commentaire suivant : "Ce fut toujours jusques ici, où il faut que toutes choses soient restaurées, la gloire de Dieu de cacher sa parole, pour qu'en chacun des temps il y eut toujours progrès."⁴² "La vérité est la fille du temps et de la terre extraicte"⁴³, dit Postel. C'est bien ainsi que l'entend Le Fèvre :

*Nous voions que le temps, qui se baisse et puis hausse,
Efface avec son cours toute opinion fausse ;*

39 *La Galliade*, III, 821-830.

40 *La Galliade*, II, 1166.

41 *La Galliade*, III, 247.

42 *Le Thresor des prophéties de l'univers*, manuscrit publié avec une introduction et des notes par F. Secret, La Haye, Martinus Neijhoff, 1969, f 106 r°.

43 *Le Thrésor* [...], op. cit. note 42, f. 39 r°.

CORPUS, revue de philosophie

*D'autre part il confirme, et tousjours a gardé
Un jugement qui est en Nature fondé.*⁴⁴

Dès les premiers vers de *La Galliade* Le Fèvre explique que le monde "vuide et desert" va être repeuplé par l'"ensemencement" du "terroir" des femmes de Noé et de ses quatre enfants.⁴⁵ Et la femme de Noé, d'après la note marginale située quelques vers plus loin, se nommait "Aretia, c'est à dire Terre divine" : en faisant une nouvelle fois se développer l'humanité, elle met en mouvement le processus de vérité qu'est l'histoire, l'histoire en marche. Sans le progrès il n'est pas possible de parvenir à la rédemption : c'est ce que dit, après saint Justin, saint Augustin (*La Cité de Dieu*, XII, 14). Le travail de Le Fèvre est de souligner ce progrès de façon à marquer nettement la voie de la rédemption, but et fin de l'histoire. Cette voie passe d'abord par la mention des découvertes : il est question dans *La Galliade* de l'aimant (I, 267), de la boussole (I, 405-428), mais surtout de l'astronomie (I, 88-90), de l'agriculture (I, 854 sq.), de l'architecture (II, 19 sq.), du feu et de la métallurgie (II, 43-74), des arts du trivium (III, 1 sq.), de la musique (IV, 77 sq.), de la poésie (V, 71 sq.), etc. Leur rôle, essentiel, réside dans le fait qu'elles permettent un ordre du monde, la découverte de la forme (au sens grec de *cosmos*, à la fois beauté et ordre) que recélait le monde dans ses profondeurs les plus cachées. L'historien a pour rôle de rendre intelligible cette mise en ordre par laquelle le monde trouve son accomplissement. Il doit montrer comment à certaines époques (sous Charlemagne puis sous François I^{er} par exemple⁴⁶) l'histoire a connu des accélérations qui la font s'approcher de sa fin et de sa complétude.

44 *L'Encyclie*, I, p. 30. Voir aussi *La Galliade*, I, 1878, où l'histoire est qualifiée de "fille de vérité". On sait que Cicéron, *De l'orateur*, II, 9, 36, l'appelle "lux veritatis".

45 *La Galliade*, I, 30-32.

46 *La Galliade*, I, 1721:

"En la Gaule un grand Roy feist ces Arts habiter,
Et en Gaule un grand Roy les feist resusciter:
C'est ce grand Roy FRANÇOIS, dont la sainte poitrine
Fut un sacraire vray de science et de doctrine :"

Voir aussi II, 397 ; III, 1867 ; V, 931, 981.

La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, *François ROUDAUT*

Celle-ci se marquera, dans un premier temps, par l'établissement sur terre du "bon siècle d'or."⁴⁷

Le mythe de l'âge d'or ne permet seulement d'illustrer un texte en montrant comment il s'insère dans une tradition littéraire dont Hésiode⁴⁸, Virgile⁴⁹ et Ovide⁵⁰ seraient les principaux jalons. Car il s'agit, par le détournement de la fiction mythologique, d'opérer une véritable réactivation de celle-ci, de telle sorte qu'elle se dégage d'un rêve dans lequel on pouvait la croire ensevelie.⁵¹ Le Fèvre suit le courant de rationalisation de la mythologie⁵² et situe ce mythe dans le temps et dans l'espace. Il a lieu après le Déluge, deux cents cinquante ans avant Ninus⁵³, et se réalise près des bords du Tibre, sur la colline du Vatican.⁵⁴ En face de cette cité du Bien s'installera bientôt, sur le Capitole, celle du Mal, Saturnia, la cité de Cham, la future Rome des Césars.⁵⁵ Le Fèvre refuse de construire une cité utopique, une cité "par art". Et, de ce point de vue, il ne tombe pas dans le reproche adressé par Jean Bodin, entre autres, à Thomas More : élaborer une cité qui n'existe

47 *La Galliade*, I, 29.

48 *Les Travaux et les Jours*, v. 106-126.

49 *Bucoliques*, IV.

50 *Métamorphoses*, I, v. 89-112.

51 Il y a bien, en ce sens, mythe : voir Pierre Albouy, *Mythes et mythologies dans la littérature française*, Paris, Armand Colin, 1969, p. 9-10.

52 Voir en particulier Jean Seznec, *La Survivance des Dieux antiques*, Paris, Flammarion, 1980.

53 *La Galliade*, II, v. 4 sq., qui suit Fabius Pictor, *De Aureo Saeculo*, dans *Berosi sacerdotis chaldaici, Antiquitatum libri quinque, cum commentariis Joannis Annii Viterbensis [...]*, Antverpiae, in aedibus Joannis Steelsii, 1545, f. 124 r°. Sur Annii de Viterbe (1432-1502), voir en particulier E.N. Tigerstedt, "Joannes Annius and «Graecia mendax»", *Classical, Medieval and Renaissance Studies in Honour of Bertlod Louis Ullmann*, Ch. Henderson Jr. ed, Roma, Edizioni di storia e di Letteratura, 1964, II, p. 293-310.

54 *La Galliade*, I, v. 1019 sq., et Postel, *Le Thresor des Propheties de l'Univers*, manuscrit publié avec une introduction et des notes par F. Secret, La Haye, Martinus Nijhoff, 1969, p. 187. Voir aussi Caton, dans Annii, *op. cit.* note 53, f. 162 r° : "Janum [...] ad laevum Tyberis Etruriam tenuisse locum, ubi colonias in continente primum exposuit, et ipsum deum simul Vaticanum habitum dictumque fuisse."

55 *La Galliade*, II, v. 1019-1100.

que dans le rêve, qui ne sera en aucun lieu parce qu'elle ne fut nulle part. En redécouvrant Janiculum, au contraire, Le Fèvre entend prouver que cette cité sera celle de l'avenir parce qu'elle fut celle du passé : son existence, non pas mythique mais historique, lui garantit une nouvelle vie. Ce possible selon la poésie (*La Galliade* se donne bien pour un poème) ne s'oppose pas au vrai selon l'histoire, pour reprendre les catégories mises en place par Aristote dans la *Poétique*. C'est que la poésie, pour Le Fèvre, dit le vrai. Elle est bien la "rerum gestarum narratio" dont parle Aulu-Gelle (V, 18). Il s'agit de retrouver la tribu originelle et de mettre en place une Arcadie politique que la Providence, puisque l'histoire garantit le passé, garantit elle aussi.

Ce qui distingue également le projet de Le Fèvre du rêve utopique, c'est qu'il considère que l'âge d'or est l'époque de la fondation de plusieurs villes⁵⁶ et non d'une seule. Cette tribu n'est pas celle de l'époque des cavernes. L'humanité ne sort pas des ténèbres de l'animalité, comme osent le prétendre Lucrèce et quelques autres. Elle n'est pas non plus issue d'une vie primitive idyllique.⁵⁷ L'âge d'or implique, outre le travail⁵⁸, l'observance de règles précises qui permettent d'assurer la souveraineté de la justice, maintenue par un gouvernement dans lequel cohabitent deux principes, l'un masculin, l'autre féminin. Noé et son épouse Naoma, ou Janus et Vesta, se partagent un monde où règne l'ordre et dont le polythéisme n'a pas encore brisé l'unité :

*L'Unique Deité à nos Esprits ombree
En mille et mille parts n'estoit lors desmembree.*⁵⁹

56 *La Galliade*, I, 107 pour Janiculum ; II, 13-14 pour Neomag ; II, 247 pour Dreux.

57 Sur ces deux orientations possibles voir la distinction faite par Arthur O. Lovejoy et George Boas, *A Documentary history of primitivism and related ideas*, Baltimore, John Hopkins Press, 1935 (réédition Octagon Books, 1965, vol. I : "Primitivism and related ideas in antiquity"), entre "hard primitivism" (Lucrèce, Sénèque par exemple) et "soft primitivism" (Virgile, Ovide).

58 *La Galliade*, I, 73-82.

59 *La Galliade*, V, 11-12.

La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, *François ROUDAUT*

Le récit historique sert ici à critiquer les événements contemporains : le rappel d'un passé mythique sous une forme historique (il est mythique parce qu'il est historique) est là pour souligner que l'histoire ne se complaît pas dans des rêves rationnels, mais qu'elle a pour but premier, voire unique, de proposer des modèles possibles puisqu'ils ont existé avec la bénédiction divine. L'histoire est présente ici pour donner une leçon : celle de la fixité, de l'immobilité que les hommes auraient dû observer. Immobilité que l'on trouve chez les Gaulois car ils sont, dit Postel, "sans genealogie."⁶⁰ Il fallait maintenir cette organisation théocratique⁶¹ qui était celle des Druides. Elle tenait de Noé une légitimité d'autant plus grande que ces derniers dispensaient un enseignement purement oral : ils prouvaient ainsi leur volonté de rester fidèles à une tradition héritée d'Adam et qui consiste à taire

*"Au peuple tout grossier les mysteres voilez."*⁶²

L'abandon de ce type de société marque une seconde chute de l'humanité. Aussi est-il naturel que Le Fèvre fasse commencer *La Galliade* non pas à partir de la Chute mais à partir du Déluge : il s'agit de minimiser les conséquences du péché originel, et de faire porter toute l'histoire sur les contemporains de Noé, assimilés à des divinités païennes (Aretie à Vesta, Cham à Saturne, Noé lui-même à Janus⁶³). Paganisme et Judaïsme sont associés dans un même mouvement, l'histoire et le mythe sont réconciliés. L'histoire devient mythe : toute histoire est histoire de quelque chose d'autre que de ce dont elle parle. Les faits contemporains peuvent être réduits à une lecture bien définie. Le Fèvre a pour objet de construire un cadre dans lequel tout événement prenne sens, c'est-à-dire renvoie à une lecture typologique. Malgré l'horreur des

60 *Le Thresor [...], op. cit.* note 42, p. 69. Le Fèvre précise dans *La Galliade*, I, v. 942, qu'ils sont "autochtones."

61 *La Galliade*, III, 305-306 : "Et tant pouvoit alors en ceste region
La Justice conjointe à la Religion."

62 *La Galliade*, III, 379.

63 *La Galliade*, I, v. 41 sq.

guerres civiles⁶⁴, l'histoire est intelligible, elle possède un sens qu'il s'agit de mettre en évidence. La raison de l'histoire se situe à l'intérieur d'un déroulement dans lequel les généalogies tissent un fil continu ; le chaos est éliminé par le recours aux preuves nécessaires et irréfutables qu'apportent, par leur concordance, les auteurs anciens. Il s'agit de suivre la règle suivant laquelle l'histoire est un récit simple et de souligner par conséquent que le sens premier des choses est leur vrai sens, leur seul sens, leur sens le plus complet. Le sens historique (ou littéral) est celui qui contient tous les autres ; il n'est pas, avec Le Fèvre, le plus bas des sens : il est le premier et l'unique.

Plus, cependant, que la tradition écrite compte le recours à la tradition orale. La primauté refusée à l'écriture par la société des Druides l'ancre dans toute une tradition philosophique et religieuse : Pythagore, Platon, la Kabbale et le Christ, entre autres, ont défendu la supériorité de la parole sur l'écriture.⁶⁵ La véritable histoire, l'histoire la plus importante est celle qui est fondée non pas sur des documents écrits, mais sur des paroles répétées. Au contraire de Pasquier, par exemple, qui s'appuie pour ses *Recherches de la France* sur des textes, Le Fèvre souligne la primauté de la tradition orale et tend par là à montrer que l'histoire a été écrite une fois, dans la Bible, et que tout le reste ne saurait être que le commentaire de ce premier texte.

L'âge d'or n'occupe pas de véritable lieu parce qu'il est bien davantage l'expression d'un déplacement, voire d'une progression. Son transport d'Orient en Occident, par un peuple, le peuple gaulois, en fait un mouvement et non un rêve immobile propice à l'utopie. L'âge d'or n'est donc pas prétexte à une "laudatio temporis acti" puisqu'il est le modèle d'un monde à venir et, comme tel, le signe de la possibilité de reconquérir l'unité perdue et des retrouvailles du ciel et de la terre célébrées dans *La*

64 L'ode liminaire d'Anthoine Le Fèvre fait allusion aux "misères de ce temps" (v. 2), à "ce temps d'iniquitez" (v. 48).

65 Voir *La Galliade*, III, 24 ; 364 ; 38, 387 ; etc. L'insistance de Le Fèvre porte principalement sur la volonté - religieuse - de garder le secret; il s'appuie sur César, *La Guerre des Gaules*, VI, 14, 3 : "Neque fas esse existimant ea litteris mandare."

La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, *François ROUDAUT*

Galliade.⁶⁶ Les prophéties concernant la chute de l'Islam et la reconquête de la terre chrétienne⁶⁷ prouvent la venue prochaine de l'âge d'or, et Le Fèvre appelle de ses vœux l'instauration d'un empire unique sous le commandement du successeur de Charlemagne.⁶⁸ Ce repliement de l'histoire sur elle-même, c'est ce que Postel nomme par le terme de "restitution."⁶⁹ L'humanité, actuellement sous le règne de Jupiter, doit retourner vers l'Orient.⁷⁰ L'âge d'or apparaît ainsi comme une sorte de point de fuite qui oriente et structure tout à la fois la conception de l'histoire. Le retour à l'époque noachique n'est qu'une manière d'annoncer l'apocalypse dont elle reprend les termes. L'histoire est donc le lieu où discours assertif et discours prédictif ne se succèdent pas plus que le premier ne sert de fondement à l'élaboration du second, mais où l'un et l'autre sont indissociables. C'est que l'histoire a pour but essentiel de prouver l'effectuation

66 I, 649-650 ; 657-662. il s'agit bien sûr de reprendre le passage de *Genèse*, IX, 9-13.

67 Sur ce sujet, voir P. Alphandéry et A. Dupront, *La Chrétienté et l'idée de Croisade*, Paris, A. Michel, 1959 ; J. Deny, "Les pseudo-prophéties concernant les Turcs au XVI^e siècle", *Revue des Etudes islamiques*, X, 1936, p. 210 sq.

68 Préface au *Novum Jesu Christi Testamentum*, Antverpiae, Ch. Plantinus, 1571, p. VIII: "Nunc nunc ascendendum nobis est, Christianissime Rex, in montem Sion, nunc nunc sunt repetendae Jerosolymae, nunc Turcis bellum indicendum est, ut judiceretur mons Esau, id est, impiorum multitudo". L'"émithologie" postellienne veut en effet qu'Esau signifie "foule des impies."

69 La pensée de Postel se fonde sur le verset suivant d'*Isaïe*, XLIII, 5 : "Ab Oriente educam semen tuum, et ab Occidente congregabo te". Voir F. Secret, "Jean Macer, François Xavier et Guillaume Postel ou un épisode de l'histoire comparée des religions au XVI^e siècle", *Revue de l'Histoire des Religions*, 1966, p. 57 sq. Voir *supra* note 35.

70 Voir le passage de Postel cité par F. Secret, "Notes sur Guillaume Postel", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, XXXIX, 1977, p. 577 : "Ait [Plato] enim praesentem mundi circuitum ab Oriente in Occidentem esse Jovium atque fatalem; verum fore quandoque alterum huic oppositum sub Saturno ab Occidente vicissim ad Orientem. In quo sponte nascentur homines atque a senio procedent in juventutem alimenta illis ultro aeterno sub vere ad votum suppeditabuntur, Jovem ut arbitror animam mundi vocat, cujus lege fatali manifestans hic manifesti mundi ordo disponitur."

du sens contenu dans les mots, et plus particulièrement dans les noms propres. Elle sert à valider cette science toute postellienne qu'est l'"émithologie"⁷¹, procédé qui permet de retrouver dans les noms la vérité (en hébreu "émeth") que les Grecs ont brouillée en introduisant la métathèse "étymologie". Peu importe que ces analyses débouchent parfois sur des "rencontres d'allusion" suivant l'expression utilisée par Le Fèvre dans l'*Advertissement de La Galliade*. La possibilité de construire de telles relations suffit.

En rétablissant ainsi la "vérité", Le Fèvre remet de l'ordre dans la succession des temps, c'est-à-dire dans les généalogies. Et il suffit de voir la manière dont il procède en ce qui concerne les premiers descendants de Noé pour en être convaincu. S'il n'est pas aussi précis pour les générations suivantes, c'est parce que son but était, comme celui d'Annius de Viterbe (1432-1502) auquel il doit tant de renseignements, d'établir le lien entre les généalogies développées dans la *Genèse* et celles qu'ont pu nous laisser les Grecs et les Latins. La création d'une telle histoire "continue", sans lacune, permet à Le Fèvre de rendre "biblique" toute l'histoire de l'humanité, non pas en écartant et en rejetant le paganisme mais en l'intégrant, en le christianisant.⁷² Le Fèvre s'intéresse plus à l'enchaînement des faits qu'aux acteurs eux-mêmes : les héros passent en seconde position, bien qu'ils incarnent une morale déterminante dans le déroulement de l'histoire (la réussite politique de tel ou tel roi est due à ses vertus morales, et Le Fèvre retrouve un des éléments de la définition donnée par Cicéron : l'histoire est maîtresse de vie). Mais les héros sont avant tout présents pour marquer les étapes de ce flux qu'est la "revolution des Arts et Sciences". Ce sous-titre de *La Galliade*

71 Voir F. Secret, "L'Emithologie de Guillaume Postel", *Archivio di Filosofia* ("Umanesimo e Esoterismo"), Padova, 1960, p. 381-437 ; J.-F. Maillard, "L'autre vérité : le discours émithologique chez les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance", Tübingen, Niemeyer, 1991, pp. 2-19.

72 Il s'agit de minorer le rôle joué par le paganisme : Le Fèvre s'inscrit dans une tradition illustrée par Postel et par Giambullari. Pour ce dernier, le florentin vient de l'étrusque et non du latin. Giambullari réclame l'aide de Postel qui lui écrit une lettre et qui dédie à Cosme I^{er} de Médicis son *De Etruriae Regionis [...] originibus* (1551). Voir sur ce sujet Paolo Simoncelli, *La lingua di Adamo. Guillaume Postel tra Academici e Fuoriusciti Fiorentini*, Firenze, Leo Olschki, 1984.

La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, *François ROUDAUT*

indique moins le choix d'un aspect de l'histoire que la volonté d'indiquer que c'est là l'essentiel de l'aventure humaine : l'objet historique porte, plus que sur la succession de guerres et la vie des capitaines, sur ce lent progrès de l'humanité pour retrouver ce qu'elle avait perdu. L'art et la science assument une fonction herméneutique.

Le Fèvre utilise une figure qui rend compte à la fois de ce retour "linéaire" vers l'origine et en même temps de cette nouvelle concentration de l'humanité sur sa source même. C'est l'encyclie, la figure créée par la chute d'un corps dans l'eau : une succession de cercles concentriques qui partent d'un même centre pour gagner la périphérie et retourner à leur point d'origine une fois qu'ils ont heurté la limite extérieure de leur extension. En choisissant une telle image pour signifier le mouvement de l'histoire, Le Fèvre entend marquer sa parenté avec Nicolas de Cues et sa notion d'*explicatio*.⁷³ Le tournoiement sempiternel de la roue de la Fortune est remplacé par une histoire inscrite dans le temps dont l'âge d'or se révèle être un des éléments essentiels en ce qu'il assure à l'humanité qu'elle parviendra à la *plenitudo temporum* qui marquera le retour sur terre de *Pax* et de *Justitia*. Le temps, alors, ne sera plus que "demeurance", s'il est permis de fabriquer ce néologisme pour traduire le terme latin *mansio* utilisé par Le Fèvre dans une note marginale au commentaire de Bahya ben Asher⁷⁴ : "mundus superior est mansio perpetua, inferior autem non." L'homme pourra désormais sortir du monde des éléments et de celui du microcosme pour atteindre au monde divin, à celui de l'Archétype.

La conception de l'histoire développée par Le Fèvre doit être lue de manière métaphorique. Dans le repliement de l'histoire, il faut en effet comprendre celui que doit effectuer tout homme en lui-même afin de faire advenir le Christ en lui, suivant la formule de saint Bernard.⁷⁵ L'histoire est la possibilité de mettre en place

73 Voir *De Docta Ignorantia*, II, 3 (Ed. Argent., I, 33) et *supra* note 24.

74 *Commentarius in Pentateuchum*, Venetiis, D. Bomberg, 1546, 26 r°. La note manuscrite est portée sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de Paris coté A. 602.

75 *De triplici Jesu Christi Adventu*, chapitre LXII.

CORPUS, revue de philosophie

une sorte de "présentification" du divin.⁷⁶ Car c'est bien de cela qu'il s'agit puisque le monde est promis à une descente du divin en lui-même.⁷⁷ L'intérêt porté à l'histoire est la justification même, pour Le Fèvre, de sa poésie. Celle-ci trouve en effet sa légitimité et son ordre même par la paraphrase qu'elle fait du déroulement divinément ordonné de l'histoire du monde. La poésie ne construit pas sa propre vérité mais reflète une vérité "plus vraie", celle du "poète prêtre", celle d'Orphée. L'objet de l'histoire est la mise en lumière des archétypes, de sa beauté en tant que déroulement voulu par Dieu. Car le réel est déjà du signifié : c'est ce qui autorise un discours historique qui, jusqu'à l'ère chrétienne du moins, est nécessairement rival de celui de la Bible ou, à tout le moins, dans la position ambiguë du commentaire. L'histoire n'a d'autre fin que la révélation d'elle-même, et donc de Dieu : "Galeh", l'étymologie-émithologie de "Galliade", est le mot employé dans la Bible chaque fois qu'il est question de la révélation par Dieu de mystères.⁷⁸ C'est aussi le terme qui signifie l'Apocalypse.⁷⁹ Lorsqu'il écrit sa *Galliade* et son *Encyclie*, Le Fèvre entend proposer au lecteur une genèse, c'est-à-dire une apocalypse : le récit d'une histoire immobile.

FRANÇOIS ROUDAUT
Université De Rouen

76 Karl Kerényi en collaboration avec C.G. Jung, *Introduction à l'essence du mythe*, Paris, Payot, 1953.

77 C'est là une des lectures qui est faite du Psaume XIX, verset 2 : "Coeli enarrant gloriam Dei". Du Bartas, quelques années plus tard, parlera du monde comme "miroir de [l]a face" de Dieu (*La Seconde Semaine*, "Artifices", v. 566.)

78 Voir *Daniel*, II, 19 ; 22 ; 28 ; *Amos*, III, 7 ; *Proverbes*, XI, 13 ; *Matthieu*, XI, 27.

79 Comme le note R. Estienne dans son *Dictionarium graeco-latinum à apocalypsis* : "detectio, revelatio, patefactio rerum opertarum."

L'histoire orale des Huguenots

Cherchant à créer une histoire unique et unificatrice pour le peuple français, les historiens français du XVI^e siècle se réclamèrent d'abord de la légende troyenne, puis du mythe des Gaulois pour établir une identité française fondée sur une généalogie et un espace communs¹. Cependant, la division déchirante produite par les Guerres de Religion entrava sérieusement cet effort d'unifier les Français par une histoire commune. Ce furent surtout les protestants français qui, minoritaires, éprouvèrent la nécessité de se créer une histoire particulière. Pour ce faire, ils se tournèrent naturellement vers la Bible. Ils y trouvèrent leur identité en se livrant à une lecture typologique de l'histoire des Israélites dont ils se croyaient les héritiers spirituels. Cette identité était tirée de l'Ancien Testament interprété à la lumière du Nouveau, mais ce fut surtout dans les Psaumes que les huguenots la puisèrent et par les Psaumes qu'ils l'exprimèrent. Le chant des Psaumes - lors de la célébration du culte, dans les affaires de la vie quotidienne et à la guerre - était le témoignage le plus éclatant de cet attachement au Psautier. Puisque les huguenots trouvaient le récit de leur propre vie dans celui de la vie des Israélites, le chant des Psaumes se révèle être la manifestation la plus évidente d'une tradition orale par laquelle les huguenots se racontaient et perpétuaient leur histoire spirituelle². Pour comprendre la nature de cette tradition, nous nous

1 Voir Philippe Desan, *Penser l'histoire à la Renaissance*, Caen, Paradigme, 1993.

2 Le protestantisme au XVI^e siècle était en grande partie une religion orale. Il est vrai que les réformateurs mirent l'accent sur la lecture de la Bible, mais, en réalité, ceux qui savaient lire étaient peu nombreux. Le message biblique était donc communiqué surtout par la prédication. Même pour ceux qui savaient lire, il n'était pas question de lire la Bible sans être guidé par le ministère des prédicateurs, comme l'explique l'article XXV de la Confession de Foi de 1559 : "l'Eglise ne peut consister, sinon qu'il y ait des pasteurs, qui aient la charge d'enseigner, lesquels on doit honorer et écouter en révérence...." Olivier Fatio, éd., *Confessions et catéchismes de la foi réformée*, Genève, Labor et Fides, 1986, p. 123.

CORPUS, revue de philosophie

proposons ici d'interroger un texte particulier : les *Méditations sur les Pseaumes* d'Agrippa d'Aubigné³. L'intérêt de ce texte tient à ce qu'il définit la méditation sur les Psaumes, bien qu'elle se manifeste à l'écrit, comme un acte essentiellement oral. Ces méditations nous renseignent donc sur le sens et les modalités de la tradition orale basée sur les Psaumes, montrant qu'il s'agit d'une histoire qui se raconte, se vit et s'accomplit oralement.

Dès la préface, d'Aubigné met l'accent sur le caractère oral de l'œuvre :

Vous ne trouverez ici aucune piccoterie de nos controverses. A une seule différence vous cognoistrez de quelle Religion je fais profession. C'est que je parle par unité à Dieu qui est un et seul, ne pouvant m'accomoder à dire : Vous estes Dieu. (494)

Dans les *Méditations*, il s'agit donc de *parler* à Dieu. Le fait qu'il soit possible d'identifier la "religion" professée selon que le fidèle vouvoie ou tutoie Dieu montre que les querelles religieuses s'expriment jusque dans les différentes manières de parler. Autrement dit, en ces périodes de troubles religieux, le langage qui devrait, en principe, être un agent unificateur se trouve être en réalité un champ de batailles. Le choix même de la langue pour les affaires religieuses est un sujet de controverse qui s'inscrit au plus profond des différences théologiques. A l'encontre de la théologie catholique qui préconise le latin de la Vulgate, les protestants exigent la Bible en langue vulgaire :

3 Ces méditations, écrites entre 1588 et 1626, furent publiées en 1630 à Genève dans les *Petites oeuvres meslees*. En 1582, avec la publication de ses *Chrestiennes méditations*, Théodore de Bèze lança, chez les protestants, la mode des méditations sur les Psaumes. D'autres auteurs suivirent son exemple, notamment Jean de Sponde, Philippe Duplessis-Mornay et d'Aubigné. Les méditations de tous ces auteurs ont un caractère oral, mais il est le plus prononcé chez d'Aubigné, et c'est pour cela que nous avons choisi ses méditations pour cette étude. Nous avons essayé de ne nous arrêter que sur les aspects de son "oralité" qui semblent représentatifs du protestantisme en général. Toutes les citations des *Mediations* de d'Aubigné dans cette étude furent tirées de l'édition des *Oeuvres* de d'Aubigné établie par Henri Weber, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1969.

L'histoire orale des Huguenots, Alan SAVAGE

Comment, ainsi, pourra-t-on être affermi en la sainte et vraie doctrine, consolé dans des tentations si nombreuses et diverses, averti pour résister aux fausses doctrines, sinon en méditant nuit et jour, comme dit David, la Parole de Dieu, et en examinant soigneusement les passages de la sainte Ecriture ?... Nous entendons que chacun doit lire l'Ecriture et en avoir la connaissance.... Et quiconque empêche la lecture des Ecritures ôte, en même temps au pauvre peuple le seul moyen de consolation et de salut⁴.

Pour les réformés, le français s'impose comme le moyen par lequel Dieu se communique à eux. Il joue ainsi un rôle essentiel dans la formation de leur identité spirituelle et constitue un aspect très important de leur vision historique⁵.

A la fin de la préface, d'Aubigné précise la nature et la dimension historique de sa conception du langage religieux quand il invite le lecteur à "eslever (en simplicité du langage de Canaan) ses pensees à Dieu..." (494) La spécificité du "français huguenot" est ici définie. La mention de Canaan ne présente guère d'obscurité : en tant que nouveaux Israélites, les huguenots se dirigent vers la nouvelle Canaan, le paradis. Cette association avec Canaan fixe leur histoire passée et future, parce qu'elle répond à ce que Philippe Desan appelle "les deux grandes questions du devenir historique : d'où vient-on ? et où va-t-on ?"⁶ L'expression de d'Aubigné contient en outre un détail supplémentaire qui

4 Théodore de Bèze, "La Confession de foi du chrétien" éd. Michel Réveillaud, in *La Revue Réformée* 6, 1955, p. 64. Voir également Jean Calvin, *Commentaires sur l'Ancien Testament*, Genève Labor et Fides, 1961, vol. 1, Le livre de la Genèse, p. 184 : "Il y a une bonté merveilleuse de Dieu qui reluit en ce que les gens communiquent entre eux de part et d'autre par divers langages, et principalement en ce qu'il a publié un Evangile par toute la terre en diverses langues et a appris à ses Apôtres à parler divers langages ; par ce moyen, ceux qui auparavant étaient misérablement divisés ont été conjoint par l'unité de la foi."

5 En insistant sur l'identité spirituelle des huguenots, nous n'entendons pas passer sous silence les aspects sociaux et politiques de la Réforme. Néanmoins, nous nous bornerons ici à l'aspect spirituel de la vision protestante de l'histoire, parce qu'il nous semble que les causes de la Réforme étaient avant tout spirituelles, et que l'aspect spirituel informe, par conséquent, tout le reste.

6 Philippe Desan, *op. cit.*, p. 15.

CORPUS, revue de philosophie

répond à la question "comment y va-t-on ?" Cette réponse se trouve dans le mot *simplicité*, lequel renvoie à la conception que se font les protestants de la communication avec Dieu par sa parole. La simplicité se réfère au libre accès à Dieu que permet, sans intermédiaire, la lecture de la Bible dans les langues vulgaires. La nature de ce rapport à Dieu est explicitée dans un article de la *Confession de Foi* de 1559 qui parle de la justification par la foi, base de la vie chrétienne pour les protestants :

Cela se fait d'autant que les promesses de vie qui nous sont données en lui [Christ] sont appropriées à notre usage, et en sentons l'effet quand nous les acceptons, ne doutant point qu'étant assurés par la bouche de Dieu, nous ne serons point frustrés⁷.

La simplicité est d'abord une appropriation personnelle de ce qui est *dit* par Dieu. Il s'agit de faire sien ce qui est déjà donné. La manière dont les huguenots prennent à leur compte l'histoire des Israélites en est un exemple. Cet acte crée un lien "immédiat" avec Dieu, lien qui n'est pas sans conséquences sur la vie du croyant.⁸ Puisque c'est au seuil des *Méditations* que d'Aubigné invite le lecteur à parler le langage de Canaan, tournons-nous vers ces textes pour l'"écouter" parler.

Les *Méditations* se veulent en effet un modèle du langage de Canaan. Dans l'occasion et argument⁹ de la méditation sur le Psaume 51, d'Aubigné explique :

Sur une repentance que fit le Roi...l'auteur lui fit present de cette meditation, laquelle fut...plusieurs fois prononcee par sa Majesté avec toutes les contenance d'un coeur contrit et repentant.
(536)

7 Olivier Fatio, *op. cit.*, p. 121.

8 Nous empruntons ce terme à Denis Crouzet, pour qui la différence entre la théologie protestante et la théologie catholique est une différence entre l'immédiateté et l'immanence. Voir *Les Guerriers de Dieu*, Paris, Champ Vallon, 1990.

9 Au commencement de chaque méditation il y a un Occasion et argument qui explique pourquoi et pour qui d'Aubigné a écrit la méditation

L'histoire orale des Huguenots, Alan SAVAGE

La méditation est donc destinée à être prononcée. Il ne s'agit pas seulement de réciter les paroles du Psaume, mais de se les approprier en mettant en pratique l'appropriation dont parle la *Confession de Foi* de 1559. Puisque, comme on l'a vu dans la préface ci-dessus, les méditations sont conçues comme un acte verbal, il n'y a rien d'étonnant à ce que, dans le texte même des méditations, l'acte de méditer se définisse en grande partie comme un récit oral de la Bible. La prépondérance du verbe "dire" pour introduire les citations bibliques est, à cet égard, frappante. Il apparaît environ cinquante fois dans ce contexte, comme l'illustre l'exemple suivant : "En faisant allusion aux cordeaux des arpenteurs qui estoyent appelés aux partages, nous disons..."(563). D'autres verbes "oraux" plus expressifs introduisent également certains versets : "demander", "ajouter", "crier", "confesser", "soupirer", "prononcer", "chanter" et "psalmodier". Dans les *Méditations*, l'engagement personnel qu'exige l'appropriation de l'Écriture se concrétise donc en un engagement oral de la part du méditant.

Ces introductions "verbales" aux citations des Écritures sont accompagnées pour la plupart d'une mention de celui qui les a prononcées en premier lieu : David. En insistant ainsi sur l'antériorité des paroles appropriées (ou de la Parole appropriée)¹⁰, d'Aubigné souligne le lien historique spirituel que le langage de Canaan établit entre le méditant et David. Il s'agit parfois d'un exemplum, comme dans la méditation sur le Pseaume 16, où les paroles de David servent de modèle aux croyants : "Nous avons un familier exemple de cela au raisonnement de David avec son Dieu, qui argumente ainsi avec lui en plusieurs de ses Cantiques..." (558). Mais la parenté entre David et le méditant ne s'en tient pas là. On trouve également des expressions telles que "Aussi disons-nous avec David..." (516) et "nous apprenons à dire avec le Prophète..." (561-2). Dans ces différents cas, le croyant n'est plus un imitateur de David, mais un coreligionnaire. Il arrive même qu'il se produise une identification des deux, comme dans

10 Marie-Madeleine Fragonard a déjà signalé cette antériorité chez d'Aubigné dans son article "La Méditation sur les Pseaumes : Monologue et Dialogue," dans *La Méditation en prose à la Renaissance*, Cahiers V. L. Saulnier, n° 7, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1990, pp. 96-97.

les passages où le "je" de David est introduit sans préambule ; la méditation se transforme imperceptiblement en une citation du texte du Psaume, et le méditant reprend à son compte le "je" du prophète¹¹. Ce glissement permet ce que Marie-Madeleine Fragonard appelle des "autobiographies successives"¹². En mélangeant ces niveaux d'assimilation entre le méditant et David, l'auteur parvient à maintenir l'identité du prophète au premier plan tout en permettant que le méditant construise aussi son "autobiographie." D'Aubigné met ainsi en relief la dimension historique du "langage de Canaan."

La fusion entre l'identité individuelle de David et celle du méditant se double d'une fusion entre l'identité collective des Israélites et celle des huguenots. Celle-ci se fait grâce à l'emploi du "nous". Au contraire du "je" qui apparaît presque uniquement dans le discours rapporté du psalmiste (ou d'un autre personnage biblique, comme Job), le "nous" se réfère, selon le contexte, à deux groupes : soit aux huguenots, soit à l'ensemble des élus (c'est-à-dire aux huguenots et aux Israélites). Cependant, à y regarder de plus près, on constate que, même dans ces différents contextes, la distinction entre les deux "nous" est atténuée par le fait que dans d'autres passages, le "nous" des huguenots est présenté comme faisant partie intégrante du groupe le plus large. Dans les *Méditations*, ainsi que dans toute la littérature huguenote, c'est surtout le thème des Israélites sortant d'Égypte et partant à la conquête de Canaan qui fournit le plus d'analogies entre les deux peuples et qui permet ainsi de les identifier l'un à l'autre. Un passage de la méditation sur le Psaume 16 illustre l'importance de ce thème dans l'identification des huguenots aux Israélites. Dans ce passage où d'Aubigné résume la signification spirituelle de cet événement, il conclut vers la fin de son récit :

*car c'est de la nature humaine de vouloir toujours tourner le pied
arriere: quand nous sommes dans ce sentier, qui nous conduit à*

11 Il est vrai qu'au niveau de l'écrit ce glissement est parfois signalé par des italiques.

12 Marie-Madeleine Fragonard, *La Pensée religieuse d'Agrippa d'Aubigné et son expression*, Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses, 1986, vol. 1, 114. Le chapitre de ce livre sur les *Méditations* contient une discussion plus détaillée sur le "je" des Psaumes dans les méditations.

L'histoire orale des Huguenots, Alan SAVAGE

vie plus heureuse, peu de Calebs et de Josuez continuent sans murmure la haine et le mépris de la vie, et servitude d'Egypte, pour aimer dignement et estimer la félicité de Canaan.

(569)

L'histoire des Israélites est donc une histoire vivante qui englobe celle des huguenots. Ainsi, d'Aubigné peut passer d'un récit au passé à la troisième personne du pluriel à un récit au présent à la première personne du pluriel, où les Calebs et Josuez et les huguenots ne font plus qu'un sur le chemin qui mène au royaume de Dieu. Le "nous" des huguenots s'élargit pour inclure les ancêtres spirituels qui coexistent ainsi auprès des huguenots dans une certaine a-temporalité. Cette identification avec les Israélites est d'une importance capitale pour les huguenots parce qu'elle confère de la grandeur au récit de leur histoire. Ainsi, chaque fois que le "nous" est prononcé, il se réfère aux Israélites ainsi qu'aux réformés, et chaque fois que "nous disons avec David", ce ne sont pas simplement les huguenots qui énoncent des vérités avec le prophète, mais ce sont les huguenots et leurs aïeux spirituels qui relatent ensemble leur histoire commune "en simplicité du langage de Canaan".

Si les huguenots se définissent par un lien linguistique avec le passé, il en est de même pour les ennemis de Dieu. Pour introduire leurs propos (ceux que les Psaumes leur attribuent), d'Aubigné se sert de substantifs peu flatteurs, tels que : "C'est cet accoutrement de violence qui fait dire aux fols malins..." (524). Il les définit également par rapport à l'histoire d'Israël, comme, par exemple, dans la méditation sur le Psaume 84:

Israël est affligé par les Balaams accueillis pour le maudire, par les Jasons, par les Alcimes : car les bouches qui mesmes avoyent esté sacrées à la vérité, partisans du Prince du monde, meurtriers et menteurs, accusent le peuple de Dieu, tesmoignent contre lui, trahissent Jerusalem, employent leur éloquence mercenaire à chanter le meurtre pour victoire, à avalir le sang racheté par celui de Jesus Christ... faire fleurir les uns en leur bouche et escrits par louanges feintes et mensongeres, et vomir sur les affligés le jargon de Semei contre David fugatif.... (511)

Dans ce passage où l'identification entre les huguenots et les Israélites s'exprime clairement - il est question uniquement

d'Israël au présent -, les ennemis des huguenots revêtent l'identité d'une série disparate de personnages bibliques dont les crimes sont pour la plupart des crimes oraux contre Israël. Encore une fois, donc, le présent permet d'établir un lien linguistique avec le passé. Ici, la parenté se manifeste surtout dans les effets néfastes des paroles, que d'Aubigné résume de la manière suivante : "ainsi se rendans bourreaux de leurs compagnons" (511). Il s'agit d'une simplicité diabolique qui imite la simplicité divine du langage de Canaan en ce qu'elle crée un effet certain. Cependant, la fausseté de cette simplicité se voit dans ses résultats dévastateurs.

Jusqu'ici, nous avons insisté sur la parenté "généalogique" des huguenots et des Israélites. Or cette parenté est également "géographique", puisqu'elle est liée à un endroit spécifique : Canaan. La recherche d'un lieu historique auquel on puisse se rattacher est une dimension constitutive de toute entreprise historique au XVI^e siècle. Cette question est particulièrement importante pour les protestants français. Au commencement des Guerres de Religion, les huguenots ont l'espérance d'une sorte de "messianisme terrestre et tangible"¹³, et c'est cette espérance qui alimente leur "Cause."¹⁴ Mais au fur et à mesure qu'ils avancent dans le siècle et voient l'échec de leur entreprise politique, ils mettent de plus en plus l'accent sur le Royaume futur. C'est pour eux la seule manière de trouver un espace sûr, à une époque où, leur identité de Français étant mise en question, ils ne peuvent s'identifier au territoire français. Certes, par les diverses "paix" qui mettent fin aux guerres, ils se voient attribuer des zones protégées et le droit de célébrer le culte en certains endroits, mais ces "libertés" restent précaires et sont sujettes, à tout moment, à la révocation. Leur parenté avec les Israélites est donc fondamentale, car ce lien historique avec les premiers habitants de Canaan leur permet de devenir par la suite les héritiers du Royaume à venir. L'importance de cette parenté relève donc surtout de son lien avec

13 Marguerite Soulié, *L'inspiration biblique dans la poésie religieuse d'Agrippa d'Aubigné*, Paris, Klincksieck, 1977, p. 214. Ce livre offre une excellente discussion de ce sujet.

14 Le langage de Canaan était donc étroitement lié à l'établissement de "l'état huguenot." On pourrait même dire qu'il était la langue officielle de cet état.

L'histoire orale des Huguenots, Alan SAVAGE

l'avenir, et c'est alors le jour dernier qui devient l'unique espérance des huguenots. Calvin s'exprime à ce sujet dans *l'Institution chrestienne* :

*Car ils auront toujours devant leurs yeux ce jour dernier, auquel ils sauront que le Seigneur doit recevoir ses fidèles dans le repos de son Royaume, torcher les larmes de leurs yeux, les couronner de gloire, les vêtir de liesse, les rassasier de la douceur infinie de ses délices, les exalter en sa hauteurs, en somme, les faire participants de sa félicité*¹⁵.

Leur lignage historique leur accorde beaucoup plus que le droit à un espace terrestre : l'assurance d'un règne éternel avec Dieu.

Cette assurance est une assurance verbale, puisqu'elle vient de la méditation orale de la Bible et qu'elle se fonde sur elle. On peut donc, en ce sens, parler d'un espace oral, dans la mesure où, pour les huguenots, Canaan est une réalité qui s'exprime seulement "en simplicité du langage de Canaan". L'énonciation de cet espace oral s'attache à des espaces physiques privilégiés - les temples - mais ces endroits ne doivent leur importance qu'à la proclamation de la parole qui, elle, crée l'espace du Royaume, comme on peut le lire dans la préface de la Bible de Genève de 1589 :

*C'est la clef qui nous ouvre le Royaume de Dieu, pour nous y introduire....c'est la voye certaine pour nous guider, à fin que nous ne soyons pas vagabonds et errans cà et là tout le temps de nostre vie*¹⁶.

Dans la méditation sur le Psaume 84, on trouve un passage où d'Aubigné fait ressortir clairement les liens entre la parole et l'espace temporel et spirituel :

Certes voici la dure saison où les fideles foisonnent de souspirs. Et bien qu'ils ayent de quoi fermer la bouche aux impies, sur ce que la demeure de l'Eternel n'est pas aux maisons faites de

15 Jean Calvin, *L'Institution Chrétienne*, Editions Kerygma-Editions Farel, 1978, livre III, chapitre IX, De la méditation de la vie à venir, p. 185.

16 "Au Lecteur," La Bible qui est toute la sainte esriture, contenant le vieil testament, le nouveau testament ; ou, la vieille & nouvelle alliance, Genève, François Laquay, 1562, ii-r.

mains d'hommes, neantmoins ils se trouvent empeschez en eux-mêmes, à l'esclat de joie insolente, et de cris de plus en plus montans jusques au ciel, aux insultations des persecuteurs, lorsqu'ils bruslent nos Temples, dissipent nos Assemblies....
(510)

Dans cette description poignante de la condition des protestants, d'Aubigné affirme la nature orale du Royaume de Dieu par une citation biblique qui permet de faire taire ceux qui voudraient établir un lien immanent entre ce Royaume et la terre. A vrai dire, dans un premier temps, le méditant ne peut s'empêcher d'établir ce lien en déplorant le spectacle des temples brûlés. La détresse que provoque la perte du lieu consacré à la proclamation de la Parole le pousse à poser une question inquiète : "Toi qui as basti le monde, en seras-tu deslogé ?" (510) Cette question ne remet pas en cause le commencement de toute histoire - la création du monde par la parole de Dieu -, mais elle traduit des doutes profonds sur la capacité de cette parole à mener à terme l'histoire du salut.

Cependant, dans un deuxième temps, le méditant regagne sa confiance en Dieu. Bien que profondément troublé par la persécution des protestants en France, il arrive à se tourner de nouveau vers le Royaume de Dieu en prenant le temple, à l'instar de St Paul, comme le symbole de la relation du croyant avec Dieu dans le Royaume spirituel : "Et le plus précieux temps que nous trouvons à dire, sont ces habitacles privez que l'esprit de Dieu avoit construits dans le sein de chacun fidele" (510). La relation entre le croyant et Dieu s'énonce en fonction du temps, lequel s'énonce à son tour en fonction de l'espace. Il s'agit, d'une part, d'un temps passé. L'image des habitacles renvoie aux temples protestants, lesquels renvoient au Temple de Jérusalem¹⁷. Il s'agit, d'autre part, d'un temps futur, parce que la pleine signification de l'image du temple vient de ce qu'elle est un symbole de la nouvelle Jérusalem - c'est-à-dire Canaan - l'espace

17 Le passage qu'on a vu dans le paragraphe précédent continue ainsi : "rassasaints leurs yeux charnels au renversement des pierres mortes ; mais plus encore quand ils s'attaquent aux vives, brisent les angulaires, resent les mesure, rameinent contremeont les haches aux travers des lambris, embrasent le sanctuaire, polluent le pavillons, mettent Jerusalem en monceaux...."

L'histoire orale des Huguenots, Alan SAVAGE

à venir. Le présent n'a donc de sens que par rapport au passé et au futur, conçus en termes d'espace, autrement dit, par rapport à l'histoire de Canaan. Le présent a pour fonction d'énoncer cette histoire.

Plus loin dans la même méditation, d'Aubigné insiste sur l'aspect futur du langage de Canaan. Déplorant la "lascheté" des croyants face aux persécutions, il les appelle à persévérer :

Pour reprendre ce bon vouloir, nous ne saurions si tost dire, Il faut confesser à Dieu nostre mesfait, qu'aussitost l'Eternel n'ait osté la peine de nos peschez...et pourveu que nos desirs, quoique foibles, soyent purs, nous marcherons d'un pas assuré chercher la sainte Sion, et les tabernacles du Vivant....

(513)

Cet appel montre que c'est uniquement l'immédiateté de la simplicité du langage de Canaan - vue ici dans le pardon immédiat produit par l'énonciation d'un verset biblique -qui rend possible et assure la progression vers le Royaume à venir. D'Aubigné encourage ainsi ses coreligionnaires en leur rappelant cette simplicité. Il les met cependant en garde et sous-entend que le péché peut arrêter la marche vers Canaan. L'avènement du Royaume n'est pas mis en question ici : Sion est bien établie, et ceux qui parlent le langage de Canaan auront l'assurance d'y parvenir. Mais ceux qui se laisseraient leurrer par le péché et qui cesseraient de parler ce langage perdraient cette assurance. Autrement dit, ils perdraient leur histoire.

En mettant ainsi l'accent sur l'oral, les *Méditations* de d'Aubigné nous aident à comprendre cet aspect important de la vision protestante de l'histoire. Faisant écho à Philippe Desan, qui dit que pour certains historiens au XVI^e siècle, "écrire l'histoire, c'est faire l'histoire"¹⁸, nous dirons que pour les huguenots, dire l'histoire, c'est faire l'histoire. Car, comme nous l'avons montré, la portée historique du langage de Canaan va beaucoup plus loin qu'une simple description du passé et du futur. C'est un langage qui permet à celui qui le parle de rejoindre les élus du passé dans la marche en avant vers le Royaume à venir. Il leur permet aussi, par sa simplicité, de jouir de la relation "immédiate" avec Dieu qui

18 Philippe Desan, *op. cit.*, p. 13.

CORPUS, revue de philosophie

sera consommée lors de l'avènement du Royaume. Finalement, il fait ainsi avancer cet avènement, car cette relation "immédiate" a pour effet de combattre le Mal et d'assurer le triomphe du Bien.

ALAN SAVAGE
Wheaton College

**"Adviser et derriere et devant" :
Transition de l'histoire à la philosophie dans le
Discours de la servitude volontaire**

«Disons donc ainsi, qu'à l'homme toutes choses lui sont comme naturelles à quoy il se nourrit et accoustume, mais cela seulement lui est naïf à quoi sa nature simple et non altérée l'appelle. Ainsi la premiere raison de la servitude volontaire c'est la coustume : comme des plus braves courtaus qui au commencement mordent le frein et puis s'en jouent, et là où n'agueres ruoient contre la selle, ils se parent maintenant dans les harnois et tous fiers se gorgiasent sous la barde. Ils disent qu'ils ont esté tousjours sujets, que leurs peres ont ainsi vescu. Ils pensent qu'ils sont tenus d'endurer le mal et se font acroire par exemples, et fondent eus mesmes sous la longueur du tems la possession de ceus qui les tyrannisent. Mais pour vrai, les ans ne donnent jamais droit de mal faire, ains agrandissent l'injure. Tousjours s'en trouve il quelques uns, mieulx nés que les autres, qui sentent le pois du joug et ne se peuvent tenir de le secouer, qui ne s'appriivoisent jamais de la sujétion, et qui tousjours, comme Ulysse qui par mer et par terre cherchoit tousjours de voir la fumée de sa case, ne se peuvent tenir d'aviser à leurs naturels privileges et de se souvenir de leurs predecesseurs et de leur premier estre. *Ce sont volontiers ceus là qui, aians l'entendement net et l'esprit clairvoyant, ne se contentent pas, comme le gros populas, de regarder ce qui est devant leurs pieds s'ils n'advisent et derriere et devant, et ne rememorent encore les choses passées pour juger de celles du temps advenir, et pour mesurer les presentes : ce sont ceus qui, aians la teste d'eusmesmes bien faite, l'ont encore polie par l'estude et le savoir. Ceus là, quand la liberté seroit entierement perdue et toute hors du monde, l'imaginent et la sentent en leur esprit, et encore la savourent, et la servitude ne leur est de goust pour tant bien qu'on l'accoustre.*» (Étienne de la Boétie, *De la servitude volontaire*.)¹

¹ J'utilise l'édition de Malcom Smith (Estienne de la Boétie, *De la servitude volontaire ou Contr'un*, Genève, Droz, 1987, pp. 51 et 52). C'est moi qui souligne.

CORPUS, revue de philosophie

Ce texte appartient au corps de ce qu'on pourrait appeler les premières et plus belles Lumières, celles du XVI^e siècle. Le jeune Étienne de La Boétie dresse un pont entre deux autres représentants - Machiavel et Montaigne - de ce phénomène singulier, très mal digéré par l'histoire moderne et par la modernité en général. Il s'agit ici d'un raisonnement qui rapproche la nature perdue et la culture acquise, dans une réconciliation paradoxale qui gît au coeur de la pensée claire partagée par les trois philosophes.² L'auteur développe ce raisonnement en se plongeant sans hésitation dans les difficultés dialectiques qui sont propres à toute recherche soucieuse d'exposer ses thèses avec le moins d'a priori possibles et de montrer la genèse réelle des idées découvertes. L'exposé de La Boétie nous conduit en effet aux sous-bassements de l'ouvrage tout entier. Pour éviter cette première sorte de difficultés, nous reproduisons l'argumentation du texte en suivant un itinéraire descendant, ce qui est seulement possible une fois la recherche finie: ceux qui ont poli leur belle tête par l'étude des événements du passé et de la sagesse des anciens peuvent chercher dans la mémoire historique un instrument de leur jugement et, dans le même mouvement, retrouver aussi le souvenir de leur premier être et découvrir leur vraie nature ; ceux-ci appartiennent à cette race rare qui sent toujours le poids du joug et ne "se [peut] tenir de le secouer" ; l'oubli de leur nature simple leur est impossible et ils ne s'accommodent jamais de leur deuxième nature, la coutume, qui est la première raison de la servitude ; ils sont plus braves que les plus braves coursiers. Ce sont les amis vrais, comme on verrait en poussant la lecture jusqu'à la fin du discours.³

2 Il suffit, pour s'introduire aux rapports littéraires entre *Le Prince* et les *Discorsi*, d'un côté, et les *Essais* et le *Contr'un*, de l'autre, à propos du sujet de l'histoire, de lire les pages que Pierre Villey a consacrées aux thèmes des chapitres II, 17 ("De la praesumption") et III, 1 ("De l'utile et de l'honneste") des *Essais* dans *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, Paris, Hachette, 1933 2, par exemple : vol. 1, pp. 171-172, pp. 190-191, pp. 383-386, et vol. 2, pp. 370 sq.

3 Que l'une des plus profondes réponses d'agrément donnée par Montaigne à ce raisonnement se trouve précisément dans le chapitre sur l'amitié (*Essais*, I, 28) est signe de la valeur spéculative de cette question biographique, de son histoire. L'amitié, dont la culture est une condition nécessaire, est aussi le seul moyen de combattre le ressort secret de la

Transition de l'histoire à la philosophie, *Jaume CASALS*

Un première constatation doit être faite. L'auteur de ce texte – si on considère son discours comme un vrai raisonnement et non simplement comme l'énonciation d'un rapport entre deux thèses juxtaposées – présuppose, d'une part, que penser implique en quelque sorte une épuration des mœurs, une mise à bas des masques, et, de l'autre, que penser et savoir ont une certaine parenté, ou, plus exactement, qu'il existe une intimité entre la pensée et un certain savoir.

Ce riche réseau de concepts mériterait aussi, sans doute, une analyse plus approfondie de ses présupposés et de ses conséquences, mais notre petit résumé doit simplement servir de cadre à notre thème central : l'Histoire.⁴ L'Histoire appartient à cette forme de savoir constitutif de la pensée ou indispensable à son développement. L'étude de l'histoire à laquelle La Boétie fait ici allusion est conçue comme regard. Et l'idée que ce regard est une clef de voûte qui ouvre le discours contre la servitude recèle, nous semble-t-il, une première intuition, un échantillon de philosophie de l'histoire. L'étude de l'histoire s'accompagne toujours d'une libération par rapport au présent, d'une obligation de penser et d'affranchir l'esprit de ses entraves habituelles. En effet, il revient à la philosophie d'établir l'exacte combinaison des éléments narratifs, des symbolismes moraux et du pragmatisme politique qui doivent se conjuguer dans le savoir historique pour que se dégage le regard libérateur.

Le regard dont il est question ici se définit par sa complexité inébranlable : celui qui le possède ne se contente pas, "comme le gros populas, de regarder ce qui est devant ses pieds s'il n'advise et derriere et devant" et ne se déclare pas non plus satisfait, s'il ne s'est remémoré "ancore les choses passées pour juger de celles du temps advenir, et pour mesurer les presentes." C'est un regard, donc, qui aspire à sortir de son lieu, à se transporter hors du temps pour regarder encore mieux, et qui vise à la vérité sans lieu d'un certain lieu. La complexité de ce regard marque son caractère

domination, la complicité sans amitié. De même, pour Montaigne, l'amitié est l'égalité, le seul moyen d'entrer dans le discours de la parole vraie, d'empêcher que la pensée ne soit dominée par les paroles vides et la croyance. Nous reviendrons plus tard sur ce point.

4 J'utilise la majuscule pour désigner la discipline, telle qu'elle a été plus ou moins instituée par l'école.

proprement *théorique*⁵, à savoir, son pouvoir d'abandonner son lieu pour en juger et pour voir mieux, bref, pour penser. Le regard de l'Histoire est donc un regard contemplatif et philosophique.

En valorisant la suspension du jugement par défiance envers toute théorie, le scepticisme prend apparemment parti pour l'autre regard, celui de la populace. L'image de Pyrrhon transmise par Diogène Laërce, par exemple, montre très nettement ce paradoxe reconduit pour la postérité dans les *Essais* de Montaigne. Dans la mesure où la lecture des *Essais* met en scène un écrivain qui veut se penser comme ami⁶, non comme un ami quelconque, mais comme l'ami singulier de l'auteur du *Contr'un*, le scepticisme pyrrhonien de Montaigne⁷ pose un problème de cohérence vis-à-vis du texte que nous commentons et introduit, pour ainsi dire, un caillou dans les souliers de la promenade éclairée du XVI^e siècle. Le regard culturel de l'Histoire et le regard complexe de la théorie ne posent pas, au premier abord, que des difficultés grammaticales au commerce des hommes et à l'amitié. C'est un sentiment répandu que les détours de la théorie font obstacle au langage vrai, non asservi, au langage entre égaux. Mais, en même temps, si l'on décide d'emprunter la voie du domaine public et du consensus général, le respect envers l'immédiat, envers ce que nous avons devant les yeux ou sous les pieds, entre en conflit avec la mémorable amitié – laquelle suppose la culture –, et interdit, pour ainsi dire, la voie culturelle vers la nature. La baraque

5 On connaît l'exploitation que Montesquieu a faite dans *L'Esprit des lois* de la polyphonie apparente et de l'unité profonde de ce regard ; on connaît également l'admiration de Hegel pour cet aspect de l'oeuvre de Montesquieu. Il serait donc possible d'envisager une archéologie seiziémiste vivante de l'avènement de la Philosophie de l'histoire au XIX^e siècle.

6 Voir à propos de cette thèse l'article de J.-Y. Pouilloux "À l'ami : le deuil et la pensée" (dans *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne* [B.S.A.M.], VII^e série, n° 21-22, 1990, pp. 119-132).

7 J'ai envisagé la possibilité d'une lecture rationalisante et en même temps globalement sceptique de la pensée de Montaigne dans "Sur le second degré de l'Apologie" (dans BLUM, Cl., ed., *Montaigne. Apologie de Raimond Sebond. De la Theologia à la Théologie*, Paris, Librairie Honoré Champion, et Genève, éditions Slatkine, 1990, pp. 187-200), et "La théologie de Montaigne ? Ou que Dieu n'existe pas dans les *Essais*" (BSAM, *Montaigne et la question de Dieu*, F. Charpentier, éd., VII^e série, n° 33-34, 1993, pp. 149-155).

Transition de l'histoire à la philosophie, *Jaume CASALS*

laboétinienne faite d'amitié et de liberté consolidées par un mortier de culture, cette baraque que La Boétie avait conçue expressément pour y loger un copain comme Montaigne, s'est écroulée tout d'un coup à cause de la maladroite philosophie sceptique professée par ce dernier. Seule une erreur dans l'appréciation de l'image de Pyrrhon et du sens du pyrrhonisme originel peut restituer la communion des amis et rétablir un chemin entre scepticisme et illustration. Il convient de relire, par conséquent, le portrait de Pyrrhon que dresse Diogène :

Sa vie correspondait à ses principes. Il ne se dérobaît à rien et ne se gardait de rien ; il allait toujours droit devant lui, au devant des chars des précipices et des chiens..., et pour aucune de ces choses il n'en appelait aux sens. C'étaient ses amis et disciples, selon l'indication d'Antigon de Cariste, qui le mettaient à l'abri des dangers. Toutefois, Ænesidème explique que s'il professait la philosophie selon la doctrine de l'epokhé, il n'agissait pas comme s'il ignorait les choses qu'il avait devant lui. Il vécut quatre-vingt-dix ans.⁸

Y a-t-il donc une contradiction réelle entre le regard complexe, la position théorique de La Boétie, et le regard paradoxal, simple par absurdité du complexe, d'un Montaigne pyrrhonien ? On sait bien qu'il faut répondre par la négative, car la complexité du regard ne peut être la raison d'un désaccord entre La Boétie et l'auteur d'un texte si complexe et alambiqué que les *Essais*. En outre, les termes du pari sont clairs : ou on renonce au scepticisme de Montaigne, ou on accepte que le seul regard qui ne soit pas absurde et ne mène pas directement à l'epokhé est le regard naïf. Or ce regard naïf présente de nombreuses similitudes avec celui que La Boétie attribue à la populace servile. Avons-nous cependant examiné dans tous ces détails le portrait de Pyrrhon cité ci-dessus ? Si Ænesidème n'accepte pas le regard d'un Pyrrhon fou, doit-il nécessairement admettre comme seule alternative possible l'hypothèse d'un Pyrrhon naïf ? Bien entendu, Pyrrhon n'est jamais complètement naïf. Il suspend son jugement sur les choses qui sortent de l'ordinaire... Voici, pour fournir un

8 Diogène Laërce, Q, 62.

élément de réponse, le détail des différentes lectures auxquelles ce texte a donné lieu :

Première possibilité (d'après Antigon de Cariste) : Si Pyrrhon vit en conformité avec sa pensée, et sa pensée est l'*epokhé*, il se comporte comme un fou et comme un autiste dans la vie ordinaire.⁹

Deuxième possibilité (d'après Ænesidème) : Les expressions adversatives "toutefois" et "s'il..., il ne pas..." des trois dernières lignes signifient que la vie de Pyrrhon n'est pas conforme à ses principes philosophiques. Autrement dit, il pratique l'*epokhé* mais sans mener toutefois la vie d'un fou.

Troisième possibilité (peut-être aussi d'après Ænesidème) : l'expression adversative qu'utilise Diogène pour exprimer la position d'Ænesidème sur le sens du pyrrhonisme n'est pas le signe d'une contradiction entre la pensée et la vie de Pyrrhon ; elle souligne la contradiction entre les interprétations du type Antigon et celles du type Ænesidème. Dès lors, ce dernier accepterait la première phrase du texte (celle sur la cohérence entre pensée et vie chez Pyrrhon) et mettrait précisément en relief le fait que la cohérence du scepticisme passe par l'exigence mutuelle de l'*epokhé* et de l'attention à la vie ordinaire. Bref, cette

9 Tel est le sens indiscutable de la réception historique du concept "pyrrhonisme", celui qui préside à la conclusion de la très précise et subtile analyse du scepticisme montaignien faite par Fausta Garavini : "Dans le cas de Montaigne, l'adhésion au pyrrhonisme en tant que philosophie de la liberté contre tous les systèmes autoritaires trouve nécessairement sa limite dans la défense de la voie commune" ("Quel malheur de douter qu'on croit", dans B.S.A.M., *Montaigne et la question de Dieu*, F. Charpentier éd., VIIe série, n° 33-34, 1993, pp. 109-129). Pourtant, ce n'est pas le seul sens possible, ni peut-être le plus exact par rapport aux impressions de Montaigne – dans l'"Apologie de Raymond Sebond" (*Essais*, II, 12) – sur le caractère du philosophe grec. En effet, Montaigne ne croit pas en l'image d'un Pyrrhon égaré de la "voie commune" pour ne pas sacrifier ses principes philosophiques époques : "(a) Ils laissent guider à ces choses là [mœurs et inclinations naturelles] leurs actions communes, sans aucune opinion ou jugement. Qui fait que je ne puis pas bien assortir à ce discours ce que on dict de Pyrrho. Ils le peignent stupide et immobile..." (p. 505, éd. Villey). Montaigne pourrait donc bien maintenir son adhésion au pyrrhonisme même dans sa défense de la voie commune, ou, pour dire mieux, précisément dans cette défense.

Transition de l'histoire à la philosophie, *Jaume CASALS*

interprétation affirmerait que le seul monde à penser est le monde ordinaire, et que la suspension du jugement est la seule façon qu'a la pensée de se protéger et de protéger la vie des subtilités grammaticales, des croyances et des idées trop rigides, des convictions peu souples et des mots trop épais. L'*epokhé* serait donc, non pas une option pour ne regarder que devant, mais la meilleure façon de ne pas se tromper. Autrement dit, ne regarder que devant soi pour être sûr de ne pas se tromper serait la manière la plus claire de ne pas se conformer en regardant ce qu'on a devant soi, de vouloir "aviser derrière et devant."¹⁰

Cette dernière possibilité a le mérite d'être, effectivement, tout à fait plausible. En effet, si son regard n'est pas fou, s'il n'attend pas impassible de se faire renverser par les chars, c'est que Pyrrhon regarde non seulement ce qu'il a devant les pieds, mais qu'il tourne également les yeux à droite et à gauche, de même qu'au bord du précipice il regarde devant et derrière. Il n'agit pas à la légère. Il voue un soin attentif à la *Lebenswelt* (le monde de la vie), car cette réalité est tout ce qu'il a, car c'est les pieds sur terre qu'il faut commencer à penser. L'*epokhé* lui donne l'occasion d'être attentif aux choses, de ne pas laisser les mots et les idées se figer, de laisser les images poursuivre leur mouvement, d'être en soi et par soi-même un vivant. Ainsi, la formule interrogative que Montaigne propose pour remplacer la pyrrhonienne *epékhô*, *Que sais-je ?*, n'est qu'une interprétation plus fidèle, plus souple et plus plastique du maître grec.

Le premier commandement, le commandement zéro est "entendez-vous, écoutez-vous".¹¹ Avoir les pieds sur terre signifie

10 L'expression utilisée par Diogène Laërce pour indiquer que Pyrrhon n'agissait pas à la légère est *mé aproorátôs práttein* (ne pas agir sans voir ce qu'on a devant soi), d'où le rapport entre le *prooráo* pyrrhonien et le sot regarder devant soi de la populace laboétinien. On voit que ce rapport simple est mal établi, que les mots vont ici à contresens, et que le regard historique complexe (derrière et devant) des humains plus libres est frère de l'attention à la vie et fruit de la suspension ou de la suppression pyrrhonienne des habitudes langagières acquises par la raison paresseuse.

11 C'est fra Marc, du monastère cistercien catalan de Poblet, qui m'a fait remarquer ce "premier commandement" du très connu texte de l'évangile de Marc (Mc 12, 29-30, d'après Dt 6, 4-5): "Jésus répondait: «*Le premier c'est : Écoute Israël : le Seigneur notre Dieu c'est le seul Seigneur, et aime*

être ouvert à la parole vraie, à l'expression vivante des autres. Il faut bien être ami pour ne pas tomber dans les croyances absolues, dans les affirmations péremptoires incapables de revenir sur leurs propres prémisses, dans les convictions passionnées, dans les sphères humaines trop éthérées, dans les ciels trop humains. Il faut bien être ami pour être au monde et laisser le ciel et le vent là où ils sont. Il faut être ami pour commencer à penser. Montaigne, en consacrant à l'absence de l'ami son travail littéraire, obtient un texte dont la simple forme devient théorie, et dont l'attention aux choses et la souplesse des considérations – toujours ouvertes à la révision et, par conséquent, à la contradiction –, portent la marque de la plus fine éducation philosophique. Le deuil de Montaigne, l'amitié de Montaigne, est donc l'image la plus appropriée pour désigner ce qu'il entend par culture. Ainsi la culture des *Essais* n'est que la médiation pour essayer de retrouver la nature perdue, l'amitié, le rapport immédiat à la vie.¹²

Ces vues lèvent l'apparente contradiction que l'on croyait percevoir entre le *conatus* de Philosophie de l'histoire chez La Boétie et le scepticisme montaignien. On pourrait dire au contraire que le scepticisme de Montaigne, inspiré du scepticisme ancien et intégré dans un travail littéraire moderne autour d'une conscience asubstantielle, donne une carte d'identité pleinement philosophique aux ébauches de La Boétie. La Philosophie de l'histoire exprime un désir de lucidité à propos de la connaissance du passé. Cette expression bâtarde ne signifie autre chose que le désir de regarder là où on n'y voit pas. Le *Discours de la servitude volontaire* ou *Contr'un* formule en effet ce désir et y apporte un jugement complémentaire, car il s'agit – nous avons tâché de le montrer – de la philosophie tout court plutôt que d'une discipline

le Seigneur..." (c'est moi qui souligne.) Je dois beaucoup également au père abbé Maur Esteva et au père Alexandre Masoliver, moines de Poblet, dont l'hospitalité a permis la rédaction d'une bonne partie de cet article. Le scepticisme – pris au mot – a une signification qui ne l'éloigne pas nécessairement de la vie simple – mots petits, cœur ouvert, pieds sur terre – d'un moine. Le problème illustré et le paradoxe de la culture pourraient aussi se contempler sur le miroir du moine idéal comme "le bon sauvage après le *mal rencontre*."

12 Pour trouver les expressions précises de cette conception dans les textes montaigniens, voir les travaux cités aux notes 6 et 7.

Transition de l'histoire à la philosophie, *Jaume CASALS*

particulière. Il s'agit de théoriser et de surmonter les difficultés qu'on éprouve à percevoir les limites de son monde. "Il n'est pas facile au poisson de voir son propre aquarium."¹³ Telle est l'image plus ou moins explicite de l'histoire et de l'Histoire. C'est elle qui autorise La Boétie à présenter une idée moins particulière, quoique plus singulière : la philosophie tout court, la clarté d'esprit, la raison, la lucidité vis-à-vis des problèmes qu'on ne voit pas, problèmes parmi lesquels il faut compter celui de la liberté.

C'est seulement par rapport au scepticisme montaignien que l'on arrive à saisir toute la profondeur de l'intuition originale du *Contr'un* : la vraie culture (pas celle des *Darapti*, *Felapton*, etc., pour rester sur le terrain des *Essais*) est une expérience ; culture et amitié s'allient contre le "monstre de vice" de la servitude volontaire et de la complicité sans amitié. Elles tendent vers une sorte de réconciliation eschatologique immanente entre liberté et nature qui est reconnue dès le premier instant comme irréalisable. Au coeur de cet effort paradoxal que nous propose la lecture du *Contr'un*, la connaissance de l'histoire, la nécessité qu'ont les plus libres d'"aviser et derrière et devant" ne joue donc pas le rôle d'un simple savoir particulier propre aux humanistes scolaires, ou de l'un des détours statiques de la théorie abstraite ; elle est au contraire la première étape d'une entreprise de libération. Par conséquent, le texte commenté appartient plutôt au registre de la philosophie de l'histoire, de la compréhension intégrale et conceptuelle de l'histoire. Le propos sur la connaissance du passé forme l'ultime message formulable, *raisonnable*, où s'amorcera peut-être l'identification infinie et toujours approximative du discours avec la réalité, identification où les mots trahissent le moins leur sens et où les images de ce sens sont les plus souples possibles. Il est donc clair - me semble-t-il - que, plus qu'une certaine science et loin de croire dans une règle concrète de la lucidité (*sophia*), c'est d'une aspiration qu'il s'agit ici, d'une *philosophia*.

Penser l'amitié à travers la culture n'est rien d'autre, pour La Boétie comme pour Montaigne, que concevoir la liberté à travers la lucidité, et comme lucidité. "La Philosophie de l'histoire n'est que

13 André Malraux, *Lutte avec l'Ange*, cité par Jean Beaufret dans sa grande Introduction à Parménide, *Le poème*, Paris, P.U.F., 1955, p. 38.

CORPUS, revue de philosophie

la considération *pensante* de l'histoire ; et nous ne pouvons pas arrêter de penser dans un seul instant."¹⁴ En ce sens, et dans la mesure où la Philosophie de l'histoire cherche à offrir une vue plus large de l'humanité et de la conscience au moyen d'une raison conçue à la fois comme résultat et condition de l'étude narrative des événements historiques, c'est-à-dire, dans la mesure où la Philosophie de l'histoire vise par essence à construire le dernier miroir possible de l'être humain, le *Discours de la servitude volontaire* touche d'une façon décisive au cœur de ce savoir ancien qu'on n'a pu voir accompli - sans doute par cécité - que trois siècles plus tard.

JAUME CASALS
Université Autonome de Barcelone

14 G.W.F. Hegel, *Leçons sur la Philosophie de l'histoire universelle*, Introduction générale.

Fonction de la géographie dans la connaissance historique: le modèle cosmographique de l'histoire universelle chez F. Bauduin et J. Bodin

Le problème que nous nous proposons d'aborder ici, est celui des conditions de possibilité d'une connaissance de l'histoire, à la Renaissance, par la constitution d'une représentation du temps qui a la particularité de reposer sur une représentation spatiale du savoir historique.

Dans la *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (1566), Jean Bodin trouve dans la géographie un modèle pour représenter l'histoire universelle en termes d'universalité spatiale : l'histoire universelle est coextensive à la surface de la terre et son ordre d'exposition suit celui imposé par les géographes à leurs ouvrages, du général au particulier. Frank Lestringant y a vu "l'âge cosmographique" de la discipline historique, où "le cadre spatial total et global considéré à la très petite échelle devient la seule forme possible de la totalité historique."¹ Notre but est de généraliser la thèse d'un "âge cosmographique" de la discipline historique, en l'analysant dans un autre ouvrage, dans lequel il apparaît sous une forme particulièrement développée, le *De institutione historiae et ejus cum jurisprudentia conjunctione prolegomenon* (1561), de François Bauduin, et de confronter l'utilisation qu'en font les deux auteurs.

Pour plusieurs auteurs de la Renaissance, la succession historique ne saurait être représentée et enseignée qu'en référence à la géographie. La classification des savoirs fait de la géographie une discipline auxiliaire de l'histoire, dans le sens où elle permet de situer l'objet du récit sur une carte. Elle remplit la fonction pédagogique et mémorative d'une topique permettant la visualisation et la mémorisation des actions par leur localisation à

1 F. Lestringant, "Jean Bodin cosmographe", in *Jean Bodin. Actes du colloque interdisciplinaire d'Angers*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1985, t. I, pp. 133-145. Sur l'idée renaissante d'une histoire générale, cf. George Huppert, *The Idea of Perfect History. Historical Erudition and Historical Philosophy in Renaissance France*, Urbana, University of Illinois Press, 1970, pp. 145-150.

l'intérieur d'un schéma géographique d'ensemble. Cette fonction repose à son tour sur une autre qui est celle de produire des représentations, ce qui suppose que le récit historique est incapable, à lui seul, de produire dans l'esprit du lecteur la représentation de ce dont il n'a pas été le témoin. Dans le cas de la lecture des histoires en particulier, la pratique de la consultation de cartes a une fonction véritablement heuristique ; elle apporte une réponse technique à la question du commencement de la connaissance. On la trouve théorisée par Polybe², dont se réclament des auteurs comme Jean Louis Vivès et David Chytraeus.³

C'est sans doute en référence à cette tradition et à cette pratique que François Bauduin et Jean Bodin ont utilisé la géographie, considérée comme "l'oeil de l'histoire", pour reprendre une expression d'Abraham Ortelius, pour représenter l'histoire universelle. Mais si l'on comprend comment la connaissance géographique a pu fournir un appui à l'imagination dans la représentation des événements historiques singuliers et à la mémoire pour les fixer dans des lieux, on a du mal à comprendre son rôle, dès lors que l'histoire n'est plus tel récit situable sur une carte, mais l'histoire universelle dans son ensemble et la carte, celle de la totalité du monde. Comment ont-ils représenté l'histoire universelle et quel rôle la géographie a-t-elle joué dans la construction d'une telle représentation?

1. Le modèle cosmographique de l'histoire universelle

Frank Lestringant a établi dans un article⁴ que l'ordre adopté par Bodin pour l'exposition de l'histoire universelle, au chapitre 2 de la *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (1566), était

2 Polybe, *Histoires*, livre III, texte et traduction J. de Foucault, Paris, les Belles Lettres, 1971, 36, 4- 37,1-2, pp. 74-75.

3 Jean Louis Vivès, *De disciplinis libri XII. Septem de Corruptis artibus ; Quinque de tradendis disciplinis*, Neapoli, ex typographia Simoniana, 1764, p. 361; 369-370 ; David K. Chytraeus, *De ratione dicendi et ordine studiorum in singulis artibus recte instituendo*, Wittembergae, 1564, p. L 2r.

4 F. Lestringant, "Jean Bodin, cosmographe", *op. cit.*, pp.133-145.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

celui de la cosmographie ptoléméenne pris au sens strict. Nous suivons ici sa démonstration.

Ce n'est pas la logique ramiste qui dicte à Bodin l'ordre de traitement de l'histoire et de ses genres, les histoires humaine, naturelle et divine, mais une autre discipline. Elle a ses règles fixées depuis l'Antiquité, mais connaît un renouveau sans précédent à la Renaissance. Il s'agit de la cosmographie dont l'apport des manuscrits grecs renouvelle la lecture et dont les grandes découvertes étendent le champ, donnant lieu à des compilations de plus en plus exhaustives. Le point sur lequel porte la comparaison entre l'ordre d'exposition de l'histoire et celui de la géographie est le suivant :

De même que celui qui veut comprendre la cosmographie doit proposer au regard une image du monde entier résumée sur une carte (...) passer de la géographie à la chorographie (...), ensuite de la chorographie à la topographie et à la gromatique (...) De la même façon nous diviserons et définirons l'histoire universelle. Et de même qu'ils se trompent ceux qui considèrent les cartes des régions avant de connaître exactement les rapports de l'orbe universel tout entier, de ses parties singulières entre elles et avec le tout, ils ne se trompent pas moins, ceux qui croient pouvoir comprendre les histoires singulières avant d'avoir jugé l'ordre et la suite de l'histoire universelle et de tous les temps, présentés comme sur une carte. Nous utilisons la même analyse pour l'histoire singulière de chaque peuple.⁵

La comparaison de l'histoire universelle avec la cosmographie fournit à l'analyse un modèle technique concret et opératoire. Elle se fonde sur le fait que dans le cas de la cosmographie comme dans celui de l'histoire universelle, on se trouve en présence d'une totalité qu'il s'agit de diviser. La cosmographie fournit le modèle d'une discipline reposant sur la priorité du global sur le local, qui insiste sur l'importance de la vision des rapports des parties entre

5 Jean Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (1572), in Jean Bodin, *Oeuvres philosophiques*, texte établi, traduit et publié par Pierre Mesnard, Paris, PUF, 1951, chap. 2, p. 118a, l. 28 sqq. - 118b, l. 28-38 (286a, l. 15 sqq. - 286b, l. 22-33). Pour les références à la *Methodus*, nous indiquons le texte latin et entre parenthèses, la traduction de Pierre Mesnard. Sauf indication contraire, les traductions sont de nous.

CORPUS, revue de philosophie

elles et avec le tout, dans le sens où seule la considération du tout peut rendre raison de la disposition des parties.

F. Lestringant a montré que Bodin se référait ici très concrètement à l'ordre de présentation des cosmographies de type ptoléméen qui commencent par une représentation générale du monde, détaillée ensuite en continents, pays, régions, etc. Les auteurs se conforment par là au chapitre 1 de la *Cosmographia*⁶, dans lequel Ptolémée a établi la différence entre deux formes d'imitation, la cosmographie et la chorographie.

La cosmographie et la chorographie sont deux genres différents d'imitations (*mimeseis*) qui se matérialisent, dans les ouvrages de Ptolémée et de ses successeurs, sous la double forme de cartes et de textes. La différence entre la cosmographie descriptive et la chorographie, est d'objets et d'échelles : la cosmographie a pour objet une vision du tout continue et sélective, dont les critères de sélection sont les dimensions et l'importance des lieux. L'objet de la chorographie est une vision exhaustive mais partielle et discontinue, qui s'attache à des objets plus réduits qu'elle considère pour eux-mêmes sans souci de la considération du tout. Cosmographie et chorographie se distinguent aussi par leur but : la première vise la partie la plus parfaite comme expression de la totalité, comme le portraitiste peint un visage, alors que la seconde s'attache à une partie, comme le peintre à un détail anatomique isolé : l'oeil ou l'oreille.⁷

La distinction ptoléméenne entre cosmographie et chorographie permet à Bodin de formuler le concept d'histoire universelle :

*J'appelle histoire universelle celle qui comprend les actions de tous les peuples, des plus illustres ou de ceux dont les actions nous sont connues, en temps de paix et en temps de guerre, depuis la première origine de chacun.*⁸

6 La *Geographikè uphegesis* ou guide de géographie de Ptolémée était appelée "*Cosmographia*" par les Renaissants.

7 Claude Ptolémée, *Cosmographia*, Bologna, 1477, ed. R. A. Skelton, Amsterdam, N. Israël Publishing C. D., 1963, chap. 1, non paginé.

8 J. Bodin, *Methodus*, *op. cit.*, p. 116b, l. 18-21 (284a, l. 12-16).

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

L'histoire universelle renonce à l'exhaustivité ; elle n'est plus pensée ni comme totalité additive du type des chroniques du Moyen Age, ni comme histoire théologique trouvant son sens hors d'elle-même, mais sur le modèle de la totalité du monde représentée à très petite échelle. La cosmographie fournit désormais un cadre et une échelle à la totalité historique, dont Frank Lestringant a fait remarquer le caractère de renoncement théorique.

Mais ce renoncement ne se traduit pas seulement par la conscience du caractère fragmentaire des sources et de l'intervention des choix d'une volonté, mais aussi par une nécessaire distinction entre qui écrit les histoires et qui les lit. L'écriture de l'histoire humaine peut être assimilée à la chorographie antique qui travaille sur les membres détachés de l'animal, sur du mort. De la même façon, le traitement de l'histoire universelle comme point de vue totalisant mais sélectif, trouve une traduction adéquate dans l'approche cosmographique comme description de la tête, partie principale de l'animal. Comme les relations des voyageurs, les témoignages écrits des historiens sont une étape préalable nécessaire mais insuffisante à l'élaboration de la connaissance historique, si elle n'est pas rapportée à la considération du tout.

L'histoire universelle se constitue à partir d'un certain nombre de choix dont le but est d'établir une liaison et une cohérence que l'écriture nécessairement fragmentaire de l'histoire est condamnée à perdre : pour Bodin, lire, c'est étymologiquement opérer une sélection, choisir, cueillir, mais aussi rassembler, en vertu de l'ambiguïté du latin : *legere*. C'est l'ordre de traitement qui fera que le choix sera producteur de totalité. La constitution d'une histoire universelle est une entreprise autant philosophique qu'historique (Bodin le dit au chapitre 3, en référence à la signification morale des histoires), qui ne saurait venir qu'après coup et se définit comme une mise en ordre de matériaux déjà trouvés. Dans ce sens, elle correspond à une technique de lecture et à la pratique des cosmographes autant qu'à la définition de la méthode par Ramus.⁹

9 Pierre de la Ramée, *Dialectique* (1555), ed. Michel Dassonville, Genève, Droz, 1964, pp. 145-146.

CORPUS, revue de philosophie

La nouvelle histoire universelle est donc par définition fragmentaire et dynamique : ce n'est pas une totalité close. Mais elle est aussi sélective et un de ses caractères saillants est de reposer sur les choix d'une volonté dont la *Methodus* règlera l'exercice. En cela, elle correspond à "l'image du monde entier résumée sur une carte", représentée par les géographes. La géographie ne fournit donc pas seulement à l'histoire un ordre de traitement, mais aussi un objet, le monde, sur le modèle duquel penser son universalité.

Or dans le *De institutione historiae*, paru à Paris en 1561, cinq ans avant la *Methodus*, François Bauduin a défini beaucoup plus clairement que Bodin, les sources du modèle cosmographique et ses conditions d'application à l'histoire universelle. Bauduin est un jurisconsulte humaniste qui a apporté une contribution importante à l'élaboration d'une *ars juris* ordonnée méthodiquement, dans la lignée de Duaren et des juristes du courant systématique. Il est aussi au coeur des querelles religieuses.¹⁰ Le *De institutione* n'aborde pas directement les problèmes de méthode, mais il a sinon le même objet, du moins le même point de départ que la *Methodus* de Bodin dont il est considéré comme une source probable : son but est d' "instituer" l'histoire universelle dans son union avec le droit.

François Bauduin pense l'histoire universelle en référence à Polybe, qui est sa norme en matière de méthodologie historique. Il doit pour cela à la fois se référer à Polybe et s'en démarquer. Il lui emprunte l'idée de la préséance de la considération de l'universel sur celle du particulier et propose l'idée d'une "histoire intégrale" ou "parfaite" qui consiste à discerner, à l'aide de la divine providence, l'ordre admirable par lequel les choses humaines sont

10 Sur François Bauduin (Balduinus) on trouve aussi l'orthographe : Baudouin, cf. Donald R. Kelley, "*Historia integra*: François Baudouin and his Conception of History", *Journal of the History of Ideas*, 25/1, 1964, pp. 35-57 ; Id., *Foundations of Historical Scholarship, Language, Law and History in the French Renaissance*, New York/London, Columbia University Press, 1970, pp. 116-148 ; Michaël Erbe, *François Bauduin (1520-1573). Biographie eines Humanisten*, Gütersloh, Gerd Mohn, 1979 ; Mario Turchetti, *Concordia o tolleranza ? François Bauduin (1520-1573) e i "Monnoyeurs"*, Genève, Droz, 1984 ; Vincenzo Piano Mortari, *Cinquecento giuridico francese. Lineamenti generali*, Napoli, Liguori 1990, pp. 296-310.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

mêlées aux divines.¹¹ Le caractère intégral ou parfait de l'histoire concerne donc un ensemble d'objets, les choses humaines et divines, et un point de vue, celui de la divine providence.

Mais la question de l'étendue de l'intégrité de l'histoire conduit Bauduin à définir l'histoire en fonction de trois dimensions : "selon les temps, les régions et les choses."¹² Cette histoire qui couvre l'ensemble des temps, doit donc être située dans les régions où elle prend place et ne jamais considérer les faits indépendamment de leurs "circonstances."¹³ Par ce dernier point, Bauduin entend qu'il faut tenir compte des causes, des intentions et des actions, et non seulement des événements. Il s'agit de la dimension "pragmatique" de l'histoire qu'il trouve chez Polybe et qui représente, selon lui, la partie la plus importante de l'universalité dont il parle.¹⁴ En tant que "pragmatique", l'histoire comme d'ailleurs le droit¹⁵, prend pour objet l'ensemble des manifestations de la vie civile et spirituelle des hommes.¹⁶

Mais Bauduin ne saurait accepter l'idée des historiens anciens qui est aussi celle de Polybe, selon laquelle l'histoire qu'ils ont écrite est véritablement "catholique".¹⁷ De fait, la totalité à laquelle un Polybe se réfère (*to katholon*) ne correspond plus à ce qu'il entend désormais par totalité. C'est ici que la géographie intervient dans le traitement de l'histoire universelle et elle ne concerne pas seulement, comme on aurait pu s'y attendre, l'histoire "selon les lieux", mais les procédures du savoir historique et sa progression comme science : d'une part, les historiens

11 François Bauduin, *De institutione, historiae et ejus cum jurisprudentia conjunctione prolegomenon libri II*, Paris, André Wechel, 1561, 214 p.

12 *Ibid.*, p. 41; p. 23.

13 *Ibid.*, p. 28 ; p. 117.

14 *Ibid.* Sur la notion d'histoire pragmatique chez Polybe et dans la tradition de l'historiographie antique, cf. Paul Pédech, *La méthode historique de Polybe*, Paris, les Belles Lettres, 1964, pp. 21-32.

15 Le droit aussi doit être "pragmatique" ; en cela, il doit être traité "en parallèle" avec l'histoire, sur le modèle de l'ouvrage de Plutarque, F. Bauduin, *De institutione*, op. cit., p. 171.

16 V. Piano Mortari, *Cinquecento giuridico francese*, op. cit., pp. 307-310.

17 Polybe, *Histoires*, op. cit., livre VIII, 2, 11, p.76. L'histoire "catholique" (*katholikè*) est l'histoire du tout par opposition à l'histoire des parties ou histoire monographique.

CORPUS, revue de philosophie

universels et les cosmographes (les géographes universels) procèdent de la même façon, d'autre part, l'histoire et la cosmographie ont progressé au même rythme, la cosmographie apportant à l'espace terrestre ce que l'Ecriture apportait au temps, la connaissance de leurs limites :

Plutarque lui-même, dans ses Parallèles, c'est-à-dire l'histoire grecque et romaine pour ainsi dire universelle qu'il avait pu rassembler, se plaint aussitôt de devoir faire la même chose que les cosmographes dans leurs cartes : lorsqu'ils ignorent les limites de la terre et ce qui s'y passe, ils fuient ces régions extrêmes et indiquent confusément qu'elles sont occupées par de vastes déserts ou par des mers immenses. Il ne cache même pas son incapacité à remonter aux temps de Thésée, auxquels il fait commencer son histoire (...).¹⁸ Et cela à propos. De même que ces parties extrêmes de la terre qui autrefois étaient cachées, sont maintenant découvertes, de même avons-nous le principe des choses humaines clairement consigné et avec certitude dans les Saintes Ecritures qui est le juste commencement de l'histoire, de même disposons-nous correctement, non pas la guerre de Troie, mais l'histoire du genre humain, comme on dit, depuis les origines (gemino ab ovo).¹⁹

Si les grandes découvertes sont à la géographie ce que l'Ecriture est à l'histoire, on entrevoit déjà les limites du modèle que peut représenter Bauduin pour Bodin : même si l'on trouve chez Bodin, l'idée d'une fin du monde qu'il tire des Hébreux, les progrès de la connaissance historique ne sauraient se borner, pour lui, à la révélation de l'Ecriture par laquelle les temps modernes se distinguent de l'Antiquité païenne. A l'universalité géographique, il faut faire correspondre une universalité qui n'est plus celle de l'histoire sainte, mais celle de l'histoire des peuples. La progression de la connaissance historique est dans ce sens

18 Cf. Plutarque, *Vies des hommes illustres*, Paris, Gallimard, 1977, éd. Gérard Walter, traduction de Jacques Amyot, t. I, Vie de Thésée, i, 1, p. 1-2.

19 F. Bauduin, *De institutione*, op. cit., p. 25. Sur cette pratique des cosmographes, cf. l'analyse de Guillaume Le Testu par F. Lestringant, "Le déclin d'un savoir : la crise de la cosmographie à la fin de la Renaissance", *Annales E.S.C.*, 46/2, 1991, pp. 247-251.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

beaucoup plus liée à la géographie chez Bodin qu'elle ne l'est chez Bauduin. Bauduin a cependant le mérite d'exprimer beaucoup plus clairement que Bodin le caractère coextensif de l'universalité de l'histoire et de celle de la géographie.

Mais si la cosmographie indique toutes les limites du globe terrestre, les Saintes Ecritures n'indiquent que l'origine de l'espèce humaine et non sa fin. En réalité, si c'est le moment où jamais d'écrire l'histoire universelle, c'est que la fin des temps approche et l'on peut se demander dans quelle mesure les progrès de la cosmographie ne sont pas un indice spatial de la fin de l'histoire²⁰:

Je n'énoncerai pas tous les requisits de l'universalité de l'histoire qui me viennent à l'esprit. Mais je dirai ceci : s'il faut un jour la recueillir, c'est surtout maintenant que l'on peut et que l'on doit le faire: maintenant, dis-je, que ce que nous recherchons semble arrivé à son terme, au point qu'il se pourrait bien que l'on soit au dernier acte de la pièce. Les Anciens ne pouvaient pas voir ni raconter, sinon par une sorte de protase ou d'épistase. Nous nous voyons vraiment proches de la catastrophe: au point même que nous pouvons réunir pour ainsi dire la fin de l'histoire à son principe. Que dis-je, nous voyons s'étendre le globe terrestre, justement découvert à notre époque et pour la plus grande partie ignorée des Anciens, à l'Orient, à l'Occident, au Septentrion et au Midi.²¹

Dès lors, l'universalité de l'histoire est aussi bien temporelle que spatiale. Il faut entendre la correspondance temporelle et spatiale, dans le sens où les limites et par conséquent le champ de l'histoire et de la cosmographie coïncident. Cela signifie que là où il y a des hommes, là aussi il y a de l'histoire. C'est plus qu'"augmenter le champ de l'histoire" par la découverte de nouvelles terres habitées, comme Bauduin le note au livre II.²² C'est constituer l'histoire en un tout par la clôture du temps.

Ainsi F. Bauduin exprime-t-il beaucoup plus clairement que J. Bodin, les conditions de possibilité de la comparaison entre les

20 Cf. F. Lestringant, "Nouveau monde, fin du monde", *Le genre humain*, février 1992, pp. 33-43.

21 F. Bauduin, *De institutione*, op. cit., p. 31.

22 *Ibid.*, p. 205.

procédures de l'historien et du géographe. Il s'agit d'une homologie entre la terre dans son ensemble (cosmographie) et l'histoire universelle. Elle est constituée par la coextensivité de l'étendue et de la durée du monde, le caractère dans l'ensemble cyclique de l'histoire humaine et sphérique de la terre à la surface de laquelle elle se déroule, la fixité de la terre permettant de calculer le temps astronomique et surtout, la clôture de l'espace géographique censée représenter la fin des temps. Ce faisant, Bauduin et Bodin à sa suite, sont conscients de reprendre à leur compte tout une tradition d'associations entre géographie et histoire, par rapport à laquelle ils éprouvent le besoin de se situer.

2. J. Bodin: la conjonction de la géographie et de l'histoire

La force du texte de Bodin vient de l'application systématique qu'il fait à l'histoire universelle de considérations qui, aux alentours de 1566, se développent en référence à la discipline cosmographique sous la forme d'atlas ou recueils de cartes chez ceux qu'il appelle les "géographhistoriens". Dans la liste d'auteurs du chapitre 10 *de la methodus*²³, il les définit, à la suite des "historiens universels", comme ceux qui traitent de l'histoire universelle en rapport avec la géographie, avant de descendre dans le détail de la chorographie. Les "*geographistorici universales*" relient (*conjungo, complector*) l'histoire de tous les peuples avec la géographie. Mais les comparant, chapitre 3, aux "*philosophistorici*", Bodin fait apparaître que leur étude porte en réalité sur la liaison de l'histoire avec les régions et non avec la cosmographie universelle: "Comme les géographhistoriens ont complété les régions par l'histoire, de même les philosophhistoriens ont complété le récit des exploits par les préceptes de la sagesse."²⁴

De fait, si les "géographhistoriens" répètent rituellement le premier chapitre de la *Cosmographia* et ses définitions

23 Strabon, Pomponius Mela, Pausanias, Raphaël Volterra et Sébastien Münster. Bodin ajoute significativement les "historici rerum variarum", Athénée, Aélien, Tzetzes, Leonicus, Solinus, Valère Maxime, Plin et Suidas.

24 J. Bodin, *Methodus*, *op. cit.*, p. 138b, l. 38-41 (312a, l. 16-19).

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

canoniques, notamment la distinction entre cosmographie, géographie, chorographie et topographie, ils abandonnent vite la vision du tout pour se perdre dans la description du régional.²⁵ Dans ce sens, les modernes, comme Raphaël Volterra et Sébastien Münster²⁶ (et son futur traducteur et commentateur français François de Belleforest), se situent dans la droite tradition des Anciens que Bodin place dans la même catégorie : Strabon, Pline, Pomponius Mela et Pausanias. Ces ouvrages se présentent, en particulier ceux de l'époque de Bodin, comme des compilations de plus en plus massives de renseignement sur les régions et l'histoire des peuples qui les occupent, souvent accompagnées de cartes. Ils se caractérisent par l'ambition de réaliser une histoire totale, dans le sens d'une histoire qui envisage tous les aspects de la vie des peuples ; mais généralement, l'association de l'histoire à la géographie donne lieu à des descriptions dans lesquelles il est difficile de déceler une liaison organique.

A la fin du chapitre 2 de la *Methodus*, Bodin emprunte à ce genre d'ouvrages leur projet de conjonction entre géographie et histoire et leur ordre de présentation. Mais à quelle tradition rattache-t-il exactement son projet d'institution de l'histoire comme art ? S'agit-il de celle de la géographie mathématique ptoléméenne qui procède du général au particulier, ou bien de la géographie strabonienne plus descriptive ? Bodin peut-il invoquer les deux traditions sans se trouver en contradiction ? Ne court-il pas le risque de produire à son tour une de ces compilations "géographohistoriques" dont il critique l'absence de considération du tout ?

25 F. Lestringant, "Jean Bodin cosmographe" *op. cit.*, p. 135. Cf. Sébastien Münster, *La cosmographie universelle de tout le monde... Augmentée, ornée et enrichie par François de Belleforest, Commingeois*, Paris, 1575, 2 vol., chap. 21 sqq. ; Raphaël Volterra, *Commentarium urbanorum Raphaeli Volterrani octo et triginta libri*, Lugduni, 1552, t. I, livres 1 et 2.

26 Pour Bodin, la *Cosmographie* de S. Münster est en réalité une "germanographie", *Methodus*, *op. cit.*, chap. 4, p. 138b, l. 21-26 (311b, l. 55 - 312a, l. 2). De fait, l'Allemagne occupe plus de la moitié de l'ouvrage, note L. Gallois, *Les géographes allemands de la Renaissance* (Paris, 1890), Amsterdam, Meridian Publishing, 1963, p. 226 ; cf. F. Lestringant, "Le déclin d'un savoir. La crise de la cosmographie à la fin de la Renaissance", *op. cit.*, pp. 241-242.

CORPUS, revue de philosophie

La cosmographie étant utilisée comme modèle pédagogique pour faciliter la compréhension de l'ordre de traitement des histoires, Bodin justifie le choix du modèle par des considérations sur la "parenté et affinité" (*cognatio et affinitas*) qui existe entre histoire et cosmographie :

Ce que nous avons dit sur l'ordre des histoires est très facile à comprendre par comparaison avec la cosmographie. Sa parenté et affinité avec l'histoire est telle que l'une semble faire partie de l'autre. Et de fait, nous avons puisé et extrait des géographes les histoires des Scythes, des Ethiopiens et des Américains. De plus, les historiens se servent des descriptions des géographes et ils décrivent toujours les régions de la terre, de sorte que si un art est nécessaire à l'historien, assurément la géographie apparaît de la plus haute nécessité.²⁷

Nous rencontrons immédiatement un problème: la cosmographie, dont l'exposition des histoires emprunte l'ordre, est-elle la même chose que la géographie, discipline auxiliaire de l'histoire, "l'oeil de l'histoire", qui permet de situer les événements historiques ou, en leur absence, tient tout simplement lieu d'histoire ?

"Au XVI^e siècle", précise François de Dainville, "la cosmographie désigne couramment la description de la terre."²⁸ Le glissement que nous constatons dans le texte de Bodin, de la cosmographie à la géographie, peut donc se produire à la faveur de l'indistinction des deux termes, reposant sur une communauté d'objet, la totalité de la terre, et sur un commun caractère descriptif. C'est ainsi que la *Géographie* de Ptolémée devient, dès sa première édition latine par Angeli au xv^e siècle, *Cosmographia*.

La cosmographie désigne étymologiquement le monde comme cosmos, terre et ciel compris. D'une part synonyme de géographie, elle peut cependant aussi se définir par opposition à la géographie au sens strict, comme traitement de la seule surface terrestre.

27 J. Bodin, *Methodus*, op. cit., p. 118a, l. 17-28 (285b, l. 59 - 286a, l. 14).

28 F. de Dainville, *Le langage des géographes. Termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris, Picard, 1964, article "Géographie", p. 81.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

Cette acception est attestée chez P. Apian et G. Frisius.²⁹ Certes, les deux disciplines reposent sur les mathématiques : la géographie garantit, pour sa part, le caractère icônique au sens platonicien, de la chorographie³⁰, c'est-à-dire l'exactitude de la situation des continents et des régions par rapport à la projection des cercles imaginaires sur lesquels ils sont tracés. Mais si, de par l'échelle à laquelle elle travaille et la schématisation à laquelle elle procède, la géographie reste étrangère au descriptif, elle se situe de son côté, dans la mesure où elle fait l'économie de la topique céleste qui rend raison de ses propres distinctions : en cela elle est descriptive. La géographie ainsi considérée a un caractère véritablement schématisant.

Passant de la cosmographie à la géographie, Bodin continue donc de parler de la même chose, mais de deux points de vue différents : la cosmographie à laquelle les histoires empruntent leur ordre de traitement, est mathématique : elle traite des rapports, tandis que la géographie, qui sert d'oeil à l'historien, est descriptive : elle s'attache aux qualités. Dans ce sens, elle se rapproche de la chorographie comme description du régional. La "parenté et affinité" que Bodin proclame en exergue de la comparaison entre histoire et cosmographie, concerne donc bien l'histoire et la géographie ; elle semble désigner le travail des "géographhistoriens" qui unissent les régions et l'histoire dans une même étude.

Dans le chapitre 2 de la *Methodus*, à un premier tableau (*tabula*) chronologique général, succède une description (*descriptio*) chronologique plus précise, la géographie n'intervenant que dans une troisième étape, celle d'une nouvelle description plus proche du particulier, qui traite des différents peuples et prend le relai de l'ordre chronologique : la chronologie universelle correspond maintenant à des déplacements des peuples et à leur expansion à la surface de la terre.³¹ La géographie intervient donc à un niveau strictement descriptif, sans référence aux cercles célestes

29 *Ibid.*

30 Platon établit la distinction entre *eikon* et *phantasma* dans le *Sophiste*, 235d-236c.

31 J. Bodin, *Methodus*, *op. cit.*, p.117a, l. 8 - 117b, l. 30 (284b, l. 16 - 285a, l. 59).

CORPUS, revue de philosophie

caractéristiques du point de vue cosmographique. Et dans ce sens, l'affinité empirique entre histoire et géographie est entièrement justifiée.

Mais l'ordre analytique qui prescrit une progression du général au particulier ne saurait reposer pour sa part que sur la référence à la cosmographie, par opposition à la géographie et à la chorographie. Comment Bodin justifie-t-il, dès lors, l'adoption d'un tel ordre ? Il le fait par référence à la philosophie de la nature ou, si l'on adopte la classification bodinienne des histoires, par référence à l'histoire naturelle. Il s'agit d'une distinction entre le céleste et l'élémentaire :

Celui qui veut comprendre la cosmographie doit proposer au regard une image du monde entier résumée sur une carte, puis considérer le rapport (habitudinem) entre les corps célestes et les choses élémentaires et diviser l'uranographie de l'élémentaire, je veux dire de l'air, des eaux et des terres et en déduire l'anémographie, l'hydrographie et la géographie.³²

Bodin traduit la division entre les quatre éléments par une autre division en corps célestes et corps élémentaires correspondant aux différents états de la matière: gazeux, liquide, solide.³³ Cette classification est en accord avec sa physique, notamment avec sa critique de l'éther comme cinquième élément, sans que soit pour autant réalisée l'homogénéité du céleste et de l'élémentaire, ici traduite par la distinction entre corps célestes et élémentaires. Bodin confère alors un sens technique au caractère régional de la géographie, en se donnant les moyens théoriques de déduire la géographie de la cosmographie, à l'intérieur d'une hiérarchie des disciplines : la géographie est déduite de la cosmographie comme l'étude du rapport (*habitus*) entre les corps célestes et les corps élémentaires, en l'occurrence la terre. La géographie est ici régionale, non par l'échelle à laquelle elle travaille, mais par son caractère abstrait : on n'y tient pas compte

32 *Ibid.*, p. 118a, l. 29-36 (286a, l. 15-23).

33 F. de Dainville, *La géographie des Humanistes*, Paris, Beauchesne, 1940, p. 23-45. L'auteur note l'importance de la théorie des quatre éléments pour la constitution d'une géographie générale au XVI^e siècle, p. 29 ; sur Bodin, p. 30.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

de la manière d'être des corps célestes à l'égard des autres éléments, eau et air, qui font l'objet de l'hydrographie et de l'anémographie.

Aux quatre éléments correspondent quatre sciences descriptives (caractère indiqué par la terminaison: -graphie). Le feu étant l'élément des corps célestes, lui correspond l'"uranographie" qui découpe le ciel en dix orbes et en autant de cercles. L'anémographie dit l'ordre et la nature des vents, l'hydrographie, l'étendue des deux mers et la géographie décrit les terres. Mais les divisions entre les trois derniers éléments n'ont de sens que rapportées aux divisions célestes. C'est donc sur une hiérarchie entre le ciel et la terre que repose en fin de compte l'ordre de traitement du général au particulier.

La nature de la hiérarchie entre le ciel et la terre relève de la physique. Mais il s'agit de savoir à quel type de connaissance elle donne lieu. L'*habitus* des corps célestes à l'égard de l'air, de l'eau et de la terre considérés, semble-t-il, comme les sièges des éléments correspondants (peut-être seulement au service de la classification des sciences proposée), donne lieu à autant de sciences descriptives, qui indiquent des positionnements sous le ciel et tout au plus, des rapports. Il n'est pas question de causalité à proprement parler, mais de corrélations. Autrement dit, on ne se trouve pas dans la physique, mais dans les mathématiques et plus exactement, dans l'astronomie. La géographie astronomique découpe la terre en fonction de la projection des cercles célestes. La hiérarchie entre le ciel et la terre définit donc en premier lieu des rapports.

A partir des rapports entre l'uranographie et l'anémographie, l'hydrographie et la géographie, Bodin met en place sa théorie des climats et son anthropologie locale, au chapitre 5 de la *Methodus*. La corrélation entre le ciel et les différents éléments et entre les sciences correspondantes, permet de déterminer le "naturel" des différents types d'hommes selon leur répartition à la surface de la terre, en fonction des vents et des eaux. Mais dans tous les cas, les premières mesures auxquelles il faut procéder sont des mesures célestes.

Or Ptolémée a formulé lui-même, au chapitre 2 de la *Cosmographia*, une distinction entre le calcul géographique des distances terrestres et leur calcul astronomique par rapport à la

CORPUS, revue de philosophie

sphère des étoiles fixes. Enonçant les présupposés de la science cosmographique, il place en premier les récits des voyageurs :

Puisque nous nous sommes proposé de décrire maintenant la partie habitable de notre globe, nous croyons nécessaire de présupposer dès l'entrée, autant que faire se peut, d'abord une histoire des voyages, très connue, née de la relation de ceux qui ont exploré très attentivement chaque région, puis ce qui, dans leur observation et dans leur relation, concerne soit la géométrie soit l'observation des étoiles fixes : la géométrie montre par une pure mesure des distances, de quelle manière les lieux sont situés les uns par rapport aux autres. L'observation des étoiles fixes enseigne les positions préfixes des mêmes lieux à l'aide d'instruments astrolabes, qui permet d'attraper les ombres. Elle est certaine et non ambiguë en quoi que ce soit. Or le premier genre est imparfait et a besoin de l'autre.³⁴

Les observations des voyageurs valent moins si elles sont construites par arpentage à l'aide de mesures empiriques que si elles sont calculées par référence à la position des étoiles fixes (souvent le seul moyen de retrouver les lieux qui font l'objet de leur récit). De sorte que Ptolémée pourra conclure, au chapitre 4 de la *Cosmographia*, que les résultats des observations célestes doivent être préférés aux relations des voyageurs, les deux restant complémentaires. Chez Bodin comme chez Ptolémée, nous sommes donc en présence d'une hiérarchie des mesures, les mesures astronomiques étant plus sûres que les mesures géométriques.

Quelle est la fonction d'une telle hiérarchie chez Bodin ? En redéfinissant pour son compte la géographie comme étude des rapports entre les corps célestes et la terre, Bodin garantit un passage réglé de la cosmographie à la géographie géométrique, puis à la géographie descriptive jusqu'à la chorographie et à la topographie, par la mesure. On a vu que le propre de la géographie est d'être descriptive. Or le descriptif a à faire avec le régional, qui est aussi le propre de l'écriture de l'histoire. Si les deux disciplines géographique et historique semblent faire partie l'une de l'autre, c'est que la géographie situe dans l'espace les actions humaines ou supplée à l'absence d'informations

34 Ptolémée, *Cosmographia*, *op. cit.*, chap. 2, non paginé.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

historiques sur des peuples tels que les Scythes, Indiens, Ethiopiens, etc. La géographie intervient au niveau de l'*inventio*.

Mais le rapprochement se trouve en porte à faux avec la comparaison entre cosmographie et histoire universelle, qui porte sur la *dispositio* devant présider à la lecture et au jugement des histoires. L'affinité entre l'histoire et la géographie ne saurait donc en aucun cas rendre compte de l'analogie entre cosmographie universelle et histoire universelle, ce qui revient à établir, entre l'écriture et la lecture des histoires, une distinction radicale de méthodes et de points de vue.

La cosmographie ignore délibérément l'affinité native entre géographie et histoire, qui est de l'ordre du régional. Le coup de force de Bodin, dans la droite ligne de Ptolémée, consiste à substituer au point de vue régional qui se réfère à une affinité naturelle sensible, un point de vue artificiel dans le sens d'absolument construit et proprement cosmographique, ce que F. Lestringant appelle "l'oeil radicalement distant d'Icare"³⁵, patron des cosmographes, sous l'invocation duquel Bodin place, semble-t-il, la totalité de la *Methodus*. Ce regard, qui n'est en aucun cas le regard du peintre et reste indifférent aux qualités, homogénéise ses objets en les traitant exclusivement comme des quantités : la construction mathématique préalable fait que la redescente vers le régional s'opère désormais à travers de nouvelles catégories : moins les continents ou les pays, entités exclusivement géographiques, que les peuples, leur constitution physique, intellectuelle et morale, leurs différentes aptitudes à la pensée et à l'action ; entités cosmographiques, puisque leur découpage et leur répartition à la surface de la terre est calquée sur un découpage céleste.

Ce que la cosmographie prête à l'histoire, ce n'est donc pas seulement un ordre de lecture et de présentation, mais un point de vue universel, celui du cosmographe. Il a son équivalent chez le lecteur d'histoires qui, du fait de la synthèse à laquelle il procède, devient un lecteur universel. Ainsi, Bodin met la géographie et

35 F. Lestringant, "Jean Bodin cosmographe", *op. cit.*, p. 137, renvoyant à Christian Jacob, "Dédale géographe. Regard et voyage aériens en Grèce", in *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 3, Paris, 1984, pp. 147-164.

l'histoire sur le même plan, comme des disciplines-soeurs dont la parenté repose sur une capacité commune à dépasser le point de vue du particulier, que ce soit par la lecture ou par la construction d'un point de vue. Il en va différemment chez Bauduin.

3. F. Bauduin: la subordination de la géographie à l'histoire

Confronté à la tradition des tentatives de conjonction entre la géographie et l'histoire, François Bauduin en fait une courte histoire³⁶ et il distingue ce que l'on peut désigner comme le courant strabonien, pour s'en démarquer :

Je ne voudrais pas non plus imiter maintenant la façon de traiter de l'histoire qu'a suivie, les années passées, Raphaël Volterra, sur le modèle de Strabon ou de Pausanias. Car je ne peux pas diviser l'histoire comme on le fait des régions et des provinces : elle nous oblige à courir tantôt ici, tantôt là et n'est attachée à aucun lieu ni toujours comprise dans la même région. Certes c'est une chose de parsemer la géographie de souvenirs des histoires ; ç'en est une autre de subordonner la géographie à l'histoire perpétuelle comme un appendice.³⁷

Il apparaît très clairement que Bauduin pense la conjonction entre histoire et géographie exclusivement en termes de subordination d'une discipline à l'autre. La subordination de l'histoire à la géographie correspond selon lui à la pratique des géographistes, dont il voit très clairement les conséquences : un morcellement régional de l'histoire qui la désarticule. L'espace lui apparaît comme un facteur de dispersion, ou du moins de juxtaposition non significative, alors que l'histoire "n'est attachée à aucun lieu", dans la mesure où elle oblige à courir de l'un à l'autre.

Dans cette histoire qui n'est plus celle d'un pays ni d'un peuple particulier, c'est l'histoire universelle telle que l'a pensée Polybe, que veut sans doute évoquer Bauduin : une histoire qui fait violence à la dispersion régionale et unit les peuples et les

36 F. Bauduin, *De institutione*, op. cit., p. 98-99.

37 *Ibid.*, p. 99-100.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

lieux éloignés sur la scène d'un même théâtre, celui de la Fortune³⁸ - avec la différence notable que pour Bauduin, ce théâtre est celui de la Providence divine. Mais contrairement à ce qui se passe chez Polybe et chez Bodin, adopter un tel point de vue revient à disqualifier la géographie. Il est donc clair que Bauduin choisit le second terme de l'alternative : la subordination de la géographie entendue comme régionale, à l'histoire.

Une telle subordination correspond à la distinction entre deux modes d'enquête (*historein*) : le voyage comme enquête et l'histoire comme enquête dans le passé. La supériorité de l'enquête historique lui vient de ce que, contrairement aux voyages par définition dangereux, elle peut se faire en chambre et Bauduin de fournir sa contribution à un éloge de l'histoire dans la tradition de la Renaissance :

*C'est le propre de l'empereur Hadrien d'avoir parcouru toutes les provinces et toutes les cités sur lesquelles il avait lu quelque-chose. L'histoire ne nous obligera pas à voyager de la sorte, ce qui est impossible et elle nous offrira, sans aucun danger ni dommage, installés chez nous, plus qu'aucun voyage ne le pourrait. Heureux sont, je l'avoue, ceux qui peuvent faire sans encombre la même chose qu'Hadrien ; j'ignore ce qui se passe dans ces deux manières d'enquêter (*historein*) ; je n'ignore pas ce que l'une apporte à l'autre pour la compréhension, le jugement, la mémoire et le plaisir. Mais je recommande la seconde, parce qu'elle est supérieure et beaucoup moins difficile et dangereuse.*³⁹

La question est d'établir d'où vient la capacité de l'histoire à dépasser le point de vue limité de l'*autopsie*. Il faut la rechercher dans la vertu propre à l'histoire de ne pas être seulement un récit, mais une action du type de celles que l'on voit au théâtre, c'est à dire une peinture vivante et éloquente, capable de nous toucher plus que n'importe quel tableau d'Apelle.⁴⁰ Bauduin instaure ainsi une classification des arts plaçant le théâtre au-dessus de la peinture et faisant de l'histoire - du moins sur le mode du souhait

38 Polybe, *Histoires*, traduction Paul P'edech, Paris, les Belles Lettres, 1969, livre I, 3, 1-4, p. 20-21; 4, 1, p. 22.

39 F. Bauduin, *De institutione*, op. cit., p. 20-21.

40 *Ibid.*, p. 20.

CORPUS, revue de philosophie

-, un équivalent du théâtre : elle doit être à la fois récit et action. Le moyen par lequel l'histoire arrive à ce résultat est l'*ekphrasis*, qui établit une équivalence entre un récit et l'action faisant l'objet du récit.

Dans un passage du *De institutione*, Bauduin compare la faculté qu'a l'histoire de produire des images à celle de la cosmographie dans sa traduction cartographique :

Comme la cosmographie nous montre les orbes célestes inscrits sur une sphère étroite et offre au regard sur des cartes abrégées l'image et la face du globe terrestre et de la situation des régions, de même l'histoire nous offre une sorte d'image des grandes actions accomplies sur cette surface et accompagne celle-ci d'une sorte d'hypotypose ou de prosopopée, qui affecte nos esprits au point de nous faire croire ce que nous imaginons lorsque nous voyons jouer une histoire sur scène, c'est à dire, au point que nous feignons d'avoir nous aussi connu ces temps-là et parcouru ces lieux qui font l'objet du récit (...). Et nous ne regardons pas seulement ces actions comme si elles étaient présentes, mais encore comme si nous y jouions notre rôle.⁴¹

Bauduin compare l'histoire et la cosmographie du point de vue de leurs effets : toutes les deux ont la capacité de montrer des images. La carte est une image du globe terrestre dans son ensemble et des régions qui le composent. Ptolémée a comparé l'image globale de la terre à un portrait représentant un visage (la face de la terre, pour ainsi dire) et l'image des régions, à un tableau représentant les parties d'un corps. On assiste donc dès les textes de Ptolémée à une assimilation de l'image cartographique à une image picturale.

Quant à l'histoire, par le récit, elle n'offre qu'un équivalent d'image, littéralement une image des actions qui ont eu lieu à la surface de la terre. Mais cette limitation est en réalité un surplus, visiblement lié à la nature de l'objet de la représentation : des actions. La fonction de la comparaison est en effet de mettre en évidence les vertus particulières de l'histoire : être un récit qui fonctionne comme une image. L'histoire est capable de transformer le lecteur en spectateur et de le mettre dans la

⁴¹ *Ibid.*, p. 21. Ce passage est précédé par des considérations sur les rapports entre l'histoire et la peinture. *Ibid.*, p. 18-21. *Ibid.*, p. 205.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

position de celui qui regarde une image du monde sur une carte. Mais à la différence de la carte du monde qui est une image, l'histoire ne peut exercer son effet sur le lecteur que moyennant le recours à la rhétorique, capable de conférer au récit le pouvoir d'une image.

L'histoire exerce son effet par l'hypotypose qui consiste à représenter comme vivantes des personnes ou des choses et par la prosopopée, qui personnifie une entité abstraite pour lui faire prononcer un discours. Plus exactement, l'histoire transpose dans un récit les effets de la vision cosmographique. Qu'est-ce à dire?

Quintilien classe l'hypotypose et la prosopopée au nombre des figures propres à augmenter les passions en les simulant par le discours.⁴² Le discours se définit alors comme une imitation, dans laquelle réside le véritable ressort de son action. Les figures sont les procédés qui permettent de traduire dans le registre de la parole ou de l'écriture, les accents de la passion. Dans le cas de l'hypotypose, il s'agit d'exprimer une action par le discours comme si elle avait lieu, même si elle n'a pas eu lieu, si elle n'aura lieu que dans le futur, ou si elle est entièrement imaginaire :

Quant à la figure, dont Cicéron dit qu'elle place la chose sous nos yeux, elle sert généralement, non pas à indiquer un fait qui s'est passé, mais à montrer comment il s'est passé, et cela non pas dans son ensemble, mais dans le détail : cette figure, dans le livre précédent, je l'ai liée à l'evidentia (l'illustration). C'est le nom que lui a donné Celse. D'autres l'appelaient hypotypôsis (hypotypose), et la définissaient comme une représentation des faits proposés en termes si expressifs que l'on croit voir plutôt qu'entendre : "Lui-même, tout enflammé de folie criminelle, il arrive au Forum ; son regard était enflammé, tout son visage exprimait la cruauté". Et ce n'est pas seulement ce qui s'est passé ou se passe, mais ce qui se passera ou aurait pu se passer que nous imaginons. Cicéron, dans son Pro Milone, fait un admirable tableau de ce qu'aurait fait Clodius s'il s'était emparé de la préture.⁴³

42 Quintilien, *Institutions oratoires*, Paris, 1978, t. 5, livre XI, 2, 26, p. 176.

43 *Ibid.*, texte établi et traduit par Jean Cousin, livre IX, 2, 40-41, p. 181. Sur le caractère d'abréviation de l'hypotypose, cf. Pierre Fontanier, *Les figures du discours*, Paris, 1977, p. 390.

L'hypotypose met littéralement sous les yeux du lecteur ou de l'auditeur une action fictive. Elle a pour fonction de créer l'illusion d'une action. Elle a tous les caractères de l'*ekphrasis*, définie comme un récit capable de montrer, par la description, ce que le lecteur ou l'auditeur n'a pas sous les yeux. Dans le texte de Quintilien, elle transforme le récit et le signe (*indicatur*), en vision (*ostenditur*). Il s'agit d'une vision exhaustive et détaillée, dans le sens où elle est capable de rendre compte moins du fait lui-même que de la manière dont il s'est passé. Il importe peu d'ailleurs qu'il s'agisse d'un fait présent, passé, futur ou hypothétique. Le fait n'est pas considéré du point de vue de sa modalité. Il n'est même pas considéré relativement à ses possibilités d'existence, mais uniquement en fonction de sa cohérence dans un récit. Il faut entendre par là un récit entièrement clair, qui considère le tout dans sa composition.

L'hypotypose reprend d'autres caractères de l'*ekphrasis*, notamment l'*enargeia* sous sa forme latine d'*evidentia*, qui transforme l'auditeur ou le lecteur en spectateur⁴⁴ : avant d'être un critère de vérité, l'évidence a été une figure du discours.⁴⁵ Ce caractère est également bien rendu par l'appellation d'"hypotypose", dans la mesure où elle met une forme des choses (*typos*) sous les yeux, par des mots.⁴⁶ Figure de rhétorique proche de la carte (le terme de *typus* est employé en géographie pour désigner les cartes, notamment chez Ortelius pour désigner la carte du monde), l'hypotypose se situe comme elle, à la frontière entre l'écriture et l'image, soit parce que les cartes géographiques comportent aussi des textes, soit parce que leur tracé est conventionnel comme des signes d'écriture.

44 Cicéron traduit *enargeia* par "*perspicuitas aut evidentia*", *Premières Académiques*, in Cicéron, *De la divination. Du destin. Académiques*, traduction, notices et notes par Charles Appuhn, Paris, Garnier, s. d., livre I, 6, p. 371.

45 C. Appuhn précise que "le mot *enargè* signifie en grec manifeste, évident de soi. Sextus Empiricus (*Adversus Mathematicos*, VII, 218) attribue à Théophraste l'introduction de ce mot dans la terminologie propre aux philosophes pour désigner le caractère distinctif de la pensée vraie ou de la sensation véridique". *Ibid.*, p. 601, n. 461.

46 Cf. Quintilien, *Institution oratoire*, op. cit., livre VIII, 3, 61-62, pp. 77-78; *Ibid.*, Paris, 1976, t. 3, livre IV, 2, 63, p. 56.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

Quant à la prosopopée, elle fait porter la fiction non seulement sur les actions elles-mêmes, mais sur les discours et sur ceux qui les prononcent: des êtres absents, divins, voire inanimés :

Plus audacieuse et, de l'avis de Cicéron, exigeant un plus grand effort est l'intervention imaginaire des personnages qui est appelée "prosopopée". C'est une figure merveilleuse pour donner au discours de la variété et de l'animation. Grâce à elle, nous dévoilons les pensées de nos adversaires, comme s'ils s'entretenaient avec eux-mêmes mais on ne les croira que si nous les représentons avec des idées qu'il n'est pas absurde de leur attribuer ; de plus, nous pouvons introduire ainsi d'une manière convaincante des conversations tenues par nous avec d'autres et par d'autres entre eux et, en leur attribuant des conseils, des objurations, des plaintes, des éloges, des accents de pitié, nous leur donnons les caractères qui conviennent. Il y a plus : à l'aide de cette forme de langage, il est permis de faire descendre les dieux du ciel et d'évoquer les morts. Les villes mêmes et les peuples reçoivent le don de la parole.⁴⁷

Ici, le discours ne se fait pas passer pour une image ; il s'agit d'un discours qui a l'air d'un discours. Mais l'illusion porte sur celui qui le prononce, littéralement mis en scène. S'il est facile d'imaginer un historien faisant comparaître un personnage historique dans son récit pour lui faire prononcer un discours, même si le maître en matière d'histoire qu'est Polybe pour Bauduin considère ce genre de procédé comme contraire à la déontologie de l'historien, il est en revanche plus compliqué d'en imaginer un équivalent cartographique. On peut penser, à la limite, à certains commentaires insérés dans les cartes, du type : "*hinc sunt leones*", qui font désigner à l'Afrique ses contenus et rendent la carte éloquente : ce type d'énoncé se présenterait comme un équivalent cartographique de prosopopée.

Mais la parenté entre les deux procédés rhétoriques mis en oeuvre par le récit historique, vient de ce que l'hypotypose comme la prosopopée ne se limite pas à mettre en scène les actions au point de donner l'illusion de la vie. Elles ont le pouvoir d'inclure le

47 *Ibid.*, traduction J. Cousin, t.5, livre IX, 2, 29-30, pp. 177-178.

spectateur lui-même dans le spectacle.⁴⁸ Comme l'écrit Bauduin, "nous ne regardons pas seulement ces choses comme si elles étaient présentes, mais encore comme si nous y jouïons notre rôle." La référence au théâtre faisant de nous des acteurs aussi bien que des spectateurs de l'histoire⁴⁹, il faut bien reconnaître que l'enquête historique ainsi entendue a des effets quasi hallucinogènes. Elle repose sur une identification de l'esprit avec son objet, l'histoire, qui relève de l'illusion volontaire. Elle correspond à une idée de l'histoire dont témoigne alors le genre de l'éloge, incompréhensible si l'on ne pense pas à la force d'évocation magique qu'elle était censée exercer sur l'esprit et sur le plaisir excessif qui pouvait en résulter.

L'image du théâtre et de la scène, dominantes dans le *De institutione*, prennent alors naturellement le relai de l'image cosmographique, au service d'une histoire fortement dramatisée. Bauduin assimile la position du lecteur d'histoires à celle d'un spectateur au théâtre ou au cirque. Dans cette double image, il faut sans doute voir deux équivalents architecturaux de la rotondité de la terre et de la cyclicité de l'histoire universelle qui en constitue le spectacle. Dans la mesure où Bauduin considère à la fois les acteurs et les spectateurs, le théâtre n'est pas seulement constitué par l'hémicycle de la scène, mais aussi par celui qui est occupé par le public. Malgré l'élévation que confère la vision du monde et de l'histoire ainsi constituée, le spectateur a la particularité d'être aussi acteur du spectacle.

Etant donné la capacité de l'histoire à produire ses effets sur le lecteur ou sur l'auditeur, on est en droit de se poser la question de la fonction exacte du recours de Bauduin au modèle cosmographique. L'image cosmographique apparaît comme une

48 F. Bauduin, *De institutione*, op. cit., p. 10. Le *Traité du sublime* du pseudo-Longin décrit une technique d'écriture propre à produire cet effet : "il s'agit de l'insertion dans le texte même du destinataire de la description, sous la forme d'une deuxième personne qui voit l'objet de l'*ekphrasis*". On la trouve en particulier chez Hérodote, mais elle est surtout le fait des historiens latins. Polybe l'a critiquée. C. Jacob, *Géographie et culture en Grèce ancienne. Essai de lecture de la Description de la terre habitée de Denys d'Alexandrie*, thèse de doctorat d'Etat, Paris, EHESS, 1987, p. 624.

49 F. Bauduin, *De institutione*, op. cit., p. 214.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

image rationnelle, susceptible de mettre en jeu des mesures et une vérification visuelle. Bauduin définit la vision abrégée de la terre sur une carte, comme une vision constituée par une hiérarchie de mesures et capable de concentrer tout en détaillant. Mais si tous ces caractères sont susceptibles d'une traduction rhétorique, ce n'est pas là-dessus qu'il insiste, mais sur le fait que l'image géographique autorise une vision rationnelle de part en part, dans le sens où toutes ses parties sont commensurables. Bauduin établit sur ce point précis la supériorité des mesures cosmographiques et géographiques sur celles de la chronologie :

*Mais jamais, ni en cosmographie, ni en géographie, ni en chorographie, l'on n'a fait des fautes ou des erreurs aussi facilement qu'en chronologie, tellement tout est exprimé sur le vif dans les cartes.*⁵⁰

La carte a en effet la particularité d'offrir une possibilité de vérification immédiate par la vue, permettant d'éviter les erreurs de calcul les plus grossières. A l'intérieur de la discipline, Bauduin juge la cosmographie supérieure à la géographie par ses calculs, qui rapportent la surface terrestre aux cours des astres. Il n'ignore pas le désaccord des Anciens et des Modernes sur ces calculs, mais de son propre aveu, il ne cherche pas à composer leur différent.⁵¹

A ce titre, l'image cosmographique devrait pouvoir entrer en concurrence avec le récit historique, surtout chez un auteur qui traite de l'histoire universelle. Mais cela ne se produit pas chez Bauduin. Il semble clair que pour lui, la cosmographie se définit par un caractère sensible : contrairement à l'histoire qui produit des images mentales, elle produit des images sensibles. Ce qui apparaît comme une supériorité en matière de calculs sur le détail desquels Bauduin affiche une indifférence significative, semble trahir en fait une infériorité rationnelle et ontologique, celle de l'image sur le récit et par là, de la géographie sur l'histoire. La géographie reste inférieure du fait de son caractère sensible. Chez Bauduin, la comparaison entre les images produites en imagination par le récit historique et l'image du monde sur une

50 *Ibid.*, p. 98.

51 *Ibid.*, p. 205-206.

CORPUS, revue de philosophie

carte a en fait une fonction pédagogique : elle assure le passage d'une image visuelle à une image mentale.

Dans un passage du *De institutione*, Bauduin précise les vertus particulières de l'image géographique, en jouant sur le double sens du terme de *tabula* qui désigne à la fois la carte et le tableau pour caractériser la visibilité du monde :

*Maintenant la lumière de la géographie et de la cosmographie est telle qu'elle donne (le globe terrestre) à voir comme sur un tableau et le met presque à portée de main. Je ne dirai rien des images des princes, qui les représentent tenant le globe dans la main comme une balle, comme s'il s'agissait de celui du kosmokrator.*⁵²

La carte est un équivalent de tableau qui met le monde à portée de vue et par là à portée de main, assurant le passage du regard au pouvoir. La maîtrise visuelle devient symbole de maîtrise intellectuelle, voire de maîtrise politique universelle. Dans le passage qui nous intéresse, la maîtrise du monde par le regard est ce qui permet de passer d'une vision sensible à une vision mentale.

Or l'image du globe terrestre mis à portée de main renvoie à une forme particulière de maîtrise intellectuelle théorisée par les Stoïciens sous le nom de *katalèpsis*. Cicéron en explique l'origine dans les *Seconds Académiques* :

*Cette apparence qui se fait connaître par elle-même comme saisissable - acceptez-vous ce mot? - Atticus : Certainement, comment traduire autrement katalèpton? - Varron : Une fois l'apparence perçue et l'assentiment donné, on avait une impression saisie par l'esprit, ainsi nommée par analogie avec les objets qu'on prend avec la main. C'est cette comparaison que Zénon avait tirée de ce mot dont personne avant lui n'avait usé dans cette acception.*⁵³

52 *Ibid.*, p. 205.

53 Cicéron, *Seconds Académiques*, op. cit., traduction C. Appuhn, I, 11, p.345 ; *Premiers Académiques*, I, 6, p.344. "Le verbe *katalambanô* ou au moyen *katalambanomai* était employé avant Zénon dans le sens de saisir par l'esprit, mais ce sont les Stoïciens qui en ont fixé définitivement la signification de même que celle de *katalèpsis*". C. Appuhn, n. 430, p. 597.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

La notion stoïcienne de catalepse sensorielle permet de penser le passage d'une vision sensible à une vision intellectuelle par l'assentiment. La catalepse ne se définit pas par l'adéquation à un objet réel. Cela rend son application possible à une vision qui n'a pas de correspondant sensible, ici, la vision de la terre dans son ensemble. Les caractères distinctifs de la catalepse sont, selon C. Appuhn, la permanence et la vivacité.⁵⁴ Or la vision géographique partage les caractères d'une image entièrement rationnelle, définie par l'ordonnance et le schématisme et entièrement construite à partir d'éléments sensibles. C'est donc semble-t-il dans ce sens que Bauduin l'utilise : comme une image sensible susceptible d'acheminer l'esprit en direction des images mentales produites par l'histoire.

S'il en est bien ainsi, la géographie peut apparaître, chez Bauduin, sous sa forme cosmographique de représentation de l'ensemble de la terre, comme un équivalent sensible de la vision de l'histoire universelle. Le recours à une image géographique repose sur le caractère descriptif commun à la géographie comme description de la terre sous forme de cartes ou de récits, et à l'histoire définie comme *vera narratio*. Il permet d'établir une équivalence entre la description et la vision, compte tenu de l'infériorité de la vision.

La comparaison proposée par Bauduin entre la cosmographie et l'histoire universelle nous apparaît significative de sa conception de l'histoire : cherchant apparemment dans la comparaison avec la cosmographie un moyen de faire comprendre la capacité de l'histoire à produire des images, Bauduin proclame en fait la supériorité de la description historique, dans la mesure où elle a à sa disposition tous les instruments de la rhétorique. Il traduit cette supériorité par la subordination de la géographie à l'histoire dans la hiérarchie des disciplines, contrairement à ce qui se passe chez Bodin. Ces choix divergents ont des conséquences significatives.

54 *Ibid.*, notice sur les *Académiques* par C. Appuhn, p. 307.

4. Histoire et géographie

Chez Bodin, la géographie n'est pas une discipline auxiliaire de l'histoire, mais elle est mise sur le même plan, peut-être parce qu'elle utilise les mêmes procédés, en l'occurrence, l'ordonnance des matières du général au particulier. Il semble donc que de Bauduin à Bodin, le projet d'une conjonction à la manière des "parallèles" de Plutarque entre l'histoire et le droit, soit devenu celui d'une conjonction entre l'histoire et la géographie. Nous en voulons pour indice le fait que Bodin ne fait jamais de la géographie une discipline auxiliaire de l'histoire, comme c'est le cas chez Bauduin, mais une discipline-soeur dans laquelle l'histoire se reflète.⁵⁵

Dans quel sens comprendre le transfert de statut du droit à la géographie, chez Bodin? Il se traduit par l'interprétation divergente par les deux auteurs, du passage polybien sur l'unité de lieu, propre à l'histoire universelle : alors que l'espace est pour Bauduin un facteur de morcellement et de dispersion, il fournit à Bodin des distinctions qui ne brisent pas la continuité des temps. Chez lui, en matière de chronologie, la concordance prime sur la continuité. Or calculer les temps en fonction de l'Hégire, des Olympiades ou de tout autre calendrier, revient à privilégier la diversité des peuples et des régions et à en faire des divisions significantes qu'il ne s'agit pas d'homogénéiser à l'intérieur d'une chronologie absolument linéaire. La linéarité n'est valable que pour le très général. Représenter la chronologie sous forme de concordance revient à privilégier la spatialité et la synchronie, en prenant pour modèle l'image du monde tracée par la cosmographie et la géographie.

Quelle est la nature de cette image du monde et sur quoi repose son pouvoir ? L'homologie dominante chez Bodin entre cosmographie et histoire universelle, confère une importance inédite à la vision de type cosmographique comme vision distincte des rapports entre les parties et le tout, dépendant à son tour de l'ordre de considération du tout avant les parties, qui fait passer au second plan la capacité émotionnelle propre à l'histoire. Bodin donne l'histoire universelle à voir et à lire, essentiellement en

55 J. Bodin, *Methodus*, *op. cit.*, chap. 2, p.118a, l. 20-21 (286a, l. 3-5).

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

fonction d'un ordre de lecture et de règles critiques à l'égard de ses énoncés. Il esquisse par là une distinction entre une histoire que nous définirons comme "théorique", par opposition à une histoire pratique, orientée vers le recueil de modèles de conduite ou d'*exempla* et focalisée sur l'imitation.

En instaurant une hiérarchie entre l'histoire et la géographie, Bauduin a préféré dire l'action en termes d'histoire, dans le sens où le récit historique a, plus que n'importe quelle forme de spatialisation, le pouvoir d'agir sur l'imagination au point de donner l'illusion de l'action elle-même. C'est là concentrer l'attention sur les moyens par lesquels le récit historique est susceptible de guider et de régler l'action humaine et par conséquent, sur l'aspect par lequel l'histoire se rapproche du droit. On peut alors se demander si l'utilisation particulière que fait Bodin de la géographie, n'est pas solidaire d'une certaine autonomisation de la représentation de l'histoire universelle à l'égard de ses utilisations pratiques, même si elles en restent un aspect essentiel. Le caractère situable des actions dans des lieux géographiquement définis, n'aboutit pas seulement à une topique mémorative destinée à en faciliter l'usage. Elle en rend possible une lecture qui se réfère à un ordre naturel, dont l'action passe par la situation géographique. Il ne s'agit pas d'un déterminisme des actions humaines, mais d'une forme de connaissance sur elles, compte tenu de leur caractère en dernière analyse absolument libre.

On nous objectera que le "*Proemium de facilitate, oblectatione et utilitate historiarum*" au début de la *Methodus* de Bodin, correspond en tous points au genre de l'éloge de l'histoire typique de la Renaissance. L'histoire y apparaît comme "*magistra vitae*", régulatrice de la vie humaine, et la présentation tabulaire et méthodique lui confère facilité, utilité et plaisir. Que l'histoire telle qu'elle est conçue à la Renaissance soit une composante de la théorie qu'en fait Bodin, est clair. Considérée en-dehors de toute référence à la cosmographie, l'histoire garde chez lui ses caractéristiques traditionnelles. Il n'empêche que référée à son modèle cosmographique, elle les perd. Dans cette divergence, nous voyons le symptôme d'un déplacement par Bodin d'un thème important dans la littérature historiographique de l'époque : la référence à la géographie.

La vision cosmographique par comparaison avec laquelle Bodin pense l'ordre d'exposition de l'histoire universelle, n'a rien à voir avec l'identification de l'esprit avec son objet telle qu'elle apparaît chez Bauduin. Du moins ne semble-t-elle mettre en jeu aucun des processus psychologiques pensés par référence à la rhétorique évoqués par Bauduin, qui abandonne à cette occasion l'éthique ou la déontologie polybienne en matière d'histoire, comme s'il s'agissait plus de faire un éloge de l'histoire que de l'"instituer".

Certes, l'inclusion du spectateur dans le spectacle est une donnée première de la vision cosmographique : le spectateur est partie prenante du spectacle qu'il se donne par la carte, qui lui permet justement de se situer sur le théâtre du monde alors même qu'il en fait partie.⁵⁶ Mais l'image du monde sur une carte a une fonction inverse de celle de l'excitation volontaire de l'imagination au spectacle de l'histoire. Là où l'histoire telle que l'entend Bauduin favorise la fusion de l'acteur avec le spectacle, la cosmographie produit au contraire un effet de distanciation.

La géographie produit non des images mais des schémas rationnellement constitués, caractérisés par leur organisation interne. De cette façon, le modèle géographique fournit à l'histoire universelle, à la fois un ordre d'exposition et une organisation interne désolidarisés d'une technique mémorative reposant sur l'efficacité sensible des images. S'il y a mémoire, c'est désormais celle d'un schéma géométrique que l'on transpose à la mémorisation de l'histoire. On passe alors de la vision à la mesure : le schéma s'adresse directement à l'esprit, par la capacité de la sensation à détecter un ordre et des mesures.

Nous trouvons ici une application à la lecture de l'histoire, des transformations des arts de la mémoire et de leur reprise par Ramus dans la notion de méthode. L'"iconoclasme mental" dont parlait Frances Yates à propos de la méthode théorisée par Ramus⁵⁷, ne correspond pas, en histoire, à l'abandon de l'imagination créatrice d'images qui situait dans l'esprit humain l'activité technique de mémorisation, mais elle est maintenant

56 Ptolémée, *Cosmographia*, *op. cit.*, chap. 1.

57 Frances A. Yates, *L'Art de la mémoire*, traduit de l'anglais par Daniel Arasse, Paris, Gallimard, 1975, p. 254 ; p. 253-256.

Fonction de la géographie, Marie-Dominique COUZINET

ordonnée à la seule présentation d'images rationnelles non marquées d'affect. Il en résulte une théorie de la lecture dépassionnée, adaptée à la *vera narratio* qu'est l'histoire et à son caractère véridique qui en fait pour Bodin le premier stade du savoir. Il peut alors développer une théorie de la *cognitio historica*.

A l'échelle de l'histoire humaine, l'abandon des procédés rhétoriques à l'oeuvre dans l'histoire comme *narratio rerum gestarum* propre à la Renaissance, avec la puissance évocatrice qui les accompagne, correspond à l'importance accordée à la vérité du récit historique défini comme *vera narratio*. On en trouve des traces dans la *Methodus*, lorsque Bodin distingue la manière de l'historien de celle du géographe comme deux façons d'écrire, à propos d'un "géographiste", Léon l'Africain.⁵⁸ L'opposition entre la manière de l'historien, agrémentée d'ornements et celle du géographe, caractérisée par sa brièveté et son dépouillement, est à l'honneur du géographe. Elle laisse entrevoir ce que serait l'art d'écrire l'histoire correspondant à l'art de la lire et à la connaissance devant en résulter, qu'élabore Bodin dans la *Methodus*.

Il n'en reste pas moins que la psychagogie mise en jeu par cette connaissance, est d'un type particulier : elle mène d'une vision absolument fictive car impossible de la terre dans son ensemble, à une autre représentation non moins impossible, celle d'un passé qui ne peut être vécu qu'en imagination et non sur le mode du souvenir. Dans un premier temps, on conjecturera donc que la cosmographie exerce ses effets sur l'oeil par la faculté qu'elle a de concentrer une multiplicité de données dans une image unique. Le concentré d'humanité mis par l'histoire universelle sous l'oeil du spectateur est, au même titre que le monde en abrégé, objet des cosmographes, du jamais vu. A l'étonnement devant un tel spectacle peuvent se mêler des effets passionnels, mais à condition que l'on passe à une vision à plus grande échelle : la vision de la variété de la nature, par exemple dans ses créatures exotiques ou les cruautés des peuples connus juxtaposées avec celles des peuples nouvellement découverts confèrent à l'élévation cosmographique au même titre qu'à

58 J. Bodin, *Methodus*, *op. cit.*, chap. 4, p.138b, l. 1-7 (311b, l. 34-40).

l'histoire, un véritable pouvoir cathartique⁵⁹: ce ne sont plus les sens qui sont affectés, mais l'esprit. On comprend alors que les cartes aient pu être utilisées comme des supports pour la méditation, voire comme instruments de la théologie naturelle.

Dans le cas limité d'une confrontation entre Bodin et Bauduin, la considération de la hiérarchie entre l'histoire et la géographie traduit donc des positions totalement inverses : Bauduin considère les images géographiques comme inférieures aux images historiques parce que les unes sont sensibles et les autres mémoratives, bien que les unes se présentent sous la forme d'une organisation rationnelle et les autres, sous une forme propre à émouvoir les passions par leur efficacité dramatique. L'application par Bodin de l'ordre géographique à la lecture de l'histoire universelle, revient à adopter une position inverse de celle de Bauduin et à privilégier l'image rationnelle de la terre représentée cosmographiquement. Mais c'est reconnaître la possibilité de représentations à la fois rationnelles et sensibles et courir le risque de mêler le visible et l'intelligible.

En faisant de la cosmographie le modèle de l'ordre de lecture de l'histoire universelle, Bodin s'inscrit donc dans une tradition solidement établie depuis l'antiquité et illustrée par Bauduin dans le *De institutione*. Mais de cette tradition, il nous semble abandonner un pan essentiel : tout ce qui pouvait faire référence aux effets psychologiques ou affectifs de la cosmographie et de l'histoire universelle sur le lecteur, est laissé de côté au profit de la considération de l'ordre de lecture, référé au caractère rationnel de l'image. Pour ce qui est des écrits des historiens, Bodin, comme l'a remarqué J. H. Franklin⁶⁰, ne se préoccupe pas vraiment de distinguer les témoignages directs des témoignages indirects, mais les considère comme des données de même type, du moment qu'un certain nombre de précautions critiques ont été prises en ce qui concerne leur recueil. Il ne considère pas non plus les récits

59 Nous reprenons ici, à titre d'hypothèse, l'explication que Christian Jacob donne de la fonction cathartique de la carte, dans "Histoires de cartes", *Préfaces*, 5, Déc. 1987 - Jan. 1988, p. 83.

60 Julian H. Franklin, *Jean Bodin and the Sixteenth Century Revolution in the Methodology of Law and History*, Westport Conn., Greenwood Press, 1977.

Fonction de la géographie, *Marie-Dominique COUZINET*

du point de vue de leurs effets sur le lecteur, mais en fonction de règles de vraisemblance. On peut alors se demander si l'application du modèle cosmographique à l'histoire universelle ne correspond pas, chez Bodin, à l'absence d'une rhétorique du récit historique et de ses effets sur le lecteur. Enfin, la géographie nous semble avoir chez lui une centralité qu'elle n'avait pas chez Bauduin. Là où Bauduin interprète le caractère géographique de l'histoire polybienne dans le sens d'une subordination de la géographie à l'histoire, Bodin propose une véritable histoire géographique, ou plus exactement cosmographique. L'histoire ainsi conçue ne se limite pas, comme chez Bauduin, à être une histoire totale ; elle est aussi une histoire référée à la nature ou au "naturel" tel que la cosmographie en rend compte et par là, l'histoire humaine acquiert un peu de la certitude de l'histoire naturelle.

MARIE DOMINIQUE COUZINET
(CNRS)

Etienne Pasquier et les "mystères de Dieu"

A en juger par l'ouvrage magistral de Claude-Gilbert Dubois, *La conception de l'histoire en France au XVI^e siècle*, la philosophie de l'histoire d'Etienne Pasquier ne serait pas d'un très grand intérêt. L'auteur des *Recherches de la France*¹ n'y est mentionné que neuf fois et chaque fois en passant.² Le peu d'attention qu'il y reçoit s'explique peut-être par l'accusation de banalité dont souffre sa pensée, qui, selon R. Bütler, ne dépasserait guère un moralisme chrétien plutôt conventionnel.³

George Huppert admet volontiers que Pasquier n'est pas théoricien et qu'il préfère compulsier des archives plutôt que d'échafauder des théories abstraites.⁴ Il croit pouvoir déceler, pourtant, les éléments d'une pensée aux implications parfois subversives : "Quant à la conception chrétienne traditionnelle de l'histoire humaine, il l'ignore implicitement [...]. Pasquier est sans doute un bon chrétien, mais son historiographie est séculière." Subversion qu'il a soin de cacher derrière un masque d'affirmations chrétiennes de routine ou de pure forme :

Bien qu'on puisse trouver dans les Recherches quelques déclarations purement conventionnelles sur la Fortune et la Divine Providence, celles-ci en fait n'ont aucune portée fonctionnelle. Il ne faut y voir, la plupart du temps, que le résultat d'une habitude mentale, un simple réflexe, une manière

1 Je cite d'après l'édition de 1665, qui est le texte de base de l'édition critique préparée sous la direction de M.-M. Fragonard et de F. Roudaut. A paraître, chez Champion-Slatkine.

2 Paris, Nizet, 1977. Voir l'Index.

3 *Nationales und universales Denken im Werke Etienne Pasquiers*, Bâle, Helbing et Lichtenhahn, 1948, p. 101. Voir aussi, P. Bouteiller, "Un historien du XVI^e siècle : Etienne Pasquier", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, VI (1945), pp. 357-392, où la philosophie de Pasquier se voit caractériser de "judicieusement banale" (p. 365).

4 "Naissance de l'histoire en France : Les Recherches d'Estienne Pasquier", *Annales*, 23 (1968), pp. 69-105 (p. 78). Cette étude a été republiée dans la monographie du même auteur, *The Idea of perfect history*, Urbana, University of Illinois Press, 1970, pp. 28-71.

CORPUS, revue de philosophie

*de parler inévitable chez un homme de sa formation. D'autres fois, Pasquier use de ces formules comme d'une sorte d'écran derrière lequel il s'abrite pour échapper aux critiques des traditionalistes.*⁵

La grande spécialiste de Pasquier que fut Dorothy Thickett n'hésite pas à critiquer M. Huppert sur ce point ("Quiconque est familier avec les *Lettres* est amené à mettre en cause cette conception")⁶, mais son désir de réinterpréter le rôle de la pensée religieuse chez Pasquier ne l'amène pas à nous en offrir, du moins dans ce domaine, un portrait très enthousiaste. Elle semble, au contraire, céder au péché - mortel chez l'historien - de l'anachronisme, voulant à tout prix faire de Pasquier "le précurseur de tous ceux qui se sont lancés dans la recherche historique au sens moderne du terme."⁷ Elle ne craint donc pas de le louer de sa prescience⁸ et semble regretter une mentalité chrétienne qui l'empêche d'être vraiment "moderne" :

*Sa façon d'attribuer aux actions de la Providence presque tous les événements dans lesquels des individus sont impliqués est [...] anachronique [...] Lorsqu'il porte son attention sur les cas individuels, il semble moins novateur, surtout lorsqu'il s'intéresse aux familles royales. Il adopte, à leur sujet, le point de vue biblique selon lequel les enfants payent pour les méfaits de leurs parents.*⁹

5 Art. cité, p. 96.

6 "A close acquaintance with the *Lettres* [...] makes this assumption questionable."

7 "the forerunner of all who have engaged in modern historical research."

8 "His remarkable prescience adds another dimension to his work. He could prefigure the impact 16th-century problems would have when transferred to a later age", *Estienne Pasquier (1529-1615). The Versatile Barrister of 16th-century France*, Londres et New York, Regency Press, 1979, p. 113.

9 "His frequent habit of attributing to the workings of Providence almost every event in which people were involved is [...] out-dated [.....] When turning his attention to the case of individuals, he seems less advanced, most especially when royal families are involved. Here he adopts the Biblical viewpoint of children paying for the misdeeds of their parents."

Pasquier et les "mystères de Dieu", *James J. SUPPLE*

Voulant défendre la réputation de Pasquier contre les critiques de M. Huppert, elle se contente, en effet, de souligner la prétendue ambiguïté de sa pensée, qui ne serait qu'à moitié chrétienne :

*En chrétien sincère, il considère que les événements sont contrôlés par Dieu, mais dans sa pratique d'historien [...] doté d'un sens critique extrêmement développé, en homme qui ne dédaigne pas l'usage de la Raison, il fait entrer d'autres facteurs en ligne de compte.*¹⁰

La défense, on le voit, est elle-même ambiguë puisqu'elle laisse en suspens la question essentielle, qui est de déterminer le rôle exact de la religion dans la philosophie de l'histoire d'Etienne Pasquier. Passons donc tout de suite à l'analyse du seul exemple de pensée "subversive" cité par Huppert, le plus radical des deux historiens : "D'autres fois, Pasquier use de ces formules comme d'une sorte d'écran derrière lequel il s'abrite pour échapper aux critiques traditionalistes. Ou bien encore, des déclarations de ce genre apparaissent dans un contexte franchement subversif, comme c'est le cas dans son essai sur Jeanne d'Arc."¹¹ Il nous renvoie ici à une analyse qu'il a déjà faite du passage qui clôt le quatrième chapitre du Livre VI :

j'ay dit sur le commencement de ce chapitre qu'il y eut du miracle tres-expres de Dieu au restablissement des affaires de la France. En ce que sous un Roy aucunement addonné à ses plaisirs, & qui par une foiblesse d'opinion se laissoit assez mal à propos gouverner par uns & autres favoris [sic] Dieu luy envoya de bons & fideles Capitaines pour le secourir, mesme nostre Pucelle: Mais le miracle eust esté plus grand, si Henry V, nouveau conqureur d'une grande partie de la France eust peu

10 "As a sincere Christian, he sees events as divinely controlled, but as a practical historian [...] with a highly developed critical sense and one who does not despise the use of Reason, other factors are taken into consideration." *Ibid*, pp. 167-168. Bouteiller comprend mieux le rôle de la religion dans la philosophie de l'histoire de Pasquier ("tout l'art de l'historien consiste justement à découvrir ces grands jugements de Dieu"), mais son jugement n'en est que plus négatif : "Quant à son grand dessein [...] de considérer l'histoire comme un perpétuel jugement de Dieu, il est difficile de lui en faire honneur comme d'une vue infiniment originale et féconde!" (art. cité, pp. 365, 384).

11 Art. cité, p. 96.

CORPUS, revue de philosophie

*transmettre sa conquête à sa postérité, laissant par sa mort pour successeur de ses Etats, un enfant aagé seulement de seize mois, encore que comme sage Prince il eust apporté par son testament tout ce que l'on pouvoit desirer pour la conservation de son fils & de ses deux Royaumes.*¹²

Et Huppert de conclure :

*La conclusion est claire : la France fut sauvée par la mort d'Henri V, et par l'habileté de ses propres généraux. En fait, donc, il n'y a pas eu de miracle [...] En historien scientifique sans passion, il note simplement l'accident qu'était la mort du roi et l'accident que se soient retrouvés à ce même moment des généraux capables : ceci étant, le miracle eût été que les choses se passent autrement qu'elles ne se sont passées.*¹³

Il faut ici, pourtant, imiter les procédés mêmes de Pasquier, qui savait qu'il ne faut pas interpréter les documents dans le vide. Si on replace ce texte dans son contexte, on constate que Pasquier fait appel à l'idée de volonté divine pour prouver que la grève du parlement de Paris en 1430 fut "un pronostic taisible" indiquant la fragilité de la position anglaise (en apparence triomphante). Là où les Anglais pensent que la prise et l'exécution subséquente de Jeanne prouvent que l'approbation de Dieu leur est acquise (ils firent chanter un *te Deum* dans Notre Dame), Pasquier tient à démontrer le contraire :

toutesfois ce fut le commencement de [leurs] malheurs : car au mesme an que cette pauvre fille innocente fut exécutée, soudain après que l'on eut envoyé sa sentence de mort à Paris, pour y

12 p. 461. Pour bien comprendre la remarque sur l'inefficacité de la prudence d'Henri V, il faut la lire dans le contexte de remarques précédentes concernant l'échec des précautions prises par Charles V pour assurer un avenir stable à son jeune héritier (p. 453). Il me semble que l'on a trop tendance à conclure que le livre de Pasquier n'est qu'un "cadre vaste et sans rigueur" (Bouteiller, art. cité, p. 377). Dans ce qui suit, je me limite, à quelques exceptions près, à citer des textes tirés du Livre VI, où figure le passage incriminé. Je signale en passant, pourtant, que Pasquier a souvent tendance à souligner l'importance des jugements de Dieu dans le Livre V et dans ses *Lettres*.

13 Art. cité, p. 92. C'est Huppert qui souligne.

Pasquier et les "mystères de Dieu", James J. SUPPLE

estre enregistrée, Dieu par un juste jugement permit que le Parlement se mutina sur une question de ses gages. (p. 468)

Henri VI put se faire couronner à Saint Denis, mais "il n'avança de rien plus ses affaires, ains sa fortune declina tousiours en avant."

Certains éléments qui figurent dans l'explication que donne Pasquier du déclin des fortunes anglaises sembleraient encourager une interprétation rationaliste : la mort de la sœur du duc de Bourgogne, par exemple. Celle-ci avait épousé le duc de Bedford et sa mort encouragea l'ancien allié des Anglais à rallier Charles VII, comme fit aussi d'autres rebelles importants. Pasquier tient à nous dire, pourtant, et de façon très explicite, qu'il y voit la main de Dieu :

parce que s'il vous plaist y prendre garde de près, vous trouverez qu'il y employa les mesme outils pour le restablissement de l'Estat qu'il avoit fait pour la ruine. Philippe Duc de Bourgogne, qui pour venger la mort du Duc Jean son pere, avoit mis le Roy Charles, sa femme, sa fille, & à peu dire la plus grande partie du Royaume entre les mains de l'Anglois, est celuy qui l'en retire, sinon en tout, pour le moins en partie, par la paix et reconciliation qui fut entre luy et les nostres. En cas semblable l'Isle-Adam, qui avoit chassé de Paris Charles VII en l'an 1418 quand il y entra en faveur du Duc Jean, est celuy qui y entre pour y establir le Roy. (p. 470)

Ce n'est qu'après avoir insisté sur ce genre de renversement de fortune (et sur d'autres que je ne cite pas) que Pasquier affirme qu'il a bel et bien atteint l'objectif qu'il s'était proposé au début du chapitre : "Au demeurant j'ay dit sur le commencement de ce chapitre qu'il y eut du miracle tres-expres de Dieu." Il nous invite ainsi à nous rappeler ce qu'il nous avait dit à propos de l'ineptie du roi que Jeanne réussit à sauver : "En quoy il eut miracle de Dieu tres-expres. Car si nous considerons Charles sept[i]esme [...] quelque chose que l'on se persuade de luy, ce n'estoit un sujet capable pour cét effect. " (p. 465) Le roi était "du tout addonné à ses voluptez", faisant l'amour "à sa belle Agnès" et "oubliant par le moyen d'elle les choses necessaires à son Estat." "Outre cette particularité vicieuse", il souffrait d'une "foiblesse de sens" héritée de son père. Il n'avait guère, donc, les qualités nécessaires pour pouvoir faire face à la situation militaire périlleuse où l'avaient mis

CORPUS, revue de philosophie

les efforts concertés des Anglais, de son père (qui l'avait déshérité au profit d'Henri V) et de Philippe le Bon, qui tenait à venger la mort de Jean sans Peur :

Mais quant à présent je diray qu'apres la mort du Duc Jean, jamais Prince ne se trouva plus affligé que Charles lors Dauphin, d'autant qu'il fut exheredé par Charles VI son pere par le contrat de Mariage de Henry Roy d'Angleterre, & Catherine de France, lesquels furent instituez heritiers du Roy.

Ce dernier venant à mourir, la situation s'aggrava encore plus : "Dés lors furent les deux Princes intitulez Roys de France, & au milieu de cette division ce n'estoient que feux, volleries, pilleries, carnage" (p. 467). Diverses victoires militaires et l'arrivée de nouveaux renforts permirent au roi anglais de mettre son rival dans une situation en apparence inextricable : "De maniere que le Roy Charles septiesme estoit presque reduit au desespoir de toutes choses." C'est donc à ce moment-là - et pas après le décès d'Henri V - que Charles VII eut besoin de l'aide de Dieu :

(or voyez comme Dieu inesperement le regarda d'un œil de pitié) voicy Jeanne la Pucelle qui se presente à luy dans Chinon [...], laquelle choisit le Roy au milieu de tous les autres, ores qu'il fut desguisé, & apres l'avoir salüé, luy declara qu'elle estoit envoyée de Dieu, pour remettre sus ses affaires.

On ne manqua pas de se moquer d'elle, mais elle réussit à faire lever le siège d'Orléans et sut encourager les troupes françaises, qui remportèrent "un torrent de victoires." Comme l'indique A.J. Pollard, la position générale des Anglais et leur stratégie militaire laissaient beaucoup à désirer¹⁴. L'historien moderne n'a donc pas besoin d'invoquer l'aide divine pour expliquer le retournement, en apparence inattendu, de la situation. Pasquier, par contre, n'hésite pas à affirmer que "ce grand flot de bonne fortune" était "guidé par la Pucelle, comme par la main de Dieu" (p. 468).

On pourrait s'attendre à ce que cette conviction soit ébranlée par la prise de La Pucelle par les Anglais et son exécution. Mais

14 John Talbot and the War in France, Londres, Royal Historical Society, 1983, pp. 15-16.

Pasquier et les "mystères de Dieu", *James J. SUPPLE*

c'est le contraire qui se produit, comme on peut le constater dans le chapitre suivant, "Sommaire du procès de Jeanne la Pucelle". Pasquier avoue tout de suite que La Pucelle est souvent envisagée de façon très négative. On s'attendrait à ce que les Anglais la considèrent comme "sorciere & heretique" ; mais même certains Français refusent de croire à sa mission divine, voyant en elle soit une femme rusée qui a recours au prétexte religieux "pour s'acquérir plus de creance envers le peuple", soit une "jeune garce", maîtresse de Baudricourt et de Vaucouleurs, qui l'auraient encouragée à s'attribuer une mission divine afin de remotiver le dauphin (p. 471). Cette interprétation "rationnaliste" est vigoureusement rejetée par Pasquier : "ils me semblent estre dignes d'une punition exemplaire, pour estre pires que les Anglois, & faire le procéz extraordinaire à la renommée de celle à qui toute la France a tant d'obligation."

Il n'y a rien ici qui étayerait la thèse de M. Huppert, selon lequel Pasquier "traite l'affaire Jeanne d'Arc avec réserve et sobriété" : "Il note simplement l'élan mystique suscité par la jeune fille dans la masse populaire de la France, [mais, pour lui,] Jeanne demeure un être humain, une pauvre fille intimidée, torturée et diffamée par ses contemporains" (p. 92). Pasquier, il est vrai, n'a que de la pitié pour la façon dont on traita "cette pauvre fille" (p. 72). Il donne aussi libre cours à l'indignation que lui inspirent ceux qui essaient de détruire sa réputation : "Ceux-là [les Anglais] luy osterent la vie, et ceux-cy l'honneur" (p. 471). Ceci ne doit pas nous empêcher, pourtant, de reconnaître la sincérité de l'interprétation religieuse qu'il met tant d'insistance à défendre : "De ma part je repute son histoire un vray miracle de Dieu."

Il en propose plusieurs justifications. Tout d'abord, il voit dans la façon générale dont la Pucelle se comporte la preuve d'une âme sincèrement religieuse : "Cette pauvre fille avoit tant de crainte de Dieu dans son ame, qu'avant que de subir interrogatoire, elle demanda d'oüyr la messe." Son courage et sa présence d'esprit face aux rudes interrogatoires de ses juges l'impressionnent de même :

jamais une personne accusée ne fut tant chevalée par un Juge pour estre surprise, & toutesfois personne ne respondit plus à propos que cette-cy : Monstrant assez par cela qu'elle estoit

CORPUS, revue de philosophie

assistée de Dieu, & de la verité, au milieu de ses ennemis.
(p. 472)

Plus impressionnant encore est son don de prophétie. La Pucelle dit au roi qu'elle avait pour mission de faire lever le siège d'Orléans et de le faire sacrer roi - ce qu'elle ne tarda pas à faire. Elle dit au roi d'Angleterre qu'il verrait son rival "entrer en tout honneur dans Paris" - et Pasquier de demander : "cela n'advint-il puis apres?" Si les Anglais ne furent pas expulsés de la France dans le délai prévu par Jeanne, ils furent bel et bien expulsés de la capitale. Plus convaincante encore aux yeux de Pasquier est l'affirmation à propos de Charles d'Orléans qu'il "estoit le bien-aimé de Dieu", affirmation étonnante puisqu'il était le prisonnier des Anglais depuis quinze ans ; mais Pasquier croit à l'inspiration divine de La Pucelle, qui semble avoir prédit ainsi la fortune presque miraculeuse qui attendait les deux fils du duc. Dunois, le "Bâtard d'Orléans", né avant l'incarcération de son père, allait libérer la Normandie et la Guyenne. Quant au fils légitime, "ce fut nostre bon Roy Louys douziesme de ce nom, qui pour ses bons et doux deportemens fut apres son decez honoré du bel Eloge de Pere du Peuple." Pasquier nous invite donc à conclure dans le même sens que lui : "Un Prince pouvoit-il estre mieux aimé de Dieu, que de luy envoyer deux enfans, ausquels nostre France fut depuis tant redevable ?" (pp. 476-477). A l'encontre des juges qui condamnèrent Jeanne au feu (p. 475), notre historien repousse très vigoureusement alors la thèse selon laquelle ses victoires auraient été l'œuvre du diable : "Et puis au bout de cela, apres tant de bons actes, apres tant d'heureux succez, nous dirons que c'estoient illusions Diaboliques? Certes il ne faut point avoir de pieté en la teste qui le soustiendra" (p. 477).

On voit très clairement ici que Pasquier est tout à fait conscient du problème essentiel auquel il faut faire face quand on essaie d'interpréter les actions de La Pucelle. Il n'hésite pas à invoquer l'autorité de Robert Cibole, "Docteur en Theologie [et] Chancelier de l'Université", qui présida l'enquête de 1456, et qui, ayant innocenté Jeanne, accusa ses prédécesseurs "d'impiété" (pp. 475-476). Il se rend compte, pourtant, de l'importance des deux chefs d'accusation auxquels Jeanne dut répondre : "tout le motif de sa condamnation fut pour deux causes : L'une pour s'estre

Pasquier et les "mystères de Dieu", *James J. SUPPLE*

contre les commandemens de S. Paul habillée en homme, l'autre pour avoir adjousté foy aux voix, qui se presentoient à elle la nuit" (p. 476). Puisque c'étaient ses voix qui lui ordonnaient de porter des habits d'homme (*ibid*), on peut conclure que ce qui la fit condamner finalement, c'était la confiance qu'elle avait dans ses voix, qui, selon elle, étaient les voix des saints. Pasquier, qui ne voudrait pas se faire passer pour théologien, se rend très bien compte, pourtant, que c'est là le nœud du débat : "Mais cette voix estoit-elle de Dieu, ou du Diable ?" Il reconnaît volontiers que le diable aurait très bien pu essayer de tromper La Pucelle : "Je sçay bien que le Diable se transforme assez souvent en l'Ange de Dieu pour nous piper. C'est ce que l'Evangile nous enseigne." Il ne se sert de cet argument, cependant, que pour mieux étayer la thèse d'une Jeanne inspirée :

puisqu'il [le diable] joüe de fois à autre ce personnage, il faut doncques croire que Dieu envoie aussi quand il veut ses bons Anges sous telles images qu'il luy plaist, pour nous induire à bonnes choses. La Bible est toute pleine de tels exemples.

Ainsi, Pasquier, qui (selon Thickett tout comme selon Huppert) ne voudrait pas avoir recours aux explications religieuses quand les explications purement humaines pourraient suffire, se croit autorisé à invoquer l'autorité de Dieu pour expliquer les actions de Jeanne. La foi de celle-ci est tellement profonde qu'elle l'inspire tout au long d'un procès ardu : "En tout ce proces par moy discouru, vous ne remarquerez autre chose qu'une ame toute Catholique, qui ne demande que confession, oïr la Messe, recevoir Dieu [...]" Elle aurait pu sauver sa vie en renonçant à ses voix et à ses habits d'homme, comme elle fut un moment tentée de le faire (p. 475) ; mais elle préféra finalement affronter la mort plutôt que d'accepter que ses voix ne fussent que des illusions diaboliques. Pour sa part, Pasquier n'hésite pas à adopter un ton émouvant pour renforcer son point de vue : "Le mesme Dieu qui estoit lors, est celuy qui gouverne cet Univers, pourquoy douterions-nous que sa puissance ne soit telle, & par consequent ses effects? [...] Quant à moy je veux croire que ce fut par inspiration de Dieu" (p. 476).

En lisant ce texte, on a du mal à comprendre pourquoi un historien aussi perspicace que M. Huppert insiste sur le fait que,

CORPUS, revue de philosophie

refusant d'entourer La Pucelle d'une auréole surnaturelle, Pasquier analyse son histoire dans la perspective impartiale de l'historien scientifique. Il serait tentant de croire que l'analyse de la méthode de Pasquier proposée par M. Huppert est en elle-même très solide, mais que l'objectivité de Pasquier souffre ici par suite de son dévouement à la Patrie, sauvegardée selon lui par Jeanne d'Arc. Pasquier est, après tout, un partisan "déclaré de l'histoire de France", et M. Huppert se demande lui-même "s'il conserva suffisamment d'objectivité dans sa façon de traiter l'histoire [de France] pour apporter une contribution positive à la science historique."¹⁵ On constate, cependant, que notre historien, bien que très touché par la pitié dont Dieu fait parfois preuve à l'égard de sa patrie (p. 466), est tout à fait conscient de la distance qui peut séparer la majesté divine des préoccupations humaines :

Voilà comme Paris fut réduit : mais je vous supplie me permettre de faire icy une saillie, car en plus beau sujet ne sçaurois-je employer ma plume, pour vous monstrier comme Dieu se joua lors du cœur des Princes : parce que s'il vous plaist y prendre garde de près, vous trouverez qu'il employa les mesmes outils pour letablissement de l'Estat qu'il avoit fait pour la ruine.

(p. 470)

On note la distance ironique qui sépare Dieu des soucis des "Princes". Et, même si, globalement, l'accent est mis sur le caractère positif de l'intervention divine, la référence à la "ruine" à laquelle Dieu avait précédemment voué la France est tout aussi significative. Le lecteur averti se rappellera la référence à la maladie de Charles VI qui ouvre l'analyse de la Guerre des Armagnacs et des Bourguignons : "Dieu permit que son esprit se troublast" (p. 455). La référence est très brève, mais elle ne laisse pas d'être d'une importance primordiale pour qui veut comprendre la philosophie de l'histoire de Pasquier, qui commente : "Trouble qui apporta depuis de merveilleux Troubles en la France." Si l'on se rappelle que c'était la faiblesse de la monarchie qui donna lieu aux guerres civiles dont profitèrent les ducs de Bourgogne et les Anglais, on est obligé de constater que ce fut Dieu lui-même qui

15 Art. cité, p. 79.

Pasquier et les "mystères de Dieu", *James J. SUPPLE*

déclencha les guerres auxquelles, par l'intermédiaire de l'action de La Pucelle, il mit fin.

Pasquier n'offre pas d'explication de l'intervention de Dieu dans le déclenchement de la maladie du roi ; mais on peut déduire de ce qu'il nous dit ailleurs des actions de la divinité qu'elles sont loin d'être capricieuses. Dieu intervient parfois pour protéger les innocents, comme les princes emprisonnés par les cabochiens (p. 460), comme Bouccicaut que Bayazid Ier a l'intention de massacrer (p. 563), et comme les Bourgeois de Calais, qu'Edouard III menace de faire pendre (p. 589). Il peut intervenir aussi pour révéler des crimes qui autrement resteraient cachés (p. 571) ou pour les punir. C'est ainsi que Charles de Bourbon trouve la mort devant Rome : "Un siege si malheureux & damnable ne pouvoit estre expié que par ceste mort" (p. 498). Dans certains cas, Dieu semble prendre plaisir à nous châtier "des mesmes verges dont [nous avons] chastié les autres." C'est ainsi que Bayazid est puni par Tamerlan (p. 564) et que le sac de Rome apprend aux papes "que ce n'est à eux d'endosser le corselet pour faire la guerre, ains seulement la chasuble Pontificale, pour moyenner la paix entre les Princes Chrestiens" (pp. 498-499). Pierre des Essarts apprend lui aussi "combien les Jugemens de Dieu sont grands" :

Cettuy pour grattifier au Duc de Bourgogne son Maistre, avoit fait mourir le sieur de Montagu, & maintenant à l'instigation du mesme Prince il meurt : l'autre fut condamné à mort sous un pretexte d'avoir mal-mesné les Finances du Roy, & cettuy pour mesme raison [...]

Dans son cas, pourtant, Dieu vengera la mort de Montagu, "mais avec une grande usure" :

& finalement la verité est que Montagu fut mis en chemise lors qu'il fut decapité : icy la male fortune de des Essarts r'envie sur cette honte, estant trainé sur une claye & razé devant sa maison, auparavant que d'arriver au lieu du dernier supplice.

(p. 458)

Le plaisir que Pasquier prend à voir réparer cette injustice est prouvé par le fait qu'il y revient plusieurs pages plus loin :

CORPUS, revue de philosophie

Des Essars fit mourir Montaigu, pour contenter l'opinion de celui dont il estoit lors idolatre : Et Dieu permit que depuis il fut decapité, mais avec une suite beaucoup plus ignominieuse [...]

La véhémence de Pasquier vient du fait qu'avocat lui-même, il tient à rappeler aux juges qu'il ne faudrait pas "accomoder leurs volonteiz en jugeant, aux volonteiz extraordinaires des Roys leurs Maistres" (p. 482). C'est un piège qui guette tout juge sous un régime monarchique, témoin les faiblesses de Guillaume Poyet et d'Antoine Du Prat (pp. 493-494 ; pp. 491, 507).

Pasquier se rassure, visiblement, au spectacle des punitions imposées par le Grand Justicier, qui, bien entendu, peut punir les rois tout aussi bien que leurs ministres. Notre historien hésite avant d'affirmer que François Ier eut tort de poursuivre Charles de Bourbon :

Quelque pointilleur (dis-je) pourra dire que toutes ces particularitez concurrens ensemble, il n'y avoit pas grand lieu de sequestre, ny de deposseder par provision ce Prince de ses Duchez [...], que Dieu pour vanger cette injure permit que nous receusmes depuis, le desastre de la journée de Pavie [...]. Ja à Dieu ne plaise que je sois de cette opinion [...];

Mais son ironie n'est que trop apparente : "car quand un Arrest est passé, je seray des disciples de Pythagoras : Il l'a dit, doncques il y faut adjouster foy." Il ne craint pas, en tout cas, de voir la main de Dieu dans une des erreurs élémentaires faites par le roi, qui ne pensa pas nécessaire de se saisir du duc en temps opportun : "Dieu ne le permet pas, voulant affliger, & le Roy, & son Royaume, la seule capture de ce Prince pouvoit faire esvanouir en fumée tous les desseins de l'Empereur" (pp. 501-502).

En bon chrétien, Pasquier hésite parfois avant d'essayer de reconnaître la main de Dieu dans ses ouvrages. Citant la Bible dans *L'Anti-martyr* de 1590, il nous rappelle que :

le sage nous admoneste de ne juger par les choses qui adviennent communement aux hommes de l'amour ou de la haine de Dieu envers eux, et par consequent de leur vie. "O bien

Pasquier et les "mystères de Dieu", James J. SUPPLE

heureux celui", dit David, Psal. 41, "qui juge sagement du povere en son affliction.¹⁶

Il sait "qu'il [n'est] pas en nous d'asseoir nostre jugement sur les jugemens de Dieu" (p. 532), mais il est visiblement perplexe quand il considère le sort de l'Angleterre après l'exécution de Marie Stuart. Il pensait voir pour sa part "un flambeau de guerre qui s'espandroit quelque jour par toute l'Angleterre." Il doit constater non seulement que ses prévisions n'avaient pas été correctes mais que sa mort lui avait permis, comme à ses adversaires (les protestants anglais), d'obtenir son souhait le plus cher :

Car, & elle, & eux ont eu l'accomplissement de leurs desirs : la Reyne desiroit en mourant que les Royaumes [d'Ecosse et d'Angleterre] fussent unis en la personne de son cher fils [Jacques Ier], apres le decez de la Reyne d'Angleterre : Et les autres n'aspiroient qu'à un repos futur du Royaume, & assurance de leurs vies en l'exercice libre de leur religion.

(p. 512)

On sait quelles furent les sympathies de Pasquier pour la Réforme¹⁷; mais on sent qu'il reste perplexe ici devant le sort d'une reine, qui, malgré les reproches qu'on lui adressait (p. 512), est morte, selon lui, pour sa religion (p. 509).

Nous avons vu que Pasquier sait que Dieu "se joue [...] du cœur des Princes", et qu'il utilise à d'autres fins les mêmes instruments qu'il a déjà utilisés pour obtenir des résultats totalement différents. A scruter les traces de la volonté divine dans les événements historiques qu'il étudie, Pasquier est amené à exprimer son admiration de la façon dont Dieu se plaît à bouleverser nos calculs. Après la mort de Charles de Duras, tout semblait sourire à Louis d'Anjou, qui croyait que tout allait concourir pour le rendre maître du royaume de Naples. Afin de mieux créer son effet, Pasquier nous offre un très long développement :

16 Voir D. Thickett éd., *Estienne Pasquier : Ecrits politiques*, Genève, Droz, 1966, p. 193.

17 Voir Thickett, *Estienne Pasquier...*, chap. 5, pp. 95-121.

CORPUS, revue de philosophie

Fut-il jamais plus belle semonce de fortune que cette-cy ? Prince qui s'estimoit Roy droiturier du Royaume par le moyen de l'adoption faite de son Pere, par la Reyne Jeanne premiere, Prince invité à cette entreprise par les deux Papes, par l'excommunication & croisade cornée par celui de Rome, & par le commandement de celui de France : Bref avoir affaire à une vieille Princesse, & deux jeunes Princes seulement [,] abandonnez, comme il sembloit du Ciel, & de la terre tout ensemble, par la mort cruelle & inopinée du feu Roy.

Il ménage ainsi un effet de surprise : "Or voyez comme Dieu se moqua de luy." Urbain VI mourut subitement et son successeur renversa sa politique, entraînant la défaite de Louis d'Anjou (p. 552).

Le fait que le même genre de sort attendait son fils, René d'Anjou (p. 554) semble prouver, aux yeux de Pasquier du moins, qu'il ne s'agissait pas d'un simple hasard : "Or voyez comme Dieu renversa inopinément tous ces avantages, mesme voulut que celui sur lequel René fendoit sa grandeur fust l'instrument de sa ruine" (p. 554). L'homme d'action aurait donc tort de baser ses actions sur ce qu'il croit être la volonté de Dieu. Mais Pasquier, dans ses *Recherches* du moins, n'est pas un homme d'action, ou pas du moins au sens où les ducs d'Anjou le furent.¹⁸ C'est un historien qui scrute l'histoire et, encore qu'il sache qu'il ne faut pas attribuer à Dieu des réactions humaines (p. 514), essaie de déchiffrer *a posteriori* la volonté divine.

Parfois, il pense que c'est l'évidence même. Ainsi, malgré la mise en garde déjà citée, il n'hésite pas à faire appel à la Parole divine pour affirmer que "celui qui veut vivre heureusement [doit] porter toute obeissance à son pere." Et Pasquier de nous donner les exemples des fils de Guillaume le Conquérant. S'étant élevé contre son père, Robert se ravisa et lui demanda pardon, mais son vœu ne fut pas exaucé par Dieu puisqu'il permit à Guillaume le Roux de lui prendre le trône de l'Angleterre à la mort de Guillaume. Pire encore, Robert de retour de la Terre Sainte, trouva que son frère Henri lui avait pris le duché de Normandie. L'ayant pris en bataille, celui-ci le "fit tenir sous seure garde, l'espace de

18 Pasquier se rendait très bien compte de l'importance de son métier de pamphlétaire et d'historien : "Quant à la plume, ne pensez pas que la guerre n'en soit autant et plus redoutable que de l'espée" (*Lettres*, XVI, 7).

Pasquier et les "mystères de Dieu", *James J. SUPPLE*

vingt-cinq ans, en laquelle ce pauvre Prince desherité de tous ses Estats & honneurs finit ses jours miserablement." L'adjectif "pauvre" indique que, sur le plan humain, Pasquier ressent une certaine pitié pour Robert. Sur le plan religieux, par contre, son attitude est tout à fait différente : malgré le fait qu'il se réconcilia avec son père, "Dieu duquel les promesses ne furent jamais menteuses, depuis luy donna tout le loisir de reconnoistre sa faute, pour avoir fait la guerre à son pere." Malgré l'emprisonnement de son frère, Henri, qui fit preuve d'une très grande piété filiale, "prospera [...] en toutes ses affaires d'un grand heur" (pp. 532-533).

Dans d'autres domaines, Pasquier fait preuve de plus de prudence. Selon lui, il ne faudrait pas regarder nos propres succès, ou les échecs de nos adversaires, comme la preuve de l'approbation, ou de la désapprobation, de Dieu : "c'est temerité arrogante et œuvre d'homme qui veut rapporter les jugements éternels à son affection humaine."¹⁹ C'est pourtant ce que voulurent faire les Bourguignons, qui pénétrèrent dans Paris en mai 1417, se saisirent du roi, et obligèrent le dauphin à s'enfuir de la capitale. Pasquier, qui exprime un violent regret pour ce qui venait d'arriver à son propre roi ("Tout cecy estoit un avant-jeu de la tragedie qui depuis fut jouée dans la ville"²⁰) voit les choses, bien sûr, d'un oeil différent. Pensant sans doute aux cérémonies de la Ligue, il indique que les Bourguignons avaient tort d'interpréter leur victoire momentanée comme la preuve de l'approbation divine : "Voyez comme ils transformoient leurs passions furieuses en une folle devotion" (pp. 462-643).

Pasquier ne croit pas nécessaire de nous expliquer pourquoi Dieu crut bon de leur octroyer une victoire passagère. On peut croire qu'il pensait que Dieu voulait punir "l'iniquité du peuple"²¹, ou bien, comme c'est le cas quand il fait régner des enfans ou des femmes, qu'il voulait "commencer une subversion, ou mutation d'Estat, ou de familles" (p. 565). Notre historien évoque les problèmes causés par l'exercice du pouvoir par les femmes dans le

19 *Ecrits politiques*, p. 41.

20 Il pense évidemment à la Journée des Barricades et à la fuite du roi en mai 1588.

21 *Ecrits politiques*, p. 132.

chapitre XXXIII, où il constate que, depuis l'arrivée au pouvoir de Catherine de Médicis, de Marie Stuart, de Marguerite de Parme et d'Eléonore de Habsbourg, "nous avons veu [...] un pesle-mesle, & confusion de toutes choses en France, en Escosse, en Flandres, en Portugal." Ce préjugé contre les femmes est tout à fait typique au XVI^e siècle.²² Dans la mesure où l'on doit prendre en compte la perspective des hommes de la Renaissance avant de les juger, on pourrait y voir une prise de position "rationnaliste" plutôt qu'un préjugé phallocrate. Notons, pourtant, que Pasquier utilise l'exemple d'Elizabeth I^{re} pour démontrer qu'il faut se résigner à ne pas comprendre les secrets divins :

une seule Elisabeth, qui ne se voulut jamais exposer sous la puissance d'un mary, non seulement a garanty son Royaume de toutes guerres & oppressions civiles, mais qui plus est, en a estendu les limites jusques en Holande, & Zelande, païs qu'elle a conquis sur Philippes Roy d'Espagne, le plus grand terrien, & pecunieux qui se soit veu entre les Monarques.

Et Pasquier de commenter : "En quoy l'on peut découvrir combien sont grands les Mysteres de Dieu" (p. 565).

Pasquier constate ici son impuissance à trouver une explication divine à certains événements historiques. Ce n'est pas la seule fois que cela lui arrive. Il a du mal, par exemple, à comprendre pourquoi les Français se sont obstinés sous Charles VIII, Louis XII, François I^{er} et Henri II à vouloir conquérir le royaume de Naples. Il accepte la valeur de leurs titres dynastiques, transmis à la couronne de France lors du décès de René d'Anjou (pp. 556-558), mais n'y voit "qu'un amuseur de l'ambition de nos Princes, & leurre de notre ruine" (p. 551). L'expérience aurait dû leur faire une amère leçon : "l'observation que je fais en tous ces voyages de Naples, est une belle promesse de fortune sur nos arrivées, mais facheuse fin pour closture de nos entreprises." Il aurait été beaucoup plus prudent de tourner les yeux vers les Flandres :

si nous eussions employé, quand les occasions s'y sont présentées, au recouvrement de pays qui nous attouchent, &

22 Voir l'ouvrage magistral d'I. Maclean, *The Renaissance Notion of Woman*, Cambridge U. P., 1980.

Pasquier et les "mystères de Dieu", James J. SUPPLE

sont de nostre ancien estoc, tout l'argent qu'avons despendu en la recherche de ce Royaume de nous separé & de mœurs, & d'un long entrejet de chemins, il nous en fust beaucoup mieux pris.

Face aux malheurs répétés des armées françaises en Italie, Pasquier ne peut trouver de solution finalement que dans la volonté de Dieu, qui, pour une raison que l'historien ne se flatte pas de comprendre, a aveuglé non seulement les rois, mais aussi "ceux qui près des Roys estoient estimé les plus sages" :

Et quant à moy je [l']impute à nostre mal heur, y ayant eu quelque Ange qui par le vouloir exprés de Dieu, s'opposa aux desseins qu'entreprismes de là les Monts, & tint en bride ceux que pouvions selon les rencontres, aisément executer à nos portes aux Pays-Bas. (p. 559)

On constate alors que M. Huppert a tout à fait tort quand il affirme que Pasquier n'attribuait à la providence qu'un rôle marginal :

Bien que la Divine Providence eût certainement joué un rôle important dans la détermination des destinées humaines, elle n'en était pas moins un agent bien mystérieux, et pour cette raison il était préférable de ne pas l'invoquer quand les événements et leurs causes pouvaient être reconstitués en utilisant les sources.²³

A lire les *Recherches*, on constate, au contraire, que Pasquier a souvent tendance à citer en parallèle et les causes humaines et l'inspiration divine. Les lamentables aventures françaises en Italie, par exemple, furent inspirées non seulement par la volonté divine mais aussi par la "magnanimité" des princes en question (p. 493). De même, si Dieu déclencha la guerre des Armagnacs et des Bourguignons en frappant Charles VI de folie, ce fut l'ambition naturelle aux princes qui fut l'instrument humain de la volonté de Dieu : "deslors les Princes du Sang commencerent de vouloir donner voye à leurs ambitions, comme la bonde leur estant plainement ouverte" (p. 455). Pasquier aurait pu attribuer les victoires de La Pucelle à la mort du duc de Salisbury, "sur lequel

23 *Op. cit.*, p. 81.

CORPUS, revue de philosophie

reposoit lors la premiere esperance des Anglois" ou à la prise du général qui le remplaça, dont il fait explicitement mention (pp. 467-468) - mais il *préfère* avoir recours à l'inspiration divine pour expliquer les succès des armées françaises. Pour Pasquier, il n'y a pas de contradiction entre volonté divine et instruments humains puisque Dieu peut se servir de ces derniers pour parvenir à ses fins. Selon lui, ce n'était pas les prières de la reine ou de ses conseillers qui fléchirent le cœur d'Edouard III quand il décida d'épargner la vie des Bourgeois de Calais : c'était "Dieu attendrissant le cœur de l'Anglois, *par les prieres de sa femme, & de quelques autres Sieurs*" (p. 580. C'est moi qui souligne).

La conception de causalité en jeu ici est, on le voit, très conservatrice. Point n'est besoin, cependant, de l'accuser de "banalité" (supra, p. 0). La critique que Pasquier nous offre des croisades est très novatrice, comme il l'indique lui-même :

Je supplie tout homme qui me fera cet honneur de me lire, vouloir suspendre son jugement jusques à la fin du chapitre. Parce que je me suis icy mis en but une opinion du tout contraire à la commune. Car qui est celui qui ne celebre ces voyages, sur toutes les entreprises, comme faites en l'honneur de Dieu, & de son Eglise ? Et quant à moy [...] je dirois volontiers (toutesfois sous la correction des plus sages) que ceux qui [...] s'y acheminerent par devotion y perdirent. (p. 537)

Il est particulièrement sévère à l'égard des deux croisades organisées par S. Louis : "quant aux cinq & sixiesme voyages qui furent entrepris par S. Louis ; tout ainsi qu'il n'y eut qu'une bonne devotion qui l'y conduisit, aussi furent-ils tous deux malheureux [...]" (p. 539). On n'a pas de difficulté à comprendre l'horreur qu'inspira au jésuite Garasse de telles affirmations²⁴, qu'on pourrait qualifier, pour reprendre le mot de M. Huppert, de "subversives".

Il faut noter, à l'encontre de M. Huppert, pourtant, que Pasquier ne croit pas nécessaire d'avoir recours à des arguments "paratonnerres" (*ibid*) : il révèle sa pensée, ici comme ailleurs, de

24 *Les Recherches des Recherches et autres œuvres de Me Estienne Pasquier*, Paris, 1622, pp. 681 sqq.

Pasquier et les "mystères de Dieu", *James J. SUPPLE*

façon très directe.²⁵ Ce qui nous ramène à la question essentielle : comment expliquer le rôle central joué par la religion dans ce qu'on pourrait appeler la "philosophie de l'histoire" de Pasquier ?

M. Huppert a tout à fait raison de voir dans certains procédés de Pasquier (l'utilisation des documents, par exemple) des parallèles avec l'histoire telle qu'elle est pratiquée de nos jours. Il faut se rappeler cependant que Pasquier était bel et bien un homme du XVI^e siècle et qu'à cette époque, plus encore que maintenant, "l'histoire objective" était un mythe. Toute explication historique - que ce soit celle de Grégoire de Tours ou celle de Fernand Braudel - implique une philosophie de la causalité qui, elle, reflète le contexte vécu. Or, ceci est on ne peut plus clair dans le Livre VI des *Recherches*, où Pasquier met constamment l'accent sur les rapports entre l'histoire médiévale de la France et l'histoire de sa propre époque. C'est surtout vrai en ce qui concerne les Armagnacs et les Bourguignons, où il voit "une vraie image des mal-heurs qui voguent au jourd'huy par la France" (p. 465), et où il invite ses contemporains à glaner des leçons pour que "nous nous puissions rendre sages aux despens de nos ancestres" (p. 455).

Cette question mériterait une étude à part. Je me contente ici d'indiquer que, imbriqué personnellement dans la tourmente des dernières années des Valois, Pasquier scrute l'histoire pour trouver des signes de la volonté de Dieu, qu'il s'empresse de nous faire partager, comme c'est le cas dans le tout premier chapitre du Livre VI : "De la fatalité qu'il y eut en la lignée de Hugues Capet au prejudice de celle de Charlemagne". Là où les Guise avaient soutenu que Hugues Capet avait usurpé le trône aux dépens de Charles le Simple et qu'ils étaient les héritiers légitimes de Charlemagne²⁶, Pasquier voit dans le parallèle entre la façon dont "Pepin confina en une Religion Childeric dernier Roy de la race de Clovis : & Hugues Capet en une Prison, Charles dernier Roy de la lignée de Martel" la preuve que ces "subversions [...] de familles" (p. 565) étaient le résultat de la volonté divine : "ce fut un vray jugement de Dieu" (p. 452). La maison de Lorraine n'avait été

25 Voir sa remarque sur la *Realpolitik* employée par François I^{er} pour réunir à la couronne "l'ancien apanage de la Maison de Bourbon" (p. 501).

26 Voir *L'Anti-Martyr*, dans *Ecrits politiques*, p. 192.

CORPUS, revue de philosophie

nullement fondée alors à revendiquer la couronne des Valois. Il arrivait à Pasquier d'être très angoissé par les signes que Dieu semblait révéler aux humbles humains²⁷, mais il a dû essayer de se reconforter en se rappelant qu'au milieu du "chaos & peslemesle de toutes affaires" (p. 591), Dieu veillait sur la France et qu'il pourrait trouver dans l'histoire de sa patrie des "pronostics taisibles" révélateurs de sa volonté (p. 469).

JAMES J. SUPPLE
University of St Andrews

27 Voir surtout le dernier chapitre du Livre VI, p. 591, où Pasquier nous dit qu'à l'ouverture du parlement de Paris en 1587, on avait oublié un des rites essentiels de la messe. Selon notre historien, il aurait tout de suite compris qu'il s'agissait d'un mauvais augure. Sa prémonition aurait été confirmée par les événements de 1588.

DOCUMENTS

Le Pourparler du Prince d'Etienne Pasquier

Etienne Pasquier est indiscutablement un des historiens les plus importants de la Renaissance française. On lui doit notamment une somme historique – les fameuses *Recherches de la France* – rédigée durant presque soixante années (1557 à 1615). Véritables archives qui portent aussi bien sur des événements que sur des dictons français, les neufs livres de ses *Recherches* témoignent d'un profond désir de comprendre tout ce qui se rapporte de près ou de loin à la formation de la nation et à l'origine des institutions françaises. Pasquier élargit considérablement le champ de l'historien; il se passionne pour les documents touchant à l'histoire de France et fait figure de véritable documentaliste. Juriste de formation et historien déclaré, Pasquier est aussi un *politique* – dans l'acception que le mot acquiert à la fin de la Renaissance. Il se penche avec discernement sur les rouages du pouvoir politique et, dans la lignée d'un Machiavel, se pose en conseiller du Prince. En effet, dès la parution de son premier livre des *Recherches*, Pasquier ajoute un court dialogue intitulé le *Pourparler du Prince*, véritable traité politique où il débat de son thème favori: la bonne conduite de la République et de l'Etat.

Le *Pourparler du Prince* fut publié pour la première fois en 1560 à Paris chez Vincent Sertenas à la suite du premier livre des *Recherches de la France*. Depuis cette date, ce texte n'a jamais fait l'objet d'une publication indépendante. Chacune de ses rééditions successives, que nous listons ci-après, fut en effet insérée dans l'œuvre historiographique majeure d'Etienne Pasquier:

– Pasquier, Etienne. *Des Recherches de la France, livre premier, plus Un pourparler du prince*, Paris, Vincent Sertenas, 1560.

– Pasquier, Etienne. *Le second livre des Recherches de la France*, Paris, Claude Senneton, 1565.

– Pasquier, Etienne. *Le second livre des Recherches de la France*, Orléans, Pierre Trepperel, 1567.

– Pasquier, Etienne. *Des Recherches de la France, livres premier et second, plus Un pourparler du prince*, Paris, Pierre L'Huillier, 1569.

CORPUS, revue de philosophie

- Pasquier, Etienne. *Des Recherches de la France, livres premier et second, plus Un pourparler du prince*, Paris, Claude Micard, 1571.
- Pasquier, Etienne. *Des Recherches de la France, livres premier et second, plus Un pourparler du prince*, Paris, Claude Micard, 1572.
- Pasquier, Etienne. *Des Recherches de la France, livre [sic] premier et second, plus Un pourparler du prince et quelques dialogues*, Paris, Gilles Robinot, 1581.
- Pasquier, Etienne. *Les Memoires et Recherches de la France, livre [sic] premier et second, plus Un pourparler du prince et quelques dialogues de nouveau reveu*, Paris, Gilles Robinot, 1594.
- Pasquier, Etienne. *Les recherches de la France, reveües et augmentées de quatre livres*, Paris, Jamet Mettayer et Pierre L'Hullier, 1596.
- Pasquier, Etienne. *Les recherches de la France, reveuës et augmentées d'un Livre et de plusieurs Chapitres*, Paris, Laurent Sonnius, 1607.
- Pasquier, Etienne. *Les Recherches de la France. Augmentées par l'auteur en ceste derniere edition de plusieurs beaux placards et passages, et de dix chapitres entiers*, Paris, Laurent Sonnius, 1611.
- Pasquier, Etienne. *Les Recherches de la France. Augmentées par l'auteur en ceste derniere edition de plusieurs beaux placards et passages, et de dix chapitres entiers*, Paris, Laurent Sonnius, 1617.
- Pasquier, Etienne. *Les Recherches de la France. Augmentées en ceste derniere edition de trois livres entiers, outre plusieurs chapitres entrelassez en chacun des autres livres, tirez de la bibliotheque de l'auteur*, Paris, Jean Petit Pas et Laurent Sonnius, 1621.
- Pasquier, Etienne. *Les Recherches de la France d'Estienne Pasquier... Augmentées en ceste dernière édition de trois livres entiers, outre plusieurs chapitres entrelassez en chacun des autres livres, tirez de la bibliothèque de l'auteur*, Paris, Olivier de Varennes, 1633.
- Pasquier, Etienne. *Les Recherches de la France. Augmentées en cette derniere edition de trois livres entiers, outre plusieurs chapitres entrelassez en chacun des autres livres, tirez de la bibliothèque de l'auteur*, Paris, Pierre Ménard, 1643.
- Pasquier, Etienne. *Les Recherches de la France d'Estienne Pasquier... Reveues, corrigées, mises en meilleur ordre et augmentées en cette derniere edition de trois livres entiers, outre plusieurs chapitres entrelassez en chacun des autres livres, tirez de la bibliothèque de l'auteur*, Paris, Charles de Sercy, Guillaume de Luynes, Jean Guignard père, Jean Guignard fils et Louis Billaine, 1665.
- Pasquier, Etienne. *Les œuvres d'Estienne Pasquier, contenant ses Recherches de la France; son playdoyé pour M. le duc de Lorraine; celui*

Le Pourparler du Prince, *Etienne PASQUIER*

de m. Versoris, pour les jesuites... Ses lettres; ses œuvres, meslées; et les lettres de Nicolas Pasquier, fils d'Estienne..., Amsterdam, Trevoux, vol. 1, 1723.

Pour l'établissement de notre texte, nous avons utilisé l'édition dite de Trévoux des *Œuvres complètes d'Estienne Pasquier*, vol. 1, Amsterdam, 1723. L'exemplaire de référence nous a été fourni par la Regenstein library de l'Université de Chicago (cote PQ 1653 f. P28 1723).

Nous avons conservé l'orthographe – parfois variable –, l'accentuation et la ponctuation de l'auteur. Pour faciliter la lecture nous avons modernisé la typographie en rétablissant notamment les « u » et « j » au lieu de « v » et « i ». Nous avons également corrigé les erreurs visiblement imputables à l'imprimeur (par exemple, l'ommission du « s » pour certains verbes à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif).

ARNAUD COULOMBEL ET PHILIPPE DESAN
University of Chicago

Le Pour-Parler du Prince

Dés l'an mil cinq cens soixante, avecques le premier Livre de mes Recherches, ce Pour-parler fut imprimé la premiere fois, dans lequel, après avoir soubs quatre divers personnages discoursu trois diverses opinions, sur le soing que le Magistrat souverain doit avoir au maniement de sa Republique, enfin l'Autheur se ferme en celle du Politic, qui est l'utilité publique, à laquelle le Prince doit rapporter toutes ses pensées, & non de s'advantager en particulier, à la foule & oppression de ses Subjects.

L'ESCOLIER.
LE CURIAL.

LE PHILOSOPHE.
LE POLITIC.

M'estant par l'advis des Medecins retiré de la ville aux champs, encore que la solitude (pour une melancholie conçeuë de la longue maladie, de laquelle j'estois possédé) me fut plus agreable, que saine, toutesfois la faveur du temps fut telle, qu'avec l'aide de mes bons Seigneurs & amis, je ne me trouvay gueres seul. Entre lesquels je ne puis que je ne recognoisse l'obligation que j'ay à quatre Gentils-hommes, qui par frequentes visitations me firent si bonne compagnie, que tant que l'ame fera residence en ce mien corps, je m'en sentiray leur redevable & attenu. Et certes tout en la mesme façon qu'ils ne me failloient de leur presence, aussi ne me manquoient-ils de bons propos & devis: tellement que le passe-temps que je prenois avec eux, m'estoit une continuelle estude sans agitation d'esprit. Vray que la diversité, ou de leurs humeurs, ou peut-estre de leurs professions & estats, les rendoit assez divers de jugemens; de laquelle diversité, si tirois-je pourtant profit, parce que tout ainsi que par le heurt & attouchement violent du caillou avecques l'acier, on voit ordinairement sortir quelques estincelles, lesquelles recueillies en bonne amorce, allument puis après un grand feu, aussi leurs honnestes altercations & contredites, allumerent une telle ardeur en moy à la cognoissance des choses, que mal-aisement s'en

CORPUS, revue de philosophie

amortira jamais le feu, que par le definiment de ma chaleur naturelle. Et me souvient que par eux fut quelquesfois ramenée la memoire de la difficulté debatue anciennement par les Princes de la Perside, après la mort de leur Roy Cambise; sçavoir, quelle estoit la plus seure de toutes les Republiques, ou celle qui estoit gouvernée par l'entremise d'un seul, ou par les mains de plusieurs hommes d'estoffe, ou bien par le commun advis & deliberation de tout le peuple: comme leur opinion se ferma pour le soustenement d'un bon Roy, ce propos leur en pourchassa plusieurs autres concernans le faict du public, desquels, bien que l'indisposition de mon corps m'ait fait entr'oublier grande partie, & mesmement les deductions & parcelles, si n'en ay-je peu mettre en oubly la generalité d'icelles. Car estans de leur Roy & Prince descendus dessus le commun effect de nos Loix, belle fut la question, en ce que les aucuns loüoient grandement Charondas le Thurien, lors qu'il ordonna que tout homme desireux de publier nouvelle Loy, se presentast la hard au col devant le peuple, afin que s'il estoit esconduit de ses remonstrances, il trainast avec son licol une mort honteuse & infame qui luy estoit avant son partement promise; & les autres au contraire, approuvoient la mutation des ordres selon le changement des mœurs de ceux qu'on a droict de gouverner. Puis s'acheminans en plus longue estenduë de devis, rechercherent assez longuement le plus profitable au peuple; ou d'avoir un Prince hebeté & ignare, au milieu d'un Conseil, traitant sagement les affaires, ou bien Conseillers depravez sous la conduite d'un sage Prince. Lequel propos se tirant file à file plus loing, les acconduisit finalement en la question de Platon, tant rechantée depuis sa mort, par plusieurs braves Capitaines, quand il dist, que les Republiques seroient bien heureuses, esquelles les Roys philosopheroient, ou bien les Philosophes trouveroient lieu de regner. Et combien que unanimement ils condescussent tous à son opinion, si se trouverent-ils bigarrez sur l'explication de ce mot de Philosophie: un chacun d'eux le rapportant à son avantage. Et pour autant qu'en ce discours fut conclud le dernier periode de leur Pour-parler, (qui a esté cause que ma memoire s'y est plus aisement arrestée) je me suis deliberé le reduire en ce lieu, par escrit, sous protestation toutesfois que combien que j'aye voulu représenter chaque personnage au vif, & que suivant ce mien propos j'aye fait parler mon Curial (mot qu'il m'a pleu

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

emprunter de nos vieux Autheurs de la France) avec telle liberté, que j'ay veu par luy pratiquée, si n'entens-je toutes-fois deroger à l'honneur & autorité des sages Courtisans, lesquels, à mon jugement, (s'ils sont tels, comme le serment de fidelité les oblige envers leur Prince) favoriseront plustost le party de mon Politic, que de celuy qui semblera avoir quelque conformité de nom avec eux. Ayans doncques ces quatre personnages continué d'une longue suite leur propos, poursuivit le Politic en ceste maniere.

POLITIC. En effect vous estes tous de cet advis, qu'il faut, qu'un Prince soit Philosophe: mais vous établissez divers fondemens de ceste Philosophie, l'un d'entre vous estimant philosopher n'estre autre chose que s'amuser en la lecture des livres: l'autre, au contemnement de ce monde: & le dernier, de vacquer à l'augmentation de son Estat, sans autre respect. Ainsi si vos discours tiennent lieu, rendez vostre Prince, ou Escolier, ou Hermite, ou paravanture Tyran.

ESCOLIER. Tu cuis trop mal nos propos. Et pour ce, avant que d'en faire jugement si leger, il faudroit que chacun de nous reduisist au long ses raisons, lesquelles ne t'agreans, auras loy (si bon te semble) de les contredire à ton aise, de pointct en pointct; autrement, de nous condamner à veuë de pays, ce seroit acte contrevenant à la profession que tu tiens: d'autant qu'ainsi que j'ai oüy dire, vous autres Messieurs, qui estes estroits observateurs des Loix, ne jugez jamais personne, sans estre premier deüement informez de tous les merites de sa cause.

POLITIC. Chacun doncques (s'il luy plaist) rapportera au bureau ses moyens, pour ce fait, en tirer telle opinion qui nous semblera la meilleure. Parquoy puis que toy, Escolier, as ouvert le pas aux devis, c'est raison que meines la danse, & que ces deux-cy te suivent: ainsi de main en main parviendrons-nous à chef d'œuvre.

ESCOLIER. Tu m'imposes un lourd fardeau, me faisant parler le premier, & me semble que ceste ordonnance eust esté trop mieux employée à l'endroit de ce Philosophe, qui a de long temps remasché toutes choses en son esprit: ou de ce brave Courtisan, qui par une longue usance & frequentation populaire, entend mieux tout le fait du monde, que moy encores tout neuf & inhabitué en tels actes.

CORPUS, revue de philosophie

CURIAL. C'est à toy à qui il affiert: & si, comme en vos brigues, & congregations solennelles, l'on a coustume de passer par la pluralité des voix, je te donne encore, avec le Politic, la mienne.

ESCOLIER. Ce sera donc pour vous obeyr, Messieurs: & combien que, pour le peu d'esprit que je recognois en moy, je me deusse plustost commander un silence, que par presumption trop hardie m'acconduire en longue estenduë de propos, toutesfois estant de vous à ce semond, je ne vous esconduiray pour ce coup, non plus qu'en tous autres lieux. En quoy si dès l'entrée vous trouvez que je fasse faute, (parce qu'en presence de toy, Politic, qui de toute ancienneté t'es dedié au maniment des affaires, ou devant cestuy Courtisan, qui a l'oreille de son maistre, je m'ingere à tenir propos de trop grande consequence pour mon regard, & concernans le faict d'un Prince) je vous prieray bien humblement, ne me l'imputer à vice, ains penser que soubs le bon droict & juste occasion de ma cause, j'entre si facilement au combat: & pour autant qu'au propos qui s'est entamé entre nous, je suis pour le party des Lettres: que puis-je autre chose dire, avant que passer plus outre, sinon, à l'imitation des anciens, reclamer la faveur des Muses, pour l'honneur & advancement desquelles j'entreprends icy la deffence: deffense certainement si facile, que sans aucun avantage d'esprit, elles se trouvent assez en quoy se recommander d'elles-mesmes. C'estes vous donc, saintes Muses, c'estes vous, Lettres sacrées, desquelles j'implore l'aide; c'estes vous à qui j'adresse mes vœux.

*O Phebus! ô vous troupeau!
Qui faictes vostre demeure
Au mont à double coupeau,
En vous ma langue s'asseure,
En vous demeure obstinée.*

Sans vous, est cette mienne entreprise vaine; sans vous, sont mes sens assoupis; & non pas seulement mes sens, ains tout le reste qui est compris sous cette ronde machine. Vous premieres, le monde estant encore brusq', polites nos esprits; premieres nous acconduites à vertu, induites à conversation mutuelle les hommes espars çà & là, vaguans en façon de bestes: pour cette cause, fustes par singuliere prééminence, nommées Lettres humaines, en

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

reconnoissance de ce qu'appellastes les hommes à une deuë humanité. Vous seules, nous fistes choisir domiciles; & n'ayans, sur notre premier estre, que cavernes & cachettes, esquelles nous nous blotissions, appristes à bastir maisons, à contracter l'un avec l'autre, mariages, prosperer en alliances & familles, qui s'accrourent petit à petit en bourgades, & de là, par vostre moyen amplifians leurs enceintes, commencerent à s'enfler en villes, que sceutes si bien policer par vos Statuts & Ordonnances, que de là en avant demeurerent tous les peuples (au precedant rudes & grossiers) en une perpetuelle union, lesquels pour ceste consideration cognoissans qu'à vous seules ils devoient toute leur police, se soubmirent, eux & leur avoir, entierement soubs la puissance des gens plus sages & mieux versez en la cognoissance des Lettres. Ainsi ces gentils Orphées & Amphions furent anciennement estimez, par l'efficace de leurs doux sons, traisner & villes & forests: comme si soubs l'escorce de telles fables & feintises, on nous voulust enseigner, que du temps de nostre premier estre, ceux qui sçavoient mieux desployer la force de leur eloquence, se joüoient de la volonté de tout le reste du peuple, & en emportoient le dessus. Quand je vous dis eloquence, j'entends semblablement des Lettres: d'autant que le bien dire, sans Lettres, n'est qu'un caquet affetté: comme au contraire, les Lettres non accompagnées du bien dire, sont comparables à une enfance. Et ainsi que disoit l'Orateur Romain, quand il eschet qu'un personnage, qui a de soy bon sentiment, par défaveur de nature ne peut sainement descouvrir les conceptions de son ame, il luy seroit trop meilleur d'employer son temps autre part, qu'à la poursuite des Lettres. Si doncques (pour retourner au progres de mon propos) dès l'enfance du monde, les Republicques commencerent à venir par les disciplines; si par elles, les Principautez prindrent force; si sans elles, toute Cité bien ordonnée vient en ruine, quel plus grand soucy doit avoir un Roy sage, qu'une continuelle frequentation des Autheurs, qui luy sont une seure adresse à la vérité & vertu? Et s'il faut que plus amplement je vous deduisse mon fait, qu'y a-t'il, je vous supplie, en un Royaume, plus necessaire que la Loy, de laquelle les grands Seigneurs sont, par maniere de dire, esclaves, afin que par ce moyen, ils entretiennent en honneste liberté leurs subjects? Quelle plus grande utilité, que la lecture des Histoires, desquelles,

CORPUS, revue de philosophie

ny plus ny moins que la femme, par la glace du miroüer, prend conseil de sa bienséance, quand elle se met en public; aussi estant icy un Prince, comme sur un eschaffaut, exposé à la veuë du peuple, se mirant aux exemples des autres grands personnages, apprend tout ce qu'il luy convient faire? En ceste façon lisons-nous, que ce grand Roy Alexandre rapportoit toutes ses pensées aux faits d'Achille; & que depuis, luy-mesme servit d'exemplaire & image à un Jule Cesar, à un Alexandre Severe, & infinité d'autres qui se le propoient pour bute. Et si parmy le profit il nous plaist de considerer le plaisir, quelle plus grande volupté pourroit-on imaginer pour destourner les embusches d'oisiveté, qu'aux relasches & surseances d'affaires de plus grande importance, attremper ses travaux au cours d'une Philosophie, laquelle, au rapport des plus sages, pendant l'heureux succez de nos affaires, nous entretient en grandeur, & quand on est manié de fortune, nous sert de consolation? Et à ceste occasion Denys le Tyran estant, pour ses extortions extraordinaires, dechassé de tous ses Estats, pour anchre de dernier respit, se mit à endoctriner les enfans. Au surplus, si avecques la necessité, le plaisir, & la volupté, nous voulons joindre la bonne grace, quelle chose plus convenable se peut desirer aux Seigneurs, lesquels par profession ordinaire se trouvent aux grandes Cours & assemblées, que de deviser à propos, rendre à chacun son entregent, accomplir tous ses gestes & mouvemens d'une honneste façon de faire, alleguer pertinemment ses raisons, & pour corroboration de son dire, s'aider d'exemples à propos, favorisez de la renommée ou antiquité des Autheurs, desquels ils sont extraits? Là où, si peut-estre il se trouve que ce Seigneur soit une beste, & que par folle presumption, il veuille entrer en quelque devis de merite, après s'estre longuement alteré en deduction de propos, se trouvera en fin de compte, pour le comble de ses raisons, n'avoir servy à l'assistance, que de nom, ou, pour mieux dire, de chiffre. Quel cas mieux advenant au Prince, que de respondre de soy-mesme, & non par gens interposez aux Ambassades, & accompagner ses responce d'une commodité d'Histoires, tirées à son avantage? Ou quelle chose plus brave, que voir un Prince bien emparlé, trafiquer par une élégante parole le cœur de sa gendarmerie, captiver sous un beau parler l'amitié de son ennemy, & comme Tyrtée le Poëte, ores que l'on soit inhabile au faict des armes,

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

reduire toutesfois les expeditions en bon train, par une douce faconde, lors qu'elles sont deplorées? Bref, tenir les esprits des soldats en transe, les animer, aigrir, adoucir, & ne leur faire sentir alteration de joye ou douleur, que celle qu'on leur veut departir? Et si, non content du present, pour se revanger encontre l'injure des ans, il pretend manifester à sa posterité les secrets de ses pensées, quel plus grand heur pourroit advenir au Prince, sinon mourant, laisser pour gage perpetuel de sa vie quelques œuvres bien façonnées, ainsi que nous voyons un César (quasi pour éternel trophée) nous avoir laissé les memoires de ses grandes entreprises? Toutes lesquelles perfections mises ensemble, faut que vous m'accordiez se tirer de la cognoissance des Livres: De ceste source, les Loix, ensemble le Droict escrit, par le moyen duquel sont desveloppées les subtilitez des parties: de cette fontaine, les Histoires; de ceste, la Philosophie; de ceste aussi, l'Eloquence, & la perpetuité de nos noms prennent tout leur advancement; & generalement, sans les Livres, le Seigneur n'est que comme une statuë à un peuple. Ce que fort bien cognoissans nos Anciens, & ceux qui furent mieux entendus à l'utilité du Public, fonderent pour cette raison, en leurs villes capitales, escoles publiques & Universitez, pour estre un commun abord à toutes gens de bon sçavoir, envers lesquels ils userent d'une infinité de devoirs. Je n'allegueray les franchises, libertez, & immunitiez, qui furent octroyées à ceux qui occuperent leur labeur à instituer la jeunesse: veu que les Loix anciennes de Rome ne sonnent dans leurs Livres autre chose: mesme pour salarier les Docteurs Regens, qui par l'espace de vingt ans, avoient despendu leur temps en si loüable exercice, les voulurent exalter en titre & dignité de Comtes. Mais que m'arreste-je aux Regens, si nous voyons qu'en ceste France, de toute memoire, nos Roys (comme patrons des bonnes Lettres) voulurent en chaque Université establir Juges speciaux, & deputez tant seulement pour la conservation des privileges des Escoliers; & non point seulement pour eux, mais aussi en leur faveur voulurent que ces privileges s'estendissent aux Imprimeurs, Libraires, Relieurs, Messagers, & (pour vous dire succinctement) en tout le reste des Supposts, & autres, qui pour le repos du Public, avoient faict serment de fidelité aux Recteurs d'icelles Universitez? A quel propos donc, tant de biens? Non, certes, pour autres raisons, sinon pour

CORPUS, revue de philosophie

allecher par telles prerogatives, un chacun à l'estude des bonnes Lettres, sans lesquelles, ny plus ny moins que le corps ne fait aucune operation de ses membres, estant denué de son ame, aussi la Republique est vaine: tellement que vous trouverez, qu'il n'y eut oncques Republique bien moriginée, en laquelle par mesme moyen n'y ait eu non seulement certains lieux pour instituer la jeunesse, mais aussi Librairies & Bibliothèques publiques. Davantage, à grand' peine que l'on trouve un Prince ou Capitaine de nom, qui n'ait acheté les gens doctes, ou qu'en ce defaut, pour le moins n'ait assaisonné ses fatigues de la lecture des Livres pleins d'erudition & doctrine: chose de longue deduction, mais que je ne veux obmettre, puis que l'occasion s'y presente. A ce propos, je vous prie, representez-vous ce Roy Macedonien (qui pour ses proüesses & hauts faits, emporta le surnom de Grand) pour quelque affaire qui se presenta oncques devant luy, laissa-t'il, ce nonobstant, la lecture de son Homere, lequel ordinairement il disoit luy servir de fidele escorte? Partant, pour ne l'esloigner de sa personne, luy donnoit place joignant ses armes, sous son chevet. Et ce brave Epirotien Pyrrhus ne fut-il pas perpetuellement accompagné de son Orateur Cyneas, sans le conseil duquel, comme il n'entreprit jamais chose aucune, aussi le commun bruit couroit, que par le bien parler de luy, il acqueroit trop plus de victoires, que par le moyen de ses vaillantises, lesquelles toutesfois ce gentil guerroyeur Hannibal disoit seconder celles d'Alexandre? Aussi le sage Scipion n'usa-t'il familièrement de la privauté de Polybe? Et s'il me faut descendre plus bas, vous trouverez que cet audacieux Cesar, sous lequel la liberté de la Republique de Rome perdit son nom, avoit acquis par son bien dire, tel bruit, qu'il estoit mal-aisé de juger, lequel estoit plus excellent en luy, ou le moyen & façon de bien conduire une guerre, ou l'art de bien haranguer: car quant à l'Empereur Auguste, la grande flotte des Poëtes qui furent en vogue sous luy, nous donne certain tesmoignage, combien il les favorisa. Voire que (pour ne particulariser un chacun, que sommairement) l'on sçait que les Empereurs Tybere, Neron, & Adrian firent plusieurs Poëmes, les uns Grecs, les autres Latins: Et Verus qui leur succeda, faisoit bonne compagnie aux Livres d'amours d'un Ovide, & Epigrammes de Martial: & mesmement entre les nostres se lisent encore aujourd'huy les amours de Thibaud, Comte de Champagne & de

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

Brie, par lesquelles (tout ainsi que par antiquailles & ruines, se descouvre l'honneur de l'ancienne ville de Rome) aussi recognoist-on en luy, combien furent nos Princes anciennement zelateurs des Livres & Lettres: car que vous allegueray-je en cet endroit, le Comte Berenger de Provence, ou le Comte Raymond de Tholoze, tous deux Poëtes de grand renom, & autres, desquels l'envieuse & nonchalante antiquité nous a faict à demy perdre la memoire, si sans nous esloigner si loing, nous eusmes de nostre temps, ce Roy de bonne memoire François, & Marguerite Royne de Navarre, sa sœur, qui outre le zele & affection qu'ils porterent aux gens sçavans, se rendirent si accomplis en toutes sortes de vers, qu'il sembloit que toutes les graces de nostre Poësie fussent assemblées en eux? Je vous pourrois icy ramener en memoire, comment ce grand Alexandre (que pour l'excellence de luy je mets en jeu si souvent) envoya cinquante talens au Philosophe Xenocrate, pour la renommée de luy seulement: la faveur qu'il fit à Pindare, au sac de la ville de Thebes: les bienfaits que receut Virgile, en contemplation de ses vers: la restitution de Sophocle à l'entremise de ses biens, en faveur de ses Tragedies: le rappel de ban de Thucydide, pour renumeration des guerres de Peloponesse, par luy redigées pendant son exil, par escrit, & autres infinis exemples de telle marque, dont nos Livres sont refarcis, pour vous monstrar en quelle estime & reverence furent jadis les gens sçavans. Mais quel besoin est-il de cela en chose si evidente, si sans aucun contredit, un chacun est de cet advis, que le principal but, auquel tout homme vivant doit terminer une partie de ses desseins, est la Sapience humaine? Or est ce cas arresté, que qui pretend avoir d'icelle certaine information, faut qu'il prenne conseil des Livres, lesquels, sans aucune hypocrisie, descouvrent les veritez des personnes, apprennent le bien ou le mal, nous acheminent à bien faire, destournent des chatoüilleuses entreprises, & pour me resoudre en un mot, nous servent de guidon asseuré au haut & souverain bien. Parquoy, que reste-t'il à un Prince, qui, entre tant de biens & possessions veut eterniser son Empire, sinon voüer le meilleur de son temps aux sciences & bonnes Lettres? Ainsi se pourchassera à jamais une tranquillité d'esprit; & sur son jugement, chacun choisira argument de pratiquer le semblable: ainsi vivra en eternelle paix & concorde avec les siens; s'exemptera des desconvenuës de fortune; asseurera sa renommée, sa vie

CORPUS, revue de philosophie

durant; & qui est chose de singuliere recommandation, n'endurera qu'après sa mort, son corps & son nom soient enclos dessous un mesme cercueil. En effect, voilà ce que j'avois à deduire pour la Philosophie de mon Prince. En quoy si vous, Messieurs, pensez du contraire, comme sont és festins solempnels & jours à ce dediez, ceux qui s'entreveulent festoyer, je donne au Philosophe le bouquet, pour prendre après moy la parole, & dire ce qu'il luy plaira.

CURIAL. Tu as raison; car par ce moyen, nous ferons suivant la vieille fondation des Colleges; c'est à dire, que des Lettres humaines, nous viendrons au degré de Philosophie. Or ça doncques, Philosophe, c'est à toy à qui il touche de parler.

PHILOS. J'ay grand peur que les propos que je tiendray en ce lieu, ne seront par vous receus avec un gracieux accueil, non seulement pour estre du tout contrevenans à la commune du peuple, mais aussi singulierement des favoris de nos Princes: si vous diray-je rondement ce que j'en pense. Ayant longuement promené toutes les choses de ce monde en mon esprit, certes je n'estimay jamais rien, ny les grands thresors de ces Roys, ny ces fronts de logis magnifiques, ny les Royaumes ou Empires, ny ces extremes voluptez, esquelles les plus grands Seigneurs se desbondent; parce que je voy que ceux qui en font estat, en affluence de tant de biens, se trouvent neantmoins en toute extremité de disette, comme ainsi soit que la convoitise est sans frein, & comme une beste allouvie, qui tourmente non seulement son homme d'un desir insatiable de s'accroistre de plus en plus, mais d'une crainte de perdre ce qui est acquis: parquoy j'ay tousjours creu & pensé, qu'il falloit que la Royauté prinst commencement de nous mesmes; non point à cause de nostre race, ou pour avoir pris nostre source de l'ancien estoc des Roys, mais balançans nostre grandeur au poids sans plus de nostre esprit, s'esloigner de toutes les passions ennemies de nostre raison: autrement, tant s'en faut que j'aye en aucune reputation de grandeur ceux que l'on estime grands, qu'au contraire je les reputé de trop pire condition que le manœuvre, le mechanic, le païsan, qui sous un vasselage de corps, couvrent une franchise d'esprit, non sujette à aucun eschange, & par laquelle nous sommes grands. Pour ceste cause, un Boniface, & quelques autres de tel calibre, qui par opinions extravagantes, manifesterent une

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

effrenée ambition & servitude de leurs ames, se pouvoient à juste raison, intituler Serfs des Serfs: car pour m'estendre en general, quel juste pretexte de commandement peux-tu usurper sur un peuple, toy qui ne peux gagner aucun poinct sur ton ire, refraindre ta paillardise, attremper tes desordonnez appetits, tenir ton avarice en bride, bref, qui ne te peux commander? T'auray-je en qualité de Prince, toy qui pour entretenir tels plaisirs, t'eslargis, non seulement au voyage de tes voisins, ains de tes propres subjects? J'entends bien que tu me diras, que tu amplifies tes bornes: mais, hélas! miserable, tu ne vois, que pour bien borner ton Royaume il faut premierement que tu mettes bornes convenables à ton esperance & desir. Mais je tire, diras-tu, ma noblesse du sang de tant d'illustres Princes. Ignorest-tu, pauvre insensé, que ce que tu appelles à ton avantage, Principauté ou Noblesse, n'est autre chose, pour ton regard, qu'une gloire ensevelie sous le tombeau de tes ancestres? Voire mais toutes ces grandeurs, dont je devance tous mes voisins & limitrophes, de quel poids doivent-elles estre envers tout le reste du monde? Sur ma foy, tu as raison: car tu n'eus oncques le loisir de cognoistre que tels honneurs & dignitez sont de soy, vrayes piperies, qui nous aveuglent, & mots inventez à plaisir, par un pauvre peuple folastre, qui pour eluder sa malice, se voulut tromper soy-mesme, sous telles vaines imaginations: vaines imaginations, puis-je dire, si ceux qui en sont possesseurs, outre les choses susdites, ne se garnissent d'une vertu & magnanimité d'esprit, qui doivent estre la seule compagnie des Grands: car, que te sert pour le contentement de ce corps fraisle & perissable, voir une table plantureusement assortie de toutes sortes de vins & viandes delicieuses, te diversifier journellement en habits de singulier estat ou estofe, avoir grande suite de Pages, & une centaine de Gentils-hommes acquis à ta devotion, si ton esprit demeure nud, & despourveu de choses à luy necessaires? Estimes-tu, homme aveuglé, que tous ces applaudissemens & eaux benistes de Cour, toutes ces obeyssances & hommages, mesmement de la part de ceux, ausquels plus hardiment tu commets comme toute la force de ton Empire, s'adressent en faveur de toy, ou bien à cause de tes Estats? Certes, en la mort d'un Ephestion, se perdirent tous les Philaxelandres: qui fut la cause pourquoy ce grand Alexandre, quasi d'un esprit prophetique, & prevoyant la grande perte qu'il

CORPUS, revue de philosophie

avoit faicte, mena un si estrange deüil. Et de la fosse de Cratère, est progeniée une pepiniere de gens qui n'ayment leurs maistres d'autre poinct, sinon à raison de leurs biens; de maniere qu'à la premiere revolte & defaveur de fortune (si sans opinion de recousse) sera ce grand Seigneur, auparavant favorisé de mille bonnes alliances, suivy d'une infinité d'esclaves & gens de mesme condition que luy, abandonné en un instant. En telle façon se vit ce Roy Darius, dès la premiere route qu'il eut encontre le Macedonien: & depuis ayant rallié par quelque traicte de temps, son ost, fortune poursuivant sa pointe, & l'ayant reduit en toute extremité de fuite, ne trouva un seul escuyer de compagnie pour le servir, au moins d'eschanson, lors que surpris d'extreme alteration, fut contrainct dedans le creux de sa main puiser l'eau d'une fontaine; luy l'un des puissans Roys qui fust sur la face de la terre, luy Monarque de tout un Levant, luy qui un peu au precedant, s'estoit veu commander dessus cent mille hommes de guerre. Et du temps des Romains, un Neron (courant le desastre sur luy) à peine peut-il trouver un valet (bien qu'il ne desirast autre chose) à l'aide duquel il se peust deffaire, pour ne tomber au hazard de la puissance de son ennemy. Et de la memoire de nos bisayeuls, Charles de Charrolois, frayeur auparavant de la France & Italie; au premier heurt, qu'il receut contre les Souisses, ne se vit-il delaissé de toutes ses intelligences, & par maniere de dire, des siens, tant que finalement destitué de tout support, il receut ceste mort honteuse, qu'un chacun sçait, à la journée de Nancy? O miserable doncques condition de ces Princes, qui mettent toute leur entente sur la grandeur de leurs biens, si lors qu'ils ont le vent en poupe, ils ne peuvent faire un amy duquel ils puissent faire estat, quand ils sont agitez de la tempeste & tourmente! Parquoy en ce deffaut est requis, qu'eux-mesmes se soient amis, & que remaschans souventesfois à part eux, les indignitez de ce monde, ils se forment une telle crouste & habitude dans eux, que pour mesaventure ou heureux succez, ils ne changent ny de face ny de façons, leur Royaume gisant non point en choses exterieures & transitoires, ains en l'asseurance de leur vertu, qui ne peut recevoir aucunes algarades ou traverses. Ainsi fut vraiment Roy ce prudent Agesilaüs, lequel menant vie fort austere & penible, interrogé du pourquoy: Je fais cela (dit-il) à ce que, pour quelque eschange ou mutation de fortune, je ne change

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

pourtant en rien. Ainsi fut Roy de sa nature (posé que non selon l'opinion vulgaire) l'un des sept Sages de Grece, Bias, lequel au ravage de sa ville, fuyant avec les siens (ententifs chacun endroit soy, de charger le peu de bagage qu'il pouvoit exempter de la fureur de son ennemy) admonesté d'un sien familier de vouloir faire le semblable: Aussi fay-je (respondit-il) car je porte tout avec moy: voulant par ce Tout, donner à entendre qu'il mettoit en nombre de chiffre, tous ces biens superficiels, au regard de ceux du dedans, qui dependent de nostre fonds. Ainsi fut digne de ce titre, ce pauvre mendian Diogene, & non peut-estre son contemporain Alexandre, ores que le peuple le nomme comme un paragon de tous Roys, d'autant que ce Diogene ne desiroit autre chose, que ce qu'il avoit avec luy, si desir nous pouvons fonder sur chose que nous possedons, & au contraire Alexandre, en ceste abondance de tout, ne trouvoit, ce neantmoins, en quoy assouvir son envie. Ce que cognoissant aussi Alexandre, esmeu d'un taisible remords de sa conscience, fut contrainct de prononcer à haute voix, que s'il n'eust esté Alexandre, il eust volontiers souhaitté d'estre Diogene; en cela se preferant veritablement à l'autre, mais (comme il est aisé à presumer) par une manifeste jalousie qu'il avoit de sa propre personne. Et pour vous dire en peu de langage, en ceste maniere fut Roy, ce Denis allegué par l'Escolier, si en toutes les parties de sa vie, il se fust conformé à ce dernier acte, quand degradé de tous ses honneurs & Estats, il prit la fortune, de telle patience, que l'Escolier a recité. Et pourquoy doncques? Pour autant qu'un long discours de la varieté des choses humaines, reduictes en sa memoire, par les exhortements de Platon, l'avoit tellement armé encontre toutes les disgraces, qu'il luy estoit aussi cher de contrefaire le Pedant, quand ce luy seroit jeu forcé, comme un peu auparavant, le Tyran. Je sçay bien qu'en cet endroit quelqu'un d'entre vous jugera mes propos estre purs folastres, comme du tout repugnans au sens commun de ce peuple: aussi, pour vous dire le vray, sommes-nous icy en ce monde, comme sur un grand eschaffaut, sur lequel ny plus ny moins qu'il y a plusieurs personnages, les aucuns seulement deputez pour représenter les Monarques, les autres pour nous figurer gens qui sont de plus basse estoffe, & entre ceux-cy se rencontre que celui qui jouë le badin, quoy qu'il serve de risée au peuple, doit estre de meilleur esprit pour bien considerer les

CORPUS, revue de philosophie

defauts & impertinences des hommes desquels il veut, sous un sot minois, diversifier les façons: si que tel d'entre les assistans se rit peut-estre de luy, lequel, s'il s'examinait soigneusement, trouveroit que la mocquerie devoit premierement tomber sur luy: aussi nous autres Philosophes, encore qu'en niaisant, apprestions à rire à un peuple, si sommes-nous ceux toutesfois qui manifestons sa folie; posé que sous le masque de leurs richesses ou seigneuries, ils veulent contrefaire les Sages. Et pour ne m'esloigner de mes arrhes, tout ainsi comme en un theatre sont les personnages distincts, ce neantmoins en ceste distinction, il eschet que celuy, qui en un endroit avoit joué quelque Roy, soudain changeant d'habillemens de parade, representera un valet, selon la volonté du Fatiste: aussi estant ce grand Dieu, si ainsi voulez que je le die, le Poëte de tous nos actes, il nous commande divers rolles, faisant, ce neantmoins, parfois jouer deux personnages à mesmes gens, de bouviers, bergers, asniers, erigeant les aucuns en Roys; lesquels puis après il precipite & depose; soit que par telle cheute & descente, leur soit pourchassé leur profit, ou bien que tel soit son plaisir par un mystere caché: de sorte que vous trouverez quelquesfois sur l'equivoque d'un nom, un Empereur avoir fondé autresfois tout le droict de son Empire, & qu'un jour entr'autres, un certain Regilian s'esbatant avecques quelques siens compagnons soldats, Regilian vient de Roy, dit quelque bon gallant de la troupe, entre Roy, & Regner, poursuivit l'autre, il n'y a pas grande difference; doncques il est digne d'administrer un Royaume, conclud un tiers; & ainsi de bouche en bouche, continuans que ce nom luy avoit esté imposé par un grand mystere & divin, enfin fut proclamé Empereur de la generalité des soldats; au contraire, il adviendra que plusieurs Roys, tirans leur souche de bien loing, seront bannis, exilés, ou confinez en recluses Religions, pour en icelles finir leurs jours: voire que vous lirez les aucuns avoir servy de marche-pied à eux entre les mains desquels ils tomberent, comme Valerian Empereur, au Roy de Perse Sapore, & semblablement Bajazeth quatriesme, Roy de Turquie, à Tamberlan, qui sur son premier advenement avoit gardé les vaches aux champs: tant produit ce grand Roy des Roys, d'estranges, & inconsiderés moyens, pour conduire les choses à leur effect preordonné. De maniere que tout ainsi que si nous faisons sagement, nous ne louerions jamais

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

homme pendant le cours de sa vie, ores qu'il semblast par fois se rendre recommandable en quelques exploits de vertu: & ce, pour autant qu'avant sa mort, il peut commettre faute si lourde, qu'elle obscurcira tout le reste de ses grandes valeurs & merites: aussi ne devons-nous jamais enregistrer au Kalendrier des heureux quelque personne que ce soit, sinon lors que nous le voyons avoir atteint au dernier souspir de sa vie: non pas que je vueille dire, comme quelques anciens mal appris, qui reputoient celuy heureux, qui oncques n'avoit esté, & son voisin, celuy qui lors de sa naissance s'estoit acheminé à la mort: mais parce qu'ordinairement il advient qu'après que fortune nous a administré tous nos souhaits, nous serons inespérément d'heure à autre, aneantis par la fortune, laquelle usant de ses droits, nous esleve au comble de toute felicité, pour puis nous abismer au gouffre de toute misere. Chose qui se trouvera averée par la plus part de ceux qui eurent pour un temps le dessus du vent, & s'en sont peu de grands Seigneurs garentis, fors & excepté seulement ceux-là, qui par singuliere prerogative & prevention de la mort en obtindrent quelque dispense. Au moyen dequoy les plus sages, pour escorner ceste mesme dame Fortune, ou du tout s'abstindrent du public, ou trousserent de bonne heure bagage: & du premier temps des Romains, les plus excellens Capitaines estoient appelez de la charruë, aux affaires, & des affaires s'en retournoient à leur charruë. Et Diocletian l'Empereur estant sur l'aage, se desmit de tous ses Estats, comme n'agueres, Charles d'Austriche, desirans & l'un & l'autre surgir à bon port, & plage de seureté. Tous lesquels propos serviront pour vous monstrier que les Roys se voyans assis entre tant de richesses, pendant leurs grandes prosperitez, doivent mettre en contrebalance la crainte & hazard des dangers, & penser qu'ils sont fils de mesme ouvrier que tout le demeurant du peuple: & tout ainsi qu'Agatocle Roy de Sicile, entre ses plus grands appareils se faisoit servir à buffet de terre, en commemoration de ce qu'il estoit fils d'un Potier ; aussi faut-il qu'ils se souviennent qu'ils sont enfans d'un Potier, & non bastis d'autre matiere que nous tous: je veux dire que terre subjecte à corruption & pourriture, & autres mille accidens, comme nous. Lesquelles imaginations bien sainement digerées: ô qu'heureux seront les Royaumes, esquels tels Philosophes regneront! ô que cent & cent fois heureux les Princes

CORPUS, revue de philosophie

accompagnez de tels discours! Par ce moyen dependra tout leur Royaume & vaillant, non de la premiere & seconde espreuve d'une guerre, ains d'eux-mesmes, n'increperont la fortune en cas de mal-heureux succez, retrancheront leurs desirs, composeront d'une telle façon toute la teneur de leur vie, que pour quelque événement de bien ou mal, ne monstrent contenance d'hommes joyeux ou perplex: & quoy que par adversitez casuelles ils culbutent du haut en bas, seront tousjours semblables à eux, & tous un, pour autant qu'ils auront preveu long-temps avant la main, leur tempeste: & (qui est le meilleur que j'y voye) n'entreprendront guerres en vain, ou par legeres inductions, ains se contentans de leur peu, n'affecteront d'enjambrer sur les marches de leurs voisins: consequemment n'entreront en mille involutions de pensées, ne seront à l'estroit d'argent, ne subtiliseront cent mille inventions au desavantage du peuple, pour soustenir le defroy de leurs folies, & ne verront après plusieurs enormes despenses (comme plusieurs grands Seigneurs d'insatiable ambition) tous leurs projets & fantaisies se resoudre inopinément en fumée. Aussi est à la verité l'Estat du Prince, miserable, qui (sous une opinion de mettre un temps advenir soy, & son peuple à son aise) vexe, ce temps pendant, infiniment ses subjects: non considerant que cet aise, sans l'aller chercher dans un labyrinthe des guerres, luy est acquis, si bon luy semble: & pendant qu'il le se pourchasse par tant de travaux & fatigues, ne trouve enfin autre repos que celui qui luy est octroyé par la mort, laissant son peuple en ruine, & son royaume en non valoir. Ceste est donc la Philosophie que je veux apprendre à mon Prince, une assurance d'esprit, fondée sur le contemnement de ce monde: contemnement que je veux qu'il accompagne de ce perpetuel pensement: qui est, que s'il rapporte tout à Nature, ny luy, ny homme quelconque ne se trouvera jamais pauvre: mais si à l'opinion du monde, non seulement ceux qui sont moyennement riches, mais semblablement les Monarques, ne trouveront en quoy contenter leurs esprits.

POLITIC. Vrayement tu ne t'entretailles en rien, & de ma part, si en ceste deliberation je pouvois tenir quelque lieu, je te presterois en la plus grande partie de ma voix. Mais que t'en semble, Curial?

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

CURIAL. En bonne foy, je me ris de tous ces discours. Car quant à cet Escolier, pour te descouvrir librement ce que j'en pense, il me semble plus digne de commiseration, que de risée, & n'estoit quelque respect plus grand que je porte à ma courtoisie, je serois d'avis de l'exterminer de tout poinct de ceste noble compagnie.

POLITIC. Donnes-toy garde, je te prie, qu'à tort & sans occasion, tu n'entres en termes d'aigreur.

CURIAL. En premier lieu, je te prie, considere desquel pied il a fait sa premiere desmarche, quand sur l'entrée de ses propos avecques une grande levée de Rhetorique, il nous a voulu faire accroire, non point par argumens necessaires, ains par un fleuretis de paroles, que sur les lettres, toutes Monarchies avoyent fondé leurs principes: & delà continuant ses inepties de mal en pis, par le moyen de trois lieux communs extraits de ces vieux Harangueurs, & pies caquetoires de Rome, s'est efforcé de nous monstrar par plusieurs exemples, qu'il n'y avoit rien plus utile, plaisant, ou necessaire au Prince, que d'estre bien conduit en l'institution des lettres. De toutes lesquelle paroles si tu peux tirer une maxime bien fondée, je luy donne gain de propos. Parquoy, afin que suivant l'obligation que nous avons l'un à l'autre, je ne te desguise ce que je pense de toy, il t'eust esté trop mieux seant, amy Escolier, te taire: car pendant que tu t'amuses à nous reciter tant d'histoires, le commun peuple & ignorant, pour ne t'entendre, ne t'escoute: & nous, qui par quelque prerogative avons les oreilles rebattuës de choses si vulgaires, n'en tenons pas trop grand compte. En cela certes, te monstrant semblable à ces materiels geans, qui pour amonceler mont sur mont sans aucune bonne conduite, pensoient monter jusques aux Cieux, dont ils furent à un instant culbutez par un seul clin d'œil de Jupiter; ainsi, toy accumulant exemples dessus exemples sans aucun discours de raison, as pensé confondre le ciel & la terre, & toutesfois à la moindre response que je mettray en avant, je m'asseure que tu verras toutes tes plus belles harangues, comme une fumée, s'esvanoïir en avant. Partant pour te satisfaire en peu, à ce que comme plaisant declamateur, tu nous a voulu faire entendre, que des sciences & disciplines les Royaumes prenoient leur source: hé! vraiment, il est bien à croire qu'un Cyrus, ou un Romulus, celui-là fondateur de la Monarchie des Perses, cestuy du grand

CORPUS, revue de philosophie

Empire des Romains, tous deux au cours de leur jeunesse, nourris en Bergers & Pastres, eussent pris de vos belles lettres, l'exemplaire de leur grandeur: ou que ce grand Tamberlan foudre de tout l'Univers, sur son printemps, Bouvier, en eust (peut-estre) pris le modèle. Au contraire il est certain que toutes les Republiques bien ordonnées prindrent leur premier advancement par les armes, & lors qu'elles embrasserent les lettres, commencerent à s'aneantir. Chose verifiée par tant d'exemples, qu'il me sembleroit faire corvée de te les vouloir raconter. Et pour ce ne me ramene point en chance, le premier estre du monde, auquel il est certain que les lettres furent par un long-temps incognuës, & quand ce que tu dis seroit vray, c'estoit l'enfance du monde, à laquelle il falloit bailler un joüet, tout ainsi que de nostre temps nous sommes coustumiers de tromper les jeunes gens en l'exercice des livres: mais quand ils sont promeus plus haut, selon le progrez de leur aage, nous leur faisons prendre autre ply; aussi les Roys de nostre temps estans sortis hors d'enfance, faut qu'ils choisissent train conforme à la saison qui se presente. Au surplus, quant à tous ceux-là que tu nous a proposez comme zelateurs des lettres, pauvre idiot, tu n'entens pas que tout le beau semblant qu'ils faisoient, ne fut pour une necessité qui fut adjointe à leurs Estats; ains comme gens de bon cerveau, qui faisoient leur profit de tout, caressoient ainsi les sçavans, pour acquerir plus grande reputation parmy le peuple, qui demande d'estre trompé par telles piperies & fard. Comme sçavoit fort bien dire celuy mesme Denis, que tu as mis en avant, lequel entre ses communs propos se vantoit que la cause pour laquelle il nourrissoit tant de Sophistes, & Philosophes, n'estoit, pour bien qu'il leur voulut, ou par admiration de leur nom, ains d'autant que sous leur pretexte, il pretendoit se rendre admirable à ceux, desquels il vouloit captiver aucunement la bien-vueillance: c'estoit de la populace qui admire cet exterior. Et toutefois bien te diray-je une chose, (digerant neantmoins les matieres d'autre façon que tu ne fais) c'est que je veux que le Prince s'adonne quelquesfois aux lettres, voire qu'en icelle il constituë le principal de sa grandeur, non pas pourtant un Prince, duquel la force & estats dependent du fait de la guerre, mais celuy qui par opinion, non par armes s'entretient envers le commun populaire. Ainsi te sera-t'il loisible borner pour ce regard

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

ton parler, t'advisant quant au demeurant, que tous tes plus gentils discours n'ont pas esté que pures frivoles.

Et pour le regard de toy, Philosophe, je ne nie pas qu'en tous tes propos tu n'ayes eu une grande austerité: ce neantmoins telles façons que tu desires en un Prince, sont tant esloignées non seulement de la licence du temps qui court, mais aussi des coustumes de nos ancestres, que les papiers qui nous en donnerent la premiere cognoissance, sont plus de dix milles ans, a manger & consommer des pites. Parquoy je te voudrois conseiller que tu commençasses par toy, executant les preceptes, desquels tu es si prodigue envers les Roys. Aussi qu'à les considerer de bien près, on les trouvera trop plus remplis d'une pedenterie affectée, que de ceste magnanimité, dont tu veux que ces grands Seigneurs s'accompagnoient. D'autant qu'alors que ces grandes mutations de fortune surviennent, je ne voy point en quoi un Prince ne choisisse plustost le mourir, qu'une vie si honteuse & penible. Car à ton advis, lequel fut plus grand Philosophe, ou ce lasche & recreu Denis, qui de Tiran devint maistre d'Escole, où cet invincible Hannibal, lequel après avoir remué mille manieres de recousses, estant au dessous de toutes affaires, aima trop mieux se donner le morceau dont il mourut, que vivant, se voir mener en triomphe? Qui fut plus grand personnage, ou ce Galien Empereur, qui avec une patience hebetée laissoit soustraire de son obeyssance à la file toutes ses Provinces, ou ce constant Senateur Caton, qui pour ne tomber és mains de son ennemy, se tua volontairement, ores qu'il fut acertené, que sa grace luy fut ja enterinée en la fantaisie de Cesar? Cestuy fut un dire ancien, qu'à mon jugement, tous Seigneurs doivent remarquer en leurs testes: n'estant plus ce que tu as esté, il ne te reste occasion pour laquelle tu doives souhaiter d'estre. Et tout ainsi que ce dernier Roy de Macedoine suppliant Paul Æmile qui l'avoit vaincu, de ne le mener en triomphe, luy fut par ce brave Capitaine respondu, que luy seul se pouvoit exempter de ceste honte: aussi devons-nous sçavoir les moyens pour empescher que ceste traistresse fortune ne puisse triompher de nous. Tu me diras: doncques tu nous veux conseiller de nous mesfaire: non, ja à Dieu ne plaise que contre ma Religion, telle pensée entre jamais en mon esprit. Mais je voudrois sans nous accroupir de paresse, & surmontans toutes difficultez, lors que fortune se monstre envers nous

CORPUS, revue de philosophie

hagarde, que nous nous exposassions pour le bien de nostre pays, volontairement aux dangers, esquels (combien que nostre vie ou nostre mort fut en balance) aussi en seroit puis après le point d'honneur assuré. Et à bien dire, cestuy est le vray but, où lors des afflictions se doivent descocher toutes les pensées du Prince: & non (comme tu as deduit) pendant ces grandes prosperitez repasser devant ses yeux mille considerations monastiques, sur la fragilité de ce monde & contemnement de ce siecle: Bref, se rendre du tout miserable devant le temps. Car cette crainte du mal futur, soit que par un mot deguisé tu nous l'appelles prevoyance, ou autrement, est pour certain de plus fascheuse digestion, que le mal mesme. Au moyen dequoy les plus sages, sans apprehender le futur, prennent le bon temps, quand ils l'ont, à la charge de le porter patiemment, quand il plaira au Seigneur de l'envoyer autre. Car si sous l'ombre des dangers, qui nous peuvent estre eminens, nous voulons ce temps pendant (quasi pour nous y endurcir) tenir nostre bon temps en espargne, j'aurois certes aussi cher, estre toute ma vie mal-heureux, pour n'estre jamais mal-heureux. Je n'adjouste point qu'en ton propos avilissant ainsi la Noblesse, comme tu fais, c'est mettre la confusion aux Estats, & oster aux bons la reparation, & induire en contr'eschange les mauvais à tirer toutes choses sur l'indifferant: opinion de dangereuse consequence, & reprouvée en toute bonne Republique.

Et pour ce, laissant à part tes resveries, avec les balivernes de l'Escolier (ainsi sans scandale le puis-je baptizer en ce lieu de verité) il me semble que la principale Philosophie que doit avoir un Prince, est la promotion & grandeur, sans autre contemplation. Comme ainsi soit que les Roys ne sont nez pour les peuples, mais leurs peuples sont nez pour eux. Qui est la cause pour laquelle non point és Histoires profanes, ains dans les saintes Escritures, les sujets simples & innocens se trouvent avoir esté punis de mort pour un peché de leur Prince. Et n'ouystes jamais parler (pour le moins que j'aye memoire) que pour un delit des sujets, les Roys ayent porté la folle-enchere. Laquelle proposition, s'il vous plaist entendre de fonds en comble, considerez l'Estat de toutes Monarchies du temps present, vous trouverez que les Roys s'enseigneurians d'un pays, soit qu'ils laissassent en leurs manoirs les anciens possesseurs, ou que par nouveaux transports d'hommes, ils les voulussent peupler à leur devotion, si voulurent-

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

ils tous leurs biens dependre de leur Souveraineté. Tellement qu'estans distribuées leurs Terres en Fiefs & Rotures, les Fiefs ordonnez pour gens de guerre, & Nobles: les Rotures pour le menu peuple, pour recognoissance des Fiefs, inventerent les foyes & hommages, quints & requints, & confiscation d'iceux, le cas y escheant: pour les Rotures, les Censives, Lots & Ventes: & generalement par là entendirent les Princes, que quasi par personnes interposées, le peuple fournit en leur faveur, au labour, auquel d'eux-mesmes ils n'eussent sçu satisfaire. Invention certes, grande, & incogneuë à ces vieux Romains, toutesfois avant leur Empire, pratiquée (non en tout de la mesme façon) par une trafique generale de Joseph Surintendant des Finances de Pharaon, quand ayant preveu la cherté future, & fait grand amas de bleds, furent les pauvres Egyptiens contraints vendre eux & leur avoir, à Pharaon, pour la sustentation de leurs corps: lesquels puis après il leur rendit, à la charge qu'il luy feroient rente par chacun an de la cinquiesme partie de leur bien. Parquoy estant tous nos biens, des appartenances du Prince, & luy au contraire ne dependant en aucune sorte de nous, est ceste proposition infailible, que nous sommes nez pour nos Roys, non eux pour nous: consequemment que leur principale consideration se doit du tout rapporter à eux seuls: & si autrement ils le font, cela leur part d'une debonnaireté trop ardente.

Toutesfois pour autant que ceste grandeur ainsi prise seroit peut-estre trop froide, & non assez entenduë, il me semble que la grandeur du Monarque se peut considerer, ou par les loix, ou par les armes: desquelles deux parties il nous faut discourir à leur rang. Afin doncques que mon propos prenne son commencement par les loix, ne sçavez-vous que par icelles on accoustume à tenir les subjects sous le joug, & à gagner tousjours petit à petit quelque avantage sur eux? Et qui plus est, combien qu'il semble que les loix soient introduites pour faire vivre nostre peuple en tranquillité, toutesfois plus vous établissez des loix, plus vous donnez d'ouvertures à involutions & broüilleries, & par mesme moyen vous acheminerez à bastir nouveaux Magistrats pour le soustenement de vos loix; qui n'est pas petit avantage pour la grandeur du Prince, que nous figurons. Car outre mille commoditez qui se tirent par ce moyen à l'avantage du Roy, ne sçavez-vous que tels Officiers pour entretenir leur grandeur se

dedient totalement à l'entretènement de la grandeur de celuy, duquel depend leur autorité & puissance? Ainsi autant de Magistrats luy sont autant de pilliers pour conserver Sa Majesté encontre l'ignorance du peuple. Et afin qu'en la pluralité des Officiers, je ne fonde seulement la grandeur, à peine que vous trouviez que par plus honneste pretexte, les grands Seigneurs espuisent l'argent de leur peuple sans mutinerie ou esclandre, que sous la couverture d'une loy, delà viennent les deffences, puis les permissions des traictes, les cris & decris des monnoyes selon l'urgente necessité des affaires: delà, les inhibitions generales sous de grandes peines & amendes, puis les derogations à icelles, & autres tels infinis moyens, que les Princes sçavent tirer de la commodité ou incommodité de leurs necessitez. Les Clazomeniens quelquesfois estans reduits en telles angusties, qu'à leur Gendarmerie estoit deuë la somme de vingt mille talens, à quoy il falloit que promptement ils satisfissent, par subtile deffaite emprunterent ceste somme des plus riches Marchands des leurs, laquelle puis après ils payerent, donnant cours à autant de talens de fer. Ce que d'une mesme façon pratiqua Timothée l'Athenien, en la guerre contre les Olynthiens, quand pour souldoyer son ost, il fist monnoyer de l'airain, qu'il voulut estre de bonne mise, comme s'il eust esté de bon alloy. Et depuis onze ou douze vingts ans en çà, Federic deuxiesme Empereur de ce nom, estant pour ses braveries reduit en une grande disette, fit battre monnoye de cuir, où estoit sa figure engravée, avecques un peu d'argent à l'entour, ausquelles il donna loy, comme si elles fussent forgées d'or. Quoy? que dirons nous de ce Denis le Siracusain, lequel d'une affection paternelle, par loy qu'il establit commune en son pays, prit la tutelle generale de tous les enfans qui estoient orphelins de son Royaume, laquelle il exerça par Ministres & gens à ce par luy deputez? Que dirons-nous de luy-mesme, lequel par une pieté souveraine envers les Dieux, ordonna que toutes les bagues & joyaux (paremens inutiles des femmes) seroient convertis pour bastir un Temple à la Deesse Ceres? Et pour ceste cause exerçant la rigueur de ceste Ordonnance, premierement sur sa femme, contraignit les autres par mesme exemple à faire le semblable, & estant le tout amassé, & par quelque traicte de temps, la cholere de son peuple refroidie pour quelque divertissement d'affaires de plus grande importance, accomoda à son propre usage ces

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

deniers, estant pour l'heure content d'avoir donné le premier devis à ce Temple: & comme est le desir des femmes inespuisable en cet endroict, depuis pour avoir nouvelle permission de porter bagues & doreures, fut dit qu'ils donneroient certaines offrandes à la Deesse Ceres. En quoy ce Prince bien advisé tira d'une mesme deffence double profit. Infinis autres tels exemples vous pourrois-je reciter, pour vous monstrier quelle puissance a la Loy pour le profit des Monarques, veu mesmement que par icelle ils se delivrent de leurs debtes. Aussi à la verité entre l'alloy & la Loy, il n'y a autre difference, sinon qu'il semble que l'alloy ou argent soit inventé pour les commerces des gens privez: & la loy (qui est generale) pour les trafiques des grands Princes, quand par icelle ils nous font trouver les choses indifferentes, bonnes ou mauvaises, & par fois celles qui de soy sont mauvaises, bonnes: les indifferentes bonnes, comme chaque enfant naissant, pour son an nouveau, se faire donner les estreines, ainsi qu'Hippias en Athenes: pour chaque contract de mariage ordonner quelque tribut, selon le plus ou le moins qu'on a receu, payer daces aux entrées & yssuës des villes pour homme & cheval, & autres telles inventions: & les mauvaises trouver bonnes, comme és Republicques, esquelles pour plusieurs considerations, furent les larcins permis. Mais que dy-je, mauvaises & bonnes? Veux qu'à prendre les choses en leur entier, il ne faut balancer le juste ou injuste, qu'au poids seulement de l'utilité qui en vient. Et qu'il soit vray, dont procede je vous prie, ce grand ordre qui est entre nous de Francs & Esclaves, Nobles & Vilains, sinon de ceste injustice & desordre, que les plus forts & vaillans usurperent jadis contre les plus foibles? Car si nous voulons considerer l'ordre de la premiere nature, toutes choses estoient à l'esgal, ce neantmoins sous ces distinctions de Franchise & Noblesse tous les Estats de ce monde, voire les Monarchies mesmes ont pris leur commencement: de maniere que tout ainsi que nous voyons que tous les Arrests des Cours souveraines ne semblent avoir aucune force, au moins pour sortir effect de plaine execution, sinon qu'il ait à la queue une attache de cire: aussi fait-on de tout temps en chaque Republique, un nez de cire à la Loy, la tirant chaque legislateur à l'avantage de luy, & de ses favoris.

Ceste Loy doncques sera le premier poinct de la grandeur de nostre Prince, & de laquelle il doit faire estat, comme d'une grande

CORPUS, revue de philosophie

miniére. Toutesfois pour autant qu'à la longue, le peuple pourroit decouvrir ceste Philosophie (chose dont il se faut soigneusement donner garde) qui le pourroit induire en quelques partialitez & revoltes, mesmement si ces gentilles inventions, n'estoient palliées de quelque nécessité, est requis avoir son recours au second but par nous cy-dessus proposé, qui sont les armes. Par elles un Cyrus en Perse, par elles un Romule en Rome, & depuis un Jules Cesar, par elles ce brave Alexandre, par elles un Pharamond en ceste Gaule, un Othoman en Turquie, par elles toutes les Monarchies de ce monde, ont pris leur commencement & croissance, & par leur defect, leur defin. Parquoy elles seules doivent estre le perpetuel but & object de nostre Prince. Non point que sur une violence, je desire qu'il fonde son Estat. Ja ne permette le grand Roy que d'un Roy, je prestende bastir un tyran, aussi que les choses, qui se persuadent de douceur, sont bien de meilleure tenuë, que celles qui se font accroire par force, & mesmement qu'il eschet que ceux qui sont tenus en crainte sous les armes de leurs Seigneurs, tournent enfin leur patience en une fureur effrenée, à la ruine & desolation d'eux, & de leurs Princes: & à dire le vray, miserable est la Republique en laquelle le Seigneur, ou pour crainte qu'il a de son peuple, ou pour tenir son peuple en crainte, se fortifie encontre luy de Rocques & Citadelles. Quelle est doncques mon opinion? Certes, Messieurs, je desire que ce Roy, soit tousjours aimé, pour l'accroissement de ses bornes, & seureté de ses frontieres. Quantes commoditez, je vous prie, estimez-vous qu'il se pourchasse par cet exercice honorable? Premièrement, il tient son peuple clos & couvert contre les courses de son ennemy: aguerrit ceux qui bon luy semble, pour l'asseurance de sa personne, & ne permet que leurs esprits s'abastardissent ou accasanent en voluptez & exercices de nonprix, & qu'à faute de guerres foraines, nous ne fassions guerres civiles. Car pour vous dire le vray, il semble que nous soyons nez sous ceste condition par une nécessité, qui nous est imposé des astres, que ny plus ny moins que nos corps ne sont jamais sans passion, voire que sans les passions ceste vertu, que nous appellons en nous Force, ne peut trouver son subject: aussi sans guerres ne peut estre une Republique, & semblablement par icelles nous donnons certain tesmoignage, & espreuve de nostre puissance. Et davantage, il semble qu'à faute de guerres

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

estrangeres, nous nous guerroyons nous mesmes. Tant que le Romain eut, qui luy fit contrecarre, ce brave Carthaginien Hannibal, en ses plus grandes decheutes, encore restoit-il sus pieds: mais quand par heureux succez de victoire ceste forte ville de Carthage fut razée rez pieds rez terre, alors commença ceste Rome à s'alentir en délices, desquelles procederent les guerres civiles long-temps auparavant preveuës par plusieurs sages Senateurs, qui en la deliberation du ravage, furent d'avis de non saccager ceste ville tout à fait, ains qu'avec espoir de ressource, on luy coupast sans plus, les aisles. Et en ceste nostre France par faute de plus grand ennemy, n'eusmes-nous la maison de Bourgongne, vassale toutesfois de la France, & extraite du sang Royal? Estans doncques quasi necessitez à ce faire par une violence du ciel, quel autre soing ou pensement doit-il demeurer en nos Roys, sinon la puissance des armes contre les estrangers? Par là ils s'ouvrent un sentier à une gloire eternelle, par là ils sont estimez non seulement entre les leur, mais aussi par tout l'Univers: & posé que les entreprises ne sortent tel effect que leurs vaillantises meritent, si ne laissent-ils d'estre redoutez par les autres Princes & Monarques. N'agueres nous avons veu un petit Marquis de Brandebourg mal-heureux en la plus part de ses desseins, toutesfois avoir esté grandement recherché par les plus grands Princes de l'Europe. Je voy bien que desja vous me dites, que nourrir un Roy en perpetuelles guerres, c'est l'espuiser d'or & d'argent, & mettre tous ses thresors en desarroy: non certes, & si ainsi le pensez, vous vous abusez grandement. Au contraire tant s'en faut que la puissance d'un Roy en diminuë, que vous ne trouverez jamais qu'il se fasse aucune entreprise, que combien que pendant les guerres, les finances d'un Roy semblent quelque peu s'alterer, toutesfois qu'aux trefves & surseances des armes, leur espargne n'en soit de beaucoup augmentée. Parce que les necessitez nous apportent mille inventions & impôts, lesquels tant s'en faut qu'ils viennent au rabais, qu'au contraire s'accroissent de plus en plus. Et pourquoy doncques? Vrayement non pour autre chose, que pource que la continuë des guerres semond les Princes à ce faire. A ceste cause pour perpetuer telles daces de plus en plus, fonde-t'on Juridiction pour l'entretienement d'icelles. Qui ne sont pas considerations trop petites pour l'avancement d'un Prince, lequel se trouvera après une longue

CORPUS, revue de philosophie

poursuite de guerre avoir augmenté de la moitié plus son Espargne, que si menant une vie quoye, il fust demeuré en repos. Quoy? n'estimez-vous rien le profit qu'en rapportent plusieurs particuliers, la creation des Estats au moyen de ces parties casuelles, la recherche de ceux qui après les guerres se trouvent avoir pesché en eau trouble (comme faisoit Vespasien Empereur) les confiscations qui surviennent, & mille autres particularitez, lesquelles bien & deuëment mises en œuvre, se peut asseurer le Prince de reluire par dessus tous autres, comme l'escarboucle entre les autres pierreries? Et si peut-estre vous m'objectez la foule des subjects, je deviendray à ce coup encore plus grand Philosophe, & diray qu'autant se ressentent-ils de toutes telles oppressions (si oppressions se doivent pourtant appeller) après leur mort, comme ceux qui durant leur vie ont vescu en perpetuelle paix. Parquoy pour me recueillir & retourner à mon but, je veux dire, ou que le Prince n'est point digne de tenir le lieu de commander: ou que s'il veut commander, il faut que (suivant Platon) il Philosophe, mais que ceste Philosophie se rapporte toute à sa grandeur, qui se peut maintenir par une liaison des armes avec les loix, quand sous l'honneste pretexte des guerres, l'on donne la vogue aux loix, que l'on tire à son avantage. Si autrement entendent en user les Princes, tant s'en faut qu'ils meritent usurper ce nom, qu'à peine les devons-nous estimer estre sortis hors de pages.

POLITIC. A ce que je voy, nous n'avons ouvrage faict, & plus nous allons en avant, plus nous apprestons l'un à l'autre de besongne. Voyez en quantes manieres se bigarrent nos jugemens, veu que sur le subject d'un Prince (chose inaccoustumée à nos yeux) avons tous nos opinions à part, au soustenement desquelles vous escoutant particulièrement l'un après l'autre, je suis contraint ne vous desdire sur le champ, mais ayant petit à petit recueilly mes esprits, je me trouve de contraire avis à vous tous, lequel je vous reciteray presentement. En premier lieu, pour le regard de toy, Escolier, encore que tu ayes fait grand amas d'autoritez & exemples de plusieurs grands personnages qui ont eu les lettres en quelque compte, si est-ce que tous ces propos, comme a fort bien descouvert le Curial, sont sans fonds. Bien est vray que ton opinion se rend grandement populaire, toutesfois à la considerer de près, l'on trouvera que les lettres, specialement pour

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

le regard d'un Monarque ou grand Seigneur, ne luy servent que de pasetemps, si elles ne sont bien digerées & prises avecques un meur jugement. Comme mesmement tu m'as appris par tes exemples, la plus part desquels ont esté fondez sur les Princes, qui d'une gayeté d'esprit se sont amusez à faire jeux & comedies, & quelques chansons d'amourettes, pendant paravanture, que leurs pauvres peuples vivoient en grand souffrette. Car le Tybere, le Neron & le Verus dont tu as voulu faire banniere, ne furent meilleurs pour avoir frequenté la Grece, ains exercerent toutes sortes d'extortions & tyrannies. Et pour avoir esté Commode tout le temps de son jeune aage entretenu aux bonnes lettres, ne laissa à devenir monstre. Au contraire son successeur Pertinax qui avoit employé tout le temps de sa jeunesse en la marchandise de bois, ne laissa d'estre nombré entre les regrettez Empereurs. Et si quelquesfois Marc Aurele Antonin, pour s'estre pendant sa vie adopté de la famille des Stoïques sous Apoloine Calcedonien, fut estimé bon Empereur; Trajan l'un de ses devanciers, à peine pouvant signer son nom, n'en fut pourtant réputé pire. Et si en commemoration des vertus du premier, sept ou huit successeurs voulurent emprunter le nom d'Antonin, en contr'eschange au couronnement de tous Empereurs, le Senat par exclamation & applaudissement, luy souhaittoit qu'il fut aussi heureux qu'Auguste, & pourveu de la mesme bonté que Trajan: voire qu'estant ce dernier illetré, & homme de bien, sans reproche, on verra que cet Antonin sceut tellement assaisonner le cours de sa Philosophie d'une perpetuelle dissimulation, que plusieurs luy voulurent mettre à sus la mort de son compaignon & adjoint Ælius Verus, avec lequel il se rapportoit assez mal en complexions; comme aussi est-il à conjecturer de la mort de sa femme Faustine, laquelle menant à son veu & sceu, vie fort lubrique, il ne l'avoit voulu auparavant repudier. Mais la mort subite de tous deux, & advenuë, non point en presence du peuple Romain, ains en lieux esgarez & loingtains (c'est à sçavoir celle de Verus, en l'expedition contre les Marcomanes, celle de Faustine au pied du mont Taurus, au voyage contre Cassius) furent presumptions fort poignantes pour juger que ce Philosophe les avoit tous deux mis à mort d'une Philosophie, qui luy fut propre. Parquoy je suis presque forcé de dire (& en petille qui voudra) que les lettres, prises simplement, sont choses indifferentes, d'autant,

CORPUS, revue de philosophie

& qu'avec elles, & sans elles, plusieurs bonnes Republiques se sont longtemps entretenues. Et si l'on vit d'autre fois la ville d'Athenes florir parmy une affluence de Philosophes: vous eustes, & la Republique de Sparte, & celle mesme de Rome par l'espace de quatre cens ans, & la Seigneurie de Venise, ne faisans grand conte des lettres, mais vrayement soucieuses d'une plus grande science; parce que toute leur estude consistoit à induire le peuple à l'obeïssance des Magistrats, & eux à celle de la Loy, & au surplus mourir vaillamment au lict d'honneur pour son pays, quand la necessité l'exigeoit, à raison dequoy les Romains voulurent quelquefois bannir tous ceux qui de profession s'intituleroient Philosophes, comme aneantissans les esprits de la jeunesse en une curiosité de science, la rendant par ce moyen paresseuse, & plus ententive au bien parler, qu'au bien faire. De laquelle mesme opinion semble que fut nostre fin Roy Louys unziesme, qui ne voulut oncques permettre que Charles huictiesme son fils mist son esprit és disciplines & lettres. Quant à moy, je ne voudrois pas estre en cet endroit si austere. Comme disoit quelque sage Philosophe à un Roy d'Egypte Ptolomée, il est bon que le Prince apprenne par fois par les livres, ce que ses favoris sous crainte de l'offencer ne luy oseroient decouvrir: mais en ceste habitude des livres, il est requis user de grande discretion, & non les lire pour son plaisir comme la plus part de ceux que tu as mis en avant. Car qu'est-il, je te prie, requis à un Roy assiegé de tant d'affaires, & qui doit avoir le temps plus cher que quelque chose qui soit, tromper une partie de ses bonnes heures en la lecture d'un Ovide, Catulle, Petrarque, & de tels autres Poëtes folastres, qui ne traictent que de vanitez? Quel besoin de s'amuser en la plus part des Plaidoyez de Ciceron, & autres tels amusoirs d'esprits, desquels vous autres, Messieurs les Escoliers, faites mestier & marchandise? Certes si la Philosophie est l'emploie que nous faisons en tels inutiles exercices, il est bon au Prince de philosopher; mais comme disoit Pyrrhus, encore est-il meilleur de philosopher sobrement. Je ne nie pas que par la lecture d'iceux, on n'en rapporte quelque profit, mais sous ce peu de profit, il y a tant d'incommoditez au Roy, qui a un million d'autres urgentes affaires, qu'il est beaucoup plus expedient qu'il s'en abstienne & s'adonne à meilleure occupation. Et pource entre les Monarques que je voy avoir pris les livres à point, il me semble,

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

sans faire tort à personne, que ce fut Alexandre Severe, lequel aux heures de relasche nous lisons avoir sans plus, eu trois livres de recommandation, la Republique de Platon, les Offices de Ciceron, & le Sentencieux Horace. Non que sous ces trois livres je vueille reduire & restraindre toute l'estude de mon Roy, mais certes je desirerois que si ce loüable exercice luy venoit par fois à plaisir, ce fust en livres de poids & concernans le faict d'une Republique: comme ce sage Scipion s'estoit en toutes ses œuvres proposé l'institution du Roy Cyrus figurée par Xenophon. Car quant au Droict Civil que tu as dict, que ton Prince apprendroit pour desveloper les subtilitez des parties, voy & recognois, je te prie, comme tu ne digeras, voire ne goustas jamais cet article. Ce Droict Civil dont tu parles, tant s'en faut qu'il produise cet honorable effect que tu estimes, qu'au contraire luy seul est le motif, par lequel nous entrons en un labirinthe de procez: parce que n'estant basti d'une seule piece, ains recouzu de divers eschantillons, un chacun s'en fait une couverture à sa guise, & ne se trouva jamais procez qui n'eust d'une part & d'autre assez de Loix pour nous soustenir. Parquoy pour ne te desguiser ce que je pense, je ne sçay si nous ne ferions aussi-bien de nous passer de ceste curiosité des Loix Romaines, ayans les nostres au poing, sur lesquelles anciennement les Baillifs, qui furent gens de robbe courte, & illettrez, rendirent longuement droict aux parties en ceste France, sans ayde de tels livres Romains. Au demeurant, entant que touche les Histoires, lesquelles toy & le peuple estime devoir servir comme de mirouër à un Roy, encore que par aventure en cecy je me rende volontiers des tiens, toutesfois si eschet-il grand advis, & faut que le Prince use en cet endroit de grand choix. Car l'Histoire, comme tu peux entendre, est chose de soy fort chatoüilleuse. Et estant son principal sujet fondé sur la deduction du vray, ou tu racontes en icelles les choses advenuës par oïr dire, ou bien que tu aye esté present aux executions & conduites, si par oïr dire, tu sçais combien il a peu d'assurance de se fier au rapport d'autrui, & comme chacun en parle à l'avantage des siens. Si pour avoir esté present, nous voyons qu'en une prise de ville, ceux qui pendant le siege furent enfermez dedans, chacun en parle diversement: car il est impossible d'assister de tous les costez, par lesquels on livre l'assaut. Outre plus, parlant de ton temps, il faut que tu flattes le Prince auquel

CORPUS, revue de philosophie

tu est plus tenu, ou duquel tu as plus de crainte. Et posé que tu n'en attendes bien ou mal, les premières faveurs ou défaveurs des personnes qui tombent en nostre esprit ont telle puissance sur nous, qu'elles les nous font quelquesfois haut louer, ou terrasser à tort & sans occasion. Davantage, quelquesfois par faute de bon jugement excusons les mauvaises entreprises par les heureux evenemens, & les bonnes sous ombre d'un mauvais succez, les voulons faire trouver mauvaises, se pouvant toute chose tourner ou bien ou mal, selon la volonté de celui qui entreprend de la desguiser. Qu'ainsi ne soit, nous voyons Philippes de Commines entre nous, soit que tel fust son humeur, ou que les bienfaicts l'eussent induit à ce faire, avoir esté en toute son Histoire occupé en la louange du Roy Louys XI. combien que quelquesfois il luy ait baillé quelques atteintes: au contraire Claude Seissel l'avoir tellement avily en son Histoire du Roy Louys XII. que ceux qui le liront auront en horreur ses façons. Et sur le voyage de Naples du Roy Charles VIII. vous recognoistrez en Commines, quoy qu'il fasse le bon valet, je ne sçay quoy de mauvais traitement de ce Roy, que nous appellons Petit pour sa jeunesse, Grand neantmoins de magnanimité & courage; car le mesme discours de la permission de Dieu (qui conduisoit son entreprise) laquelle il luy attribuë, se pouvoit aussi-bien adapter aux faits de son predecesseur & de toute autre chose du monde. Ce que nous voyons avoir esté fort bien obmis. Au surplus qui considerera les intelligences qu'avoit Charles, les discordes & partialitez qui lors estoient en Italie, la tyrannie de Ferdinand, & autres telles menées, qui par la bonté divine, tombent au sens humain, pour exploiter les choses déterminées par ce haut Dieu, il trouvera qu'Alexandre n'eut plus grande occasion de traverser la mer avec une poignée de gens, pour conquerir la Monarchie de Perse, que ce gentil Charles à passer les Monts pour s'investir du Royaume de Naples & Sicile. En quoy si l'issuë ne fut comme l'entreprise estoit grande, ce ne luy fut pourtant peu de los, d'avoir fait trembler l'Italie aux frais & despens d'Italie, & avec peu de foule des siens. Et pour ne m'esloigner de mon but, ne voyez-vous Paul Jove estre à qui plus luy donne, & par fois pour favoriser son pays, denigrer tant la verité des choses, où nous avons eu la victoire sur l'Italie, que sa menterie, sans autre truchement se manifeste assez de soy à tout homme qui aura tant soit peu de

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

jugement, & tantost filer, ou plus doux, ou plus rude, selon la diminution ou augmentation des salaires de ceux desquels il estoit à gages? En cela de mauvais exemple, & non imité par Sleïdan, lequel combien que par tout ait procedé d'un mesme fil, & suivant la foy de l'Histoire, si remarquerez-vous en luy je ne sçay quoy de passion, lors qu'il s'attache au fait de sa Religion. Tant est nostre esprit arresté en ses premieres fumées & apprehensions: de maniere que malaisément trouverez-vous Historiographe qui soit neutre, ains que chatoüillé de son particulier instinct, ne loüe bien souvent quelqu'un, & encore paravanture plus pour se flater soy-mesme, & son opinion particuliere, que pour favoriser celuy auquel il adresse sa loüange. Car deslors que nous nous sommes faits accroire que quelque chose est bonne, nous trouvons puis après prou d'argumens & pretextes pour nous y servir de feuille. Pour ces causes est-il fort difficile à celui qui escrit une Histoire de ne falsifier la verité. Et encore en ceste notion du vray, y a plusieurs difficultez, qui ne sont de tous, entenduës. Car d'estre quelquefois trop ententif à deduire au long les vices, & particulariser les moyens, par lesquels quelques tyrans foulent peut-estre leurs subjects (ores que ils fussent veritables) c'est faire planche aux meschans, & ressembler plusieurs Prescheurs, qui d'un bon zele, toutesfois sans discretion parlans trop avantageusement des paillardises & bordeaux, forment le plus souvent plus de mauvaises images aux esprits des jeunes filles, qu'ils ne font d'edification pour les plus anciennes & vieilles: si que le meilleur seroit en tels actes vicieux s'en taire du tout, que d'en raconter, ny par le Prescheur, ny par l'Historiographe, les moyens. Semblablement de s'amuser, par celuy qui escrit l'Histoire, sur les particulieres façons des Seigneurs & autres choses indifferentes, c'est l'acte d'un vray Escolier. Mais de mettre en avant les entreprises, raconter fidellement les bonnes conduites, manifester les conseils; c'est le faict d'un homme entendu: de quelle marque, il s'en rencontre si peu, que je ne sçay presque quel conseil donner à un Prince pour cet effect. Suffisevous que ce n'est le tout de parler indifferemment des Histoires, comme la plus part de ce populaire est coustumier de faire, les extollant ordinairement, plus pour le plaisir, que pour le profit que il en reçoit. Pensez que ce sont belles Histoires, que toutes les Annales de France, esquelles vous apprenez qu'un tel, ou tel, fit

CORPUS, revue de philosophie

telle chose: mais comment, ny par quel moyen il parvint, songez-le, si bon vous semble. Et faut qu'en passant je regrette, que jusques à huy, un estranger Paul Æmile nous ait appris à bien escrire les faits & gestes de nos Roys. Et à la mienne volonté que celui qui tient aujourd'huy la Chronique du Seigneur de Langey dans ses coffres, de laquelle j'ay veu quelques traces, ne nous la voulust envier. Je croy qu'il y auroit en cet endroitrou de choses, en quoy satisfaire par bons exemples, & bien deduites au contentement du Lecteur, comme venant d'un Seigneur qui avoit la main, & pour escrire elegamment, & l'employer vaillamment, quand le besoin le requerroit. Je veux doncques, Escolier, conclure avecques toy, non comme a fait cestuy Curial, qui du tout dedié à l'avilissement des lettres, mais que l'estude du Prince gisant, ou en la lecture des preceptes politiques, ou bien en celles des Histoires; pour le regard du premier poinct, qu'il se propose Alexandre Severe: & entant que touche le second, qu'il imite un Empereur Charles V. qui de nostre temps, au desavantage de nous, se voulut aider des nostres, & que l'on dit n'avoir eu de son vivant, livre de son cabinet tant recommandé que l'Histoire de Commynes. Non point qu'en cas individu il doive imiter l'un & l'autre, mais quoy que soit qu'il ne s'amuse qu'en livres de bons discours, & ausquels avec le plaisir y a plus d'apparence d'instruction & profit. Qui sera pour servir de remplissage à tels propos, lesquels pour te dire le vray, m'ont semblé comme ses paisages, ausquels les peintres peignent ces petits bouts d'hommes qui de loing se monstrent plaisans à l'œil, mais plus nous en approchons, plus nous trouvons qu'il n'y a aucune figure humaine; & au demeurant n'y ayant en toutes telles façons de tableaux rien en quoy on puisse asseoir en un seul endroit la veuë: ainsi t'oyant deviser du sçavoir, je ne te sçaurois vrayement dire combien m'a esté tout ton devis agreable: mais le considerant de plus près, je l'ay trouvé fort esgaré, & tel qu'il n'y avoit pas en tout iceluy, chose sur laquelle je peusse asseoir grand fondement de raison.

Car au regard de toy, Philosophe, que te sçaurois-je dire autre chose, sinon que j'approuve en tout & part tout tes discours? toutesfois les remaschant à part moy, encore n'as tu atteint totalement au vray but. Qu'il soit ainsi, ce contentement dont tu parles, & sur lequel tu assis toutes tes raisons, peut tomber en

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

l'homme meschant aussi bien qu'en l'homme de bien, voire & ne sera ton opinion moins d'efficace pour acconduire le vicieux à son vice, comme le vertueux à vertu. Car ce mespris du monde en nostre esprit nous est un asseuré rampart, non seulement contre les efforts de fortune, ains contre les assauts de la mort; & n'avoir crainte de la mort, est aussi bon acheminement à mal faire pour les mauvais, comme à bien faire pour les bons. Et de fait, ce Denis dont tu as parlé, pour le peu de compte qu'il fit de sa ruine, ne laissa toutesfois pendant son credit, de tyranniser ses sujets: & l'Agatocle quoy qu'il considerast sa premiere fortune en toutes ses actions, si est-ce que pour parvenir à l'envahissement de l'Estat de Sicile, fit acte très-monstrueux & derogeant à tout droict de Dieu & des hommes. Parquoy ce n'est point assez de se resoudre en ce contentement du monde, durant son heur; ains faut dire, que si pour la seureté de soy, le Prince use de discours, à plus forte raison doit-il pour l'assurance de son peuple entrer en plus grand soing & pensement, qui est l'utilité publique. Et ne faut point que ceste imagination que tu dis, luy tombe en l'esprit à cause de sa propre personne, ains se doit composer de telle façon que s'il luy advient tel accident & desastre que tu as deduit, il le passe legerement, comme n'estant, par maniere de dire, que simple administrateur du public. Et tout ainsi que le tuteur, qui n'a affecté la tutelle n'est marry quand il luy convient estre déposé de sa charge: aussi sera bien plus grand Philosophe celui qui ne sera marry d'estre déposé de son throsne, sinon d'autant qu'il estoit Prince bon & necessaire aux siens.

Qui sera en te satisfaisant, pour satisfaire à cestuy Curial, qui nous a figuré un tyran, & non un Roy. Car quand ceste innovation de loix sur lesquelles toy, Curial, fondes la grandeur de ton Prince, est coustumiere en un pays, c'est l'entiere desolation & ruine. Et vaudroit mieux certainement vivre sous la crainte & obeyssance des anciennes loix (quoy qu'elles fussent peut-estre mauvaises) que d'en tailler & decouper de jour autre à son plaisir. Pour ceste occasion plusieurs gens disputans sur les Respubliques, ont soustenu qu'il estoit trop plus expedient que les grossiers & tardifs d'entendemens administrassent le faict d'un peuple, que ceux qui sont plus aigus & desliez. D'autant que ceux-cy veulent tousjours estre plus sages que les loix, & monstrent en toutes occurrences qu'ils sçavent plus que les autres, dont sourdent

CORPUS, revue de philosophie

plusieurs grands inconveniens & scandales, là où ceux qui ne se reposent pas tant sur leur cerveau particulier, se rapportent au sens commun de la cité, qui est la loy dont nous parlons. Et c'est une reigle assurée qui est requise en toute Republique bien policée, que le peuple soit sujet au Magistrat, & le Magistrat à la loy. Pour ceste cause en Ethiopie & Egypte (si nous croyons aux Histoires) estoient les Roys sujets aux anciennes Ordonnances de leurs pays, voire qu'en Egypte à leur advenement à la Couronne, & lors de la confirmation des Estats, prenans sermens de fidelité de leurs Juges, les faisoient jurer de ne porter obeyssance à leurs lettres de commandement, sinon entant que elles se conformeroient à Justice, pour laquelle les Roys ne doivent moins batailler, que pour leur propre personne: comme ainsi soit que d'icelle depende toute leur grandeur. Et à ceste cause en nostre France peignans nostre Roy en son lict Royal, luy baillons à la dextre main de Justice, & à la fenestre son Sceptre. Or est-ce une chose repassée par tant de siecles, qu'il n'y eschet point de debat, que toute Justice bien ordonnée doit prendre commencement par nous mesmes. Consequemment se doit porter le Roy à l'endroit de son peuple, comme il voudroit que l'on fist envers soy, s'il estoit sous la puissance d'autrui. Il ne faut doncques point qu'un Prince, comme tu as à tort soustenu, accomode toutes ses pensées à son profit particulier, ny que pour le regard de luy seul, il veuille establir ses loix s'il ne veut faire tort à la primitive Justice, c'est à dire, & à soy, & à ses Estats, d'autant que la Justice, que tu desires, n'est qu'un masque & superficie. Par quoy je te conseillerois, Curial, de prendre ce conseil mesmes pour toy, lequel d'une liberté particuliere à telles personnes as voulu donner à cestuy Escolier: c'est de te taire plustost que de desborder en telles induës parolles. Car tant s'en faut que tu tendes à la grandeur d'un Monarque, qu'au contraire par les moyens que tu tiens, tu luy procures du tout son advancement.

Et afin que nous considerions plus ententivement tout ce faict, tu trouveras qu'il y a deux choses, par lesquelles les tyrans pensans entretenir leurs Estats, couvent ce neantmoins leurs ruines. L'un qui gist en violence, quand par une force ouverte on tient le peuple en servitude, & celle-là n'est de durée, parce que nature ne porte rien de violent; Car quoy les evenemens & punitions de Dieu soient diverses oncques esprits turbulens (hor-

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

mis peut-estre quelques-uns) ne nasquirent, qu'ils n'ayent eu mort convenable à leur vie, c'est à dire, mort violente: de cette façon de vivre à ce que je puis entendre, tu te veux du tout deporter. L'autre maniere pratiquée par les tyrans, & en laquelle tu t'arrestes, est, quand le bien public est du tout rapporté au profit particulier d'un Seigneur, lequel toutesfois sous honnestes pretextes fait semblant d'entretenir en ses libertez & franchises ses subjects, comme nous avons veu de nostre temps avoir esté reproché à l'Empereur Charles V. par les Ducs Maurice & Marquis Albert, lesquels entre les autres occasions de la guerre qu'ils luy susciterent, luy improperoient que faisant semblant d'entretenir les Estats de l'Empire en leur liberté, il faisoit à la verité les Diettes & journées instituées de toute ancienneté, lors que l'on vouloit deliberer sur le fait commun de la Republique Germanique, toutesfois que la conclusion de tous conseils & advis dependoit de la volonté de luy seul: qui est une tyrannie trop plus courtisanne que l'autre: car le peuple, qui se pourroit induire à revolte, & changement de puissance, ne l'oze bonnement entreprendre estant pipé sous telles hypocrisies. Et à la vérité ceste maniere de regner est de quelque plus grand entretenement que la premiere: toutesfois tout ainsi que le corps define par la corruption des humeurs, mesmement que celui, qui a les parties nobles offensées n'en donne grande apparence que par un long progres de temps, auquel finalement il meurt: aussi par les moyens que tu bailles, encore que pour quelque temps le Prince tienne son Estat, si est-ce qu'il est necessaire qu'il prenne definement. Et combien que les periodes soient divers, selon qu'il plaist au grand Seigneur nous les ordonner, si est-il certain que les braves Capitaines ne gagnent gueres les grandes Monarchies, que quand elles sont venuës à point: tellement que lors que les Roys pensent estre plus grands pour rapporter tout à leur personne, c'est lors qu'ils sont plus petits. A t'on advis, eust-il esté possible par imagination humaine à ce jeune Roy Alexandre conquerir la grande Monarchie des Perses avec trente mille hommes seulement, si les subjects de Darius par une trop grande continuë, n'eussent esté las & faschez des extorsions de leurs Roys? Au contraire estimes-tu, ny que cet Epirotien Pyrrhus, ny que le Chartaginien Annibal, fussent moindres de cœur & d'experience que l'autre? Par avanture trouveras-tu que non, ains que seulement leur defaillit le

CORPUS, revue de philosophie

subject, tant que l'un & l'autre s'aheurta à une nation Romaine, qui n'estoit encores venuë à ce souhait du profit particulier, comme elle vint puis après; & lors aussi tu trouveras, que ayant un long-temps couvé sa ruine par la seule decision d'une bataille, fut reduite en servitude par un Cesar. De ceste mesme facilité, & pour ceste mesme cause fut aisé au Roy Charles huictiesme foudroyer toute l'Italie. Car quant aux armes que tu veux que ton Roy ait toujours au poing, tant pour se fortifier encontre son ennemy, que pour tirer plusieurs daces & impôts de son peuple, tu ne consideres pas de combien il alienne par ce moyen le cœur des siens, de sorte qu' à la premiere defaveur de fortune, ils aiment tout autant tomber és mains de l'estranger pour vivre en eternelle paix, que sous ce Roy qui sous ombre de les vouloir mettre en seureté, leur fait perpetuelle guerre. Ainsi que tu liras que l'Egypte faschée des tyrannies des Roys de Perse, & espians toutes occasions de revolte, à la premiere venuë d'Alexandre en leur pays, pour le bien-veigner luy firent de toutes part honorables entrées, comme s'il eust esté leur vray & naturel Seigneur. Bien faut-il veritablement, que le sage Prince se tienne tousjours sur ses gardes, & qu'il ne se commette tant à l'abandon du bon temps qui se presente devant ses yeux, qu'il n'ait esgard au futur. Ce qu'il fait, ayant tousjours gens voüez & destinez au fait de guerre: comme les gens des Ordonnances establis en ceste France, & encore de nostre temps les Legionnaires, & de la memoire de nos peres, les francs-Archers. Mais de chercher à credit les occasions de la guerre, pour les causes que tu as deduites, c'est ruiner de fonds en comble un Prince tendant par ce conseil, plus à l'accroissement de toy seul, que de tout demeurant du Royaume. Et cependant tu ne vois pas qu'un pauvre peuple porte la folle-enchere de ton conseil. Aussi gouverne-l'on les Princes dès leur premiere enfance de celle façon, que commettans aucune faute, l'on chastie en leur presence pour la faute par eux commise, leurs pages & serviteurs: les accoustumans deslors à faire les pechez dont leurs subjects portent puis après la penitence. Et estant ainsi ententif à l'entretienement de sa seule grandeur, Dieu sçait quelles opinions tu leur ensementes dans leurs testes, quelles apprehensions de plaisir tu leur mets en avant, quelle nonchalance de peuple, quels mensonges, & deguisemens de verité tu leur imprimes au cerveau: tellement que là où

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

anciennement on tenoit que les Princes estoient images de Dieu, certes lors qu'ils sont façonnez de telles loix, que celles que tu nous as publiées, à peine les doit-on nommer autrement, que masques des hommes, comme n'ayans autre chose de l'homme, que la seule presence & escorce, leur estant toute verité incognüe. Et au surplus, se peuvent quelquefois vanter estre plus tenus à leurs propres ennemis, qu'à tels serviteurs que toy, pour autant que de vous autres, qui par allechemens extraordinaires n'estudiez à autre chose qu'à vous faire grands, ils n'entendent jamais le vray, & commencent seulement à l'apprendre, quand par quelque mauvais succez ils descouvrent leur lourderie, de laquelle leurs ennemis leur donnerent le premier advertissement. Parquoy je suis de ce costé là pour le party du Philosophe qui a esté de cest advis, que le Prince se contentast de son peu, pour le soulagement des siens. Car outre mille & mille moyens, par lesquels faisant autrement, il se consomme au lieu d'accroistre ses bornes, ne sçais-tu qu'encores que tous les Estats militaires fussent bien policez & ordonnez, si est-ce que ne peut la gendarmerie ou infanterie marcher en campagne, sans grand degast du plat pays? Et certes tout ainsi que n'agueres tu estimois miserable la Republique, en laquelle le Prince pour assurance de ses Estats dressoit Citadelles encontre ses propres subjects: aussi puis-je en contr'eschange dire que miserable est le pays, auquel les villages demandent permission & octroys de se fortifier de murailles, non pour soustenir un effort de l'ennemy, ains sans plus, pour éviter le pillage & rançonnement de ceux, qui semblent estre souldoyez pour leur porter aide. Ce que toutesfois nous voyons journellement advenir en cette continuation de guerres par toy tant désirée & requise. Afin qu'avec tout cecy je n'adjouste mille autres difficultez, qui accompagnent les guerres, comme faict l'ombre, le corps. Anciennement en la France n'y avoit aucunes tailles ou aydes, ains conduisoient nos vieux Roys d'une telle prudence les guerres, que leur domaine y fournissoit. Par ces tailles les affaires de France s'en sont-elles mieux trouvées? J'en doute: car auparavant, nos Roys se rendoient conquerans bien avant aux pays estrangers, & depuis ils se sont contentez de borner leurs conquestes par leurs limites: Bien empeschez de fois à autres de se maintenir. Parce que sous Charles cinquiesme lors regent, se meut pour cette raison telle esmeute contre les grands,

CORPUS, revue de philosophie

que deux Mareschaux de France tomberent morts en sa presence, luy par toutes subtilitez se garentissant de la fureur de son peuple. Et du temps de Charles sixieme, furent plusieurs pays en esmoy d'aller au change: tellement que si en fin finale nous n'eussions eu ce bon Roy Louys douziesme, qui mitigea ces aydes, le Royaume estoit en grand branle de changer de main. Aussi pour cette raison un Seissel a esté si hardy de parangonner ce Louys avec ses devanciers l'un après l'autre, n'ayant autre refrain de ses loüanges, sinon qu'il n'entreprit jamais guerre qu'avecques juste querelle, sans fouler ses subjects. Qui est pour te remonstrer, Curial, pour les scandales qui en peuvent advenir, que les Roys ne doivent charger armes, de telle gayté de cœur, que tu dis. Parce que ces deux Charles, cinquiesme & sixiesme, pour les necessitez, qui assiegeoient leurs Estats de toutes parts, estoient forcez guerroyer, consequemment s'aider en leur besoin de leur peuple. Et toutesfois tu vois les dangers, qu'ils encourent pour cette cause. Aussi, &, ce qu'est la maison de France, & mesmement celle d'Austriche (qui ne faict presque que de naistre) n'ont point tant esté pour les guerres, que par traictez de mariages, esquels n'y a que concorde. Et pour le regard de nous, la Bretagne, le reunion des terres que nous avons de la Bourgongne, l'annexement de l'Escosse, nous en donnent certain tesmoignage. Et entant que touche l'Austriche, l'alliance de Maximilian avec Marguerite de Flandres, luy apporta tout le bas pays de Flandres & de la Franche Comté: & le mariage de son fils Philippes avec Jeanne fille aînée du Roy Ferdinand d'Espagne, annexa aux Estats de Charles cinquiesme leur fils, les Royaumes d'Espagne, d'Arragon, Naples, & Sicile: si que vous voyez cette maison s'estre plus accreuë par deux mariages, que par six vies d'homme elle n'eust sceu faire avec toutes les guerres: voire que la ruine, qui est presque advenuë par deux fois en cette France, l'une à l'occasion de l'Anglois, l'autre par la maison de Bourgongne, est issuë de deux mariages mal bastis. Parquoy il y a mille autres moyens pour agrandir un Royaume, plus considerables, que les armes, lesquelles le Venitien ne charge jamais qu'en toute necessité, & plustost achette les villes par intelligences ou deniers contens, qu'à force de guerres ou gendarmes. Je ne nie pas que dedans ces necessitez il n'y ait mille considerations & prevoyances du futur: comme si l'on voit son ennemy, pour guerroyer un plus petit, se

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

fortifier taisiblement contre toy, alors veritablement ce seroit mal aviser que tu te deportasses des armes, pour celui duquel, posé qu'à l'advenir tu n'en esperasses rien, si est-ce que tu le fais en faveur de toy & des tiens: ainsi que nous pratiquasmes n'a pas long-temps à ce voyage d'Allemagne, auquel l'Empereur se sentit par nostre moyen forclos en instant de cette grande esperance, qu'il avoit par plusieurs traffiques & menées embrassée de l'Allemagne. Mais d'imaginer de mener la guerre à la charge d'enfraindre les bonnes loix, & les revoquer au particulier, c'est mesler le ciel & la terre, & mettre tout sens dessus dessous. La Republique de Rome peu auparavant sa descheute, avoir tellement amplifié ses limites, qu'un Pompée en plein Senat, au retour de son voyage de Pont (depuis appelé Trapezonde) se vanta que par ses proüesses, il avoit annexé à l'Empire neuf cens villes closes, & autant ou plus, de places fortes & Chasteaux: de maniere que telle ville, qui auparavant leur estoit limitrophe du costé de Levant, estoit lors située au fin cœur de leur pays. Et vers le Ponant, Cesar avoit subjugué vers la mesme saison les Gaules. Mais pour telles estenduës de pays cette Monarchie en fut-elle de bien mieux confirmée? Vous voyez que dix ou douze ans après, elle s'en alla à vau l'eau. Et pourquoy doncques? Parce que les ambitions des plus grands estoient montées en tel excez, que tirans tout à leur privée utilité, quoy qu'ils estendissent par force d'armes leur pays, il falloit ce neanmoins, que ce grand corps ruinast, ny plus ny moins qu'une maison, quand les fondemens sont affessez & pourris: ores que l'on la pense soustenir de chevrons & autres appuis. Partant fut fort bien avisé par quelque Gentil-homme ancien, qui dit qu'il estoit plus expedient de batailler pour les bonnes loix que pour les murs d'une ville: parce que les villes sans rampars peuvent par la vaillantise des citoyens faire front à leur ennemy, mais sans loy, elles vont soudain en ruine; comme vous voyez estre advenu, en ceste vieille Republique de Sparte, laquelle tant qu'elle vesquit sous les sages ordonnances de Licurge, entretint toute desmurée sa prerogative sur la Grece: mais deslors qu'elle fonda son assurance plustost aux murs qu'aux bonnes mœurs, alla soudain en decadence & perdit tout le credit, que de tout temps elle avoit gagné sur les Grecs. Quand je vous parle de la loy, j'entens, non pas (comme tu fais, Curial) cette puissance que les tyrans tirent, à leur particulier advantage, mais cette reigle

CORPUS, revue de philosophie

qui nous apprend à tenir les ordres en bon ordre, & entretenir d'une telle harmonie & convenance les grands avec les petits, que aussi content & satisfait vive le petit en sa petitesse, comme le grand en sa grandeur. Laquelle chose avenant il est impossible que le Roy & son Royaume ne se perpetuent en tout heur. De sorte qu'encores que telles Monarchies ou Republiques defaillent par fois en maximes, si est-ce que les rapportans au public, il n'en vient gueres de deffaut. Et pour le verifier par exemple, tu sçais qu'il n'y a rien plus à redouter ou reprendre en toute citée bien reiglée, que les seditions populaires. D'où vient ce neantmoins cela, que par l'espace de quatre cens ans dedans Rome les Tribuns susciterent mille tumultes contre les Potentats de la ville, sans que pour telles seditions s'alterast en rien cette Republique Romaine? Et toutesfois en deux guerres civiles avenuës depuis Marius & Silla, se trouva la perdition de l'Europe. Celuy vraiment seroit bien aveuglé, qui ne verroit qu'au premier cas, ils batailloient pour le public, & au second, chacun pour son estat privé. Aussi d'une maxime erronée tiroient-ils pourtant un profit.

Parquoy pour te dire vray mon advis de la Philosophie de nostre Prince, cette conclusion est bonne, & qui deust estre engravée en la teste des Princes, que toutes choses sont mauvaises en un Roy, qui ne vise au bien public, aymant mieux par cette devise estre excessif au trop, qu'au peu. Car tout le but, dessein, projet, & Philosophie d'un bon Roy, ne doit estre que l'utilité de son peuple. Autrement s'il veut tout attirer à soy en façon d'une esponge, il faut, comme n'aguères je disois, qu'il ruine à la parfin, d'autant que le Royaume est tout ainsi qu'un corps humain, auquel vous voyez tous les membres avoir leurs fonctions particulieres, entre lesquels le chef tient comme le degré d'un Roy. Pour cette cause, vous voyez que chaque membre, comme luy estant dédié, s'expose en tout peril pour sauver cette partie noble: & volontairement le bras se soubsmettra au hazard de quelque coup, plustost que la teste reçoive quelque encombre: voire qu'allant la nuict en tastonnant, nature nous a appris de mettre les mains au devant, pour la sauvegarde du chef: aussi naturellement aymons & reverons-nous nostre Prince, & en faveur de luy nous prostituons-nous volontairement à la mort. Et outre plus, tout ainsi que le pied, plus basse partie de nous, recevant quelque grand'douleur, en apporte presque les premiers messages au chef,

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

qui pour cette cause sentira quelque alteration de fièvre: semblablement doit le bon Prince se ressentir en son esprit de la foule des plus petits. Aussi, n'y plus ny moins que le corps define, quand l'un des membres, plus mutin, prend plus de nourriture qu'il ne doit au desavantage des autres: ainsi soit que le Roy, ou ceux qui sont autour de luy, rapportent tout à leur profit particulier, ou que le peuple, par une licence trop grande, abuse de la Majesté du Roy; il est necessaire que la Republique, en cette disproportion, prenne son decroissement, & finalement sa ruine: mais quand par une egale balance, le profit du Roy & du peuple s'entretient, il faut par infaillible raison qu'elle se maintienne en grandeur. A ces causes, toutes Republiques ou Monarchies bien constituées, on fait dependre les necessitez des Estats l'un de l'autre, afin que par la crainte des uns, ils n'enjambassent sur les autres. Nous lisons que dans Rome, après l'extermination des Roys, les Nobles voulurent usurper toute puissance au desavantage du menu peuple, lequel, ennuyé de leurs tyranniques entreprises, fut contraint abandonner cette ville, tellement que les Nobles n'ayans plus aucun subject, sur lequel ils peussent exercer leur puissance, furent contraints de rallier avecques le peuple. Quelle issuë doncques eut ceste reconciliation? Au peuple fut ordonné le Tribun, comme conservateur de ses Privileges: pour faire teste au Senat, si que la puissance des uns estant modérée par les autres, vesquirent longuement en grandeur. Cette mesme attrempanse fut en la Republique de Sparte, où la licence des Roys trouva frein par l'autorité des Ephores: comme semblablement vous voyez plus estroitement observé en la Seigneurie de Venise. Et pour ne m'estranger de nos bornes, ne voyez-vous que nos Roys par une debonnaireté qui leur a esté familiere, jamais de leur puissance absoluë n'entreprendrent rien en la France, ains qu'entretenans tousjours les trois Estats en leurs franchises & libertez, aux grandes & urgentes affaires, ont passé le plus du temps par leur avis? Ce que mesmement nous voyons avoir esté remené en usage par nostre bon Roy Henry, que Dieu absolve. Voire que de toute ancienneté en forme d'Aristocratie conjointe avec la Monarchie, furent introduits les douze Pairs, sur lesquels nos Roys ne s'estans reservez que la Souveraineté & hommage, semble que par leur conseil (comme d'un ancien Senat) se menassent les affaires. Au moyen dequoy leur fut necessaire avoir quelques Assesseurs

CORPUS, revue de philosophie

qui leur administrassent conseil, quand sur ce, en seroient requis: (comme aujourd'huy nous voyons plusieurs Maistres des Requestes encor qu'ils ne soyent du corps du conseil privé, selon l'exigence des cas dire neantmoins leur advis, ainsi qu'il plaist aux Seigneurs qui ont prééminence en ce lieu) toutes-fois ces grands Pairs estans distribuez par leurs pays & provinces, partant ne se pouvans ordinairement trouver en ce commun Parlement d'affaires, laisserent à leurs conseillers la superintendance de la Justice; c'est-à-dire, que tout ainsi qu'auparavant aux assemblées, les Roys par maniere de dire, se rendoient volontairement subjects à ce qui estoit entre iceux Pairs, advisé, aussi que de là en avant ce qui seroit par ces Conseillers arrêté passeroit en forme de loy: tellement que toutes les Lettres patentes du Roy, & specialement concernans le faict du public, passeroient par leur advis. Ainsi fut faict un corps à part, (auquel toutes-fois demeurent incorporez ces Pairs de France) lequel tousjours depuis, fut appelé Parlement ambulatoire; sur son entrée, parce qu'avant la confirmation il estoit tousjours joignant la personne du Roy: & depuis fut trouvé bon luy donner demeure permanente, en la ville capitale de France. Tant y a que par là, tu vois qu'encores que les ordres se soient par succession de temps changez, toutes-fois tousjours a esté temperée la puissance de nostre Prince, par les honnestes remonstrances des siens; aussi vois-tu combien est demeurée en son entier, ceste Monarchie de France: & ores que pour l'imbecillité de quelques Roys, le Royaume ayt forligné en deux familles, toutes-fois ne se trouvera, que depuis unze cens ans ayt passé en main de nation estrangere, fors quelques vingtaine d'ans sous les Anglois, lesquels encore pendant ce temps, pour entretenir leur grandeur avec nous, garderent la mesme forme de Republique, que ceux qui estoient vrais lignagers, & ausquels par droict successif, appartenoit la Couronne. Ainsi a tousjours esté redoutée parmy l'Europe cette Monarchie Françoise: d'autant que se soubmettans nos Roys sous la raison & Justice, tout le peuple, avec une douce crainte, a esté induit de les aymer: & en cette affection, toutes-fois & quantes que le besoing l'a requis, exposer son bien & sa vie volontairement pour la protection d'eux & de leur grandeur. Là où au contraire, s'ils se fussent accommodés, je ne diray à leurs passions, ains à leur particuliere raison, quoy qu'ils eussent esté successivement

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

braves Roys, il eust esté fort facile leur imposer, comme estans hommes, partant sujets à mille fautes: mais quand par une police publique leurs pensemens furent reduits à la deliberation de plusieurs, qui ne se nommoient point, ny par faveur, ny par argent, ains par election de vertu, il a esté jusques à present impossible que toutes choses n'allassent bien: car posé le cas qu'il escheye que chacun particulièrement fust peut-estre de mauvaise vie, toutes-fois en ces congregations & assemblées (où les voix sont libres & sans crainte) se radoubent si bien les fantaisies des uns par les autres, qu'encores d'une mauvaise personne en sort-il quelque bon advis: enfin se trouve que de toute cette masse, on alambique quelque chose plus expediente au public, que quand par l'entremise d'un seul cerveau, les affaires prennent leur traict. Tu me diras, Curial; Doncques ce Prince qu'un chacun revere, & sur lequel tout le peuple a ses yeux fichez, n'est-il seul dessus la loy? O aveugle opinion de tout le monde, de penser que les Roys mesmes, se pensent par dessus la loy! Mais ainsi l'ont escrit (diras-tu) les loix anciennes de Rome? Je t'accorde que ces Empereurs, qui jadis par le trenchant de leurs espées firent vouër au peuple Romain une perpetuelle servitude, prindrent cette prerogative, comme leur voulurent faire accroire quelques flatteraux de Legistes. Mais aussi quels Empereurs, me dis-tu? Certes tels qu'entre les Monarchies qui furent jamais en credit, à peine que tu en trouves aucune si miserable que celle-là: car pour bien dire, Curial, ou la Loy est raison, ou contrevenante à icelle; si contrevenante à icelle, quoy que sous honneste pretexte les Roys pretendent en abuser, si ne merite-t'elle nom de Loy: mais si elle se rend conforme à une equité naturelle, d'estimer que les Roys soient encore dessus la raison (au moins comme l'estend le vulgaire, pour en trencher par où bon luy semble) ceux qui sous cette puissance leur voulurent ainsi applaudir, au lieu de leur gratifier, dirent en un obscur langage, que les Roys n'estoient point hommes, ains Lyons, qui par le moyen de leur force s'estimoient avoir commandement sur les hommes. Or, voy, je te prie, combien plus debonnairement nos Roys: Car le peuple Romain (ainsi que ont voulu dire quelques Courtisans, qui se sont meslez de la Loy) de tout temps accoustumé à vivre librement, se despoüilla de son ancienne liberté pour en vestir les Empereurs, ausquels il donna tout commandement sur la Loy. Et au

CORPUS, revue de philosophie

contraire, nos Roys, combien que le peuple de Gaule, de toute memoire fust coustumier d'estre regy sous puissance Royale, toutes-fois s'emparans du Royaume, despoüillans toute passion, se voulurent soubmettre à la Loy, & ne faire par ce moyen chose qui ne fust juste & raisonnable: de maniere que leurs patentes sont sujettes à la verification des Cours de Parlement, non seulement sur les obreptions, comme à Rome, ainsi sur la Justice ou l'injustice d'icelles. Et posé le cas que parfois elles soient de leur mouvement, toutes-fois fort aisément passent-elles en force de chose arrestée, ains se sont tousjours reservées les Cours, la liberté d'user de remonstrance au Roy, pour luy faire entendre que ses mouvemens doivent s'accorder à la raison: autrement, sous l'ombre d'une clause derobée, plusieurs favoris feroient d'une passion une Loy. On recite que le Roy Louys XI. comme celuy qui estoit homme remuant d'esprit, & qui s'attachoit opiniastrement à ses premieres apprehensions, un jour ayant entrepris faire emologuer certain Edit qui n'estoit point de Justice, après plusieurs iteratifs commandemens de le passer, fut la Cour de Parlement de Paris refusante de ce faire; au moyen dequoy indigné, luy advint à la chaude de jurer son grand Pasque-Dieu, que s'ils n'obeyssent à son vouloir, il les feroit tous mourir: laquelle parole venuë à la recognoissance de la Vacquerie, lors premier President & homme vertueux sur tout autre, luy & tous les Conseillers, avecques leurs robbes d'escarlatte, comme s'ils fussent allez en une procession solennelle, se presenterent devant la face du Roy, lequel esbahy de ce spectacle en temps indu, s'informa d'eux ce qu'ils demandoient? La mort, Sire, respondit la Vacquerie pour tous les autres, laquelle il vous a pleu nous ordonner, parce que tous tant que nous sommes, plustost sommes resolués unanimement en icelle, que contre nostre conscience verifier vostre Edict: chose qui rend ce Roy, au demeurant tumultueux le possible, si confus, qu'avec douces paroles il les renvoya sains & sauves: sous une protestation de ne presenter de là en avant les lettres qui ne fussent de commandement Royal, c'est-à-dire, de Justice. O apophthegme! ainçois stratageme memorable d'une Cour, qui ne merite d'estre ensevely dans les tenebres d'oubliance! Aussi, si tu consideres de près, ceste grandeur que tant tu desires en un Prince, luy est acquise par ceste voye, & non par les moyens obliques que tu luy

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

veux enseigner: car tout Roy qui de sa nature est ordinairement magnifique, à peine, qu'il refuse aucune chose: & toutes-fois remettant la cognoissance de ses dons à la discussion d'une chambre des Comptes, par une usance qui avoit esté de long-temps pratiquée en France, demeure tousjours aimé de celui auquel il a fait ce octroy, encore qu'il n'ait sorty son effect. Et outre plus, ce moyen estant observé, les subjects en demeurent plus riches, d'autant que moins le Roy s'appauvrira par une excessive largesse, & moins seront les subjects foulez; qui est la cause pour laquelle plusieurs personnes de discours, desireroient que l'on mit frein au dons des confiscations: lesquelles estans de leur premier estre, inventées pour tirer d'un excez privé, une publique utilité, s'en trouvent infinies, qui pour avoir l'oreille de leur Maistre en main, par impudentes importuneitez, les approprient à leur usage; de maniere que ce bon Empereur, qui compara le fisc à la rate, parce qu'à mesure qu'elle croissoit, prenoit diminution & decroissoit le reste du corps, aussi croissant le bien fiscal, diminuoit le bien public; oubliâ un poinct, à mon jugement, pertinent, & devoit adjouster à sa comparaison, que ny plus ny moins qu'en la rate se nourrissoit toute l'humeur melancholique de nostre corps: aussi pendant que plusieurs usent du fisc comme du leur, faisans du dommage public leur revenu particulier, ils sont ceux qui suscitent & entretiennent la seule douleur & melancholie du peuple. Parquoy est besoin qu'il y ait en telles affaires des Medecins publics: & pour obvier à telles liberalitez des Princes qui ne sont presque à aucunes personnes, fermées, est bon que par une police generale, y ait en une Monarchie des gens propres & deputez, comme est une chambre des Comptes, pour avoir cognoissance de tels octroys, & ensemble de toutes autres choses qui pourroient contrevenir au public. Quoy advenant, les Roys en demeurent beaucoup plus ayez, & davantage, chaque Conseiller à part, ne peut estre mal voulu des Grands Seigneurs qui sont environ leurs personnes, d'autant que leur ayant gratifié, il a excuse fort prompte sur le corps total d'une Cour: à laquelle, prise en general, à peine qu'un Seigneur s'attache. De cette façon, dit-on, que le Roy François, escorna l'impudence de quelques Italiens, lesquels l'importunoient à outrance pour faire enteriner quelques lettres, qui leur estoient expédiées sous le grand sceau. Ce à quoy ne voulut la Cour de

CORPUS, revue de philosophie

Parlement entendre. Parquoy le Roy mandant à soy quelques-uns des principaux d'icelle, après plusieurs remonstrances à luy faictes en la presence des importuns, sur l'incivilité des lettres, & du dommage qu'elles apportoit à luy & à son peuple, toutes-fois il s'acerba grandement, & avecques paroles d'aigreur leur enjoignit très-expressément, qu'ils eussent à proceder à la verification de ces lettres. Lesquelles paroles ainsi proferées de la cholere d'un Roy, estonnerent quelque peu les envoyez de la Cour. Ce neantmoins chacun estant sorty de la chambre, les appella à l'instant mesme, s'excusant debonnairement de son couroux, disant que ce qu'il en avoit fait, estoit pour entretenir de paroles, ces estrangers (desquels il avoit lors affaire) toutes-fois qu'ils ne passassent que ce qu'ils trouveroient bon. Qui fut cause, que continuant la Cour en sa premiere opinion, furent contraints ces Italiens chercher leur commodité en chose moins incommode pour la Couronne; demeurant neantmoins le Roy en bonne reputation avec eux, comme celui qui n'eust voulu pour chose quelconque, en tant qu'à luy estoit, retracter sa parole: mais aussi, qui avec plus de scandale eust commis beaucoup plus grand' faute, si pour favoriser sa parole il eust voulu fausser les ordres de sa Republique, desquels tant que les Roys demeureront observateurs, tant demeurera leur Majesté en grandeur; tirans par ce moyen ceste commodité, que plusieurs Musiciens, lesquels ores que de leur nature n'ayent les voix douces ny convenables, les uns pour la teneur, les autres pour la Basse-contre, Dessus, ou Contreteneur, ce neantmoins ayans gardé les accors tels que la Chanson les requiert, rendent une harmonie excusable, & qui contente assez l'oreille: aussi posé le cas qu'il advint que par advanture les Princes pour la male-habitude de leurs esprits se trouvassent mal disposez à manier les affaires, ce neantmoins encore couvriront-ils leur deffaut, & ne trouvera-l'on en eux trop grande difformité: observans, selon les merites, les proportions & égalitez des grands avec les petits, telles que les anciens ordres de toute Republique bien ordonnée nous enseignent.

En ce propos, finit le Politic, son discours, non sans quelques petites altercations d'une part & d'autre, estant un chacun de ces quatre Gentils-hommes plus ententif (comme il advient ordinairement par une petite jalousie de nous mesmes, qui naist avec nos esprits) au soustenement de son opinion particuliere,

Le Pour-Parler du Prince, *Etienne PASQUIER*

que de s'entrepasser condamnation de ce qui approchoit plus, à l'apparence du vray.

FIN DU POUR PARLER DU PRINCE.

ETIENNE PASQUIER

SOMMAIRES DES NUMEROS PARUS

Corpus n° 1

- Jean-Robert ARMOGATHE – L'algèbre nouvelle de M. Viète
Elisabeth BADINTER – Ne portons pas trop loin la différence des sexes
Daniel ARMOGATHE – De l'égalité des deux sexes, la "belle question"
Geneviève FRAISSE – Poulain de la Barre, ou le procès des préjugés
Christine FAURE – Poulain de la Barre, sociologue et libre penseur
Jean-Robert ARMOGATHE et Dominique BOUREL – Frédéric II, prince philosophe
Claudine COHEN – Les métamorphoses de Telliamed
Francine MARKOVITS – La violence de la société civile : Linguet contre les physiocrates
Georges NAVET – Les lumières de François Guizot
Patrice VERMEREN – Edgar Quinet et Victor Cousin

Corpus n° 2

- Emmanuel FAYE – Le corps de philosophie de Scipion Dupleix et l'arbre cartésien des sciences
André WARUSFEL – Les nombres de Mersenne
MERSENNE : Traité des mouvements
Simone GOYARD-FABRE – L'abbé de Saint-Pierre et son programme de paix européenne
LEIBNIZ : Observations sur le projet de l'Abbé de Saint Pierre, Lettre à l'abbé de Saint Pierre, Lettre à la duchesse d'Orléans
Controverse entre l'ABBE DE L'EPEE et SAMUEL HEINICKE (traduction)
Christine FAURE – Condorcet et la citoyenne
Olivier de BERNON – Condorcet : vers le prononcé méthodique d'un jugement "vrai"
CONDORCET : Sur l'admission des femmes au droit de cité
REMY DE GOURMONT : le génie de Lamarck

CORPUS, revue de philosophie

Jean-Paul THOMAS – L'œuvre dialogique de Cantagrel

Corpus n° 3 (épuisé)

Christiane FREMONT – Les six livres de la République de Jean Bodin

Barbara de NEGRONI – Le statut de la sagesse chez Montaigne et Charron

Jean-Marc DROUIN – Lamarck ou le naturaliste philosophe

SAINTE BEUVE aux cours de Lamarck

Jean-Pierre MARCOS – Le *Traité des sensations* d'Etienne Bonnot, abbé de Condillac

Sur Condillac : *textes de Abbé Raynal, Grimm, Vicq d'Azyr et revues du XVIII^e siècle*

Christiane MAUVE et Patrice VERMEREN – Félix Ravaisson et Victor Cousin

PAUL JANET : La crise du spiritualisme

Corpus n° 4

Philippe DESAN – Jean Bodin et l'idée de méthode au XVI^e siècle

Philippe DESAN – La justice mathématique de Jean Bodin

Paul MATHIAS – Bodin ou la croisée des desseins

Article BODIN du Dictionnaire historique et critique de BAYLE

Christiane FREMONT – Arnauld et Malebranche, la querelle des idées

Catherine KINTZLER – D'Alembert, une pensée en éclats

Bernadette BENSAUDE-VINCENT – Auguste Comte : la science populaire d'un philosophe

Corpus n° 5/6, La Mettrie

mis en œuvre par Francine Markovits

Jacques MOUTAUX – Matérialisme et Lumières

Ann THOMPSON – La Mettrie ou la machine infernale

John FALVEY – La politique textuelle du Discours préliminaire

Sommaires des numéros parus

Aram VARTANIAN – La Mettrie et la science

Marian SKRZYPEK – La Mettrie, la religion du médecin

Francine MARKOVITS – La Mettrie, l'anonyme et le sceptique

FREDERIC II : Eloge de La Mettrie

TANDEAU DE SAINT NICOLAS : Lettre sur l'Histoire naturelle de l'âme

Arrêts de la Cour du Parlement

JACQUES MARX – *Elie Luzac, in Dictionnaire des journalistes*

LA METTRIE : Lettre critique à Mme la marquise du Châtelet,

Réponse à l'auteur de la Machine terrassée, Réflexions philosophiques sur l'origine des animaux, Le petit homme à longue queue

Corpus n° 7

Michel LE GUERN – Thomisme et augustinisme dans Senault

Gérard FERREYROLLES – De l'usage de Senault

Jacques MOUTAUX – Helvetius et l'idée d'humanité

Jean SEIDENGART – L'hypothèse cosmogonique de Laplace

Jean-François BRAUNSTEIN – Au delà du principe de Broussais

Pierre PENISSON – Quinet, philosophe de la protestation

Jean-Marc DROUIN – Botanique et sciences sociales chez Candolle

EDGAR QUINET : Philosophie de l'Histoire de France

AUGUSTE COMTE : Examen du Traité de Broussais sur l'irritation

Corpus n° 8/9, Hélène Metzger *mis en œuvre par Gad Freudenthal*

Charles B. SCHMITT – Lessons from Hélène Metzger

Robert HALLEUX – Visages de Van Helmont

Jan GOLINSKI – Hélène Metzger et l'interprétation de la chimie du XVIIe siècle

John R.R. CHRISTIE – Hélène Metzger et l'historiographie de la chimie du XVIIIe siècle

CORPUS, revue de philosophie

Bernadette BENSAUDE-VINCENT – "La chimie" dans l'"Histoire du monde"

Henk H. KUBBINGA – Hélène Metzger et la théorie corpusculaire des stahliens

Michel BLAY – Léon Bloch et Hélène Metzger : La quête de la pensée newtonienne

Evan M. MELHADO – Metzger, Kuhn, and eighteenth-century disciplinary history

Martin CARRIER – Some aspects of Hélène Metzger's philosophy of science

Michael HEIDELBERGER – Criticism of positivism: Emile Meyerson and Hélène Metzger

Gad FREUDENTHAL – Hélène Metzger, éléments de biographie

Gad FREUDENTHAL – Epistémologie et herméneutique selon Hélène Metzger

Judith SCHLANGER – L'histoire de la pensée scientifique

Christine BLONDEL – Hélène Metzger et la cristallographie

Ilana LÖWY – Hélène Metzger and Ludwik Fleck

Giuliana GEMELLI – Le Centre international de synthèse dans les années trente

Hélène METZGER : Lettres

Corpus n° 10

Philippe DESAN – La philosophie de l'histoire de Loys Le Roy

Frédérique ILDEFONSE – L'expression du scepticisme chez La Mothe Le Vayer

Pierre DUPONT – Du Marsais, logicien du langage

DU MARSAIS : Des sophismes, article 13 de la Logique, 1750

Barbara de NEGRONI – Mably et le Prince de Parme

Jean-Paul THOMAS – De l'éducation dans la Révolution et dans l'Eglise

Pierre ANSART – De la justice révolutionnaire

Bernard VOYENNE – Genèse de "La justice"

Hubert GRENIER – Uchronie et Utopie chez Renouvier

Sommaires des numéros parus

Corpus n° 11/12, Volney

mis en œuvre par Henry Deneys et Anne Deneys

Jean GAULMIER – Le Comité de Salut public et la première grammaire arabe en France

Sergio MORAVIA – La méthode de Volney

Roger BARNY – La satire politique chez Volney

Henry DENEYS – Le récit de l'histoire selon Volney

Anne DENEYS – Géographie, Histoire et Langue dans le *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis*

Documents

Biographie des députés de l'Anjou : *M. de Volney*

Baron de Grimm : Réponse à la *Lettre de Volney à Catherine II*

Le Moniteur, annonce de *La Loi Naturelle*

Albert Mathiez : *Volney, commissaire-observateur en mai 1793*

Thomas Jefferson, traduction anglaise de l'Invocation des *Ruines*

Sainte Beuve : Volney, *Causeries du lundi*, tome VII, 1853

Textes de Volney

Lettre du 25 juillet 1785

Confession d'un pauvre roturier angevin, 1789

Lettre à Barère, 10 Pluviose AnII

Lettre à Grégoire, 3 Brumaire An III

Lettre à Bonaparte, 26 Frimaire A VIII (?)

Le Moniteur : textes sur Bonaparte

Lettre à Louis de Noailles, 23 Thermidor An VII

Lettres à Jefferson, An IX, XI et XII

Simplification des langues orientales, an III, Discours préliminaire

Rapport fait à l'Académie Celtique...

Corpus n°13, Fontenelle

mis en œuvre par Alain Niderst

CORPUS, revue de philosophie

Alain NIDERST – Fontenelle, "le commerce réciproque des hommes"

Marie-Françoise MORTUREUX – La question rhétorique dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes*

Barbara de NEGRONI – L'allée des roses, ou les plaisirs de la philosophie

Claudine POULAIN – Fontenelle et la vérité des fables

Françoise BLECHET – Fontenelle et l'abbé Bignon

Roger MARCHAL – Quelques aspects du style de Fontenelle vulgarisateur

Michael FREYNE – L'éloge de Newton dans la correspondance de Fontenelle

Michel BLAY – La correspondance entre Fontenelle et Jean I Bernoulli

André BLANC – Les "comédies grecques" de Fontenelle

Geneviève ARTIGAS-MENANT – Une continuation des *Entretiens* : Benoît de Maillet, disciple de Fontenelle

Corpus n° 14/15

Christiane FREMONT – L'usage de la philosophie selon Bossuet

Carole TALON-HUGON – L'anthropologie religieuse et la question des passions selon Senault

Frédérique ILDEFONSE – Du Marsais, le grammairien philosophe

Jean-Fabien SPITZ – Droit et vertu chez Mably

Gianni PANIZZA – L'étrange matérialisme de La Mettrie

John O'NEAL – La sensibilité physique selon Helvétius

Robert AMADOU – Saint-Martin, le philosophe inconnu

Jean-Robert ARMOGATHE – L'Ecole Normale de l'an III et le cours de Garat

Marie-Noëlle POLINO – L'œuvre d'art selon Quatremère de Quincy

Catalogue abrégé des ouvrages de Quatremère de Quincy

Jean-François BRAUNSTEIN – De Gerando, le social et la fin de l'idéologie

Pierre SAINT-GERMAIN – De Gerando, philosophe et philanthrope

Corpus n°16/17, Sur l'âme des bêtes
mis en oeuvre par Francine Markovits

Sommaires des numéros parus

Jean-Robert ARMOGATHE – Autour de l'article Rorarius

Thierry GONTIER – Les animaux-machines chez Descartes

Odile LE GUERN – Cureau de la Chambre et les sciences du langage à l'âge classique

Sylvia MURR – L'âme des bêtes chez Gassendi

Barbara de NEGRONI – La Fontaine, lecteur de Cureau de La Chambre

Marie-Claude PAYEUR – L'animal au service de la représentation.
(Cureau de La Chambre)

Francine MARKOVITS – Remarques sur le problème de l'âme des bêtes

Documents

Article RORARIUS du Dictionnaire historique et critique de BAYLE avec les remarques de LEIBNIZ

LEIBNIZ, Commentatio de anima brutorum, 1710, trad. Christiane FREMONT

Antoine DILLY, De l'âme des bêtes, 1672, extraits

Alphonse COSTADEAU, Traité des signes, 1717, extraits

Père BOUGEANT, Amusement philosophique sur le langage des bêtes, 1739, extraits

Corpus n° 18/19, Victor Cousin *mis en œuvre par Patrice Vermeren*

Patrice VERMEREN – Présentation : Victor Cousin, l'Etat et la révolution

Ulrich J. SCHNEIDER – L'éclectisme avant Cousin, la tradition allemande

Pierre MACHEREY – Les débuts philosophiques de Victor Cousin

Jean-Pierre COTTEN – La "réception" d'Adam Smith chez Cousin et les éclectiques

Patrice VERMEREN – Le baiser Lamourette de la philosophie. Les partis philosophiques contre l'éclectisme de Victor Cousin

Roger-Pol DROIT – "Cette déplorable idée de l'anéantissement". Cousin, l'Inde, et le tournant bouddhique

Renzo RAGGHIANI – Victor Cousin : fragments d'une *Nouvelle Théodicée*

Miguel ABENSOUR – L'affaire Schelling. Une controverse entre Pierre Leroux et les jeunes hégéliens

CORPUS, revue de philosophie

Christiane MAUVE – Eclectisme et esthétique. Autour de Victor Cousin

Georges NAVET – Victor Cousin, une carrière romanesque

Charles ALUNNI – Victor Cousin en Italie

Carlos RUIZ et Cecilia SANCHEZ – L'éclectisme cousinien dans les travaux de Ventura Marin et d'Andrès Bello

Antoinete PY – La bibliothèque Victor Cousin à la Sorbonne

Documents

Correspondance SCHELLING-COUSIN, 1818-1845 éditée par Christiane MAUVE et Patrice VERMEREN

Corpus n° 20/21, Bernier et les gassendistes

mis en œuvre par Sylvia Murr

Sylvia MURR – Introduction

Fred MICHAEL – La place de Gassendi dans l'histoire de la logique

Carole TALON- HUGON – La question des passions, occasion de l'évaluation de l'humanisme de Gassendi

Monette MARTINET – Chronique des relations orageuses de Gassendi et de ses satellites avec Jean-Baptiste Morin

Jean-Charles DARMON – Cyrano et les "Figures" de l'épicurisme : les "clinamen" de la fiction

Mireille LOBLIGEOIS – A propos de Bernier : Les "Mogoleries" de La Fontaine

Jean MESNARD – La modernité de Bernier

Sylvia MURR – Bernier et le gassendisme

Gianni PAGANINI – L'Abrégé de Bernier et l' "Ethica" de Pierre Gassendi

Roger ARIEW – Bernier et les doctrines gassendistes et cartésiennes de l'espace : réponse au problème de l'explication de l'eucharistie

Sylvain MATTON – Raison et foi chez Guillaume Lamy

Alain NIDERST – Gassendisme et néoscholastique à la fin du XVIIe siècle

Documents

(édités par Sylvia MURR)

Sommaires des numéros parus

Jugement de Gassendi par Charles Perrault
L'image de François Bernier
Dénonciation de J. B. MORIN contre Bernier et Gassendi
Bernier, défenseur de la propriété privée
La Requête des Maîtres ès Arts et l'Arrêt burlesque, Bernier porte-plume des meilleurs esprits de son temps
Editions de l'Abrégé antérieures à celle de 1684
Compte-rendu de l'Abrégé et des Doutes de Bernier dans le Journal des Sçavants
Le Traité du Libre et du Volontaire de Bernier (1685) ; compte-rendu de Bayle
les "Etrenees à Madame de La Sablière" de Bernier : la conversation savante du joli philosophe gassendiste
L'utilisation de Gassendi pour la réfutation de Spinoza

Varia

Roger ARIEW – Scipion Dupleix et l'anti-thomisme au XVII^e siècle
Philippe DESAN – La fonction du "narré" chez La Popelinière

Corpus n° 22/23, D'Holbach *mis en œuvre par Josiane Boulad-Ayoub*

Josiane BOULAD-AYOUB – Introduction : d'Holbach, "maître d'hôtel" de la philosophie
Paulette CHARBONNEL – Le réquisitoire de Séguier
Josiane BOULAD-AYOUB – Voltaire et Frédéric II, critiques du *Système de la Nature*, suivi en annexe de la *Réponse* de Voltaire
Françoise WEIL – D'Holbach et les manuscrits clandestins : l'exemple de Raby
Josiane BOULAD-AYOUB – Les fonds des universités canadiennes et les éditions anciennes des ouvrages de d'Holbach
Françoise WEIL – Les œuvres philosophiques de d'Holbach dans quelques bibliothèques françaises et à Neuchâtel
Jacques DOMENECH – D'Holbach et l'obsession de la morale
Tanguy L'AMINOT – D'Holbach et Rousseau, ou la relation déplaisante

CORPUS, revue de philosophie

Marcel HENAFF – La société homéostatique. Equilibre politique et composition des forces dans le *Contrat Social*

François DUCHESNEAU – Transformations de la recherche scientifique au XVIIIe siècle

Jean-Claude BOURDIN – Helvétius, science de l'homme et pensée politique

Paul DUMOUCHEL – Du traitement moral : Pinel disciple de Condillac

Madeleine FERLAND – Entre la vertu et le bonheur. Sur le principe d'utilité sociale chez Helvétius

Jacques AUMETRE – Métaphysicité de la critique rousseauiste de la représentation

Jean-Claude BOURDIN – La "platitude" matérialiste chez d'Holbach

Georges LEROUX – Systèmes métaphysiques et *Système de la Nature*. De Condillac à d'Holbach

Corpus n° 24/25, Lachelier *mis en œuvre par Jacques Moutaux*

Jacques MOUTAUX – Présentation

Zénon d'Elée, le stade et la flèche

J. LACHELIER – Note sur les deux derniers arguments de Zénon d'Elée contre l'existence du mouvement

Jules VUILLEMIN – La réponse de Lachelier à Zénon : l'idéalisme de la grandeur

Etudes

Bernard BOURGEOIS – Jules Lachelier face à la pensée allemande

Didier GIL – Lachelier ou l'âge civilisé de la philosophie

Jean LEFRANC – La volonté, de la psychologie à la métaphysique

Jean-Michel LE LANNOU – Activité et substantialité, l'idéalisme selon Lachelier

Jacques MOUTAUX – Philosophie réflexive et matérialisme

Louis PINTO – Conscience et société. Le Dieu de Lachelier et la sociologie durkheimienne

Documents

Sommaires des numéros parus

Jules Lachelier, l'homme et ses convictions :

Lachelier à l'Ecole Normale Supérieure
Lettre de Lachelier à Xavier Léon (1er juin 1913, extrait)
Témoignages de Léon Brunschvicg
Lettre de Lachelier à Emile Boutroux du 2 avril 1871 (extraits)
Lettre de Lachelier à Félix Ravaisson du 4 mai 1871 (extraits)
Lettre à Louis Liard du 1er décembre 1873 (extraits)
Lettre à Paul Dujardin du 6 février 1892 (extraits)
Lettre à Dany Cochin du 10 octobre 1913 (extraits)
Lettre à Gabriel Séailles du 6 novembre 1913 (extraits)
Témoignage de Léon Brunschvicg

Le fonctionnaire : le professeur et l'inspecteur

Lettre de Lachelier à Ravaisson du 12 avril 1858 (extrait)
Lettre de Lachelier à Ravaisson du 6 février 1861(extrait)
Lettre de Lachelier à Ravaisson du 1er avril 1870 (extrait)
Lettre de Lachelier à Boutroux du 15 février 1873 (extrait)
Lettre de Lachelier à Paul Janet du 15 mai 1885 (extrait)
Rapport sur l'enseignement de la philosophie
Jean Jaurès, intervention à la Chambre des députés le 21 juin 1894 (extrait)
Lettre de Lachelier à Gabriel Séailles du 15 octobre 1913 (extrait)
Lettre de Lachelier à Louise Lantoin du 8 mai 1915 (extrait)
Lettre de Lachelier à Louise Lantoin du 11 septembre 1915 (extrait)
Lettre de Lachelier à Louise Lantoin du 15 août 1917 (extrait)
ANDRE CANIVEZ. Le jury d'agrégation ; le cas de Charles Andler

Le philosophe

Lettre de Lachelier à Victor Espinas du 1er février 1872 (extrait)
Lettre de Lachelier à Emile Boutroux du 1er juillet 1875 (extrait)
Lettre de Lachelier à Emile Boutroux du 21 janvier 1876 (extrait)
Lettre de Lachelier à Caro du 11 février 1876 (extrait)
Lettre de Lachelier à Gabriel Séailles du 23 août 1882 (extrait)
Henri Bergson, Extrait du Cours sur l'induction professé à l'université de Clermont Ferrand en 1884-1885

CORPUS, revue de philosophie

Jean Jaurès, De la réalité du monde sensible. Thèse, 1892 (extraits)
Lettre de Lachelier à Jean Jaurès du 26 avril 1892 (extrait)
Lettre de Lachelier à Frédéric Rauh du 2 décembre 1892 (extrait)
Lettre de Lachelier à Frédéric Rauh du 19 mars 1892 (extrait)
Lettre de Lachelier à André Lalande du 30 septembre 1907 (extrait)

Quelques dates

Corpus n° 26/27, Destutt de Tracy et l'Idéologie
mis en œuvre par Henry Deneys et Anne Deneys-Tunney

Etudes

Emmet KENNEDY – Aux origines de l' "Idéologie"
Elisabeth SCHWARTZ – "Idéologie" et grammaire générale
Rose GOETZ – Destutt de Tracy et le problème de la liberté
Michèle CRAMPE-CASNABET – Du système à la méthode : Tracy, "observateur" lointain de Kant
Anne DENEYS-TUNNEY – Destutt de Tracy et *Corinne* de Mme de Staël
Henry DENEYS – Le crépuscule de l'Idéologie : sur le destin de la philosophie "idéologiste" de Destutt de Tracy
Bibliographie des rééditions d'œuvres de Tracy

*Documents et textes édités et annotés
par Henry Deneys et Anne Deneys-Tunney*

□ *Réception et interprétation de l'Idéologie de Tracy*

Lettre de Maine de Biran à l'abbé de Feletz (s.d.)
L'acception napoléonienne péjorative
Le compte-rendu par Augustin Thierry du Commentaire sur l'esprit des lois de Montesquieu, de Tracy, Le Censeur, 1818
La "cristallisation" et le "fiasco" stendhaliens à propos de Tracy et l'idéologie
Marx, critique de l'économie politique de Tracy
La grammaire générale selon Michel Foucault, (1966)
J.-P. Sartre, l'idéologie analytique des Flaubert (1971)

Sommaires des numéros parus

☐ *Textes de Destutt de Tracy*

M. de Tracy à M. Burke (1794)

Deux lettres à Joseph Droz (sur les Écoles centrales, 1801)

Pièces relatives à l'instruction publique (1800)

Aux rédacteurs de la revue *La Décade*, 1805

Trois lettres inédites à Daunou (1816-1818)

Trois lettres à Th. Jefferson (1811, 1818, 1822)

Notice abrégée sur Tracy, par Edna Hindie Lemay

Jean-Pierre COTTEN, Centre de documentation et de bibliographie philosophique de l'université de Besançon (avec la participation de Marie-Thérèse PEYRETON : *Éléments de bibliographie des études consacrées à Destutt de Tracy*, de 1830 à nos jours.

Corpus n° 28/29, *Philosophies de l'Histoire à la Renaissance* *mis en œuvre par Philippe Desan*

Philippe DESAN – Les philosophies de l'histoire à la Renaissance

Elisabeth SCHWARTZ – "Idéologie" et grammaire générale

George HUPPERT – La rencontre de la philosophie avec l'histoire

Guido OLDRINI – Le noyau humaniste de l'historiographie au XVI^e siècle

Jean-Marc MANDOSIO – L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance

François ROUDAUT – La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, Guy Le Fèvre de La Boderie

Jaume CASALS – "Adviser et derriere et devant" : Transition de l'histoire à la philosophie dans le Discours de la servitude volontaire

Marie-Dominique COUZINET – Fonction de la géographie dans la connaissance historique : le modèle cosmographique de l'histoire universelle chez F. Bauduin et J. Bodin

CORPUS, revue de philosophie

James J. SUPPLE – Etienne Pasquier et les "mystères de Dieu"

DOCUMENTS

Arnaud COULOMBEL et Philippe DESAN – *Pourparler du Prince* d'Estienne Pasquier

Etienne Pasquier – *Le Pourparler* du Prince.

A paraître :

- ✍ N° spécial Fréret (mis en œuvre par Catherine Volpilhac - Auger).
- ✍ N° spécial "Académie de Berlin" (mis en œuvre par Pierre Pénisson).
- ✍ N° spécial sur le thème de l'Anti-Machiavel (mis en œuvre par Christiane Frémont).

**COLLECTION DU CORPUS DES ŒUVRES DE PHILOSOPHIE
EN LANGUE FRANÇAISE**

Ouvrages parus (septembre 1994)

- D'ALEMBERT**, *Essais sur les éléments de philosophie*, 1759
ARNAULD, *Des vraies et des fausses idées*, 1683
BALLANCHE, *Essai sur les institutions sociales*, 1818
BERNIER, *Abrégé de philosophie de Gassendi*, 1684
BODIN, *Les six livres de la république*, 1576
BONNET, *Considérations sur les corps organisés*, 1762
BOSSUET, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, 1722
BOULLIER, *Essai philosophique sur l'âme des bêtes*, 1728
DE BROSSES, *Du culte des dieux fétiches*, 1760
BROUSSAIS, *De l'irritation et de la folie*, 1828
CANDOLLE, *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles*, 1873
CANTAGREL, *Le fou du palais Royal*, 1841
CHALLEMEL-LACOUR, *Etudes et reflexion d'un pessimiste*, 1862
CHARRON, *De la sagesse*, 1604
COMTE, *Traité philosophique d'astronomie populaire*, 1844
CONDILLAC, *Traité des systèmes*, 1749
CONDILLAC, *Traité des sensations, Traité des animaux*, 1754
CONDORCET, *Sur les élections et autres textes*, 1794
COUSIN, *Cours de philosophie*, 1828
CROUSAZ, *Traité du beau*, 1715
CUREAU DE LA CHAMBRE, *Traité de la connaissance des animaux*, 1648
DELBŒUF, *Le sommeil et les rêves et autres textes*, 1885
DESCARTES, *Discours de la méthode, avec les essais de cette méthode*, 1637
DESTUTT DE TRACY, *Mémoire sur la faculté de penser ? De la métaphysique de Kant*, 1798-1802
DESTUTT DE TRACY, *Traité de la volonté et de ses effets*, 1818, *De l'amour*
DUHEM, *Le mixte et la combinaison chimique*, 1902

CORPUS, revue de philosophie

- DUMARSAIS**, *Les véritables principes de la grammaire*, 1729-1756
- DUPLEIX**, *La logique*, 1603
- DUPLEIX**, *La physique*, 1603
- DUPLEIX**, *La métaphysique*, 1610
- DUPLEIX**, *L'Ethique ou philosophie morale*, 1610
- ABBE DE L'EPEE**, *La véritable manière d'instruire les sourds et muets*, 1784
- FONTENELLE**, *Œuvres*, t.I, II, III, IV, V, VI, 1657-1757
- FREDERIC II**, *Œuvres philosophiques*, 1740-1780
- GALIANI**, *Dialogues sur le commerce des blés*, 1770
- DE GERANDO**, *De la génération des connaissances humaines*, 1802
- GUIZOT**, *Des conspirations et de la justice politique et De la peine de mort en matière politique*, 1822
- GUYAU**, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, 1885
- HELVETIUS**, *De l'esprit*, 1758
- HELVETIUS**, *De l'homme*, t. I et II, 1773
- D'HOLBACH**, *Système de la nature*, t. I et II, 1770
- HOTMAN**, *La Gaule française*, 1574
- LACHELIER**, *Du fondement de l'induction*, 1902
- LAMARCK**, *Recherches sur l'organisation des corps vivants*, 1802
- LA METTRIE**, *Œuvres philosophiques...* (2 vol.), 1737-1752
- LA MOTHE LE VAYER**, *Les neuf dialogues faits à l'imitation des anciens*, 1630-1631
- LAPLACE**, *Exposition du système du monde*, 1796
- LA POPELINIERE**, *L'histoire des histoires*, 1599
- LEROUX**, *De l'humanité*, 1840
- LE ROY**, *De la vicissitude ou variété des choses en l'univers*, 1575
- LINGUET**, *Théorie des lois civiles*, 1767
- MABLY**, *De l'étude de l'histoire*, 1775-1783
- MAILLET**, *Telliamed*, 1755
- MARIOTTE**, *Essai de logique*, 1678
- MERSENNE**, *Questions inouyes*, 1634
- METZGER**, *La méthode philosophique en histoire des sciences*, 1914-1939
- POULAIN DE LA BARRE**, *De l'égalité des deux sexes*, 1673

Collection du Corpus des œuvres de philosophie

PROUDHON, *De la justice dans la révolution et dans l'église*. t. I, II, III et IV, 1860

QUATREMER DE QUINCY, *Considérations morales sur la destination des ouvrages de l'art*, 1815

QUETELET, *Sur l'homme*, 1835

QUINET, *Le christianisme et la révolution française*, 1845

RAVAISSON, *De l'habitude*, et *La philosophie en France au XIXe siècle*, 1838

RECLUS, *L'homme et la terre*, t. I et II, 1905

RENOUVIER, *Uchronie*, 1876

Abbé de SAINT PIERRE, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, 1713

SAINT MARTIN, *Controverse avec Garat précédée d'autres textes philosophiques*, 1782-1802

SENAULT, *De l'usage des passions*, 1641

SILHON, *Les deux vérités*, 1626

TAINÉ, *Philosophie de l'art*, 1865

VAULEZARD, *La nouvelle algèbre de M. Viète*, 1630

VOLNEY, *Œuvres*, 2 vol. t. I : 1788-1795 et t. II : 1796-1820

La revue *Corpus* est une revue de philosophie. Elle publie, à l'occasion des ouvrages de la collection *Corpus*, des articles historiques et critiques écrits par des spécialistes, des dossiers, des débats, des traductions, des documents. Fondée en 1985, elle compte à ce jour 27 numéros, dont 8 numéros spéciaux sur des auteurs et des thèmes. Elle est éditée, à la différence de la collection, par l'association pour la revue du *Corpus*, 99 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris, adresse à laquelle tout courrier doit être envoyé.

La revue *Corpus* accompagne la publication des ouvrages de la Collection du Corpus des Œuvres de Philosophie en langue française éditée chez Fayard sous la direction de Michel Serres. Elle contient des articles critiques, historiques et des documents. Elle est ouverte à tous.

Elle est publiée par l'Association pour la revue *Corpus*, dont le Président est André Pessel. La revue est rattachée au Centre de Recherche d'Histoire de la Philosophie de Paris-X Nanterre.

Abonnements, commande de numéros séparés, courrier au siège et à l'ordre de l'Association pour la revue *Corpus*, 99 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris, ☎ et Fax : 43.55.40.71.

BULLETIN DE COMMANDE

Abonnement 94 : 220 FF

n° 28 *L'histoire à la Renaissance* (sous la direction de Ph. Desan, U. of Chicago)

n° 29 *Varia avec dossier Nicolas Fréret* (sous la direction de C. Volpilhac-Augier, U. de Grenoble) – à paraître 95.

☐ Je souhaite recevoir les numéros

☐ n° 1 ou 2 : 25 F

☐ n° 3 : **épuisé**

☐ n° 4 ou 7 : 30 F

☐ n° 5/6 ou 8/9 : 70 F

☐ n° 10 : 35 F

☐ n° 11/12 : 80 F

☐ n° 13 : 45 F

☐ n° 14/15 : 90 F

☐ n° 16/17 : 100 F

☐ n° 18/19 : 100 F

☐ n° 20/21 : 100 F

☐ n° 22/23 : 100 F

☐ n° 24/25 : 100 F

☐ n° 26/27 : 100 F

☐ n° 28 : 100 F

Frais de port : 15 F au numéro et selon poids pour une série.

☐ Chèque bancaire : Ordre : Association pour CORPUS

☐ C.C.P. ou Virement : 36 756 80 V

NOM

Prénom

Fonction.....

Adresse

.....

Téléphone.....

Directrice de la revue : Francine Markovits. Comité de rédaction : les membres de l'Association pour le Corpus des œuvres de philosophie en langue française. Les deux Associations ont respectivement pour objet les travaux de la Collection et de la revue. La revue *Corpus* est publiée avec le concours de l'Université Paris-X Nanterre, du C.N.L., des ministères de la Recherche et de la Culture.

PUBLIEE AVEC LE CONCOURS DU CNL, DES MINISTÈRES DE LA CULTURE ET DE LA RECHERCHE
ET DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS X NANTERRE

ATELIER INTEGRE DE REPROGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-X

Achevé d'imprimer en juin 1995
Dépôt légal : juin 1995

N° ISSN : 0296-8916

Corpus n° 28

Sommaire

Philippe Desan (University of Chicago) :	
<i>Les philosophies de l'histoire à la Renaissance</i>	7
George Huppert (University of Illinois, Chicago) :	
<i>La rencontre de la philosophie avec l'histoire</i>	11
Guido Oldrini (Université de Bologne) :	
<i>Le noyau humaniste de l'historiographie au XVIe siècle</i>	27
Jean-Marc Mandosio :	
<i>L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance</i>	43
François Roudaut (Université de Haute Normandie) :	
<i>La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, Guy Le Fèvre de La Boderie</i>	73
Alan Savage :	
<i>L'histoire orale des Huguenots</i>	91
Jaume Casals (Université Autonome de Barcelone) :	
<i>"Adviser et derriere et devant" : Transition de l'histoire à la philosophie dans le Discours de la servitude volontaire</i>	103
Marie-Dominique Couzinet (CNRS):	
<i>Fonction de la géographie dans la connaissance historique : le modèle cosmographique de l'histoire universelle chez F. Bauduin et J. Bodin</i>	113
James J. Supple (University of St. Andrews) :	
<i>Etienne Pasquier et les "mystères de Dieu"</i>	147
DOCUMENTS	
Arnaud Coulombel et Philippe Desan,	
<i>Présentation du Pourparler du Prince d'Estienne Pasquier</i>	169
Etienne Pasquier, <i>Le Pourparler du Prince</i>	173